Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/memoiresdesociet00unse

SOCIÉTÉ ROYALE D'ARRAS.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS D'ARRAS.

SÉANCE PUBLIQUE DU 29 AOUT 1829.

ARRAS,
ED. BOUTRY, IMPRIMEUR DU ROI ET DE LA SOCIÉTÉ.

TOPINO LIBRAIRE.

1830.

MÉMOIRES.

SÉANCE PUBLIQUE

DU 29 AOUT 1829.

DISCOURS D'OUVERTURE

Par M. De Missy, *Président.*

Messieurs,

En me conférant par vos bienveillants suffrages l'honneur de vous présider, vous avez moins consulté sans doute ma capacité pour remplir ce poste important, que mon zèle ardent pour seconder vos utiles travaux. Une vie entièrement consacrée à des études militaires fournit peu d'occasions de parler en public, et permet rarement d'acquérir le talent oratoire dont j'aurais besoin pour célébrer dignement devant une réunion aussi respectable et aussi

imposante les efforts constants de notre Société pour répondre au but de son institution. Mes bonnes intentions suppléeront, j'espère, à mes faibles moyens, les feront du moins excuser.

Et d'abord, Messieurs, quel avantage ne m'offre pas la faveur royale qui vient, en nous accordant ce titre si précieux pour nous, de consolider à jamais l'existence de notre Société qui, depuis son rétablissement en 1817, n'avait été maintenue que par décisions ministérielles! Combien ce nouveau bienfait ne doit-il pas redoubler notre zèle, augmenter notre dévouement et notre reconnaissance pour un monarque chéri, moins recommandable encore par cette longue suite d'ayeux dont la plupart ont si glorieusement gouverné notre belle France, que par son goût éclairé pour les arts, la protection puissante qu'il leur accorde, sa bonté, son affabilité, en un mot par ses vertus et ses qualités qui, dans son auguste personne, rehaussent encore l'éclat du trône! Ah! si je ne craignais de paraître ici m'occuper de moi-même, je pourrais en produire les témoignages authentiques que dans des temps d'exil j'ai été à même de recueillir; et si, ce qu'à Dieu ne plaise, il existait des Français qui n'eussent pas pour leur Roi les sentiments d'amour et de vénération que Charles X est

si bien fait pour obtenir partout où il est connu, je serais bien sûr de les leur inspirer, à moins que leur cœur ne fût fermé à tout mouvement noble et généreux.

Mes prédécesseurs, Messieurs, ont successivement, dans toutes les séances publiques et annuelles, développé avec trop d'éloquence les devoirs imposés à notre Société, pour qu'il me soit nécessaire de les reproduire ici. Je m'estime heureux de pouvoir certifier qu'elle n'a cessé de marcher, et non sans quelque succès, dans la route qu'elle s'est tracée et où elle a continué de bien mériter du Roi et de son pays.

En effet, Messieurs, depuis le dernier rapport fait en 1827 par son secrétaire-perpétuel, la Société Royale d'Arras n'a épargné ni recherches, ni démarches pour arriver au but si important de l'extinction de la mendicité, cette plaie honteuse de la civilisation moderne. Un mémoire contenant d'excellentes vues sur ce sujet avait déjà été couronné par elle en 1824. Le gouvernement, dont la sollicitude paternelle embrasse tout ce qui peut contribuer au soulagement des classes les moins aisées, a proposé depuis à tous les Préfets une série de questions dont la solution pût produire un aussi heureux résultat.

L'administrateur éclairé qui est à la tête de notre département, plein de confiance dans le zèle de notre Société, a bien voulu la consulter, et vient de lui adresser les témoignages les plus honorables de satisfaction pour les renseignemens utiles contenus dans le rapport de la commission spéciale nommée dans son sein et qu'elle s'est empressée de lui transmettre. Espérons qu'enfin d'aussi louables efforts secondés par les soins bienveillants du conseil municipal et l'heureuse direction d'un Maire toujours empressé de faire le bien, par les exhortations et l'exemple d'un clergé respectable et d'un prélat moins distingué encore par sa naissance que par son zèle et ses vertus, par les souscriptions bienfaisantes des ames pieuses et charitables et surtout par la puissante coopération de l'autorité, seront couronnés d'un plein succès, ainsi qu'ils l'ont déjà été à Bordeaux et promettent de l'être même à Paris, où, comme dans toutes les grandes capitales, la misère se rencontre si souvent à côté de l'opulence.

Si je considère l'agriculture, le premier et le plus utile des arts dans un département aussi fertile que le Pas-de-Calais, la Société Royale peut de même éprouver cette douce satisfaction qui naît de l'accomplissement de nos devoirs ;

car elle peut se flatter de n'être pas étrangère aux progrès sensibles qu'il est facile d'y observer; elle n'a cessé, dans tous les concours annuels, de proposer des sujets tendant à l'amélioration de quelque partie d'une branche aussi essentielle au bien-être général, et de propager la connaissance des vues utiles que renfermaient les mémoires successivement couronnés.

Plusieurs de nos membres résidants se sont de même occupés d'un objet aussi intéressant. La hausse momentanée et si pénible pour la classe ouvrière, qui vient d'avoir lieu dans le prix des céréales, a stimulé leur zèle; et l'un d'entr'eux, qui consacre à des recherches tendant à améliorer l'agriculture tous les moments qu'il ne donne pas à l'exercice d'une profession aussi utile qu'honorable, M. Leviez a, dans un mémoire qu'il a lu récemment à l'une des séances de notre Société, prouvé d'une manière assez satisfaisante qu'on peut empêcher le retour de pareilles disettes en donnant encore plus d'extension à la culture de la pomme de terre, dont la fécule, qu'on en extrait par un moyen facile et peu dispendieux, peut entrer si avantageusement dans la confection du pain sous le double rapport de la salubrité et de l'économie, indépendamment de ce qu'elle peut servir à la nourriture des

bestiaux; il ne reste qu'à rendre publics et à mettre à la portée de toutes les classes des résultats aussi importants, qui ne sauraient être trop connus, et dont on ne saurait trop recommander la pratique, pour faire abandonner d'aveugles routines qu'on ne peut extirper qu'à force de temps et de persévérance.

Deux autres habitants d'Arras, MM. Duchemin et Debeugny, ont aussi traité ce sujet intéressant dans des mémoires remplis d'excellentes idées que notre Secrétaire-perpétuel développera dans son rapport.

Il serait sans doute superflu de vous entretenir des progrès toujours croissants de la culture de la betterave, qui appartient en quelque sorte à notre département par le mouvement rapide que lui a imprimé un de nos estimables collègues, et par les améliorations successives qu'y ont déjà introduites quelques autres cultivateurs éclairés. Nous ne devons plus décidément craindre, dans le cas d'une guerre avec nos voisins d'outremer, d'éprouver une des privations qui nous ont été parfois si sensibles.

Si nous devons ajouter foi à l'exposé que vient de nous faire un cultivateur de Foncquevillers (M. Méhé-Delambre) qui prétend avoir réussi

depuis plusieurs années à obtenir du bon vin des vignes plantées dans son enclos, notre département peut encore s'enrichir d'un produit important. Toutefois, ne nous hâtons point d'en proclamer l'existence et la réalité, avant que le temps et des expériences multipliées aient pleinement justifié d'aussi flatteuses espérances.

Nous avions proposé au présent concours un prix pour le meilleur mémoire qui nous serait présenté sur les améliorations dont peut être susceptible le régime actuel des prisons du Pas-de-Calais. Le rapport que vous entendrez dans cette séance sur le mémoire unique qui nous est parvenu vous prouvera que son auteur, quoiqu'il ait traité le sujet avec talent, n'a pas tout à fait rempli les conditions du programme. Espérons qu'un second appel produira un mémoire plus complet sur une matière qui intéresse si vivement une portion bien malheureuse de la population.

On a reconnu depuis longtemps l'insalubrité de l'eau d'une partie des puits de la ville d'Arras, indépendamment du danger et de l'aspect désagréable qu'ils offrent aux habitants. Il serait à désirer qu'on pût y substituer des fontaines alimentées par de meilleure eau qu'il serait facile d'obtenir au moyen de puits artésiens forés à une

profondeur suffisante. Déjà, dès l'année dernière, sur les fonds faits par l'administration municipale, la Société Royale avait proposé un prix pour le mémoire qui remplirait avec le plus de facilité et d'économie ce but d'utilité publique. Personne n'a répondu à l'appel : ce prix a donc été remis au concours. Deux mémoires nous sont parvenus : mais nous avons reconnu avec regret qu'ils étaient loin de satisfaire à la question proposée, que le n.° 1 ne fait qu'effleurer, tandis que le n.° 2 l'envisage sous un point de vue trop élevé et trop général; celui-ci nous a cependant paru mériter une mention honorable, en raison du travail auquel a dû se livrer l'auteur. Sans se jeter, comme il le propose, dans des dépenses exagérées pour ne pas dire inutiles, il conviendrait de constater préalablement, par des expériences faites avec soin et discernement, la possibilité de forer avec succès des puits artésiens, pour y établir ensuite des fontaines, dans les quartiers de la ville où l'on éprouve le plus de besoin d'une eau meilleure. Or ce succès paraît peu douteux; témoin la fontaine qui sert d'ornement à la basse-ville, et qui, alimentée par un puits artésien, fournit d'excellente eau; témoin, plus récemment encore, l'heureux résultat qu'a obtenu un de nos collègues (M. Crespel-Delisse) sur

deux points de son bel établissement, en faisant forer jusqu'à 300 pieds de profondeur.

Mais ces puits et les fontaines qui en sont le complément nécessaire ne peuvent s'exécuter qu'avec des frais qui, sans être considérables, excèdent les ressources qu'on peut y affecter. Le conseil général du département pourrait peut-être seconder à cet égard les vues philantropiques de l'administration municipale, en votant un fonds annuel destiné à obtenir graduellement les améliorations dont il s'agit; ainsi se trouverait rempli un double objet d'utilité publique et d'embellissement pour la ville d'Arras, chef-lieu d'un des départements les plus riches de la France.

Outre tous ces objets relatifs aux sciences et aux arts, il a été fait hommage à la Société Royale de plusieurs morceaux de littérature et de poésie par quelques uns de nos membres correspondants et résidants. Les autres sujets des prix proposés au présent concours sont, comme vous le savez, Messieurs, l'objet du travail particulier de ceux de nos collègues qui ont bien voulu se charger du rapport des diverses commissions nommées pour les juger. Je m'abstiens donc d'en parler : c'est une tâche dont MM. les

rapporteurs s'acquitteront d'ailleurs beaucoup mieux que je ne pourrais le faire moi-même.

Qu'il me suffise d'ajouter quelques mots sur les mutations survenues dans le sein de la Société Royale. Si des changements de domicile nous ont enlevé des membres utiles et laborieux (MM. Dissaux et Derode) nous avons eu le bonheur de les remplacer par des sujets bien faits pour adoucir nos regrets (MM. Léon d'Herlincourt et Cournault) qui n'apportent pas moins de zèle à coopérer aux travaux de notre Société.

Pourquoi ai-je à vous entretenir d'une perte bien plus pénible puisqu'elle est irréparable ! L'impitoyable mort vient de frapper dans la fleur de l'âge un de nos membres correspondants (M. Dorion) au moment où il s'occupait à rassembler les matériaux précieux qu'il venait de recueillir en Grèce et dans l'Asie mineure. Ce jeune savant était membre de plusieurs académies, et laisse un assez grand nombre d'ouvrages qui auraient suffi à la réputation de beaucoup d'autres, mais qui pour lui n'étaient que des essais et annonçaient des productions plus importantes. Il serait à désirer que la faux du tems respectât les hommes estimables qui consacrent

leurs veilles à l'utilité publique. Du moins, si la carrière de celui que nous regrettons a été courte, il vivra longtems dans la mémoire de tous ceux qui ont été à même de l'apprécier, et c'est pour nous une douce consolation d'avoir pu jeter quelques fleurs sur son tombeau.

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ,

Par M. Leducq, *Secrétaire-adjoint.*

Messieurs,

Votre Secrétaire-perpétuel, M. Cornille, avait déjà réuni la plupart des documents et matériaux nécessaires pour le rapport qu'il devait vous présenter des travaux de la Société, depuis son dernier compte rendu jusqu'à ce jour, et s'occupait à les classer et allait se livrer à la rédaction de son travail, lorsqu'il fut appelé aux assises de St.-Omer, pour y remplir les fonctions de juré, et forcé de me laisser le soin de cette rédaction, qui n'offrira certainement pas l'intérêt que le talent et la plume exercée de notre collègue auraient su y répandre.

On a dit, Messieurs, que l'un des caractères distinctifs de notre siècle était d'être positif, et

cela est exact dans le sens que l'on a donné à cette qualification.

En effet, Messieurs, les abstractions, les sujets ardus, la controverse, les vaines subtilités, les systèmes ont été remplacés dans les études et dans les pensées par la recherche du vrai et de l'utile. Ce n'est plus simplement pour remplir ou charmer ses loisirs, pour satisfaire sa curiosité ou un goût particulier; ce n'est plus même dans le seul but de se faire inscrire sur les listes des savants ou des littérateurs que l'on cultive les sciences et la littérature; c'est pour chercher, dans cette noble occupation, des moyens d'éclairer les hommes, de les rendre meilleurs et plus heureux, de satisfaire à leurs besoins et de multiplier leurs jouissances.

Etre utile à l'humanité est le titre de gloire et de noblesse que chacun ambitionne, et c'est surtout à notre époque que peuvent s'appliquer ces paroles de M. de Malesherbes : « le temps » est venu où les hommes de bien s'occupent » d'améliorer le sort de leurs semblables. »

Ainsi ce que l'on recherche principalement dans l'étude, c'est l'application des sciences et de toutes les connaissances aux besoins de la société; ainsi, par les soins des Monge, des

Laplace, des Bertholet et des Chaptal, la géométrie vient habiter l'atelier du plus modeste artisan, diriger et perfectionner ses travaux; le dessin y vient aussi apporter son tribut d'utilité, en ajoutant aux connaissances et par suite au mieux-être de plusieurs classes d'ouvriers.

Ainsi la chimie anime, vivifie la plupart de nos établissements industriels; et quand l'industrie ne devrait à la physique que les seules machines à vapeur, elle lui devrait encore la moitié de sa prospérité.

Grâces à la mécanique, les tissus en coton, par la modicité de leurs prix, peuvent pénétrer jusqu'au fond des chaumières; le journalier peut vêtir sa famille avec le produit de quelques journées de travail; l'artisan rivalise à peu de frais, dans sa toilette, avec le marchand et le bourgeois; ce genre d'émulation et d'ambition, répandu dans la société, doit inspirer à chacun un sentiment plus élevé de la dignité de l'homme: chaque classe, après avoir pris pour modèle la classe immédiatement supérieure, pour les choses de luxe et les commodités de la vie, voudra encore l'imiter dans ses connaissances, dans ses principes et dans ses plus louables actions.

Il en est de même des autres branches des

connaissances humaines ; toutes sont à la poursuite des méthodes d'application aux besoins de la vie, et des moyens d'améliorer le sort des hommes.

Ce n'est pas dans le seul intérêt de la science que les Clapperton, les Mongo-Parck, les Caillé, les Laing et autres célèbres voyageurs ont bravé les fatigues, les périls et la mort pour explorer le continent Africain.

La géographie, la botanique et l'histoire naturelle ne sont pas les seules légataires de leurs précieuses relations ; l'humanité en a recueilli sa part, puisque ces relations ont entièrement dissipé un funeste préjugé, d'après lequel les nègres d'Afrique étaient considérés presque généralement comme une classe d'hommes inférieure, frappée d'une espèce de réprobation et vouée en quelque sorte à l'esclavage par le Créateur... Montesquieu, malgré son vaste génie, subissait sans doute l'influence de cet étrange préjugé, lorsqu'il écrivait sur les nègres cette phrase de mauvais goût : *ils ont le nez si écrasé, qu'il est presque impossible de les plaindre.*

Il est prouvé maintenant par les relations de nos savans voyageurs que les communications avec les peuples du centre de l'Afrique ne sont ni impossibles ni dangereuses, comme on l'avait cru

jusqu'à présent. Pendant 115 journées de marche, Clapperton a rencontré partout l'accueil le plus bienveillant. Il a traversé un nombre considérable de villes, commodément bâties, régulièrement gouvernées, dont la population s'élevait jusqu'à 40,000 âmes. Il y a vu une quantité de métiers à tisser le coton, des appareils de teinture, et presque partout un sol fertile et une culture soignée, l'éducation des bestiaux assez bien entendue, des marchés régulièrement établis, des spectacles et toutes les habitudes sociales qui tendent à accélérer les progrès de la civilisation.

Les injustices, les persécutions dont plusieurs voyageurs ont eu à se plaindre, doivent être imputées moins aux noirs qu'aux Européens. Les marchands d'esclaves Portugais et Hollandais établis dans la baie de Benin et les consuls de Tripoli les persécutent à force de calomnies; ce sont les blancs, et non les nègres, que les voyageurs doivent redouter dans l'intérieur de l'Afrique. Poussés par d'indignes rivalités commerciales, et par la crainte de voir diminuer et s'éteindre leur infâme trafic, ces vendeurs de chair humaine, établis sur les côtes, dressent des embûches à ceux qui se hasardent à pénétrer dans le centre. La traite, qui se continue en dépit de la prohibition, est,

pour ce malheureux pays, une horrible plaie, en lui enlevant des bras qui feraient sa richesse.

Ainsi le vieux préjugé contre les nègres, si favorable au système atroce de l'esclavage, est anéanti et les Africains réhabilités dans l'opinion. L'intérêt général qu'ils méritent d'inspirer, en se généralisant, facilitera et accélerera l'exécution des lois prohibitives de la traite, et successivement l'émancipation des esclaves avec les modifications et les conditions qu'exigent les droits acquis.

Si les hautes sciences sont descendues par les méthodes et les applications à l'usage de la société et des établissements industriels de toute espèce, un art, qui n'était guère considéré que comme une profession ou comme une simple routine, s'est élevé au rang des sciences; je veux parler de l'agriculture qui, naguère, était encore en France dans les langes de l'enfance.

Il est remarquable que les essais faits par des propriétaires instruits ont été généralement couronnés de succès; la chimie, l'histoire naturelle, l'art vétérinaire, la physique même, sont des connaissances utiles aux cultivateurs, pour tirer tout le bénéfice possible de leur exploitation... C'est par le secours et l'application des sciences que l'on est parvenu à extraire du sucre de la betterave;

tous les fabricants de ce sucre indigène sont tous des hommes instruits, tous exploitent des marchés considérables, et par l'effet des études qu'ils ont faites en agriculture et de l'application de leurs connaissances à la culture de leurs terres, ils obtiennent généralement des produits supérieurs à ceux des terres voisines..... Ces résultats sont inévitables ; celui qui saura analyser la terre et les engrais, et qui connaîtra la manière dont chaque plante se nourrit, aura toujours nécessairement un grand avantage sur celui qui ignorera ces premiers éléments de toute bonne culture.

La Chine, l'Angleterre, la Flandres et la Belgique nous offrent des modèles à suivre, mais pour les suivre, il faut les connaître, pour les connaître, il faut les étudier, et nos fermiers ont un véritable éloignement pour l'étude.

Cependant ils envoient leurs enfants, à grands frais, passer 6 ou 8 années dans des pensions et dans des colléges, faire des cours de latin et de grec, qui leur sont de peu d'utilité Ils reviennent chez eux peu foncés dans les langues anciennes et quelquefois même dans leur propre langue ; du reste ne sachant absolument rien de l'art qu'ils doivent pratiquer, et se disposant à suivre l'exemple de leurs ancêtres et à se traîner sans profit dans l'ornière de la routine; tandis que 4 années

seulement employées à faire un cours d'agriculture, avec les cours élémentaires accessoires, un cours d'économie rurale et un cours vétérinaire, les mettraient en état d'accroître et parfois de doubler les bénéfices de leurs cultures.

L'agriculteur instruit, après avoir obtenu de la surface une récolte de plantes à racines chevelues et traînantes, ira demander aux couches inférieures encore saturées de principes nourriciers, une récolte à racines pivotantes et profondes.

Lorsqu'il distribuera, à ses champs, l'engrais ou la nourriture qu'ils réclameront, il la donnera bien appropriée au sol et se gardera de répandre le même engrais sur des terres de qualités opposées; s'il n'a pas sous la main ceux qui lui sont nécessaires, il saura les composer; mais plutôt il organisera et dirigera ses écuries, ses étables, ses bergeries et sa basse-cour de manière à ce qu'ils ne lui manquent jamais; il saura mettre à contribution les éléments atmosphériques, et par le moyen de plantes fourragères ou à larges feuilles, dont il couvrira alternativement ses champs, les sels, les sucs fertilisants et l'humidité qui surabondent dans l'atmosphère, en seront soutirés au profit de ses récoltes.

Tel sera l'effet de l'application de la science à l'agriculture; elle y produira des miracles comme

elle en produit dans le domaine de l'industrie. Telle sera la conduite du cultivateur éclairé, mais telle ne sera pas celle du labourenr routinier.

Si je me suis étendu sur cet article, c'est que l'agriculture est de toutes les sciences la plus utile à la société, et que, malheureusement, c'est celle dont le perfectionnement et l'introduction dans les campagnes éprouvent le plus d'obstacles, celle par conséquent dont vous devez plus particulièrement favoriser les progrès.

Messieurs, cette tendance vers les travaux utiles qui a fait qualifier ce siècle de positif, ne se remarque pas seulement chez les savants et les philosophes, elle s'étend aux hommes d'état, aux législateurs, aux hommes publics, que dis-je, elle s'étend à toutes les classes, elle anime toute la génération actuelle.

Mais ce qu'il y a de plus satisfaisant, c'est de la voir s'élever jusqu'aux trônes des souverains, s'y asseoir, partager, en quelque sorte avec eux, le soin de diriger les sociétés, leur inspirer l'émancipation des catholiques d'Irlande, la prohibition de la traite des nègres, le besoin de secourir les opprimés, enfin l'établissement du régime légal; c'est surtout dans notre belle France que nous jouissons du spectacle et du bienfait de cette union

de la philantropie et du pouvoir : en voyant Louis XVIII donner à la France toutes ses libertés, en le voyant ensuite distribuer des médailles à l'industrie; en voyant son digne successeur visiter, dans ses voyages, tous les établissements manufacturiers, honorer les chefs de sa bienveillance et de sa protection royale, les encourager par des paroles pleines de bonté et de sollicitude; en voyant l'héritier du trône se faire une occupation particulière d'améliorer le régime des prisons et le sort des prisonniers, on pourrait se demander si ces Princes chéris subissaient l'influence de leur siècle ou s'ils lui donnaient l'impulsion; mais la solution de cette question est peu importante; car, s'ils ont reçu l'impulsion, ils l'ont acceptée volontairement par principe et par conviction, et c'est le plus grand éloge que l'on puisse faire de cette admirable philantropie; si au contraire l'impulsion vient d'eux, elle n'en sera que plus sacrée pour nous, et nous aimerons à leur devoir encore ce bienfait.

Dans un tel siècle, Messieurs, sous l'influence d'une philosophie toute généreuse et qui semble avoir banni et flétri le froid égoïsme, l'étroit sentiment du moi, enfin sous le gouvernement des enfants d'Henri IV et des frères de Louis XVI, votre mission n'était pas équivoque : étendre les lumières, propager, populariser l'instruction,

rappeler l'attention publique sur les choses utiles, sur les devoirs comme sur les droits de tous; aider, concourir aux progrès de l'agriculture, de l'industrie et des arts; signaler les bienfaits de la civilisation, l'influence salutaire de l'instruction sur les mœurs et d'une sage liberté sur les prospérités publiques; rechercher avec constance, avec ténacité le bien pour l'introduire où il n'est pas, et le mieux pour le mettre à la place du bien, lorsque l'amélioration n'offre pas d'inconvénient; développer enfin toutes les qualités perfectibles que le créateur a placées dans l'homme, non pour y périr faute de culture, mais pour y germer, pour y croître sans cesse; telle était, Messieurs, la noble tâche qui vous était imposée, surtout depuis que la sanction royale est venue la consacrer. Tous ces devoirs, vous les avez constamment remplis avec un zèle soutenu; tous vos travaux, comme tous vos concours, ont eu pour but l'utilité publique.

Dans les paroles flatteuses et encourageantes que notre monarque bien-aimé a daigné adresser à votre députation lors de son séjour dans cette ville, vous n'avez pas vu seulement une récompense de vos efforts passés, mais encore un véhicule pour continuer de marcher dans les mêmes voies; elles sont une garantie que votre zèle ne se ralentira pas, et que vous seconderez

toujours, dans votre sphère d'activité, les vues paternelles du souverain pour le bonheur des Français.

J'arrive à l'objet spécial de ce rapport, le compte annuel de vos travaux.

1.re Section. — Science, Physique.

M. Terninck, membre résidant, dans diverses expériences d'électricité, a obtenu par des petites quantités de fluide électrique, en multipliant leur action et les faisant agir successivement les unes après les autres, l'effet de grandes décharges de batteries électriques. Le rapport qu'il vous a lu sur ces expériences vous a paru très-intéressant, et vous en avez ordonné l'impression dans vos mémoires.

Les machines à vapeur exercent une trop grande influence sur l'industrie, sur le commerce et sur la navigation, pour que votre attention ne se soit pas fixée différentes fois sur cette branche importante de la physique appliquée aux arts industriels. Vous avez remarqué avec une grande satisfaction les perfectionnements apportés dans ces machines par M. Pecqueur, de St.-Laurent, membre correspondant.

Dans celles généralement employées, une

partie de la force communiquée au piston sert à vaincre la résistance qu'opposent le balancier, les manivelles et les bielles. L'on sentait le besoin de supprimer ces agens intermédiaires afin d'économiser la force motrice; de nombreux essais avaient été tentés infructueusement pour remplacer les machines à mouvement alternatif, par des machines de rotation qui fissent mouvoir directement l'arbre tournant, sans le secours du balancier; après tant d'épreuves, M. Pecqueur s'est présenté avec une machine à action directe de rotation qui paraît remplir les conditions voulues, et qui a été installée sur le bâteau remorqueur, le Dauphin.

Chimie.

M. Tordeux, membre correspondant, a fait l'analyse chimique de l'eau de l'Escaut, et vous a fait hommage de ce travail.

M. Derheims, membre correspondant, vous a fait hommage d'un exemplaire d'une brochure intitulée : *recherches Physico-Chimiques sur la Polychromie des feuilles à diverses epoques de la végétation.*

Histoire naturelle.

M. Macquart, membre correspondant, est

auteur d'un savant ouvrage sur les syrphies, insectes diptères du nord de la France, et vous a fait hommage d'un exemplaire de cet ouvrage.

M. Desmazières, de Lille, membre correspondant, vous a envoyé le septième fascicule des plantes cryptogames du nord de la France.

M. Geoffroy-St.-Hilaire, membre correspondant, vous a envoyé un discours sur l'état de l'histoire naturelle chez les Egyptiens avant Hérodote, principalement en ce qui concerne le crocodile.

Météorologie.

MM. Buissart et De Missy ont continué leurs observations journalières sur le baromètre et le thermomètre, et vous ont remis les tableaux de ces observations qui ne sont pas sans intérêt; mais il serait à souhaiter que pour arriver à une bonne statistique météorologique du département, il fût établi, dans tous nos colléges, de petits observatoires munis de bons instruments, et qu'un professeur fût spécialement chargé dans chaque collége de constater, au moins deux fois par jour, l'état du baromètre et du thermomètre, et la situation de l'atmosphère, comme aussi de constater la quantité de pluie tombée et tous les phénomènes météorologiques. Les frais de

premier établissement seraient peu considérables, et la science, comme la statisque, en tirerait un grand avantage.

2.me Section. — Lettres, Poésie.

M. Harbaville, membre résidant, a composé et vous a lu un dithyrambe sur le combat de Navarin; vous en avez ordonné l'impression dans vos mémoires

M. Audifret, membre correspondant, a publié un recueil de poésies, dont il vous a envoyé un exemplaire. Il vous en sera lu un fragment dans cette séance. Si le temps nous l'eût permis, nous vous eussions rendu compte de plusieurs autres morceaux, afin d'y joindre et de justifier une partie des éloges que ce poëte mérite.

M. Hyppolite Bise, également membre correspondant, vous a fait hommage d'un exemplaire de sa tragédie, intitulée : *Blanche d'Aquitaine*, qui a été représentée avec succès au théâtre français.

Nous devons à la muse de M. Monge, membre correspondant, 1.° une élégie, intitulée : *le Naufrage;* 2.° un recueil de poésies, dont il vous a envoyé un exemplaire.

Vous avez reçu de M. Dorion, membre cor-

respondant, un poëme lyrique, intitulé : *les Ottomans et les Grecs*, et de M. le baron d'Ordre, une satyre ingénieuse et très-bien versifiée sur les classiques et les romantiques.

M. Huret, avocat, vous a fait hommage d'une élégie sur la convalescence d'une amante.

Littérature.

M. Doutrepont, membre correspondant, vous a envoyé un exemplaire de ses dialogues des morts au nombre de 36, réunis en un seul volume, dont la lecture est autant instructive qu'amusante.

M. Leglay, membre correspondant, vous a fait hommage d'une dissertation en forme de lettres sur l'étude du grec dans les Pays-Bas avant le 15.me siècle.

M. Marmin, membre correspondant, a publié une notice historique très-intéressante sur Michel Patras de Campaigno, dit le chevalier noir, né au milieu du 16 me siècle, et mort glorieusement les armes à la main au service d'Henri IV. Un exemplaire de cette notice vous a été adressé par l'auteur.

M.me Clément-Hémery, qui a figuré avec succès dans vos concours, vient de publier un petit ouvrage historique et statistique, intitulé : *mes*

promenades dans l'arrondissement d'Avesnes, dont il a déjà paru 3 livraisons que l'auteur vous a envoyées. Nous regrettons vivement que le défaut de temps nous mette dans l'impossibilité de vous en lire quelques fragmens qui vous auraient vivement intéressés.

Morale.

M. Hyacinthe Corne, membre correspondant, est auteur d'un ouvrage sur le courage civil et sur l'éducation propre à inspirer les vertus publiques. Il vous a fait hommage d'un exemplaire de cet ouvrage, qui a remporté le prix proposé par la Société de la morale chrétienne, au concours de l'année dernière.

Cet ouvrage fait l'éloge des principes, du talent et de la philantropie de l'auteur.

Droit public.

M. Ch Delalleau, membre correspondant, vous a fait hommage d'un exemplaire de son traité de l'expropriation forcée pour cause d'utilité publique.

Cet ouvrage est un commentaire détaillé, raisonné et approfondi sur la loi du 8 mars 1810, qui est la base de notre législation en cette partie. Il est le fruit de six années de soins et d'études, et de l'expérience que l'auteur a acquise sur cette matière dans l'exercice de ses fonctions d'avocat.

3.me Section. — Arts, Agriculture.

Sur l'invitation de M. le Préfet, vous avez désigné quatre de vos membres résidants pour faire partie d'un conseil supérieur d'agriculture pour le département. Les quatre membres désignés sont MM. Crespel, Leviez, Harbaville et Buissart.

MM. Payen, Chevalier et Chappelet ont publié un mémoire détaillé sur la culture du houblon, qu'il serait à souhaiter de voir se propager dans notre département. Vous avez chargé M. Harbaville d'en faire un extrait, et vous avez ordonné l'impression dans vos mémoires de cet extrait qui est suffisant pour l'instruction des cultivateurs.

Économie publique.

Dans votre séance du 29 juin dernier, M. Leviez vous a lu un mémoire dont il est l'auteur, sur les moyens de prévenir les disettes par l'introduction de la fécule de pommes de terre dans la fabrication du pain, et sur l'emploi de la pomme de terre, comme base de la nourriture des bestiaux. L'auteur a adopté pour épigaphe ce passage de Buffon.

« A côté d'un pain, il naît un homme ; l'agri-
» culture seule nourrit, enrichit et fait la force
» des Nations. »

Ce mémoire a fixé particulièrement votre attention; il présente le résultat d'expériences faites par notre collègue qui se propose de les continuer.

M. Duchemin, d'Arras, vous a fait hommage d'un mémoire sur les produits considérables de la culture en grand de la pomme de terre; produits qui, selon l'auteur, garantiraient toujours de la disette de subsistances, et qu'il évalue à 200 hectolitres par mesure locale de 42 ares 91 cent. Il donne des instructions sur la préparation du plant, le mode de plantation, le sarclage, etc.

Le résumé de son calcul est que si, sur le nombre de 100,000 hectares de terre qui, chaque année, restent en jachère, on en plantait seulement 43,000 en pommes de terre, on en obtiendrait près de 13 millions d'hectolitres avec lesquels on pourrait nourrir 140,000 bêtes à cornes, qui donneraient des engrais abondants et un produit considérable.

M. Duchemin s'est adonné à ce genre de culture.

Cependant tous les agronomes ne sont pas d'accord sur les avantages de faire entrer la pomme de terre dans un assolement ou alternement de culture trop resserré, et il y aurait peut-être de l'inconvénient à la planter dans le même champ plus d'une fois dans une rotation de 9 à 10 années;

mais on peut observer que les 43,000 hectares de terre que M. Duchemin propose d'y consacrer chaque année, ne forment qu'environ le 10.me des terres labourables du département.

M. Debeugny, d'Arras, membre correspondant, vous a fait hommage de son essai sur les moyens les plus propres à prévenir les disettes.

La voie d'association ou d'entreprises intéressées et d'assurances forme la base des moyens indiqués dans cet écrit.

Les sociétés de capitalistes, moyennant une rétribution annuelle de 50 c. par individu, s'engageraient à fournir pendant un certain nombre d'années (10 ans plus ou moins) le blé à un prix uniforme et modéré qui serait fixé sur un taux moyen.

La Société qui ferait cette entreprise, commencerait par préparer des traités avec les producteurs, c'est-à-dire, les cultivateurs; lorsqu'elle se serait assurée d'avoir le blé pendant 10 ans à un prix déterminé, elle offrirait aux consommateurs des conditions proportionnées à ce prix; par ce moyen elle ne prendrait d'engagement avec les producteurs, qu'au fur et à mesure que les consommateurs en prendraient avec elle.

L'auteur voit dans son plan; avantage pour le

consommateur qui ne craindrait plus le renchérissement du blé.

Avantage pour le cultivateur qui ne craindrait plus sa dépréciation.

Avantage pour le propriétaire qui pourrait compter sur des rentrées certaines.

Avantage pour le gouvernement qui serait déchargé, en très-grande partie, du soin de surveiller les subsistances.

Industrie et Commerce.

Une commission d'enquête ayant été établie cette année par le gouvernement pour prendre connaissance des réclamations, de la situation et des besoins du commerce et de l'industrie, M. Crespel-Delisse, notre collègue, fabricant de sucre indigène, lui a adressé un mémoire qu'il vous a communiqué.

M. Raffeneau, également membre résidant et fabricant de sucre de betteraves, a adressé de son côté un mémoire à Son Exc. le Ministre du commerce, et vous en a remis un exemplaire. Après avoir pris connaissance de ces deux mémoires, vous avez nommé une commission pour vous faire un rapport sur les conséquences fâcheuses qui résulteraient pour les fabriques de sucre indigène et pour la culture, de la réduction des droits sur les sucres étrangers. M. Harbaville, au nom de cette

commision, vous a fait un rapport détaillé que vous avez adopté et fait imprimer, et dont vous avez adressé des exemplaires aux Ministres de l'intérieur et du commerce, à la commission d'enquête et aux membres de la députation, etc. Les réponses de ces hauts fonctionnaires expriment toutes l'intérêt qu'ils prennent à ce genre d'industrie éminemment nationale, et dont les produits peuvent affranchir notre patrie d'nn énorme tribut envers l'étranger.

M. Clémandot, autre fabricant de sucre indigène et habile chimiste, a cherché à expliquer l'action des divers défécateurs dans la fabrication du sucre de betteraves, et à signaler les difficultés de la cuite et les moyens de les vaincre. Dans son mémoire, qu'il vous a adressé, il donne la préférence aux formes sur les crystallisoirs. M. Leviez vous a fait, sur ce mémoire, un rapport dans lequel il combat une partie des opinions de M. Clémandot.

Vous n'avez pas cru devoir vous décider, ni donner votre avis sur les questions qui sont agitées dans ce mémoire, et qui paraissent controversées par d'autres fabricants. C'est au temps et à l'expérience de prononcer sur les meilleurs modes de fabrication.

Les rapports qui vont vous être lus sur le concours de 1829, completteront le tableau de vos travaux jusqu'à ce jour.

ÉCONOMIE RURALE.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS DE 1829,

Par M. Ch. BUISSART, *Membre résidant.*

MESSIEURS,

LA Société Royale d'Arras n'a jamais cessé de tourner ses regards vers l'agriculture; cette science a toujours été vénérée, elle est si précieuse, que depuis des siècles elle a constamment été considérée comme le premier des arts; aussi tous les ans voyons-nous les gens instruits s'empresser d'employer leurs loisirs à résoudre les questions qu'elle soumet à leur investigation sur ce sujet, et le haut intérêt, dont elles sont pourvues, excite généralement la plus louable émulation.

Il est à désirer que les bonnes méthodes se propagent, et le motif qui a déterminé la Société à proposer la solution du problême des

phénomènes opérés par les engrais sur les plantes, méritait une attention particulière, surtout étant expliquée par les lois de la physique et de la chimie.

L'instruction sur ces matières, que l'on pourra répandre et rendre plus familière à nos cultivateurs, donnant un nouvel essor à l'agriculture et à la prospérité de notre fertile contrée, sera la récompense de ces utiles recherches.

Que ne peut-on pas espérer dans ce moment où l'instruction atteint toutes les classes de la société, alors même que la lecture devient plus familière aux gens de la campagne? Que ne peut-on pas espérer, dis-je, en multipliant les exemples de la bonne culture? On ne veut guère abandonner ses vieilles habitudes, pour en contracter de nouvelles que lorsque l'on a la conviction qu'elles sont meilleures et plus profitables. L'intérêt, ce mobile puissant, sera le réformateur par excellence, qui déracinera ces coutumes anciennes et ces traditions surannées (qualifiées sous le nom de routine); une grande partie de l'Artois, soumise très-longtemps à cette malheureuse influence, était restée en arrière. Si voisine de la Flandre, de la Belgique à laquelle elle a longtemps appartenue, l'exemple de la perfection agricole qu'elle y aurait pu puiser a, pour ainsi dire, été perdue

pour elle; car, sauf ce que l'on appelle le Pays-Bas, le reste est encore dans une grande ignorance des bons procédés; si ce n'est depuis 30 ans que l'on a commencé à interrompre la régularité des soles triennales, constamment un tiers de notre beau pays était abandonné à la stérile jachère; que peut-on faire de plus et de mieux que de perfectionner, par des expériences, ces engrais nouveaux que nos cultivateurs ne connaissent que peu ou point, et qu'ils n'emploient pas avec le discernement nécessaire? il y a peu de découvertes modernes: les Flamands, depuis plusieurs siècles, et différentes contrées de l'Allemagne, possèdent le secret de fertiliser leurs champs; ce ne sont guère que leurs procédés que nous devons chercher à connaître et à employer; le Roi, Messieurs, et son gouvernement accordent la plus grande protection à l'agriculture, comme étant le premier des arts; ne devons-nous pas redoubler de zèle pour les seconder dans cette occurrence?

L'appel fait par la Société Royale pour avoir des données positives sur les diverses qualités des engrais, considérés sous leurs rapports avec la physique et la chimie, a été entendu et quatre concurrents se sont présentés.

Les auteurs des quatre mémoires dont je suis

chargé de vous entretenir ont plus ou moins approché du but désiré; mais aucun n'a atteint les perfections que la Société en espérait et qu'elle avait le droit d'en attendre ; néanmoins ces productions, telles quelles sont, méritent toujours des éloges et la Société vote des remerciements à chacun de leurs auteurs.

Le n.° 1.er qui porte pour épigraphe : *Omnia et stercore* (St.-Clément) est le moins volumineux des quatre; et l'auteur qui paraît instruit et agronome, puisqu'il a fait des expériences sur les composts, n'a, pour ainsi dire, qu'effleuré les sujets qu'il a traités, il est bien en arrière de ses concurrents en beaucoup de points, et son mémoire n'est qu'une pâle esquisse d'un tableau imparfait.

Au sujet de composts, il en donne une analyse peu raisonné ; il a essayé en 1818 et 1819 de les employer; mais il n'est pas satisfait des expériences qu'il en a faites. Selon lui les composts agissent avec trop de promptitude et ensuite ils ne laissent plus aucune trace de leur existence, alors néanmoins que la première année ils ont fait un brillant effet.

Lorsqu'il dit que la dépense qu'ils occasionnent est considérable, et lorsqu'il prétend qu'elle

excède de beaucoup les produits qui en résultent; il est dans une erreur profonde, et nous verrons par la suite combien au contraire ils offrent des bénéfices extraordinaires.

Quoique, bien certainement, la physique ne soit pas étrangère aux phénomènes de la germination et de la végétation, l'auteur néglige de s'en occuper sérieusement et l'un de ses chapitres, qui en porte cependant le titre, n'en dit pas un seul mot.

La commission se trouve dans l'impossibilité de vous proposer autre chose que des remerciements à offrir à l'auteur de ce 1.er mémoire pour l'indemniser des peines qu'il s'est données.

Je vais maintenant, Messieurs, vous entretenir du mémoire n.° 2. L'auteur a pris pour épigraphe cette juste sentence : « L'agriculture est la source » de la prospérité publique, elle est à l'état ce » que l'âme est au corps. » Il avoue, à son début, qu'il a beaucoup plus consulté son zèle que ses connaissances en agriculture, pour entreprendre le mémoire qu'il présente au concours, et que c'est la profession à laquelle il s'est voué, par amour pour son pays, qui l'a détourné d'embrasser un état agricole ; il ajoute que si l'on trouve dans son ouvrage quelques idées nouvelles et impor-

tantes sur l'agriculture, elles ne lui appartiennent pas, mais bien aux savants distingués qui ont écrit sur cette matière et particulièrement au célèbre Davis, dont l'Angleterre et le monde savant déplorent la perte récente.

Ce mémoire est bien écrit, dans un bon style, et l'auteur y déploye beaucoup d'érudition. Il dit que les engrais agissent sur les plantes de deux manières, savoir: physiquement et chimiquement; ces engrais ont le mérite de diviser les terres et de les rendre perméables à l'air et à l'humidité, qui sont des principes sans lesquels il ne peut y avoir de germination ni de végétation.

L'auteur fait l'éloge de la gélatine qu'il regarde comme le plus puissant des engrais. Il serait à désirer que nous suivissions à son égard l'exemple des Anglais qui accaparent tous les os de l'Europe pour fertiliser leurs terres; il cite, à ce sujet, l'ouvrage de M. Darcet, auquel nous sommes redevables de beaucoup de découvertes utiles; ne pouvant, à cause des bornes prescrites à ce rapport, suivre l'auteur pas à pas dans ses raisonments, mais voulant vous donner un échantillon de son style, je vais vous rapporter textuellement les dernières phrases qui servent de conclusions à son mémoire.

« Il suit, dit-il, de tout ce qui précède, que « les engrais végétaux et animaux, ne peuvent » servir de nourriture aux plantes, dont ils con- » tiennent d'ailleurs tous les éléments, qu'autant « qu'ils ont été décomposés par la fermentation » (qui ne peut avoir lieu sans le contact de l'air, » de l'humidité et d'une douce chaleur), que dans » cette action chimique, il y a toujours génération » d'un ou de plusieurs produits gazeux, terreux » ou alcalins, qui sont rendus solubles par l'at- » mosphère et décomposés à leur tour par la » force d'absorbtion des plantes. Ce sont les di- » verses portions d'éléments qu'elles assimilent, » qui en constitue les propriétés, souvent si bien- » faisantes et quelquefois si délétères. Ainsi, par » ce prodige de décomposition et de récomposi- » tion en autres produits des engrais dans la » végétation, rien ne périt dans la nature; la » somme d'éléments que Dieu y a placés, reste » immuable; et pour nous faire admirer davantage » sa Toute-Puissance, il a voulu que le gaz le plus » fétide pût servir de nourriture aux fleurs qui » répandent l'odeur la plus suave, et que ce qui » eut été un poison subtil, pût se transformer en » aliments utiles à l'homme, pour les besoins du- » quel tout paraît avoir été créé sur la terre. »

La commission qui a lu avec plaisir cette

production, et qui regrette que l'auteur n'ait pu mettre en pratique les théories qu'il y a si bien décrites, lui exprime sa reconnaissance pour le zèle et l'instruction qu'il y a déployés.

Un troisième mémoire, plus intéressant que celui qui précède, doit vous être également analysé; il porte le n.° 3 et a pour épigraphe : « Eclairer » les hommes, c'est les rendre plus utiles et meil- » leurs ; c'est contribuer à leur bonheur. »

Si la science chimique, dont abonde le n.° 2, ne se trouve pas dans l'ouvrage que je cite, avec autant de profusion, en revanche la science agricole et les observations savantes s'y rencontrent-elles plus communément; le cultivateur accompli est réuni au savant agronome, pour détailler tous les faits et dérouler les trésors cachés que la terre recelle et que l'agriculture perfectionnée peut seule lui ravir.

Il reconnaît dans son exorde que les arts et les sciences ont suivi, depuis 30 ans, une marche rapide ; il admire ce noble essor et prédit que le 19^{me} siècle portera le nom des *Découvertes utiles.*

L'agriculture jadis peu honorée, en proie à des Ilotes ignorants, courbés sous le poids de l'oppression, a reconquis la gloire qu'elle mérite ; les rois et les princes en font maintenant l'objet de

leurs pensées et de leurs méditations ; ils ont reconnu et devront toujours reconnaître que le bonheur et la prospérité des peuples sont les seules bases de la richesse et de la puissance des états.

L'auteur dans son exorde fait sa profession de foi; il déclare qu'il évitera de prendre à partie, autant ces brillantes et souvent fallacieuses théories, que les maximes erronnées de la routine. « Je consulterai, dit-il, le grand livre de la nature, » toujours ouvert pour qui sait y lire et le com- » prendre; lui seul sera mon guide, et si, en » cédant au desir d'être utile, je n'atteins pas le » but que je me propose, on applaudira du moins » à mon impuissante mais bonne volonté. »

Le mérite du paragraphe 1.er est de prendre la plante au moment de la germination de la graine; il reconnaît que les végétaux vivent et fermentent et tiennent le milieu entre les animaux et les minéraux; ils sont privés de la locomobilité ainsi que ces derniers, ils naissent d'une graine en vertu de l'*intus-susception*, ils s'assimilent à l'aide de vaisseaux particuliers, ce qui leur est nécessaire pour la circulation et la nutrition.

Enfin cette graine, recouverte d'une tunique propre entourant les cotylédons et l'embrion, recelle la plumule ou plantule et la radicule. Ces

descriptions étaient nécessaires pour prouver que pour que la germination ait lieu, le concours de l'air, celui de l'eau et celui du colorique sont indispensables.

En parlant des qualités absorbantes des plantes, il soutient qu'elles font une continuelle analyse du gaz acide-carbonique, dont elles conservent le carbonne et restituent à l'atmosphère l'oxigène dans son plus grand état de pureté; et lorsque les rayons solaires viennent à les frapper, ils en abandonnent par torrents; c'est encore à ces rayons bienfaisants que les fleurs et les fruits doivent leurs couleurs, leurs parfums et leurs saveurs.

Voici l'opinion de l'auteur sur les engrais en général et leur action sur les végétaux :

La qualité des engrais, dit-il, dont les plantes se nourrissent, influe d'une manière sensible sur le développement du plus ou moins d'alcali qu'ils recellent. C'est ainsi que la betterave, la carotte, le panais, etc., contiendront plus de potasse libre, quand ils auront été cultivés sur du fumier ou autres engrais récents, que s'ils avaient vécus dans une terre fumée de l'année précédente ou récemment enrichie d'un fumier court, qui auroit subi une longue fermentation; j'en appelle,

dit-il, à l'expérience des Achard, des Crespel, des Chaptal, des Clémandot et autres fabricants de sucre Européen.

L'auteur accuse les vieux fumiers qui ont séjourné trop longtemps sur la terre, de causer ces maladies du blé que l'on appelle *noir, carie, charbon.* Cette assertion très-fondée a presque été prouvée par les raisons chimiques qu'il en donne. Les idées et les vues de l'auteur ont reçu l'approbation de la commission.

Après avoir désigné toutes les différentes espèces d'engrais, et avoir analysé leurs diverses qualités, il donne la préférence aux fumiers animaux, sur les autres, et fait justement remarquer que les produits minéraux assurent à la terre une fécondation toujours facile. La chaux et la soude (ou sel marin, dont les qualités sont reconnues si précieuses quand il est employé en petite quantité); seront toujours à la disposition des cultivateurs, et cette ressource est immense.

Je ne puis mieux faire que de transcrire ici ce qu'il dit des composts.

« Qu'il me soit permis, dit-il, de citer un » exemple de l'effet remarquable que les com- » posts peuvent produire, quand ils sont employés » avec discernement.

« Au printemps 1828, je fis herser 4 arpens » de blé-hyvernal, tant dans l'intention de dé- » truire les plantes parasites, dont ils étaient » encombrés, que dans celle d'éclaircir la céréale » trop touffue et de faciliter l'introduction de » l'air dans le sol. Ensuite on y répandit deux » voitures d'un compost, formé de fumier court, » d'urate de chaux et de cendres de tourbes, » fermenté pendant six semaines et tous les jours » arrosé avec l'urine des bêtes à cornes.

« Cette opération eut lieu à la fin du jour, » une légère pluie survint pendant la nuit et le » lendemain, de bonne heure, le sol fut uni et » refermé au plantoir.

« Un autre champ de pareille contenance, » couvert d'un blé tout semblable, ne fut pas » hersé; en revanche j'y fis étendre en abon- » dance des cendres de tourbes, selon l'usage » du pays, et plus tard il fut sarclé, comme cela » se pratique dans la presque totalité du dépar- » tement du Nord.

« Le premier, exempt de mauvaises plantes, » donna 38 hectolitres de bon grain; quantité » surprenante pour une aussi mauvaise année. » Le second, rempli d'herbes malgré le sarclage, » n'en fourni que 23 et demie d'un blé maigre; je

» dois encore faire observer, que la maturité du » dernier ne fut complète que six jours après » celle de l'autre.

La dépense du composts peut être ainsi évaluée :

	fr.	c.
« Deux voitures de fumier estimées	8	»
» 24 hectolitres de cendres à 40 c. . .	9	60
» 6 hectolitres de chaux à 75 c.	4	50
TOTAL.	22	10

« Celle de 40 hectolitres de cendres, » utilisées pour la seconde moitié du » champ, était de . . . . . 16 »

« La somme dépensée en plus pour » le compost était de 6 10

« Tandis que le bénéfice occasionné par le » rapport de 14 hectolitres et demie en plus » valent, au moment où j'écris, la somme énorme » de 449 fr. 50 c.

« Je conviens que le hersage n'a pas peu » contribué à ce brillant succès. Il est certain » que sans lui il n'en eut pas été ainsi.

« Qu'ils viennent ces aveugles partisants des » jachères, ces amis de la routine! qu'ils vien- » nent, dis-je, constater les heureux résultats » des doctrines agricoles modernes! qu'ils

» parcourrent le Palatinat et la Belgique, véri-
» tables écoles d'agriculture! ils y verront régner
» l'abondance et la prospérité aux lieux, où
» naguère encore, on ne rencontrait que ma-
» laise et misére; ils y trouveront une amélioration
» uniquement due à l'adoption des nouvelles
» méthodes. »

L'auteur se plaint de la chèreté des tourteaux employés comme engrais, il prétend qu'on peut efficacement les remplacer par les composts qui occasionnent infiniment moins de dépenses.

Ce mémoire est certainement bien écrit; les matières y sont traitées avec ordre et justesse; cependant il a semblé à votre commission qu'il ne resolvait pas encore les questions *ex professo*, car il n'a pas positivement expliqué l'action physique qui s'opère dans les différents phénomènes de la germination des grains, dans le développement successif des plantes, et surtout dans le perfectionnement des fruits et des semences; l'électricité, compagne constante du calorique, doit cependant y jouer un rôle bien important, mais il a négligé de nous en entretenir; néanmoins son mémoire constate une profonde instruction et votre commission, par mon organe, vous propose un encouragement en sa faveur, afin de récompenser son zèle et son travail.

Le quatrième mémoire, dont j'ai maintenant à vous entretenir, est d'une extraordinaire longueur, on ne peut que louer le zèle de l'auteur; cependant on doit signaler un grand nombre de répétitions surabondantes qui rendent son ouvrage diffus et quelquefois inintelligible. Je me bornerai à vous donner, sur son sujet, l'oppinion de notre honoré collégue Donop, qui avait pris le plus grand soin pour analyser ce volumineux travail.

« L'auteur du n.° 4 n'a d'aucune manière ré-
» pondu aux questions proposées par la Société
» Royale d'Arras, car il n'a pas dit comment
» les fumiers agissent sur les plantes, ni comment
» les plantes de leur côté réagissent sur ces
» mêmes fumiers, ni exposé l'actions des engrais
» dans la végétation, en augmentant, diminuant,
» et quelquefois même détruisant cette même
» végétation. Il s'est surtout appliqué à donner
» des définitions chimiques, qui nous paraissent
» hypothétiques et qu'il n'a appuyées d'aucune
» expérience propre à en prouver la possibilité. »

Tout en rendant justice au zèle de l'auteur, nous ne pouvons en sa faveur vous rien proposer pour son encouragement.

En conséquence de ce dont je viens d'avoir

l'honneur de vous entretenir, votre commission, Messieurs, après en avoir mûrement délibéré, vous propose, par mon organe, de décerner, à titre d'encouragement et de reconnaissance, une médaille d'or de la valeur de 100 francs, à l'auteur du mémoire n.° 3. Et pour mieux signaler l'estime qu'elle a conçu pour le n.° 2, elle vous engage à accorder à son auteur une mention honorable.

ÉCONOMIE RURALE

MÉMOIRE,

QUI A OBTENU UNE MÉDAILLE D'OR AU CONCOURS DE 1829,

Par M. ÉVERTS, *Médecin-Vétérinaire, à Arras.*

« Éclairer les hommes c'est les
» rendre plus utiles et meilleurs;
» c'est contribuer à leur bonheur.

« D'APRÈS la direction que suit depuis trente « ans l'esprit humain, les sciences physiques et » naturelles semblent avoir généralement obtenu » le premier pas. Leurs rapides progrès, dans » un si court espace de temps, ont rendu l'époque » actuelle la plus brillante de leur histoire. Tout » leur présage encore de nouveaux succès; et » c'est en rapprochant d'elles, de plus en plus, » toutes les autres sciences et tous les arts, qu'on » peut espérer, avec fondement, de les voir tous » éclairés enfin d'un jour en quelque sorte égal. »

Si, parmi les siècles écoulés, il en est qui méritent de porter le nom de quelques grands hommes, le nôtre doit, à juste titre, obtenir celui des découvertes utiles. Les arts et les sciences ont dépassé les limites du possible pour nos devanciers : l'impulsion donnée à l'agriculture, pour ne parler que d'elle, par quelques écrivains du siècle dernier, est restée sans effet bien marqué jusqu'au commencement de celui-ci ; alors, seulement ce premier des arts a pris son essor et a successivement étendu ses conquêtes. Exercé autrefois par des hommes sans instruction, espèce d'ilotes, courbés sous le poids de l'oppression, on lui accordait peu de considération. Les temps sont bien changés ! aujourd'hui la science agricole est devenue l'objet de la protection spéciale des rois et des princes ; ils ont reconnu cette éternelle vérité : que le bonheur et la prospérité des peuples sont les seules bases solides de la richesse et de la puissance des états. Des savants laborieux lui consacrent leurs veilles et leurs travaux ; la postérité reconnaissante les attend. Une telle illustration en vaut bien une autre ; moins éclatante, peut-être que celle que procure l'art funeste de détruire les hommes, de vaincre, elle est plus douce et plus voisine du bonheur ; jamais elle ne fit couler de larmes,

elle ne sut qu'en sécher, en tarir la source et mériter des bénédictions. Les nombreuses sociétés d'hommes, distingués par leur savoir, qui se sont formées dans toute la France, ont puissamment contribué à l'extension des bonnes doctrines, par les encouragements qu'elles n'ont cessé d'accorder aux citoyens qui se livrent, avec le plus de zèle, à l'application des nouvelles méthodes et des meilleurs procédés : partout on leur doit de grandes améliorations locales qui finiront par s'étendre dans les contrées les plus éloignées de ces foyers de lumières. La récompense qui les attend, la seule qui soit digne d'elles, c'est l'admiration et la gratitude de leurs contemporains, et la satisfaction que l'homme éprouve du bien qu'il a fait.

Desirant aussi payer un faible tribut à une science si universellement honorée de nos jours, je vais essayer de donner la solution des questions proposées. J'ignore si je réussirai; mais avant tout, j'éviterai de prendre à parti autant ces brillantes et souvent fallacieuses théories, que les maximes erronnées de la routine. Je consulterai le grand livre de la nature, toujours ouvert pour qui sait y lire et le comprendre; lui seul sera mon guide, et si, en cédant au désir d'être utile, je n'atteins pas le but que je

me propose, on applaudira du moins à mon impuissante mais bonne volonté.

QUESTIONS.

1.° *Expliquer, par les lois de la physique et de la chimie, l'action des engrais sur les plantes, et de celles-ci sur les engrais dans la végétation* ;

2.° *Établir, d'après les faits et l'observation si les composts ou mélange de différents engrais combinés en semble et soumis à la fermentation, produisent, sur les terres, en développant des principes nouveaux, un effet plus marqué que chacun de leurs composants, employé séparément, et qui puisse dédommager des frais qu'ils occasionnent.*

§ 1.er

Pour procéder avec ordre, je crois devoir succintement suivre la plante depuis la germination de la graine dont elle doit naître, jusqu'à sa maturité.

Les végétaux sont des êtres vivants et organisés, privés de sentiment et de locomotilité qui, dans la chaîne de la création, tiennent le milieu entre les animaux et les minéraux. Comme les premiers, ils naissent d'une semence, se nourrissent de sucs étrangers qu'ils s'assi-

milent à l'aide de vaisseaux particuliers, et dont la circulation et la nutrition sont connues sous le nom *d'intus-susception*. Comme eux, ils croissent, se reproduisent et meurent. Les minéraux ne croissent que par une aggrégation moléculaire successive nommée *justa-position* et ne cessent d'exister que par une cause étrangère à leur nature.

La semence d'une plante se compose d'une tunique propre, de cotylédons et d'un embrion qui renferme la plumule ou plantule, et la radicule.

Pour que la germination ait lieu, le concours de l'air, de l'eau et du calorique sont indispensables. Placée dans la terre, accompagnée de ces circonstances favorables, la semence s'amollit, gonfle et la tunique propre éclate; les cotylédons se séparent pour faciliter la division qui doit s'opérer dans l'embrion en plumule et en radicule. (*) La première sort de la terre accom-

(*) On nomme *Cotylédons* les lobes dont une semence se compose et qui servent à renfermer le germe de la plante; celles d'un lobe, telles que les graminées sont désignées sous le nom de *Monocotylédons;* celles de deux lobes, telles que la fève, le haricot, etc. sous celui de *Dycotylédons;* celles où il s'en trouve plusieurs, sous celui de *Polycotylédons;* enfin les plantes où la semence est inapercevable, sous le nom d'*Acotylédons*.

C'est sur cette conformation des graines que le savant Jussieu a basé son ingénieux système, qui, après celui de Linnée, laisse le moins à désirer.

pagnée des lobes qui servent à la nourrir jusqu'à ce que la radicule, qui s'enfonce dans le sol, ait acquis assez de force pour fournir à sa subsistance. Mais, bientôt ces parties grandissent; la plumule perd ses feuilles séminales, d'autres les remplacent, elle prend le nom de tige. La racine continue de s'enfoncer dans l'intérieur de la terre, où, pendant toute la durée de la plante, elle trouvera un abri contre les températures extrêmes : la sécheresse, le trop d'humidité et le froid excessif. Laissons maintenant cette tige s'élever, acquérir de la force, se pourvoir de fibres, de vaisseaux propres, séveux et aériens, d'épiderme, de pores et de feuilles, et en un mot de tous les organes nécessaires à son existence : nous y reviendrons. Occupons-nous d'abord, et plus spécialement, de la racine, c'est dans l'étude de ses fonctions que nous pouvons espérer de trouver l'éclaircissement de ce que la question peut avoir de problématique.

La racine est toujours la partie inférieure et la plus essentielle à la vie d'une plante, à l'étendue de laquelle elle est presque toujours proportionnée; elle fixe, soutient et assujettit la tige dans le même lieu; et comme c'est-elle qui pompe et élabore l'eau et les autres substances renfermées dans le sol, et dont le végétal doit

être alimenté, on peut, par analogie, la comparer à l'estomac des animaux.

On y considère la forme, la durée, la consistance et la position; et, sous ces divers rapports, on la nomme simple, fibreuse traçante, bulbeuse, rampante, charnue, horisontale, pivotante, etc.; mais, comme ce n'est pas un traité de botanique que je prétends écrire, nous n'examinerons que celles qui appartiennent aux plantes annuelles et bisannuelles cultivées dans notre climat. La nature assignant aux végétaux, le sol, la température et l'exposition qui leur conviennent, les principes que j'émettrai ne pourraient être partout d'une égale application. Linnée, appréciant cette vérité, a divisé la surface du globe en huit ciels ou climats; tenons-nous-en donc au nôtre, celui du nord de la France.

§ 2.

Les racines de toutes les céréales sont fibreuses; celles des hivernales prennent peu d'accroissement durant l'hiver; ce n'est qu'au printemps, quand la nature semble sortir de sa longue léthargie, quand la tige et ses feuilles se développent, que le racine devient rameuse, se divise, se sous-divise à l'infini, et s'étend au loin en se terminant par des filaments ou chevelus tellement déliés, que

l'œil ne peut les suivre ni les apercevoir, qu'une existence nouvelle les ranime. Les racines pivotantes s'enfoncent perpendiculairement et souvent à une grande profondeur dans le sol, en diminuant graduellement d'épaisseur, en sorte que le filet ou pivot terminal devient presque imperceptible. Leur pourtour, depuis le collet jusqu'à l'extrémité inférieure, est garni d'un grand nombre de radicules filiformes qui concourent avec la racine principale à la nutrition de la plante. Toutes les légumineuses servant de provende à l'homme et aux animaux, ainsi que la betterave et la carotte, appartiennent à cette classe.

La pomme de terre et le topinambour ne sont pas, comme on le croit vulgairement, des racines; ces tubercules sont réellement des fruits charnus, qui, tenant aux racines dont elles tirent leur subsistance, vivent et prospèrent, comme elles, dans le sein de la terre.

La racine des végétaux, faisant continuité avec la tige, offre avec elle une parfaite similitude de structure; toutes sont pourvues jusqu'à leur extrémité la plus déliée, d'un nombre incalculable de pores, seulement absorbans, ce qui les distingue de ceux du reste de la plante, dont une multitude est destinée à excréter le superflu des matières qui, ayant servi à la nutrition, sont devenues non

assimilables. Elles ne sont pas, à beaucoup près, les seuls organes à l'aide desquels la plante se nourrit; la tige, et surtout les feuilles pourvues de pores nombreux, puisent dans l'air ambiant des principes que les racines ne peuvent leur transmettre. C'est ainsi que l'air atmosphérique, l'eau qu'il tient en suspension et les gaz les plus délétères pour la respiration des animaux, sont simultanément absorbés, élaborés et en partie assimilés.

L'atmosphère la plus chargée d'émanations infectes est celle où les plantes prospèrent le mieux. Quelques écrivains prétendent que les végétaux absorbent de l'oxigène, sans doute l'air leur est indispensable, mais rien n'assure qu'ils le décomposent pour s'emparer exclusivement de l'air vital, tandis qu'il est incontestable que les plantes font une continuelle analyse du gaz acide-carbonique dont elles retiennent le carbone, et restituent à l'atmosphère l'oxigène dans son plus grand état de pureté, surtout pendant le jour, et plus encore, quand elles sont frappées par les rayons solaires.

Quelle admirable prévoyance de la sagesse infinie! Ce que la respiration des animaux et la combustion consomment de ce gaz, sans lequel ni l'un ni l'autre ne pourrait avoir lieu, est aussitôt remplacé par le travail d'une autre classe d'êtres

vivants. Il résulte de cette harmonie que depuis l'origine des siècles jusqu'à ce jour, la composition de l'air n'a jamais varié.

§ 3.

L'hydrogène et l'azote, dans toutes leurs combinaisons possibles à l'état de gaz, favorisent la végétation : elle s'empare de quelques-uns des éléments de ces composés et rejette au-dehors ce qui n'a pu lui être utile. C'est ainsi que dans le voisinage des voiries et des endroits où l'on dépose les immondices des villes, les végétaux croissent avec une rare luxuriance. Si rien ne prouve, comme nous l'avons déjà dit, que l'oxigène soit absorbé par les plantes, excepté lors de la germination et de la formation des bourgeons, il est du moins certain que l'air, tel qu'il est constitué, joue un grand rôle dans la végétation. Il pénètre par les feuilles et la tige par le moyen de pores, parfois appercevables sans le secours d'instruments d'optique, et parcourt un ordre particulier de vaisseaux que l'on nomme trachées. Plusieurs expériences sembleraient établir qu'il n'y subit que peu ou point d'altération : c'est en quoi cette sorte de respiration des plantes différerait de celle des animaux, où l'oxigène inspiré se combine avec le sang, et se trouve, dans l'ex-

piration, remplacé par un pareil volume de gaz acide-carbonique.

L'air est aussi indispensable aux racines qu'au reste des végétaux. Rien ne confirme mieux cette vérité qu'un labour trop profond dans un terrain compact, imperméable, qu'il n'a pu ni pénétrer ni ameubler ; les plantes, quelle que soit d'ailleurs la somme et la qualité des engrais employés, y souffrent, languissent et meurent. C'est par la même raison que les jeunes céréales et autres ne peuvent jamais prospérer dans une terre dont la surface s'est convertie en croûte par la sécheresse, après avoir été longtemps battue par la pluie. Que l'on y fasse pénétrer l'air, moyennant une façon à la herse, et aussitôt les plantes douées d'une existence nouvelle, s'élanceront avec une vigueur qu'un élément vital était seul capable de leur imprimer.

L'eau que l'atmosphère tient en suspension, s'introduit dans les végétaux par l'imbibition des feuilles; imbibition bien différente de celle qui aurait lieu sur un corps inerte : ici cette introduction a lieu par une opération de la vie. L'eau est le véhicule de la sève et des sucs propres ; elle les délaie plus ou moins, selon la constitution de l'atmosphère ; mais en général, le surplus, au-delà du besoin, est expulsé par les vaisseaux

digestifs ou excréteurs, après avoir parcouru toutes les parties de la plante.

Dans les grandes sécheresses, on peut se convaincre de ce phénomène durant la nuit : dès que leur température et celle de l'atmosphère sont en équilibre par l'effet du rayonnement mutuel, le pouvoir absorbant des pores de la plante commence à devenir sensible; d'abord flétrie, la plante se relève, se roidit et se colore d'un vert plus vif : néanmoins on doit convenir qu'une grande partie de l'eau lui parvient par l'intermédiaire des racines.

§ 4.

Nos devanciers croyaient que la sève était descendante la nuit, et ascendante pendant le jour seulement : leur erreur prenait sa source dans l'opinion où ils étaient que la circulation des plantes devait être purement mécanique, et que l'ascension diurne n'était uniquement due qu'à l'action raréfiante du soleil sur les tubes capillaires de la plante. Il est très-certain que cette ascension est beaucoup plus rapide, et la transpiration plus considérable par la présence de la lumière solaire que durant son absence; mais la circulation de la sève, en tout sens, a lieu en tout temps. Ne voyons-nous pas qu'une pluie chaude au printemps

fait croître les jeunes céréales, dans l'espace d'une nuit, d'un pouce et plus? Si la sève ne montait pas la nuit, ce phénomène ne saurait s'opérer. Cependant l'observation paraît avoir démontré que dans les plantes ligneuses, celle du centre est principalement ascendante et celle de la circonférence descendante; mais en est-il de même dans les herbacées?

Quoiqu'il en soit, la sève en parcourant la plante, élabore un autre liquide, connu sous le nom de suc propre, presque toujours savoureux et coloré. C'est à lui qu'elle doit les propriétés dont elle est pourvue : blanc dans les tithymales, jaune dans la chélidoine et la carotte, rouge dans la betterave, etc., etc. Il est renfermé dans des tubes particuliers parallèles aux tiges et aux branches qu'on nomme vaisseaux propres. C'est lui qui, dans la canne à sucre (*arundo-sacharifera*), dans la betterave, la carotte, le raisin, le panais, le chiendent, l'érable (*acer sacharium*), etc., constitue le sucre, dans le prunier, l'abricotier, le cerisier, la gomme; dans le frêne, la manne; enfin, dans toutes les plantes, les principes qui les rendent alimenteuses, tinctoriales ou médécinales.

§ 5.

Les feuilles, après les racines, sont les organes

dont les fonctions sont le plus souvent en activité. Leur organisation offre une symétrie, une délicatesse, où l'observateur est obligé d'admirer la suprême intelligence. Un réseau formé de fibres et de vaisseaux séveux émanant du pétiole, et dont les intervalles sont occupés par un parenchyme mince et transparant, percé d'innombrables pores en communication avec toute la plante, couvert à la face supérieure par un épiderme lisse, plus ou moins dense, et à l'inférieure, de poils et de glandes, telle est en abrégé leur structure.

La sève, par son mouvement ascensionnel, est exposée dans son tissu à l'influence bienfaisante de l'air, de la lumière et de la chaleur; elle en descend perfectionnée à travers un autre ordre de vaisseaux pour se répartir dans le corps de la plante. L'eau surabondante qu'elle contient est exhalée par les feuilles. *Hales* dit avoir calculé qu'une plante adulte, telle que le soleil tournesol (*heliantus annuus*) transpirait en été une livre trois quarts d'eau en douze heures. Il paraît que la surface inférieure est plus spécialement destinée à l'absorption de l'humidité et des fluides aériformes que la supérieure, et que celle-ci ne sert qu'à l'émission de l'oxigène et des principes aqueux.

Jngenhoutz prétend que, durant la nuit, les feuilles exhalent des gaz méphitiques, ce qui peut

être vrai, pour de certaines plantes; car les substances animales et végétales, tant gazeuses que liquides, introduites par les racines, y subissent une véritable analyse chimique; si donc l'azote et l'hydrogène s'y trouvent en trop grande quantité, une partie en sera expulsée, et dans ce cas, pur ou combiné avec une portion de carbone, le dernier sera de mauvaise odeur. D'autres disent que dans l'obscurité les plantes absorbent de l'oxigène, et laissent échapper du gaz acide-carbonique.

Ainsi que l'air, le calorique et la lumière, le fluide électrique est un des agents de la végétation; mais on ignore la manière dont son influence s'exerce, comment il agit.

§ 6.

Tout ce qui précède, peut au premier coup-d'œil paraître fatisdieux, inutile à l'objet qui nous occupe; il n'en est pourtant pas ainsi : car comment exposer avec succès, et faire comprendre une théorie-chimique et physique basée sur la physiologie végétale, sans donner auparavant un aperçu des organes où l'action doit se passer, et une idée des fonctions qu'ils sont destinées à remplir.

Nous aurions dû parler avec plus de détails des vaisseaux dans lesquels circulent les liquides;

mais nous en réservons la description pour le moment où il sera question de les suivre depuis la racine jusqu'à la partie supérieure de la plante.

§ 7.

Les engrais consistent en substances animales, végétales et minérales, qui, introduites dans la terre, tendent à l'ameubler et à fournir des aliments aux plantes. Elles y sont soumises à la fermentation ou à la putréfaction; de-là, des matières solubles, insolubles et gazeuses qui, subissant par ces mouvements intestins une infinité de modifications, forment des corps nouveaux. Les racines des plantes pourvues de pores ou suçoirs, en contact avec elles, absorbent, par l'attraction capillaire, celles qui par l'eau du ciel ont été liquéfiées, et qui toujours entraînent quelques parcelles d'émanations aériformes, les introduisent dans les tubes où elles montent par un mouvement oscillatoire et ascensionnel jusqu'aux parties supérieures, d'où, étant élaborées, elles descendent pour être distribuées dans les divers tissus dont le végétal se compose.

J'ai dit oscillatoire, et en effet les vaisseaux chariant la sève, parallèles au corps de la plante, présentent, dans tout leur cours, des anfractuosités, des cellules et des courbures qui font ici

à peu près les fonctions des valvules dans les veines des animaux. S'ils étaient rectilignes, la gravitation exercerait trop de puissance sur les liquides qu'ils renferment. Si nous ajoutons à cette texture, l'action de la chaleur raréfiant les fluides, les élève et diminue leur gravité; l'expension probable de la fibre, la délatation des trachées ou vaisseaux aériens, toujours disposés en spirale, et doués d'une grande élasticité, et plus que tout cela, l'irritabilité inhérente à la vie de tous les êtres organisés, nous aurons donné une idée des la circulation possible du suc nourricier dans les plantes.

§ 8.

L'hiver plonge les plantes dans une espèce d'assoupissement durant lequel leurs fonctions sont si faibles que l'on serait tenté de les croire suspendues. Cependant, il n'en est pas ainsi; car la sève circule dans cette saison, mais plus lentement que dans une autre; une forte gelée qui survient, quand le sol est imprégné de beaucoup d'eau, peut faire périr les jeunes plantes hivernales annuelles, parce que la terre durcie, en comprime le collet, et intercepte la circulation, qui, quoique lente, n'en est pas moins nécessaire en tous temps. Cet accident est plus rare, quand les végétaux sont placés sur un fumier long et abondant; son action mécanique est de favoriser l'infiltration de

l'eau en soulevant le sol, dont la surface est ainsi préservée d'une trop grande constriction; sa force vivifiante alors est peu de chose; la fermentation continuellement interrompue, suspendue même par le froid, fournit aussi peu de chaleur, que de produits aériformes; ce n'est qu'à l'approche du printemps qu'elle se fait sentir.

§ 9.

« Tout est sans cesse en mouvement dans la » nature; tous les corps sont dans une conti- » nuelle fluctuation. Leurs élémens s'y combinent » et se décomposent; ils revêtent successivement » mille formes fugitives et ces métamorphoses, » suite nécessaire d'une action qui n'est jamais » suspendue, en renouvellent, à leur tour, les » causes et conservent l'éternelle jeunesse de » l'univers. »

« Pour peu que l'on y réfléchisse, il est aisé » de sentir que tout mouvement entraîne ou » suppose destruction ou reproduction; que les » conditions des corps qui se détruisent et renais- » sent, doivent changer à chaque instant; qu'elles » ne sauraient changer sans imprimer de nouveaux » caractères aux phénomènes qui s'y rapportent; » qu'enfin si l'on pouvait marquer nettement toutes » les circonstances de ces phases successives que » parcourent les êtres divers, la grande énigme de

» leur nature, de leur existence se trouverait peut-
» être enfin assez complètement résolue, quand
» même l'existence et la nature de leurs éléments
« devraient rester à jamais couverts d'un voile
» impénétrable.

» La durée de l'existence des différents corps,
» sous la forme qui leur est propre, et les faces
» sans cesse nouvelles qu'ils doivent prendre,
» dépendent sans doute de leurs matériaux cons-
» titutifs ; mais elles dépendent encore plus des
» circonstances qui président à la formation de ces
» corps. Il paraît que ces circonstances et la suite
» d'opérations qu'elles occasionnent, dénaturent
» considérablement les matériaux eux-mêmes, et
» c'est vraisemblablement dans la manière dont ils
» sont modifiés par elles, que réside le principal
» artifice de la nature.

» Quand on jette un coup-d'œil véritablement
» observateur sur cette immense variété de combi-
» naisons que le mouvement réproducteur affecte,
» on reconnaît bientôt que certains procédés, plus
» ou moins généraux, les ramènent à des chefs
» communs ; que certaines différences essentielles
» et constantes les distinguent et les classent. Les
» compositions et décompositions des corps qu'on
» peut appeler chimiques, se font suivant des lois
» infiniment moins simples que celles de l'attrac-

» tion des grandes masses; les êtres organisés
» existent et se conservent suivant des lois plus
» savantes que celles des attractions électives; et
» du végétal à l'animal, quoique l'un et l'autre
» obéissent à des forces qui ne sont proprement
» ni mécaniques ni chimiques. Il est encore des
» différences si générales et si marquées, que c'est
» la main de la nature elle-même qui semble les
» avoir distinguées dans les tableaux de la science :
» enfin, entre le végétal et le végétal, entre l'ani-
» mal et l'animal, on aperçoit des nuances et des
» degrés qui ne permettent point de confondre les
» êtres que leurs caractères principaux ont placés
» dans le voisinage le plus immédiat » (1).

Tous les éléments constitutifs des végétaux se trouvent sous d'autres formes dans les engrais. Néanmoins ces éléments, avant d'être assimilés, subissent une analyse dont la nouvelle synthèse ne s'opère que dans l'intérieur des plantes, par des moyens qui nous sont inconnus, parce qu'ils sont du ressort des attributions cachées de la vie Le sucre, par exemple, composé de carbone, d'oxigène et d'hydrogène hors des proportions voulues pour former l'eau, ne peut se développer dans la betterave qu'à l'aide d'une combinaisou chimique que l'homme ne pourrait imiter, et dont

(1) Cabanis.

le succès n'est pas dû à telle sorte de fumier plutôt qu'à telle autre. On doit présumer que l'hydrogène, que la décomposition des engrais dégage, est absorbé par les racines et les feuilles pour se combiner ensuite avec une dose convenable d'oxigène de l'air; à moins que d'admettre qu'une certaine quantité d'eau ne soit décomposée, et que ses éléments ne s'unissent sous d'autres rapports au carbone.

§ 10.

Tous les végétaux qui contiennent du gluten, doivent nécessairement consommer beaucoup d'azote pour sa formation, puisqu'il est un de ses principes constitutifs. Comme la condition de son existence libre est d'être aériforme, peut-être le soutirent-ils de l'air, peut-être aussi des engrais? mais, dans ce dernier cas, étant le résultat des dissolutions animales ou albumineuses des plantes, il ne peut s'introduire dans les racines, du moins en grande partie, que sous forme liquide, c'est-à-dire, encore intimement uni à des matières indécomposées; dès-lors, son isolement doit devenir le sujet d'une analyse avant son union avec d'autres principes, pour former des composés nouveaux; l'idée la plus plausible, c'est que les végétaux puisent dans l'atmosphére la plus grande quantité de la somme dont ils ont besoin. Comment admettre, sans cela, que le maronnier, dont le

fruit contient beaucoup de gluten, put en rencontrer assez dans le sol, durant sa longue existence, pour suffire à ses besoins.

§ 11.

L'expérience des agronomes instruits prouve que l'engrais le plus précieux consiste en végétaux enfouis immédiatement avant leur floratson. La matière nutritive des plantes futures s'y trouve, disent-ils, toute formée, cela est vrai, mais elle n'est pas préparée; car avant de servir à la nutrition, ces végétaux doivent subir une décomposition qui sera d'autant plus favorable aux plantes qui doivent en profiter, qu'elle sera plus lente, parce qu'elles y trouveront, pendant toute la durée de leur accroissement, un aliment qu'elles cesseraient d'y trouver si cette opération de la nature eut été plus prompte. La fermentation est toujours accompagnée d'un certain degré de chaleur à laquelle la terre participe, et dont la salutaire influence se fait vivement sentir sur les plantes. L'interposition du fumier, de quelle que nature qu'il puisse être, divise le sol et facilite l'extension des racines; les pores des radicales imperceptibles se dilatent et aspirent avec plus de force l'humidité, parce que le calorique développé, si toutefois cet engrais est encore susceptible de fermentation, pénètre, raréfie la sève et en accélère le mouvement.

Les matières solides ne pouvant être admises dans les vaisseaux séveux, elles subissent, dans la terre, un changement complet, à l'aide de la chaleur et des eaux météoriques ; devenues solubles, elles sont absorbées par les racines, ou il paraît qu'elles sont soumises à une première élaboration avant de s'élever dans les tubes capillaires des plantes. La partie fibreuse, essentiellement composée de carbone et de substances salino-terreuses, est la dernière à se convertir en matière assimilable. On ignore encore comment certaines plantes, telles que les céréales, peuvent se pourvoir de la silice, dont leur épiderme est en grande partie composée, et comment toutes les autres assimilent plus ou moins de sels calcaires; il est à croire qu'elles les rencontrent dans un état d'extrême ténuité dans le résidu soluble de la fermentation. Il se pourrait encore que celle-ci transformât certaines particules calcaires du sol, après les avoir d'abord décomposées et ensuite combinées avec d'autres acides, ou saturées de celui auquel elles étaient unies, de manière à les rendre assimilables. La fermentation des engrais fournit beaucoup d'acides acétiques ; cet acide ne serait-il pas l'agent intermédiaire des analyses et des synthèses que la nature opère dans les plantes et dans le sol ? On se tromperait si l'on croyait

que les terres, qu'on trouve dans les cendres végétales : existaient, sous une forme aussi grossière, dans les plantes vivantes, elles se sont agglomérées, et en partie vitrifiées par l'incinération.

La qualité des engrais, dont les plantes se nourrissent, influe d'une manière sensible sur le développement du plus ou moins d'alcali; c'est ainsi que la betterave, la carotte, le panais, etc, contiendront plus de potasse libre quand elles auront été cultivées sur du fumier ou autres engrais animaux récents, que si elles avaient vécu dans une terre fumée de l'année précédente, ou récemment enrichie d'un fumier court qui avait subi une longue fermentation. J'en appelle ici à l'expérience des Achard, des Crespel, des Chaptal, des Clémandot et autres fabricants de sucre enropéen. Chaptal dit positivement qu'il est des cas où les betteraves ne fournissent, au lieu de sucre, que du nitrate de potasse.

Les fumiers ordinaires ont cela de particulier (ce qui les distingue des engrais végétaux) qu'ils fournissent instantanément, dès leur introduction dans la terre, des aliments aux plantes par leurs parties liquides et celles capables d'une prompte dissolution, ainsi que par les émanations gazeuses dont ils sont la source; aliments d'autant plus

précieux, qu'ils n'ont pas besoin de subir une longue préparation dans le sol. Il est vrai de dire cependant que cette portion si active n'y est pas d'une longue durée.

Les racines, à n'en juger que sur les apparences, paraissent être douées d'un pouvoir attractif par rapport aux engrais. On est bien conduit à le présumer quand on les voit s'étendre plus au loin, se multiplier, et grossir davantage qu'ailleurs du côté de la plante où se trouve du fumier isolé. Et pourquoi, en effet, cette faculté instinctive leur serait-elle refusée pour l'alimentation matérielle, quand elle existe pour tout le reste de la plante dans la recherche de la lumière? Qui ne sait que dans l'obscurité elle s'incline, se courbe pour l'atteindre. Cette faculté des racines prouve assez la nécessité des labours profonds dans les terres franches, si toutefois le tuf n'a rien de nuisible ; les engrais, également répartis dans un sol très-divisé, favorisent l'extention, en tout sens, des radicules, et facilitent leurs fonctions qui, en raison de la profondeur où les filaments les plus déliés des racines pourront pénétrer, ne seront jamais interrompues par la sécheresse de l'atmosphère.

C'est en raison de cette disposition, que les labours à la bêche, seraient préférables à ceux de la charrue s'ils étaient moins coûteux.

§ 12.

La prospérité des végétaux dans le voisinage des endroits infectés par des exhalaisons méphitiques donne la mesure de cette vérité que la terre n'est pas le seul véhicule des engrais. L'atmosphère en renferme aussi : absorbés par les plantes, il en résulte un double avantage; la nourriture de celle-ci et l'assainissement de l'air. Il est à croire que c'est ainsi qu'elles se procurent l'azote, l'hydrogène, le carbone et les autres éléments qu'elles élaborent, et dont elles ont besoin pour constituer les composés qui entrent dans leur formation. Les émanations gazeuses qui se développent dans le sein de la terre, sont aspirées par les racines dans l'état de gaz libres ou dissouts dans les liquides. La fraction qui s'en échappe, tourne au profit des feuilles, soit sur les lieux, soit ailleurs, rien n'étant perdu dans la nature.

L'eau pluviale est en été, l'agent principal des changements que les engrais subissent dans le sol. Le brouillard et la rosée sont fortement absorbés, durant les sécheresses, par toutes les terres meubles, dont les molécules laissent assez d'intervalle entre elles pour être pénétrées par l'air, assez même pour que, si la chaleur diurne n'est pas excessive, la quantité puisse rigoureusement

suffire à la végétation; mais rarement elle suffit pour faciliter la fermentation du fumier nouvellement enfoui, qui, manquant d'humidité, s'échauffe, moisit et se convertit en un terreau sec, noirâtre, inodore et d'une faible utilité. Les plantes qui, dans cet état de choses, couvrent le champ, jaunissent d'abord, languissent un certain temps, et meurent enfin, si une pluie salutaire ne vient promptement les ranimer. Or, s'il est démontré que la douce chaleur qui émane d'une bonne fermentation souterraine est avantageuse aux fonctions des racines, il n'est pas moins certain qu'une température trop élevée de l'atmosphère, venant à s'y joindre, les arrête, que même souvent elle racornit et dessèche leurs tissus.

§ 13.

Le rôle que l'air joue dans la végétation ne se borne pas à étreindre, à pénétrer toutes les parties subterraines de la plante, il s'insinue dans le sol, et parfois à une grande profondeur il y favorise la décomposition et l'absorption des matières animales et végétales auxquelles il se mêle, se combine, pour s'introduire avec elles dans les racines; là où l'air ne peut pénétrer, il n'y a ni germination ni végétation possible. A cette influence indispensable, est due la longue conservation dans

le sol de certaines semences qui en sont privées, notamment celles des plantes oléifères. Les labours profonds et multipliés ne sont si fructueux que parce que la terre est, dans toutes ses parties, mise en contact avec l'air, la chaleur et la lumière. La couche de terre inférieure et adjaçante à celle qui est annuellement exposée aux influences météoriques ne jouissant pas de ces facultés vivifiantes, reste compacte, froide et stérile si, de longue main, elle n'a été disposée à produire.

Un agronome anglais prétend, qu'à la rigueur, la terre peut se passer d'engrais, que pour cela, il n'est besoin que de multiplier les labours; il a sans doute oublié de tenir compte des détritus des végétaux qui croissent spontanément, ainsi que des débris des récoltes. Il aurait pu ajouter que le gaz acide carbonique étant le plus pesant de ceux qui entrent dans la composition de l'atmosphère, et se trouvant toujours plus abondant dans les couches plus inférieures que dans les supérieures, le sol, par des fréquents labours, s'en sature, et le fait tourner directement au profit de la végétation; les racines l'absorbent avec avidité. Des plantes arrosées d'eau qui en contient beaucoup en dissolution, végètent avec une vigueur sans pareille, ce qui prouve bien son indispensable utilité dans le sol.

§ 14.

Si dans les terres très-perméables, telles que les crayeuses, les sablonneuses et autres, dont les couches inférieures offrent de nombreuses fissures, la fermentation des engrais animaux est trop favorisée par une température élevée et des pluies fréquentes, une grande partie des matières dissoutes s'infiltrant dans les couches inférieures, entraînant plus d'un composé aériforme, est perdue pour les racines fibreuses vivant dans la couche végétale; mais elle ne le sera pas en totalité pour les plantes à racines pivotantes qui plus tard y croîtront.

Cette infiltration est plus facile et plus funeste à des fumiers, récemment sortis des étables, qui ont séjourné un certain temps dans une cour; attendu que les liqueurs animales dont ils sont imprégnés, n'ont besoin que d'être lavées pour disparaître; dès lors, la couche végétale du sol ne conserve absolument à son profit que les matières fibreuses. Ces liqueurs infiltrées développeront, par des combinaisons nouvelles, des substances salines dont la terre restera imprégnée jusqu'à ce que des végétaux, pourvus d'un long pivot, iront les trouver pour s'en nourrir. La betterave, la carotte, la luzerne, le sainfoin et une infinité d'autres qui s'enfoncent de plusieurs

pieds, qu'on voit prospérer là où les plantes à racines chevelues ont cessé de trouver une alimentation suffisante, sont douées de cette faculté.

La succession des récoltes fibreuses épuise promptement le sol. Leurs innombrables racines soutirent la partie soluble des engrais, et bientôt il ne reste plus que la partie salino-terreuse insoluble; la couche de terre végétale est effritée, mais l'inférieure, si elle est perméable à l'eau et à l'air, ne l'est pas. Les plantes d'un autre ordre y trouvent souvent de quoi vivre en abondance. C'est en raison de cette disposition que la culture alterne est d'une indispensable nécessité : les sucs nourriciers qui conviennent aux racines fibreuses, ne suffisent pas toujours aux pivotantes. Un sol richement fumé, dont le tuf ou couche adjaçante serait impénétrable à leurs racines, ne donnerait qu'un médiocre produit en comparaison d'un autre, toute chose égale d'ailleurs où le pivot aurait pu s'enfoncer avec facilité. Dans le premier, les plantes sont rabougries, chétives, la racine en est courte et fourchue; dans le second, elles sont vigoureuses, développées, et la racine est longue et droite.

M.r de Dombale, pour le savoir duquel je professe la plus haute estime, prescrit le repiquage des jeunes betteraves; mais chaque fois que ce

conseil a été suivi même dans les meilleures terres, et avec toutes les précautions et circonstances favorables à la réussite, jamais le produit n'a valu la main-d'œuvre. Ce non succès n'est dû qu'à la perte d'une petite partie du pivot qu'il est impossible de conserver lors de l'arrachement dans son entier, comme il devrait l'être dans une plante de cette espèce, pour qu'elle fût transplantée sans mutilation. Ce fait pratique, prouve jusqu'à l'évidence, que ces sortes de plantes ne vivent pas exclusivement aux dépens de la terre végétale; qu'elles ont absolument besoin de puiser leurs principaux sucs nourriciers dans les profondeurs de la terre: l'humidité qu'elles y pompent, est en partie saturée de matières solubles des engrais entraînés par les eaux d'infiltration, que ce genre de végétaux préfère ces sucs ainsi mêlés et combinés; que les engrais récents ne sont pas ce qui convient le mieux à certains d'entre eux, qu'ils ont besoin de pouvoir puiser une nourriture depuis long-temps élaborée, c'est ce que je m'efforcerai de démontrer plus loin.

§ 15.

Les engrais alcalins et salins tels que la chaux, les cendres de bois, de tourbes, et le plâtre exercent trois actions bien distinctes sur la végétation : la première purement mécanique par leur

tendance, en s'introduisant dans le sol, à en écarter les molécules, et à faciliter ainsi l'extension des racines; la seconde, chimique, par la propriété qu'ont tous les alcalis de concourir à la transformation des engrais en matières solubles, en se combinant diversement avec les produits de la fermentation; et la troisième, physiologique, en stimulant les fibres et les pores des racines.

Remarquons ici, que leurs effets sont plus marqués et plus avantageux à la végétation dans un sol où l'acide domine, que dans tout autre dont les molécules intégrantes sont dans un état à peu près neutre; néanmoins, ils doivent toujours être répartis avec prudence; on peut abuser des meilleures choses. Le sel de cuisine, en petite quantité, si précieux pour les terres, les rend improductives quand il est prodigué.

§ 16.

Tous les corps que l'agriculture emploie comme engrais, subissent en terre, comme nous l'avons déjà dit, des changements notables, et en font éprouver aux autres corps qu'ils y rencontrent. L'huile, composée d'hydrogène et de carbone, doit constituer un bon engrais, si l'on en juge par les éléments dont elle est formée; et cependant employée pure, elle est nuisible à la végétation;

qu'on en enduise le collet des jeunes plantes herbacées, et en peu de jours elles auront cessé de vivre; qu'on la mêle au contraire avec des cendres végétales, elle formera un savon imparfait et grossier, mais soluble qui, au lieu de les faire périr, leur procurera une croissance luxuriante. N'est-ce pas à peu près de la même manière qu'agissent tous les alcalis sur les parties graisseuses des matières animales?

§ 17.

Le sous-carbonate de chaux (*marne, craie*) qui entre dans la formation de presque tous les sols, doit, dans maintes circonstances, éprouver des modifications qui le rende susceptible d'entrer dans la composition des plantes; mais comment les expliquer? on en rencontre dans un grand nombre; dans le grain du froment, on en trouve la base unie à l'acide-phosphorique; dans quelques prairies artificielles, à l'acide-sulfurique, etc. Ces sels proviennent-ils du sous-carbonate de chaux décomposé? et dans ce cas d'où viennent les acides qui les constituent? Leur formation est-elle due à une opération chimique qui se passe dans la terre, ou cette opération est-elle un résultat de la vie qui anime les végétaux? Ce sont autant de questions que, dans l'état actuel des sciences physiques, il n'est donné à personne de résoudre.

Dans certains pays, on vante singulièrement le marnage comme moyen d'engrais. Je pense que son emploi principal est d'ameublir pour un temps le sol, plutôt que de l'enrichir. Je conviendrai cependant que la marne grasse est utile dans les terres dépourvues de carbonate de chaux; elle les amende, les corrige; l'extrême ténuité de ses molécules doit la prédisposer, plus que toute autre matière calcaire, à subir les mutations chimiques qui la rendent capable d'être absorbée par les racines; mais on doit en être avare, car employée long-temps et souvent, elle rend les terres tellement compactes, que les végétaux ne peuvent plus y vivre. C'est pour cette raison que, dans les contrées où souvent on en abuse, un proverbe dit : *riches pères, pauvres enfants.*

§ 18.

Jusqu'ici, je n'ai dit que peu de chose de l'action visible des engrais, j'entends de celle qui frappe les yeux du vulgaire étranger aux connaissances psycologiques ; ce point n'étant pas le moins important de ce mémoire, je crois devoir m'y arrêter quelques instants.

La luxuriance avec laquelle croissent les végétaux placés sur beaucoup de fumier récent, riche en matières animales, dont les émanations principales sont : l'azote, l'alcali volatil, l'hydrogène car-

boné, sulfuré et autres plus ou moins infectes, n'est due qu'à une alimentation surabondante, artificielle et tout-à-fait hors des voies ordinaires de la nature : ces plantes, ornées d'un vert éclatant, s'élancent avec vigueur, et grandissent encore quand déjà sur un autre sol leurs pareilles approchent de leur maturité. Les produits pour lesquels on les cultive, sont, à quelques exceptions près, rarement aussi avantageux qu'on aurait pu l'espérer. Qui ne sait combien la qualité des engrais influe sur leurs propriétés? Personne n'ignore que les plantes potagères, en contractent souvent l'odeur et la saveur, ce qui prouve bien que dans certains cas, et par exception sans doute, la partie soluble des engrais passe dans les vaisseaux séveux, sans altération notable, et y dépose une matière extractive, empreinte de la saveur des engrais dont elle provient, qui, si la plante n'avait subi qu'un accroissement naturel et modéré, lui serait restée étrangère.

La chair des animaux domestiques participe de la saveur et de l'odeur des aliments qui ont servi à la nutrition ; pourquoi n'en seraient-ils pas de même des végétaux ? Au reste cette influence est trop bien constatée, pour qu'elle puisse un seul instant être mise en doute : les racines charnues telles que la carotte et la betterave fournissent

beaucoup de jus, une matière animale extractive et peu de sucre; la pomme de terre est âcre, plus humide que farineuse; le fruit des arbres qui ont reçu du fumier n'est jamais délicat et savoureux; le vin provenant de vignes fumées, est de mauvais goût, et les uns et les autres ne sont pas de garde. Les prairies artificielles amendées par les cendres fossiles du Cambraisis sont, en verd, refusées par les herbivores, et mangées avec répugnance après la dessication. L'herbe qui, dans les pâturages, croît sur les déjections animales, est remarquable par sa croissance; mais elle répugne aux bestiaux, ils n'y touchent que quand ils sont pressés par la faim. Les céréales poussent tout en herbe, leur grain est souvent maigre, ridé, très-poreux, enveloppé d'un son épais et renfermant peu de farine; en pareille occurrence, le cultivateur dit : *beaucoup de paille et peu de grain.* Ces exemples peu nombreux de la détérioration des végétaux, par la trop grande quantité d'engrais actifs, sont à la connaissance de tous les agronomes instruits, et de bonne foi; ils suffiront de reste pour étayer mon opinion.

Il est aisé de rendre compte de ces phénomènes, et voici comment : la santé de tous les êtres organisés consiste dans l'harmonie, dans l'équilibre parfait des fonctions de la vie; le dérangement

d'une seule d'entre elles constitue un état intermédiaire entre la santé et la mort. L'accroissement prodigieux et trop prompt des végétaux, peut donc être considéré comme un état maladif. Et en effet, l'excès de matière nutritive renfermée dans la terre, dont la dissolution et l'absorption sont favorisées par une constitution atmosphérique convenable, devient la source d'une sève surabondante qui, très-délayée et circulant avec force et célérité, ne forme qu'un tissu lâche et celluleux, trop abreuvé par elle, et trop peu par le suc propre, dont l'élaboration et l'assimilation ne peuvent se faire dans un temps opportun. C'est pourquoi les vertus et les propriétés y sont si obscures; c'est encore pourquoi les tiges, les racines, les fruits sont si aqueux, si cassans, d'une texture si molle et sans saveur. Le suc propre, étant plus composé, renfermant plus de principes constitutifs que la sève a besoin de plus de temps qu'elle pour s'élaborer et atteindre sa perfection. Sa sécrétion et son égale répartition dans toute la plante, doivent commencer avec la vie, et ne finir qu'avec elle.

§ 19.

On croit généralement que les végétaux n'épuisent la terre que par la formation de leur graine, c'est-à-dire à l'approche de leur maturité; c'est une erreur : l'assimilation proportionnelle du suc

propre se fait également dans tout le corps de la plante depuis la naissance jusqu'au terme assigné par la nature pour toutes les fonctions vitales; telle est du moins la marche ordinaire dans l'état de santé parfaite; mais au moment de la réproduction, une nouvelle opération de la vie a lieu : les éléments divers, répandus dans tous les tissus, y concourant chacun pour leur part, sont progressivement assemblés, autrement disposés, et plus parfaitement combinés. Le mode de nutrition change, tous les efforts de la nature sont dirigés vers les organes réproducteurs; car, dès que les nouveaux germes sont parvenus au terme de leur maturité, les plantes cessent de croître, s'affaiblissent et se dépouillent de leur verdure.

Dans les plantes annuelles, cet effet est le dernier, l'épuisement qui en résulte est aussitôt suivi de l'extinction de la vie.

L'effritement du sol s'opère donc graduellement durant tout le temps de la végétation, moins sans doute par des récoltes coupées en verd, que par celles qui atteignent leur maturité, et la raison en est d'abord, parce qu'elles n'y séjournent pas longtemps, et en second lieu, parce qu'elles lui restituent, par leurs débris, après un temps moindre, une somme d'humus, sinon supérieure, du moins équivalente à celle qu'elles en ont soutirée.

§ 20.

La cause des maladies qui attaquent le froment, l'orge et l'avoine, connues sous le nom de *noir, carie, charbon*, est encore un problême que je n'ai pas la prétention de résoudre d'une manière absolue, et moins encore à la satisfaction de tout le monde : cependant je crois qu'elle réside dans les engrais. Qu'on me pardonne mon erreur, si c'en est une; mais voici comment je m'explique ces affections et les motifs de ma croyance. Le blé est presque toujours semé après une récolte fumée; quand l'année qui a précédé celle de la semaille a été très-chaude et sèche, la fermentation des engrais a été longtemps stationnaire, arrêtée même, elle s'est mal faite; une faible partie seulement s'est convertie en matière soluble, et a été enlevée presque autant par l'atmosphère que par les plantes, le reste est demeuré en terre sous forme d'une masse charbonneuse pulvérulente, qui, plus tard, dans une saison propice, cessera d'être insoluble : le blé en profitera, il croîtra avec vigueur, mais il sera rempli de noir, et ce seront précisément les plantes qui se trouveront directement placées dessus qui en seront le plus atteintes. J'ai eu souvent occasion de vérifier ce fait, ne serait-ce pas parce qu'elles absorbent trop ce carbone? ou bien cet élément a-t-il été détérioré

au point de pouvoir communiquer ses qualités délétérées à la graine? ou bien encore, les substances animales desséchées par la chaleur, mal élaborées par la terre, passent-elles, étant devenues solubles, sans altération dans la plante et trop chargées de matières azotées, sont-ce elles qui occasionnent la maladie? On sait que les plantes jouissent d'une espéce de faculté instinctive dans la recherche des engrais, mais on sait aussi que les racines peuvent absorber des matières nuisibles à leur santé.

L'observation qui me suggéra l'opinion que je viens d'émettre, date de 1819. L'été et l'automne avaient été brûlans, les fumiers avaient, en général, subi peu de changement et produit peu d'effets; aussi l'année suivante, 1820, la carie était si universelle que peu de champs en furent exempts; mais en voici une autre plus directe, et qui fixa plus particulièrement mon attention : un champ de trois arpens, fumé aux deux tiers seulement, fut ensemencé, en l'automne de 1818, de colza à la vollée : au printemps suivant, le tiers non fumé, fut abondamment saupoudré de tourteaux écrasés et de cendres de tourbes; la récolte fut partout également belle, au mois d'octobre de la même année, 1819, et pendant une journée superbe, on y sema du blé; la croissance en fut très-pros-

père; mais chose remarquable! à l'approche de sa maturité, 18.o, on vit le dixième au moins de la partie fumée atteint de carie, tandis que celle, qui n'avait reçu que des engrais pulvérulents, était parfaitement saine. Depuis, chaque année, l'expérience a été répétée en petit, et en 1822 et 1825 elle a donné les mêmes résultats; la première saison des années intermédiaires et suivantes ayant été plus humide, les autres moins chaudes, la fermentation convenable du fumier a pu se faire, aussi la différence n'a pas été bien marquée.

A la campagane où l'on adopte volontiers les erreurs sans examen, pourvu qu'elles aient quelque chose de mystérieux, d'inexplicable, on croit la *carie* due au souffle du vent du nord pendant la semaille.

Un écrivain observateur l'attribue, avec beaucoup de raison, à la croissance trop luxuriante du blé au commencement du printemps. Il ajoute que ce sont alors les premiers épis qui paraissent, qui en sont le plus attaqués. De nombreuses recherches me font partager cette opinion. Elles confirment d'ailleurs tout ce que j'ai dit concernant le séjour d'un fumier mal fermenté, dans le sol d'une saison à l'autre. Quelques personnes croient que ces maladies ne reconnaissent pour cause que l'humidité de la terre et de l'atmosphère, ce qui

ne s'accorde guère avec l'observation ; car on remarque que les céréales en sont plus souvent attaquées après ou durant de grandes sécheresses, que pendant toute autre constitution de l'atmosphère.

Quelle qu'en soit la cause, il est certain qu'une fois développé, la maladie se propage par une sorte de contagion sur les céréales qui, plus tard, croîtront dans le même champ, même à plusieurs années de là, par la présence, dans le sol, de la poussière charbonneuse; cependant, l'intercallation d'une plante qui demande beaucoup de labour et de sarclage, suffit parfois pour détruire la malignité de ce virus végétal. La chaux vive suffit toujours, il ne s'agit que d'en saupoudrer le camp avant et après le premier labour.

Si le chaulage ne détruisait pas la poussière noire qui adhère au blé charbonné, la maladie ne manquerait pas de se manifester avec intencité sur la récolte qui doit en résulter. J'en ai vu un mémorable exemple : il y a peu d'années, qu'un cultivateur-propriétaire, espèce de fou, qui prétendait que la carie ou charbon ne se transmettait pas par cette poussière, fit ensemencer quarante arpens avec du froment charbonné, je veux dire couvert de poussière de noir sans lui avoir fait subir aucune préparation; la récolte fut tellement

affectée de la maladie que sur vingt épis, il s'en trouvait à peine quatre qui en fussent exempts.

§ 21.

Je communique avec crainte les idées que je viens d'exposer concernant les maladies des céréales; car dès qu'il y a doute, forme sous laquelle je les émets, il y a du pour et du contre.

Si j'avais la présomption de vouloir interprêter la vie et tous les phénomènes des causes et des effets, de surprendre ses mystères, de rendre compte de tout ce que nous voyons, de prendre en quelque sorte la nature sur le fait, je dirais probablement plus de sottises que de vérités utiles.

Celui qui voudrait expliquer comment à l'aide de nos organes digestifs, nous formons desvégétaux en substances animales, et comment en d'autres circonstances, ces mêmes végétaux renferment le germe de notre destruction, pourrait, à juste titre, être taxé de folie. Nous connaissons les effets, mais les causes premières sont au-dessus de notre faible intelligence. La chimie, cette belle science qui pénètre tant de secrets, nous apprend que le sucre, la gomme, la gélatine, etc., sont composés de tels et tels principes, et cependant on peut défier le plus savant homme du monde, d'en composer un seul atome avec les élémens primitifs qu'il sait les constituer.

L'analyse est possible, applicable même à tous les corps, mais le synthèse..... Le créateur a imprimé à ses ouvrages des secrets sans nombre où jamais l'œil profane des mortels ne saura pénétrer. La science rencontre partout des obstacles insurmontables, le plus petit objet suffit quelquefois pour arrêter ses investigateurs; il est des limites au-delà desquelles elle ne rencontre plus qu'incertitudes et conjectures : contentons-nous donc de rendre, plus ou moins bien, raison des choses qui sont à notre portée, que nos sens peuvent saisir et que nos facultés peuvent comprendre; car, qui veut trop expliquer, n'explique rien.

SECONDE PARTIE.

QUESTIONS.

Etablir d'après les faits et l'observation, si les composts ou mélange de différents engrais combinés ensemble et soumis à la fermentation, produisent sur les terres, en développant des principes nouveaux, un effet plus marqué que chacun de leurs composants employé séparément, et qui puissent dédommager des frais qu'ils occasionnent.

§ 1^er^.

On nomme compost, un mélange de diverses substances qui, toutes séparément, peuvent servir d'engrais ou d'amendement aux terres arables, et dans lesquelles on laisse s'opérer un certain degré de fermentation avant de les employer.

La vertu fertilisante des composts étant subordonnée à celle des matières qui entrent dans leur composition, lesquelles peuvent se varier à l'infini; il serait impossible de leur assigner d'une manière positive, et dans tous les cas, une supériorité ou une infériorité quelconque sur tel ou tel bon engrais employé seul.

La fermentation que les composts doivent

subir, tendant à diviser la fibre végétale, à la rendre soluble, diminue singulièrement leur volume à partir du moment de leur confection jusqu'à celui de leur emploi, et l'on sait qu'en fait d'engrais le commun des cultivateurs préfère souvent la quantité à la qualité. Cependant on ne peut se dissimuler qu'une exploitation où le nombre d'animaux est limité, et la quantité de fumier qu'ils fournissent connue, manquerait incessamment d'engrais pour une partie de ses terres, si les fumiers devaient toujours leur servir de base. L'application de cette espèce d'engrais ne peut donc être qu'exceptionnelle, jamais générale : je déterminerai plus loin comment et dans quelles circonstances, elle doit être considérée comme avantageuse.

Au commencement de ce mémoire, j'ai posé en principe que la vertu fertilisante des composts variait en raison de celle des substances dont on les composait ; cette vérité sera facile à démontrer.

On sait que la fibre végétale séche, séjourne longtemps dans le sol avant d'avoir parcouru la série des changements qui doivent s'y opérer, pour devenir une partie soluble et assimilable. Admettons maintenant qu'un compost formé de paille et de mauvais foin, entre-mêlé de terres et de cendres, et arrosé d'égoûtures des fumiers, d'urine

même, soit transporté dans le champ, après avoir subi une fermentation convenable; et demandons-nous, si son effet pourra être comparé à celui d'un autre consistant en engrais putrescibles, suie, cendres, etc., ou même à du fumier seulement, riche en matieres animales, enfoui immédiatement et peu de jours avant la semaille? Je m'abstiendrai de répondre à cette question.

Il est des plantes dont la culture demande un fumier long et peu fermenté, préférablement à tout autre, telles sont toutes les oléifères, le lin excepté, n'étant cultivées que pour leurs graines et jamais que comme provende; les engrais qu'on leur destine ne peuvent être ni trop absorbants ni trop riches, elles réussissent d'ailleurs mieux dans un sol un peu soulevé que dans un autre trop compact.

On favorise souvent leur végétation après un sarclage par des engrais pulvérulents, au premier rang desquels se place le tourteau de colsa. Cet engrais est bon, mais ses effets ne répondent pas toujours à l'attente du cultivateur, et jamais ils ne compensent les frais d'acquisition. Un compost pour la composition duquel les trois règnes auraient été mis à contribution, dont le volume serait décuple d'un tourteau, ne coûterait pas la moitié autant, et produirait un effet double au moins.

Toutes les récoltes peuvent s'obtenir par les composts, tandis que, dans certains cas, le fumier long leur est dommageable.

La chaux, les cendres de tourbes et autres ; la suie, les fonds de mare, les fumiers de toute espèce, les terres et toutes les matières végétales et animales forment, par leur mélange bien ordonné, et une fermentation dont la durée doit rarement dépasser trois mois, des composts d'autant plus précieux que l'arrosement en aura été fait avec des matières animales liquides plus riches.

Les frais que leur confection nécessite, ne sont autres que ceux d'une légère main-d'œuvre. Pour les petits cultivateurs qui exécutent par eux-mêmes tous leurs travaux ils ne sont rien, et pour les riches peu de chose. Tous achètent des engrais supplémentaires desquels ils ne pourront se passer aussi longtemps qu'ils persisteront dans le vicieux système généralement suivi dans l'éducation des animaux domestiques, dont le nombre est rarement en rapport avec la quantité de terre cultivée. La manipulation, le mélange des matières à soumettre à la fermentation, constitue donc la seule dépense. L'agronome, qui ne peut ou ne veut confier une partie de ses capitaux à la terre, est bien à plaindre : ce n'est pas pour le présent seul

qu'il doit travailler, ses vues doivent s'étendre au loin dans l'avenir, ensorte que dans certains cas il doit pouvoir dire : si la valeur de la dépouille est considérable, celle que renferme encore le champ n'est pas moindre.

§ 2.

Les chiendents, qu'au printemps on jette dans les chemins et qu'en automne on brûle pour s'en débarrasser; les sciures de bois, les feuilles des arbres, les foins et pailles gâtés et autres matières plus inertes encore telles que des terres effritées, les cendres de houille, la marne, la craie grossière, etc., deviennent par leur superposition en couches de quelques pouces, et l'arrossement fréquent avec des liquides putrescibles, pendant quelques semaines seulement, des sources de fertilité pour le sol.

N'est-ce donc pas se procurer à bon marché des moyens de fortune que de ne dépenser pour les obtenir qu'un peu de peine? On peut les préparer en toutes saisons; mais celle d'hiver est la plus propice, parce que la température alors peu élevée s'oppose à une trop rapide fermentation; dès lors, les matières gazeuses s'en échappent moins; et parce qu'à cette époque de l'année les travaux des champs étant suspendus, le cultivateur dispose

de presque tout son temps pour ceux de l'intérieur de son exploitation.

Les substances calcaires unies aux composts, conviennent merveilleusement dans les terres argilleuses où elles manquent, les cendres de charbon de terre dans celles trop compactes, et la terre végétale quand on les destine aux sols légers; de cette manière le compost remplit une double intention, il les améliore en les corrigeant et les enrichit.

Les matières, dont on les compose, doivent toujours être disposées par couches et souvent arrosées; sans cette précaution elles s'échauffent et brûlent, au lieu de fermenter. Au printemps de 1822, j'ai vu un compost dans la composition duquel la chaux entrait pour beaucoup, et, que durant quelques jours, on avait négligé d'arroser, brûler avec flamme et se réduire en cendres. L'arrossement fréquent procure un autre avantage, celui de retarder la fermentation; mais, pour que les matières dissoutes, qu'il entraîne ne puissent se perdre, il convient de placer le compost dans un endroit où de toutes parts elles en baignent le pied, et d'où l'on peut les enlever chaque fois qu'on le juge à propos pour les employer de nouveau au même usage.

Une remarque à faire ici, c'est que la chaux

dont les couches ne doivent jamais avoir plus d'un à deux pouces d'épaisseur, étant placée, doit être abondamment arrosée et éteinte avec de l'eau de mare, et mieux avec de l'urine, avant de la couvrir avec du fumier. Pour chacune de ses couches, cette opération doit être répétée, sans quoi elle s'emparerait, pour son extinction, de toute l'humidité du fumier qui, bientôt réduit en poussière, perdrait ses parties solubles les seules fertilisantes.

On sait que pour passer à l'état d'urate ou d'hydrate, elle absorde plus de quarante pour cent de son poids de liquide. Cette grande affinité pour l'eau a déterminé de bons cultivateurs à ne l'éteindre avec de l'urine, et à ne la mêler aux composts qu'à l'instant où l'on se dispose à les transporter dans les champs. Cette méthode n'est pas à blâmer.

A cette occasion, je crois devoir faire une observation qui peut n'être pas sans utilité: la chaux, disons-nous, favorise la décomposition des végétaux et de l'humus qui en provient sur les produits animaux; elle opère différemment, elle passe à l'état d'hydrate aux dépens des parties solubles sans rendre le résidu plus décomposable par la végétation; elle tend plutôt à le conserver : elle ne peut donc être employée raisonnablement qu'après son extinction, et le contraire a souvent lieu. Nous

voyons des fabricans de sucre, novices encore dans l'art de multiplier leurs matières premières, mêler la chaux vive en assez grande quantité aux débris de la clarification, consistant en écumes sucrées, charbon animal et sang de bœuf. Ce mélange est un contre sens pour les raisons que je viens de déduire : il fait, dit-on, un très-bon effet sur les terres, soit, mais il en ferait un bien meilleur, si cette chaux était éteinte et mieux encore, uratée avant son union avec ces débris; en s'éteignant elle ne changerait pas de nature au détriment des parties fertilisantes qui le composent.

§ 3.

Il est incontestable que les diverses substances citées donnent, par leur intime union et une fermentation provoquée par des liquides putrescibles, naissance à des principes nouveaux. Les unes solubles seulement après un long séjour dans la terre, le deviennent promptement par leur mélange ; d'autres très-actives sont amorties en partageant avec leurs composants une partie de leurs vertus fertilisantes ; d'autres, enfin, opèrent par leur interposition une fusion, si je puis m'exprimer ainsi, de tous les éléments des composants, d'où résulte un ensemble plus ou moins homogène, mais tout différent de chacune des substances

dont il est formé. Parmi ces dernières, la chaux vive occupe le premier rang, mêlée aux substances végétales elle en hâte la décomposition et les rend solubles, en s'emparant d'une partie de leur carbone et de leur oxigène pour passer à l'état de carbonate. Unie en petite quantité aux déjections animales, elle forme des savonnules et des sels, et empêche ainsi le dégagement des effluves putrides, qui, plus tard, tourneront au profit des plantes. En grande partie elle serait plus nuisible qu'utile, en ce que son action caustique portée à l'excès, tendrait à détruire plutôt qu'à conserver. Tous les alcalis se combinent avec les matières animales, et forment avec elles des composés binaires et ternaires qui se conservent assez longtemps dans le sol, mais que la végétation parvient à décomposer.

La fermentation qui s'opère dans un assemblage de matières hétérogènes, leur fait perdre, en grande partie, leur forme et leur caractère primitif, les change de nature et combine autrement les éléments chimiques qui entraient dans leur composition pour constituer un composé intermédiaire, mais nouveau, dont la vertu fertilisante participe de celle de chacun de ses composants; si ce n'est que, toujours cette vertu a plus de fixité, est plus certaine, et a plus de durée dans le sol, à

quelques exceptions près, que chacune des substances qui ont concouru à sa formation. Plus le liquide, destiné à l'arrosement, sera riche en déjections animales, plus ce compost sera précieux, si l'urine pure des animaux servait exclusivement à cet usage, on pourrait affirmer d'avance que la moitié du mélange possédera plus de vertu, renfermera plus de matière nutritive, et produira plus d'effet sur la végétation que le double du tout employé isolément et sans préparation.

Jetons maintenant un coup-d'œil sur la manière dont les composts agissent, et quand et comment il convient de s'en servir.

Dans le précédent mémoire, nous avons dit comment les fumiers opèrent sur les plantes, et comment la trop grande quantité leur fait atteindre un accroissement outré aux dépens des produits pour lesquels on les cultive. Les composts n'ont point ces inconvénients, ils impriment aux plantes une vigueur salutaire; la simultanéité de leurs secrétions n'est jamais troublée; l'assimilation du suc propre n'a lieu qu'après une parfaite élaboration, et les qualités qui leur sont inhérentes acquièrent le plus haut degré de perfection auquel elles peuvent atteindre. Les émanations animales donnent aux végétaux alimentaires une vigueur factice au détriment de la bonté du suc propre et

conséquemment de leurs propriétés. Cette anomalie n'a jamais lieu sur engrais de compost, attendu que les gas aériformes étant en partie échappés, mais en plus grand nombre diversement combinés de manière à s'unir aux solides et liquides pendant la fermentation, il ne reste plus qu'une masse grasse et compacte, aux trois quarts soluble et presqu'immédiatement assimilable, qui peut être comparée à l'humus que renfermerait un bon sol qui, l'année précédente, aurait été abondamment fumé, si ce n'est que dans certaines terres et sur certaines récoltes, son action est plus prompte et plus marquée. La progression lente et graduée avec laquelle les plantes en général y croissent, donne à la nutrition le temps de perfectionner tous les produits, et n'altère pas, comme les fumiers très-riches, la saveur et l'odeur dont la nature les a doués.

Un champ fortement fumé et ensemencé de betteraves, par exemple, fournira une abondance de belles racines, si du reste leur accroissement a été secondé par une constitution atmosphérique chaude et humide; mais le jus qu'on en extraira sera si peu dense que l'aréomètre ne marquera que 5 à 6 degrés, tandis qu'un autre champ ensemencé de la même production, après une céréale fumée ou sur compost, toutes circonstances égales

d'ailleurs produira des racines généralement moins volumineuses peut-être, mais dont le jus indiquera de 9 à 11 degrés. Il y a plus que compensation.

Cette différence, en mieux dans les propriétés, existe pour tous les végétaux dont l'homme et les animaux se nourrissent. Les graines des légumineuses et les pommes de terre sont plus farineuses; la carotte plus douce; les céréales plus compactes, plus pesantes; les prairies artificielles vertes ou fanées plus appétissantes; en un mot, tous les végétaux herbacés, cultivés, en éprouvent la plus salutaire influence. Le mélange le plus précieux qui puisse se faire, consiste en quatre parties de suie de cheminée (celle de ville est la meilleure), deux de fiente de volailles, deux de fonds de mare ou de fumier très-consommé, et une demie de chaux vive convertie en urate, arrosé chaque jour d'urine de bêtes à cornes.

Il doit être conservé dans un lieu clos, parce que l'alcali volatil qui s'y développe en abondance, s'échapperait trop facilement en plein air, et l'on sait que cette émanation est des plus favorables à la végétation. Ainsi confectionné naguère en grand, par un agronome instruit, il fut répandu sur vingt arpens disposés pour du lin de mars, en même temps que la semence et enfoui avec elle; son action fut tellement remarquable, et la récolte si

belle, qu'il me suffira de dire que la vente de cette dernière rapporta au propriétaire près de 10,000 francs. Il est certain que le double de ces matières répandues sans avoir subi d'arrosement ni de fermentation, n'aurait pas produit un semblable effet.

§ 4.

Les composts, en général, doivent, pour les récoltes ordinaires, être composés avec plus d'économie, afin de pouvoir les considérer comme des moyens d'engrais supplémentaires. Si parfois, il est avantageux de faire des sacrifices, il est aussi des cas où le bénéfice ne compenserait pas les frais, et dès lors ils deviendraient ruineux. Le grand art en agriculture, est d'obtenir de beaux produits au plus bas prix possible.

Ils conviennent dans toutes les terres, et sur toutes les récoltes; la manière la plus profitable de les utiliser, c'est de les enterrer à la herse aussitôt qu'ils sont étendus sur le champ afin de conserver dans la terre, au profit de la végétation, les principes gazeux qui, sans cette précaution, seraient promptement dissous et enlevés par l'atmosphère, excepté quand on les répand sur les hivernages, et les jeunes prairies artificielles; alors, on se contente d'en saupoudrer la surface de préférence à la chûte du jour, ou immédiatement avant et même pendant la pluie; leur effet en est plus

prompt et plus décisif. On les enfouit avec les semences d'œillette, de colza, de cameline, de lin, de chanvre, d'orge, d'avoine, de carotte, de betterave et de toutes les autres plantes printanières.

Quand, dans les premiers jours de mars, on les place sur le blé hivernal, on les enterre aussi par la herse, sauf à unir, à refermer aussitôt le champ légèrement au ploutroir (sorte de chassis en bois de 8 à 10 pieds de long, et de 3 à 4 de large), au besoin, on peut s'en servir avec avantage pour les semailles automnales; mais, dans ce cas, on les enfouit par le labour qui les précède : de cette manière, ils se conservent dans le sol jusqu'au printemps; à cette époque, les racines, ayant acquis assez d'accroissement pour les atteindre, leurs effets se font remarquer.

Par leur emploi fréquent, si du reste le sol est propre et bien cultivé, on obtient des récoltes que les fumiers ordinaires ne peuvent donner. On les confectionne de matériaux d'autant plus précieux qu'on se propose d'obtenir de récoltes plus extraordinaires, dans ce cas, seulement, les grands sacrifices sont utiles : la terre rend avec usure les avances faites en engrais, jamais elles ne sont perdues; plusieurs dépouilles successives en profitent et dédommagent par leur richesse, la prévoyante

sollicitude du cultivateur. C'est ainsi que le lin exige, pour réussir, un sol substantiel très-fertile et ameubli, mais non soulevé par des fumiers, il y périrait; placé sur une prairie artificielle rompue où après une céréale fumée, il exige en outre des matières fertilisantes, courtes, actives, et en majeure partie solubles dès l'instant où elles sont introduites dans la terre, afin de pouvoir en profiter aussitôt après sa germination : sans ce surcroît de nourriture il réussirait mal. Le but que l'on se propose dans sa culture, étant d'en obtenir une fillasse longue et fine, il doit être semé dru et pouvoir croître avec vigueur; c'est pour remplir cette dernière condition que les engrais pulvérulents qu'on lui destine ne peuvent jamais être trop riches et rarement trop abondants.

§ 5.

Les végétaux préfèrent en général une terre franche et assise, mais meuble, à toute autre compacte et de composition homogène; mais il en est qui ont besoin d'y rencontrer beaucoup d'humus pour atteindre une haute perfection, et non du long fumier, soit parce que leur organisation est telle, qu'ils doivent user d'un engrais déjà élaboré, soit parce qu'un sol soulevé contrarie l'action de leurs racines, ou que l'assimilation de leurs prin-

cipes constituants doit se faire avec calme, sans brusquerie, depuis la germination jusqu'à la maturité.

Les composts remplissent parfaitement ce but, même ceux qui ont été formés des matières les plus communes ; sans doute, qu'alors, leur durée dans la terre n'est pas aussi longue que le serait celle d'un bon fumier, puisque leur vertu fertilisante peut n'être uniquement due qu'à l'arrosement par les liqueurs animales; mais la brièveté de cette durée est compensée par d'autres avantages : la destruction des mauvaises graines qui ont fermenté avec eux; la croissance naturelle, jamais outrée, des plantes et la faible dépense que leur confection à nécessité. Les céréales printannières semées avec eux ne versent pas, la végétation ne sortant pas des limites qui lui sont assignées par la nature, leurs tiges ont le temps d'acquérir la solidité nécessaire pour résister aux vents et à la pluie ; la grêle seule peut les abattre.

Qu'il me soit permis de citer ici un exemple de l'effet remarquable que les composts peuvent produire quand ils sont employés avec discernement : au printemps dernier (1828) je fis herser quatre arpens de blé hivernal, tant dans l'intention de détruire les plantes parasites dont ils étaient en-

combrés, que dans celle d'éclaircir la céréale trop touffue, et de faciliter l'introduction de l'air dans le sol; ensuite, on y répandit deux voitures d'un compost formé de fumier court, d'urate de chaux et cendres de tourbes, fermenté pendant six semaines seulement, et tous les jours abondamment arrosé d'urine de bêtes à cornes.

Cette opération eut lieu vers la fin du jour, une légère pluie survint dans la nuit, et le lendemain de bonne heure, le sol fut uni et refermé au ploutoir.

Un autre champ, de pareille contenance, couvert d'un blé en tout semblable ne fut pas hersé; en revanche, j'y fis étendre en abondance des cendres de tourbes selon l'usage du pays, et plus tard il fut sarclé à la main, comme cela se pratique dans la presque totalité du département du Nord.

Le premier, exempt de mauvaises plantes, donna trente-huit hectolitres de bon grain, quantité surprenante pour une si mauvaise année; le second, rempli d'herbes, malgré le sarclage, n'en fournit que vingt-trois et demi d'un blé maigre. Je dois encore faire observer que la maturité du dernier ne fut complète que six jours après celle de l'autre. La dépense faite pour le compost peut être évaluée ainsi :

	fr.	c.
Deux voitures de fumier estimées à 4 fr., ci.	8	»
Vingt-quatre hectolitres de cendres à 40 c., ci.	9	60
Six hectolitres de chaux à 75 c., ci. .	4	50
TOTAL.	22	10
Celle de 40 hectolitres de cendres utilisées pour la seconde moitié du champ, était de.	16	»
La somme dépensée, en plus pour le compost, n'était donc que de. . . .	6	10
Tandis que le bénéfice occasionné par le compost de quatorze hectolitres et demi, valent, au moment où j'écris la somme énorme de.	449	50

Je conviens que le hersage n'a pas peu contribué à ce brillant succès ; il est certain que sans lui il n'en eût pas été ainsi.

Qu'ils viennent ces aveugles partisants des jachères, ces amis de la routine ! qu'ils viennent, dis-je, contester les heureux résultats des doctrines agricoles modernes ! qu'ils parcourent le Palatinat et la Belgique, véritables écoles d'agriculture ! ils y verront régner l'abondance et la

prospérité, là où naguère encore on ne rencontrait que mal-aise et misère, amélioration uniquement due à l'adoption des nouvelles méthodes. Les petits particuliers qui n'ont pas les moyens de faire construire des citernes, recueillent, avec le plus grand soin, les urines des bestiaux dans des tonneaux placés sous les égoûts des étables, pour l'utiliser d'une manière bien plus profitable qu'on ne le fait en France, où nous la laissons couler dans le fumier, qui s'en bonifie sans doute, mais ce n'est que momentanément, car l'atmosphère et les eaux du ciel en entrainent les trois quarts, qui dès-lors sont perdus pour les fruits de la terre.

La majeure partie de ces industrieux agronomes abandonne, depuis un certain temps, un engrais que nous continuons à prodiguer à tort et à travers, et qui rarement compense les dépenses qu'il occasionne, je veux parler des gâteaux de graines oléagineuses. On les remplace avec avantage et à moins de frais par les composts, ou même par de bonnes terres végétales, mêlées d'un peu de chaux et longtemps arrosées d'urine; non que je prétende contester les bons effets de cet engrais, mais je répéterai toujours que son acquisition est trop onéreuse pour que son usage en grand puisse se perpétuer. Je ne contesterai pas davantage la valeur

du fumier ordinaire, je dirai même qu'il ne doit constituer la base des composts que lorsqu'il s'agit de l'obtention de récoltes précieuses; car on ne peut se dissimuler, ni empêcher qu'une certaine portion des gaz ammoniacaux, acide-carbonique-nitrogène et autres, si favorables à la végétation, ne s'en échappe en pure perte.

§ 6.

Pourquoi les composts bien faits produisent-ils de si bons résultats sur les récoltes qu'on en enrichit ? C'est parce que leurs parties constituantes devenues solubles par la fermentation, ou tout simplement imprégnées d'un liquide très-fertilisant (si par elles-mêmes elles ont peu de qualité), les plantes y trouvent un aliment tout préparé dont elles profitent dès leur germination, et qui ne contenant pas un excès de principes gazeux, leur procure une croissance d'autant plus parfaite, qu'elle est moins hâtive.

J'ai dit ailleurs que l'infiltration des matières dissoutes des engrais, formaient des sels avec certaines molécules du sol; il en est de même de l'urine : la terre qu'on y mêle, surtout si par sa nature elle contient peu d'eau au-delà de celle de combinaison, s'en pénètre, en est promptement saturée et s'y combine assez intimement pour que

son effet sur la végétation puisse se manifester durant l'espace de deux années.

L'expérience a prouvé que la vertu fertilisante des engrais pulvérulents uratés, est plus que triple de ce qu'elle serait sans leur union avec le liquide. Beaucoup de cultivateurs le savent et n'en persistent pas moins dans leur apathie, leur négligence; la non-réussite des récoltes n'est souvent due ni à la terre, ni à l'atmosphère, mais à l'ignorance qui ne peut consentir à dévier de l'ornière de la routine. La science offre mille moyens de succès que le vulgaire s'obstine à repousser avec dédain. Les sources de prospérité qu'elle lui présente, sont considérées comme des innovations dangereuses, elle en nie les résultats; l'évidence même a peine à le convaincre; c'est pourquoi les bonnes doctrines sont si lentes à s'accréditer. Combien l'agriculture est encore loin de sa perfection parmi nous ! C'est un mal à déplorer, à la disparition duquel les erreurs et les préjugés populaires opposent une barrière que la raison, le temps et l'expérience auront longtemps encore de la peine à franchir

§ 7.

En démontrant l'usage dans toutes les localités possibles, et toujours avantageux des composts, ainsi que la préférence que souvent ils méritent

sur les fumiers longs, j'ai cherché, sans affaiblir le mérite de ceux-ci, à multiplier, à étendre les ressources, à diminuer les embarras de l'agriculture; à prouver que les fumiers, pour être parfaits, ont besoin de subir un certain degré de fermentation avant leur introduction dans la terre; que la trop grande quantité employée récent, faisait en mainte circonstance manquer le but, en viciant les qualités, les propriétés des végétaux, en faisant verser les céréales par la faiblesse qu'une croissance prématurée, factice et contre nature, imprime à leurs tiges. Mieux vaudrait l'employer peu et souvent que rarement et trop à la fois. *L'excès est nuisible en tout.* Cet axiome n'est pas applicable aux composts, pourvu toutefois qu'ils ne contiennent pas un excès d'alcali caustique. Il serait à désirer que leur emploi fût plus étendu, plus général; les bénéfices de la culture seraient plus considérables et plus certains qu'ils ne le sont.

Ici, je m'arrête, je crois en avoir assez dit pour éclaircir la matière, m'étendre davantage sur la question serait, je pense, s'éloigner du but. Un mémoire, pour être utile, doit être concis; j'ai tâché de l'être autant que le sujet me l'a permis. J'aurais desiré pouvoir l'abréger encore; mais ne voulant pas que mes propositions fussent empreintes d'une couleur paradoxale, il m'a été impossible

d'en rien retrancher : je conviens que les mêmes idées et les mêmes expressions s'y reproduisent souvent, ce défaut est inévitable dans un écrit où il s'agit de spécifier l'application des maximes, et dont l'ensemble est renfermé dans un cercle si étroit que la variété et l'élégance des termes sont inadmissibles. Ici, les faits étant basés sur l'expérience, la persuasion peut aussi bien découler de la simplicité que de l'éloquence.

RAPPORT

SUR

LA SITUATION DES IDÉES PHILOSOPHIQUES AU 19.me SIÈCLE;

Par M. BILLET, *Avocat, Membre résidant*

MESSIEURS,

IL est extrêmement consolant, pour ceux qui s'intéressent aux progrès des sciences, de penser que les savants d'aujourd'hui qui écrivent sur les matières philosophiques, désabusés de quelques-uns des systèmes créés au 18.me siècle, ne nous présentent que des théories qui sont l'expression des besoins de la société actuelle.

Les motifs des recherches scientifiques de ces savants modernes prouvent, en faveur du 19.me siècle, combien il est supérieur au 18.me dans la recherche consciencieuse de ce qui est vrai, de ce qui convient à nos mœurs.

Les mœurs, en général, résultent des rapports des hommes entre eux, elles sont dans la nature comme une conséquence de cette loi universelle qui fait que tous les êtres se modifient les uns par les autres.

Ainsi, elles sont bonnes non-seulement lorsqu'elles tendent à rendre les hommes meilleurs, mais lorsqu'elles contribuent physiquement à leur conservation.

Tout ce qui arrête le développement de l'homme lui nuit, tout ce qui opère ce développement lui est avantageux.

Ainsi les passions haîneuses mettent l'organisation de l'homme dans un état de gêne et de contrainte, les passions douces au contraire en favorisent l'expansion.

Parmi les études qui exercent le plus d'influence sur la destinée de l'homme, on doit distinguer celle de l'esprit humain, c'est-à-dire, la philosophie, non seulement cette philosophie, fille du ciel, immuable et éternelle, comme la vérité, mais encore cette philosophie sujette aux changements et aux variations des choses humaines.

L'état de cette science est parfaitement connu jusqu'à la fin du 18.me siècle, mais les différents changements qu'elle a subi depuis, n'ont pas encore été bien appréciés.

Vous le savez, Messieurs, en France on a singulièrement abusé de ce mot *philosophie;* dans le langage ordinaire de quelques hommes, il semble que cette science ne consiste que dans l'émission de pensées hardies et subversives des devoirs que l'état de société impose aux citoyens.

Oui, sans doute, la philosophie de quelques écrivains du 18.me siècle n'était que le développement de principes désolants et propres à mettre la société dans un perpétuel état d'agitation; mais la philosophie du 19.me siècle, rendue à sa pureté première, à son but principal, le bonheur de l'homme est une philosophie de conservation, dont le but constant est d'améliorer nos mœurs, en introduisant dans les questions même les plus ardues et les plus arides cet esprit de liberté, d'examen et de discussion raisonnée qui a toujours pour but la découverte de la vérité. Si au commencement de ce siècle la France, toute énivrée de gloire, parut, pour un moment, ne plus penser à la liberté qui n'est réellement que le développement des principes d'une saine philosophie; si la Nation l'oubliait, à l'ombre de la victoire, cette philosophie s'introduisait dans la science d'où elle devait bientôt, sous un gouvernement constitutionnel, passer dans nos mœurs.

Cette époque, selon la belle observation de

M. Miguet (1), vit commencer de nouveau le mouvement vers la liberté : en effet, comment ne pas reconnaître que depuis notre heureuse restauration en 1814, l'esprit vraiment philosophique, qui n'a d'autre but que l'amour du bien a jeté de profondes racines en France; que beaucoup d'écrivains distingués par leur mérite personnel et leur humanité ont employé leurs veilles à composer des ouvrages par le seul désir de soulager l'infortune. L'honnête ouvrier, le mendiant, le malheureux détenu ont excité toute la sollicitude des savants, et parmi eux pouvons-nous ne pas citer ici le savant Guizot, le modeste Dumont de Genève, le vertueux Laroche Foucault-Liancourt, le jurisconsul Bérenger, le courageux M. Appert, M. Charles Lucas, le généreux duc de Broglie. C'est aussi à leurs efforts constants que nous devrons les améliorations que notre législation criminelle réclame, et que nous obtiendrons, n'en doutons pas, de la sagesse du gouvernement du Roi.

Parmi les sujets de prix que vous avez proposé en 1828, vous avez mis au concours un discours en prose sur cette question.

---

(1) Auteur de l'histoire de la Révolution française de 1789 à 1814, qu'on peut considérer comme l'un des meilleurs ouvrages historiques de notre époque.

SITUATION DES IDÉES PHILOSOPHIQUES AU 19,^me^ SIÈCLE.

Pour ne donner lieu à aucune équivoque vous avez cru qu'il convenait d'établir quelle était la manière dont vous entendiez cette question, comment on devait la traiter, à cette fin vous avez dit dans votre programme :

« La Société a cru devoir déterminer le sens » précis qu'elle attache à cette question. Elle a » considéré que les idées philosophiques ne sont » pas uniquement des abstractions métaphysiques, » mais qu'elles se composent, étant appliquées à » l'ordre social, de diverses influences que la » marche de l'esprit humain apporte dans la civi- » lisation, dans les intérêts généraux, dans les » sciences, les arts, les goûts, les habitudes sociales » et comprennent en un mot toute la phisionomie » morale et distinctive d'une époque : car chaque » siècle a un caractère particulier qui lui est propre » et qu'il emprunte de la morale ascendante ou » rétrogade de l'esprit humain, ainsi que des » circonstances générales où se trouvent placées » les sociétés politiques. »

La pensée de la Société a donc été positivement établie, et les concurrents ne pouvaient se tromper sur la nature des développements qu'ils devaient donner à la question qu'ils étaient appelés à traiter.

Chargé aujourd'hui, Messieurs, de vous faire un rapport sur une matière qui ne fait pas l'objet spécial de nos études, nous avons été obligé de nous entourer de toutes les autorités imposantes sur un sujet aussi délicat; nous avons spécialement consulté l'un des auteurs moderne qui, par la publication nouvelle d'une histoire de la philosophie, a sçu se concilier l'estime générale des hommes instruits par la modération de ses opinions (1). Nous avons aussi emprunté à l'ouvrage que vous avez jugé digne du prix, non-seulement quelques-unes de ses pensées, mais même la manière dont il les a exprimées.

Il est à regretter, Messieurs, de n'avoir obtenu qu'un mémoire sur la question par vous proposée l'année dernière (2): comme le sujet était grave, il a été l'objet de votre part d'un examen attentif et spécial; ne voulant pas émettre une opinion hasardée sur le discours qui vous était adressé, vous l'avez analisé avec une scrupuleuse attention, d'abord pour bien comprendre et pénétrer les

---

(1) M. Damiron, professeur à l'académie de Paris

(2) Un second mémoire est arrivé après la clôture du concours. Il a pour auteur M. Léonce-Maurin, avocat à Nimes.

Par une délibération spéciale du 11 décembre 1829, la Société en a voté l'impression dans ses mémoires.

intentions de l'auteur, ensuite pour apprécier l'ensemble général de l'ouvrage.

Ce discours est écrit avec une modération propre à lui assurer les suffrages de la Société, et s'il est permis de déterminer le caractère dont il est généralement empreint, nous dirons qu'on ne saurait reprocher à l'auteur de se jeter avec trop de hardiesse dans les idées libérales et novatrices; la bonne foi et la sincérité avec lesquelles cet ouvrage est écrit font l'éloge de l'esprit qui anime le travail.

L'éclectisme, c'est-à-dire, la philosophie de la modération ayant paru et avec raison prévaloir dans le 19^{me} siècle (1), et cette idée faisant presque tous les frais du sujet que l'auteur était appelé à traiter, il y aurait eu maladresse de sa part à manquer tout le premier à ce caractère de prudence et de réserve qui distingue notre siècle.

Se jeter dans une opinion extrême, lever fièrement l'étendard d'un parti et combattre chaudement tout ce qui s'élevait de contraire, c'eut été de sa part démentir tout le premier le système de liberté et de coalition qui tend à dominer parmi nous.

Un juste milieu a dû être son point de mire, et

---

(1) Opinions des auteurs du *Globe*, notamment MM. Vitet et Jouffroi.

il faut reconnaître qu'il ne pouvait l'atteindre sans froisser tant soit peu les opinions invariables et chaleureuses de ceux qui veulent rester entiers et indivisibles dans leurs idées. Ainsi la modération de l'auteur, lors même qu'elle n'eut pas été le résultat d'une conviction profonde, était encore une nécessité de position.

Sur un sujet de l'étendue de celui proposé par la Société, une foule d'objections pourraient s'élever, et une foule d'objections pourraient s'en suivre.

Entrer dans cette longue et fatiguante polémique, c'eut été dépasser le but indiqué par vous, se restreindre était donc de la part de l'auteur un devoir, quoique cela a dû être souvent une difficulté pour lui.

Mettre son travail en harmonie avec la fin où il tendait, les moyens par lesquels on espérait l'atteindre, dégager l'ouvrage de toutes les superfluités oratoires, telle vous a paru, Messieurs, la voie la plus simple pour que d'un coup-d'œil on put saisir l'ensemble du travail que vous étiez appelé à juger.

D'abord et comme base de tout l'édifice, l'auteur a cherché ce qu'étaient les idées philosophiques d'un peuple, et il les considère comme

étant les opinions reçues par ce peuple sur tout ce qui intéresse l'homme et la société.

Leur origine lui a paru double, et le génie des penseurs et le bon sens de la multitude, la philosophie et l'expérience, tel est selon lui le double véhicule de la civilisation.

Appliquant ces principes à l'époque que nous voulions connaître, il s'est demandé quel était au 19.me siècle.

1.° L'état de la science philosophique.

2.° Quelle influence elle avait exercée sur la Société.

Delà, la double division de son sujet.

Avant de voir quelle était la science au 19.e siècle, il lui paru convenable de connaître ce qu'elle avait été pendant les siècles précédents, ce que ceux-ci avaient légués au 19.me, et il est ainsi arrivé tout naturellement à l'histoire des systèmes actuels qui lui ont paru être au nombre de trois.

I.er SYSTÈME.

École matérialiste ou sensualiste.

Elle fut puissante au 18me siècle parce qu'elle était soutenue par les facéties et les impiétés de Voltaire, génie le plus excentique qui ait jamais existé, mais qui s'étant en quelque sorte déclaré roi, soit dans

les sciences, soit dans les lettres, ne voulait souffrir aucune indépendance dans les savants de son siècle sur lesquels il exerçait une véritable tirannie. Gardons-nous cependant de penser, Messieurs, pour l'honneur de notre pays, que le matérialisme et le sensualisme y aient jamais régné absolus et avoués. A une époque toute moderne, aux jours de sa grande puissance, sous le directoire, des voix courageuses, s'élevèrent de toute part et proclamèrent hautement les saines doctrines. Elles trouvèrent de nobles et éloquents interprêtes dans M^me^ de Staël (1) qui, en s'appropriant les idées des philosophes allemands, et en les impreignant de l'enthousiasme brûlant de son âme, ébranla ce matérialisme désespérant, et dans M. de Chateaubriant, la gloire de notre moderne littérature (2), comme il est aussi l'un des plus fermes soutient de la légitimité et des libertés publiques consacrées par la charte constitutionnelle. Au commencement du 19^me^ siècle, la doctrine du matérialisme qui n'est réellement que le sensualisme fut aussi combattue par M. Royer-Collard : dans ses leçons publiques, cet homme vertueux ne fit que développer les idées de Kant et de Reid, philosophes

(1) Voir son bel ouvrage de l'Allemagne.

(2) Génie du christianisme.

allemands et écossais, dont la plupart des principes sont encore adoptés aujourd'hui par les esprits les plus éclairés.

II.me SYSTÈME.
École dogmatique.

Fertile en génie, cette école s'est élevée au sein de la religion, illustrée par de grands talents et par le génie d'un simple prêtre, M. Lamenais (1). Témoin des éternelles aberrations de l'esprit humain et désespérant à tort de notre raison, elle se jette comme par découragement sur l'autorité religieuse. Cet appui qui fait sa force aux yeux des uns lui ôte tout crédit près des amis de la science. Ils lui reprochent de manquer au premier caractère de toute philosophie, l'*indépendance;* d'imposer comme dogme ce qu'il faudrait d'abord prouver comme vérité et de baser son système sur la foi et la croyance au lieu de l'établir sur l'évidence et la raison (2). Malgré son rigorisme sévère, cette philosophie ne s'oppose pas aux progrès des nations; les lettres et les arts prendraient une heureuse direction sous l'empire de ses idées spiritualistes et religieuses, elle a de nobles pensées sur l'homme et ses devoirs, sa morale est sublime,

(1) De l'indifférence en matière de religion.

(2) M. d'Anstaing, auteur de l'ouvrage couronné.

c'est celle de l'évangile; elle n'appelle pas les ténèbres, et confiante dans les principes qu'elle proclame, elle n'en veut le triomphe que par une lutte franche et publique (1). Il faut bien se garder toutefois de confondre cette école avec la religion: la religion est éternelle, son caractère est d'être toujours du siècle qu'elle voit passer sans passer elle-même (2), et les systèmes, au contraire, passent souvent avec leurs auteurs.

III.me SYSTÊME.

École éclectique.

Entre le matéralisme qui s'éteint et disparait, et le dogmatisme que l'opinion semble repousser, s'élève et grandit l'éclectisme, autour duquel se rallient déjà les lettres, les arts et les sciences morales, et qui semble destiné à devenir la philosophie générale et puissante de ce siècle. C'est sous son drapeau que sont venus se ranger MM. Laromignière, Dégérando, Kératri, Royer-Collard, Cousin et les auteurs du *Globe*. Ce système est jeune encore, mais il exerce une grande influence, et là où il n'est pas suffisamment connu, il est pressenti par les besoins des peuples, et leur désir de paix

(1) M. de Lamenais, et les auteurs du *Correspondant*.

(2) M. de Chateaubriant.

et de concorde. Pour dominer parmi nous l'éclectisme, nous dit : *la science de la phisolophie est faite quoiqu'elle ne soit pas encore parfaitement connue de notre siècle. Au lieu de la recommencer pour lui sur nouveaux frais, il est plus simple et plus sûr de la lui apprendre telle qu'elle existe dans les ouvrages des immortels génies qui l'ont créée.* Ce principe étant établi, il n'y a plus qu'une tâche à accomplir pour mettre cette science philosophique à la portée du siècle, et ce ne peut être que de se livrer à un travail de critique et d'érudition, qui contient les membres dispersés de cette même science pour par leur réunion en former un corps de doctrine complet. C'est cette conséquence qui, au surplus, a été tirée en termes formels par M. Cousin lui-même dans l'une de ses leçons; en effet, il y établit *qu'il n'y a pas de système faux, mais beaucoup de systèmes incomplets, assez vrais en eux-mêmes, mais vicieux dans la prétention de contenir, en chacun d'eux, l'absolue vérité qui ne se trouve que dans tout, et qu'en réunissant tous ces systèmes incomplets, on aurait une philosophie complète.* Ainsi quand on posera une de ces questions qui regardent les intérêts les plus graves de notre état social, de l'humanité et qu'on voudra en donner la solution, il faudra de suite consulter tous les systèmes philosophiques pour y répondre; il faudra alors constater la solution que chacun

d'eux a donnée, et tirer de la comparaison de toutes ces solutions qui peuvent contenir séparément une portion de vérité, la solution complète qui est le véritable. Malgré ce grand cercle tracé par l'éclectisme, ce serait une erreur, Messieurs, de ne voir dans ce système qu'un pur mélange d'idées : il faut reconnaître au contraire qu'il est la conciliation intelligente de toutes celles qu'on rend vraies en la ramenant à de justes limites. Pour combattre le matérialisme, il fallait une philosophie qui allât le chercher sur son propre terrain, c'était avec ses propres armes qu'il fallait l'attaquer.

Cette philosophie longtemps désirée parut et se montra avec éclat dans l'enseignement. Son premier triomphe fut la défaite du matérialisme, et elle le vainquit avec les données de la science.

Comme l'observation est une règle de certitude admise par le matérialisme, elle lui montra sans peine que les phénomènes de l'âme, *la passion, la volonté, la liberté* sont aussi observables que les phénomènes extérieurs, et dès lors elle rétablit la réalité du moi, libre intelligent (1) qui n'est autre que l'âme, et elle prouva avec non moins de certitude son immortalité, l'existence d'un premier être auteur et conservateur de la nature; toutes vérités que l'*école dogmatique* ne proclame pas

(1) Leçons de M. Royer-Collard, publiées par M. Jouffroi.

avec moins de conviction, mais qu'elle appuie sur une autorité repoussée des uns et regardée par les autres comme ne pouvant servir de fondement à un système. Cette nouvelle philosophie ne s'avance à la recherche de la vérité qu'à l'aide de l'observation et d'une raison libre et sage, elle ne repousse ni la religion, ni ses dogmes, ni l'autorité ; elle accepte tout à la condition de tout soumettre à l'examen et au contrôle. Tel est l'éclectisme fils de toutes les philosophies, né du spiritualisme allemand comme du sensualisme de Loke et de Condillac; ne s'attachant à aucun parti, aucune secte; cherchant dans toutes les opinions le côté de la conscience humaine qu'elle exprime et les rallie toutes au sens commun, point de départ nécessaire (1); occupé de relever le côte vrai de tous les systèmes que renferme l'histoire de la philosophie, et de la mettre aussi en harmonie avec le côte vrai de tous les points de vue de l'esprit humain (2). Cette philosophie fut enseignée en 1814, par le profond et vertueux Royer-Collard, à l'école normale, qui passa si vite, mais qui eût tant d'éclat. Cet homme de bien ne fit que professer les principes de l'école écossaise, sans y mêler aucune doctrine qui lui fût personnelle. Il

(1) M. Jouffroi, introduction à la philosophie.

(2) M. Cousin, leçon de philosophie.

y commença un nouveau mouvement qui est celui au milieu duquel nous nous trouvons; de plus, le mouvement qu'il a imprimé n'est pas celui d'une nouvelle doctrine dogmatique, c'est un mouvement véritablement scientifique qui, sous les auspices d'une méthode qui ne proscrit rien et qui professe que les recherches philosophiques n'ont point de terme, aspire à élever peu à peu, à l'aide de l'observation, une véritable science de l'esprit humain.

Après M. Royer-Collard, arriva M. Cousin qui d'abord ne fit que le commenter : mais bientôt marchant dans ses propres voies, dans celle de la philosophie écossaise (1), il alla puiser aux écoles allemandes qui étaient fort peu connues ; il imprima à l'éclectisme un cachet particulier; en étudiant, il devint disciple et maître à la fois et contribua puissamment à fonder la *philosophie éclectique* qui, de nos jours, a pris un si grand accroissement (2). Les auteurs du *Globe* se sont mis entre ces deux savants professeurs et ils ont pensé qu'ils pouvaient être éclectiques et écossais à la fois (3).

---

(1) Voir les ouvrages de Dugald-Stewart, philosophe écossais.

(2) On connaît les succès de M. Cousin, comme professeur à l'académie de Paris. Ses leçons recueillies avec exactitude sont lues par la France entière.

(3) On peut consulter les articles de M. Jouffroi.

L'auteur du discours que nous analysons fait remarquer la supériorité de l'école éclectique sur ses rivales, et c'est cette proposition qu'il développe dans le deuxième chapitre de son ouvrage.

Dans cette *seconde partie*, il s'est mis à chercher la marche de l'esprit humain dans tous les éléments politiques, moraux, religieux, littéraires, scientifiques dont le 19^me^ siècle se compose, et si l'on ne peut avancer d'une manière positive que l'éclectisme en soit la règle absolue, on peut croire du moins qu'il a déjà acquis une véritable puissance.

Eclectisme en politique, dans le système constitutionnel par la réunion du principe démocratique et du principe monarchique.

Eclectisme dans les mœurs, par le rapprochement des rangs et des opinions.

Eclectisme dans les lettres, par la conciliation des littératures du nord et de celle du midi, du romantique et du classique.

Après ces prémices et de l'état de la science et de la situation des esprits, l'auteur, tirant une conclusion nécessaire et légitime, établit que l'éclectisme ou la philosophie de la modération tendait à prévaloir et que les idées d'examen et d'union étaient le caractère saillant et général des idées philosophiques au 19^me^ siècle.

C'est ainsi qu'après avoir établi que l'élément constitutionnel prévaut dans la marche actuelle des sociétés humaines; qu'il était réservé à la sagesse moderne de combiner entre eux les deux éléments monarchique et démocratique pour en former un gouvernement modéré, l'auteur fait un tableau de l'état présent de l'Europe, dans lequel, sans vouloir effacer, ni les souvenirs de la vieille France, ni les glorieux triomphes de l'empire, il place, au-dessus des drapeaux d'Arcole et de Rivoli, l'image sacrée de nos libertés constitutionnelles; observant avec raison que ce sont-elles qui ont commencé pour la France une ère nouvelle, proclamée aujourd'hui dans cette charte mémorable, bienfait de nos Rois, mais sollicitée, a dit son auguste auteur, par les progrès toujours croissants des lumières, par les rapports nouveaux que ces progrès ont introduit dans la société et la direction imprimée aux esprits depuis un demi-siècle (1).

L'élévation des idées et la justesse des pensées de l'auteur dominent dans le passage suivant :

« Où est cette vieille Europe travaillée par » d'interminables dissensions? où sont ces luttes » sanglantes de peuples qui se jetaient l'un sur » l'autre? Que sont devenues ces guerres affreuses

(1) Préambule de la charte constitutionnelle.

» de religion et ces guerres civiles plus affreuses
» encore, suscitées par la fureur révolutionnaire?

» La civilisation, en passant sur les peuples,
» n'a-t-elle pas, comme un niveau, effacé toutes
» les aspérités du génie indigène? L'Europe devient
» plus compacte et plus unie. Au nationalisme
» ombrageux et jaloux, succède un cosmopolisme
» éclairé et généreux; des idées de justice et de
» raison se répandent parmi les nations et suivant
» la pensée d'un moraliste, l'homme trouve par-
» tout des frères et une patrie. Non que tous les
» cabinets de l'Europe marchent d'un pas égal
» dans la voie des améliorations, et que le sang
» de l'homme ne doive plus être répandu par
» l'ambition et le Dieu des combats, le soutenir
» serait un rêve, et notre imagination crédule ne
» se berce pas de chimériques illusions : mais nous
» demandons si nous en sommes encore au règne
» d'une cour dépravée ou au régime sanglant des
» révolutions; si la politique d'un Wellington ou
» d'un Chateaubriant est la même que celle d'un
» Mazarin ou d'un duc d'Albéronni; si les relations
» de peuple à peuple livrées à toute la publicité des
» débats, peuvent ressembler aux intrigues obs-
» cures de quelques ministres insidieux, et pour
» peu qu'on en doute, nous dirons, qu'on jette
» les yeux sur les grands événements qui viennent

» de s'accomplir de nos jours; la délivrance de la
» Grèce et l'émancipation des catholiques Irlan-
» dais. Pourrait-on ne pas reconnaître que le
» triomphe de ces deux belles causes ne soit dû
» à ce sentiment si noble et si chrétien d'humanité,
» qui fait qu'un peuple n'est plus étranger à un
» peuple? Oui la Grèceet l'Irlande ont été délivrées
» par l'esprit nouveau; c'est lui qui fait disparaître
» de l'Afrique l'esclavage, cette grande plaie de
» l'humanité, et qui, sur la hauteur du Tibet au
» milieu des bruyères de l'Irlande, comme sur le
» sol classique de la Grèce, étend et propage les
» bienfaits de la civilisation.

« Un pareil changement n'a pu s'introduire dans
» les communications des peuples entre eux, sans
» avoir son principe dans leur développement
» intérieur; les nations, comme les individus, ne
» paraissent autres en dehors que lorsqu'elles ont
» été changées et remuées dans leur nature intime,
» et cette amélioration sociale qui entraîne l'Eu-
» rope dans des voies nouvelles, n'est que l'écho
» et le contre coup d'innovations non moins grands
» qui se sont opérées dans les sociétés. Ce serait
» une œuvre utile et curieuse que de suivre les
» progrès de cet esprit novateur, depuis un demi-
» siècle, chez les différents peuples, et non chez
» les plus hardis et les plus téméraires; mais chez

» les plus tranquilles et les plus opposés en appa-
» rence à tout désir de réforme, cette étude aurait
» de quoi étonner ceux qui voient le bonheur des
» hommes dans l'inactivité et une impassible mo-
» notomie; mais comment se livrer à l'histoire dé-
» taillée de l'Europe? N'est-il pas à craindre de
» perdre, dans un examen minutieux, le point de
» vue général sous lequel tout un siècle veut être
» envisagé? Aussi nous a-t-il paru préférable
» d'arrêter nos observations sur un seul gouver-
» nement, et comme, parmi les états constitu-
» tionnels, il n'en est point à nos yeux de plus
» influent que la France, c'est surtout sur elle que
» nous fixerons nos regards. Eh! quelle étude
» offrait pour nous plus d'intérêt à notre curieuse
» attention que celle de notre glorieuse patrie?
» D'ailleurs, la connaissance d'un pays qui, par
» la gloire de ses armes et la célébrité de sa littéra-
» ture, a exercé sur l'Europe une dictature si
» longue et si puissante, ne peut nous laisser
» étranger au mouvement général des esprits.

» A la vue de la France, ce qui nous frappe
» le plus, c'est sa marche entraînante dans des
» voies nouvelles et inconnues jusqu'alors. Re-
» portons-nous à cette époque de bouleversements
» qui exilait, sur un rocher désert, le superbe
» vainqueur de l'Europe et ramenait dans notre

» patrie la liberté et la légitimité. Après tant de
» sanglans efforts, après une domination si lourde
» et si accablante, n'était-ce pas le moment d'ac-
» cueillir avec transport le retour de la paix et
» d'un gouvernement modéré? Et cependant ce
» bonheur inespéré était à peine compris, chacun
» arrivait dans cette France nouvelle avec des
» vues et des passions diverses, c'était alors
» 1815! Certes, nous avons fait depuis bien des
» progrès dans le régime des libertés consacrées
» par la charte; notre position alors incertaine
» et vacillante est aujourd'hui sûre et affermie;
» nos institutions politiques, de jour en jour
» mieux appréciées, triomphent des passions et
» des préjugés, comptent pour partisans les hom-
» mes sages et éclairés de toutes les opinions. »

Dans la deuxième partie de l'ouvrage que nous analysons et qui vous a paru méthodique et bien tracé, l'auteur établit que la liberté de la pensée est la conséquence de tout système philosophique et particulièrement de l'éclectisme; que dans un pays surtout où tout ce qui se passe au-dehors, rien de ce qui arrive au-dedans, n'est étranger à l'homme appelé à la participation du pouvoir; où la science philosophique et politique n'est plus obscure et mystérieuse, mais ouverte à tous les regards, mais entourée des plus vives lumières;

où les affaires de l'État deviennent la matière de tous les entretiens, l'objet de tous les calculs; l'opinion publique alimentée par la liberté de la pensée, aidée par la liberté de la presse, est une puissance qui finit par tout entraîner jusqu'aux obstacles qu'on lui oppose (1). Vous vous rappellerez, Messieurs, que le programme demandait que l'auteur qui traitait la question par vous proposée, ne s'arrêta pas exclusivement aux *abstractions métaphysiques*, mais qu'il voulait aussi qu'on montra l'influence de la philosophie sur les *habitudes* sociales, *les arts, les intérêts généraux*.

Par là, nous avons indiqué un double but qui vous a paru avoir été atteint par l'auteur du mémoire, en réunissant à la fois et l'histoire de la science et la peinture générale des mœurs.

Il faut le reconnaître, Messieurs, le grand changement qui s'est opéré de nos jours, c'est l'avénement du principe philosophique au gouvernement de la société. La raison est la reine du siècle; chaque chose dépouillée de son costume factice et d'emprunt est ramenée à sa plus simple réalité.

---

(1) Voir les ouvrages de MM. de Chateaubriant et Benjamin-Constant sur la liberté de la presse.

Dans les mœurs comme dans les lettres tout est soumis à la liberté de l'examen. C'est sur ce principe fervent que se développe la réforme introduite parmi nous (1) : mais pour arriver à un résultat complet, il faut faire descendre les bienfaits de l'instruction jusque sous les cabanes du pauvre, éclairer sa raison, combattre ses préjugés, lui inspirer un amour éclairé de la religion, tel est l'œuvre de la moderne philosophie, œuvre lente et difficile, contrarié souvent par les passions des hommes.

Ce résultat, Messieurs, est désormais certain, nous n'avons qu'à le vouloir fermement : n'en avons-nous pas déjà la preuve dans ces sentiments d'humanité et de bienfaisance qui agitent tous les hommes éclairés de la France ; tous ils sont convaincu que la nation la plus éclairée est aussi la plus vertueuse ; de quelque côte que nous jetions nos regards, on voit briller le dévoûment de la science moderne ; de toutes parts elle est occupée à alléger le fardeau si lourd de la misère, et à répandre chez le peuple la connaissance des arts.

La science moderne a perdu cette fierté dédaigneuse dont elle aimait naguère à s'envelopper,

(1) M. d'Anstaing.

elle tient à honneur aujourd'hui de se mêler à la foule pour l'instruire de ses plus chers intérêts.

Trop longtemps les penseurs et les praticiens s'étaient avancés sans communication entre eux et aussi sans beaucoup de succès ; d'un côté étaient les savants sans expérience, de l'autre les hommes actifs sans idées.

Cette cause d'inertie a disparu de nos jours. Les hommes qui pensent et ceux qui exécutent sont devenus les mêmes, et la science, aidée tout à la fois de la théorie et de la pratique, marche d'un pas rapide vers un but positif (1).

Nous éprouvons un regret, Messieurs, c'est de ne pouvoir mettre sous vos yeux les différents passages de l'ouvrage que vous allez couronner ; et dans lesquels l'auteur s'élevant aux plus hautes considérations, développe avec un véritable talent les bienfaits produits par la philosophie de notre siècle, mais cet ouvrage sera imprimé dans les mémoires de la Société.

Examinant l'esprit qui, en général, domine dans cette production, nous dirons, qu'on ne saurait s'empêcher de reconnaître que la modération a toujours servi de guide à l'auteur.

---

(1) M. d'Anstaing.

C'est surtout en parlant de la religion qu'il n'a pas oublié avec qu'elle réserve une matière aussi délicate devait être traitée, loin de porter atteinte aux croyances religieuses, il n'a blessé en rien les exigences les plus grandes du chrétien et du catholique.

En terminant notre rapport, nous devons pour être juste faire la part de la critique. Si la manière d'écrire de l'auteur est élégante et pure; si malgré la sécheresse de la matière qu'il était appelé à traiter, il est parvenu à répandre un intéret puissant sur son sujet, cependant nous devons faire remarquer que, dans quelques passages infiniment rares à la vérité, l'auteur ne s'est pas toujours exprimé avec une extrême clarté: quoiqu'il en soit, ce léger défaut ne peut nuire à l'ensemble général de l'ouvrage qui, écrit d'une manière correcte et surtout fortement pensé, vous a paru réunir les conditions imposées par vous pour obtenir le prix à décerner en 1829.

DISCOURS

SUR

LA SITUATION DES IDÉES PHILOSOPHIQUES AU 19.me SIÈCLE,

Par M. Idesbald D'Anstaing, *Avocat à la Cour royale de Douai.*

Qu'il faut tout passer par l'estamine, et ne loger rien en sa teste par simple autorité et à crédit.

Montaigne. *Essais.*

Les idées philosophiques d'un peuple ne sont autre chose que les opinions reçues par lui sur tout ce qui intéresse l'homme et la société. Interrogez-le sur sa religion, son gouvernement, sa littérature, ses mœurs, et vous saurez qu'elles sont ses idées philosophiques; et comme ses idées n'errent point à l'aventure sans rapport et relation entre elles, mais qu'elles se lient et se tiennent, il est facile d'observer qu'elles découlent

toutes d'un même principe qui les maîtrise et les domine. Car un peuple n'est pas un être inconséquent, qui pense autrement d'une chose et autrement d'une autre; mais il porte sur toutes la même manière de voir et le même esprit. C'est cet esprit qui règne, et empreint tout un siècle de son caractère; c'est lui qui façonne l'ordre social et la famille, les lois et les mœurs, l'homme privé et l'homme public. C'est sous ce rapport que chaque grande époque historique a été regardée comme la réalisation d'une idée première et fondamentale : et envisagés d'un point de vue élevé, les siècles célèbres, tels que ceux d'Auguste, de Charlemagne et de Louis XIV, apparaissent comme des unités intellectuelles. Mais si l'histoire d'une époque peut présenter parfois une sorte d'uniformité et d'ensemble, l'histoire de l'esprit humain est pleine de vicissitudes et de révolutions. Ce n'est que lentement et comme par degrés qu'il s'avance vers le développement entier de ses facultés; cette mobilité et ces changements sont la condition de son amélioration; car le *genre humain n'est pas stationnaire, mais progressif et semblable à un homme qui apprend toujours* (1).

Il est donc de la plus haute importance, pour

(1) Pascal.

qui veut connaître un siècle, de bien saisir l'esprit général qui le féconde et le fait agir; il ne l'est pas moins de rechercher la cause du développement social qui se manifeste dans l'histoire des peuples, et qui n'est autre chose que la civilisation.

A la tête du mouvement intellectuel, il faut placer la philosophie, non cette science obscure et mystérieuse qui se perd dans de stériles abstractions, mais cette raison élevée, lumière du genre humain et flambeau des intelligences.

A qui devons-nous la découverte des plus utiles vérités, si ce n'est à ces esprits indépendants, qui dédaignent les routes battues et ne marchent que sur les hauteurs? Ne sont-ce point eux dont les hardiesses poussent en avant la multitude et lui font faire des pas de géant? Qui dirait dans quelles profondes ténèbres seraient encore plongés les sciences et les arts, s'ils n'avaient été éclairés par le génie libre et élevé des philosophes! Il suffit de jeter les yeux sur l'histoire de la science philosophique, pour être frappé de l'influence qu'elle exerce sur la destinée des peuples.

N'est-ce point sous l'inspiration de l'école Platonicienne que brillent, à Athènes, les plus beaux jours de l'antiquité grecque? Et à l'immortel Platon ne voit-on pas succéder, dans l'empire des esprits, tantôt l'école Péripatéticienne, tantôt celle du Por-

tique, et dans nos temps modernes le Cartésianisme avec ce brillant cortège de génies dont il fut illustré, l'école de Locke si fertile en esprits exacts et positifs, et le spiritualisme subtil et élevé de Kant, autour duquel se groupe cette Allemagne si pleine d'enthousiasme et de savoir?

Aucun de ces grands systèmes n'a paru sur la scène du monde, sans développer l'esprit philosophique des peuples, et par conséquent sans avancer leur civilisation.

Mais cette cause est-elle la seule? Tout progrès de l'humanité doit-il être attribué au développement de la science philosophique, ou autrement la civilisation n'est-elle que l'œuvre mystérieuse et compliquée de quelques génies hardis et méditatifs? N'y a-t-il pas une autre philosophie moins ardue, plus facile, plus abordable, bien commun de tous, et non domaine exclusif de quelques-uns?

Autre chose sont les théories savantes d'un esprit profond et ingénieux, autre chose cette raison éclairée que chaque homme civilisé porte plus ou moins avec lui. Il ne peut être ici question du genre humain. *Le genre humain en masse est inspiré* (1), a dit, un éloquent philosophe : *la vérité llumine tout homme venant en ce monde* (2);

(1) Cousin, leçons de philosophie.
(2) Evangelium S. Joannis.

et notre raison faible et désespérant d'elle-même cherche parfois un appui dans cet important accord des peuples et des siècles. Ce qui n'est pour la foule qu'une croyance sainte et vénérée qu'elle a reçue de ses pères, a besoin d'être une vérité pour l'esprit indépendant du philosophe. La multitude croit par instinct, par autorité; le philosophe ne croit que par raison et conviction. Il n'y a donc pas de vraie philosophie dans le genre humain pris en masse; mais entre le simple habitant de nos campagnes, et le fier génie d'un Descartes qui interrompt le long sommeil de l'esprit humain, il y a un milieu.

Il existe cette foule d'esprits cultivés, tous ces hommes éclairés de chaque nation que les affaires du monde et les soins de l'ambition préoccupent, et qui s'élèvent peu aux graves méditations de la philosophie. Également éloignés des spéculations de la science, et de l'insouciante ignorance d'une multitude grossière, ils sont la chaîne qui unit ces deux extrêmes de la vie contemplative et de la vie active; c'est cette classe civilisée et polie, qui est appelée à l'administration de la chose publique; c'est de son sein que sortent les ministres de la religion, les législateurs, les magistrats et les guerriers; c'est-elle enfin qui partout forme et représente la Société; quoique prenant peu de part

aux travaux scientifiques, elle n'y reste cependant point tout à fait étrangère, et sait les faire descendre de la sphère élevée des théories à l'application usuelle et pratique. Il n'est même de découverte utile et durable que celle sanctionnée par les suffrages de tous. Cette philosophie n'est donc point spéculative et audacieuse comme l'est souvent celle des penseurs de profession; elle est plus près des hommes et des choses, et par là même plus positive et plus applicable; c'est la philosophie du *bon sens*, qui, selon Bossuet, *est le maître des affaires de ce monde.* Elle ne porte point d'ailleurs la même rigueur dans les principes, elle n'est point absolue et intraitable comme une théorie, elle sait s'accommoder aux temps et aux circonstances.

La liaison est donc intime entre les penseurs voués au culte de la vérité et les hommes du monde, et par conséquent, entre la philosophie des uns et celle des autres; toutes deux hâtent les progrès des sociétés humaines; le plus souvent c'est la science qui pousse les esprits en avant; la première elle découvre les vérités; les répand, et voilà le monde avancé d'un siècle (1).

Quelquefois, au contraire, le mouvement vient

(1) Essai sur l'histoire de la philosophie en France au 19. siècle. M Damiron.

des masses; des révolutions profondes arrachent une nation à sa torpeur, et des vérités nouvelles sorties du sein des troubles, lui sont révélées. Ce n'est plus l'allure franche et gigantesque du philosophe, qui marche à la tête de son siècle, et conduit tout un peuple à la découverte d'une vérité féconde. Ici c'est le peuple entier qui s'avance non plus fièrement, mais en tâtonnant, et comme un homme dans les ténèbres. Il y a moins de hardiesse, mais plus de prudence; la vérité n'est plus la propriété d'un seul, mais bien un trésor acquis aux frais communs; la victoire n'est pas due au général, toute l'armée l'a remportée. Mais dans ce noble instinct qui pousse les masses à la victoire et les peuples à la vérité, il y a plus d'inspiration et de spontanéité que de calcul et de raison.

Tel nous semble être le double véhicule de la civilisation, la double origine des idées philosophiques, le génie spéculatif qui crée et invente, le bon sens qui met à profit les découvertes et les applique au mouvement social. Que servirait à la science d'être reléguée par delà les mondes, et d'y vivre solitaire et inactive? Que deviendrait l'esprit humain, si engourdi par la routine, il ne se vivifiait et ne se retrempait dans la région sublime des idées? ainsi avec des théories sans application, vaine pâture des esprits, le génie des affaires sans l'élan des doctrines, se traîne misérablement.

L'esprit général d'un peuple né de la philosophie et de l'expérience, doit subir l'influence de cette double origine ; il veut donc être envisagé sous l'un et l'autre rapport : il faut d'abord interroger les travaux des philosophes, et descendant de ces hauteurs dans le monde réel, parmi le public instruit et éclairé, étudier les principes qui le dirigent en religion, en politique, dans les lettres et les sciences ; et comparant les faits aux théories, s'assurer s'ils s'en écartent, ou s'ils ne sont que la copie vivante, et comme la traduction active des doctrines philosophiques.

D'une part, se renfermer dédaigneusement dans les mystères de la science, ce serait mutiler la peinture d'un siècle et n'en montrer que la partie la plus obscure ; de l'autre, se contenter de l'exposition des faits sans remonter à leur origine, ce serait faire d'un peuple un être aveugle et inintelligent, et ôter du monde la puissance inspiratrice des idées.

Il faut donc réunir la science et la pratique, la théorie et l'expérience ; consulter à la fois les philosophes et le peuple ; il faut considérer les idées philosophiques, *non pas seulement dans leurs abstractions, mais dans leur application à l'ordre social, aux intérêts généraux, aux sciences, aux arts, aux habitudes sociales ;* alors *apparaîtra*

complète et distinctive la philosophie morale du 19.^me^ siècle (1).

Tel est le plan qui nous est tracé, tel sera aussi le but que nous nous efforcerons d'atteindre.

Un siècle n'a pas un caractère à lui, du moment où il paraît sur la scène du monde. Il y arrive nécessairement avec les idées de celui qui le précède; c'est une succession qu'il ne peut répudier dès l'abord; il faut pour cela qu'il grandisse et sorte de l'enfance. Trop jeune et trop faible pour se conduire par lui-même, force est à lui d'accepter les traditions régnantes, jusqu'à ce que maître de sa raison, il les puisse rejeter et s'arracher à cette tutelle impérieuse. L'influence qu'un père exerce sur son fils, un siècle l'exerce sur le siècle qui le suit; et de même que pour bien connaître l'histoire du fils, il faut souvent remonter à celle du père, on ne peut aussi saisir parfaitement l'esprit d'un siècle, sans interroger ceux qui l'ont devancé.

Il est donc important d'apprendre ce que les siècles précédents ont légué au dix-neuvième, de

(1) Programme.

distinguer, dans son caractère, ce qui lui est étranger et ce qui lui est natif et personnel.

Les temps anciens ne doivent être qu'indiqués. Je rappellerai la trace brillante qu'a laissée la philosophie grecque à travers les ténèbres du Paganisme, et le développement rapide qu'elle a imprimé à l'esprit humain aux siècles de Périclés et d'Alexandre: philosophie élevée dans la bouche de Platon et d'Aristote, continuée non sans quelque gloire, par le Portique et l'école d'Alexandrie, mais dégradée par les dogmes avilissants d'Épicure, qui deviennent la loi générale de l'empire des Césars; philosophie incomplète qui pâlit et s'éteint aux vives clartés d'une religion divine.

Elle apparait l'appui du genre humain, le soutien des intelligences défaillantes et des empires croulans, le lien puissant qui doit unir les sociétés antiques aux sociétés modernes, le sceptre des rois couverts de pourpre à la framée des princes chevelus.

Après les invasions et les guerres des barbares, quand le grand bruit qui se faisait sur la terre se fut appaisé, l'humeur turbulente des peuples se calme, les sociétés s'organisent, et la civilisation se forme, d'abord faible et arrêtée par les mœurs

rudes de ces hommes du nord, mais singulièrement développée par la société religieuse et plus instruite et plus éclairée. Nul doute qu'elle n'ait exercé une heureuse influence sur les destinées des peuples. L'autel était alors la seule école de morale, comme le cloître était le seul asyle du savoir. Tout ce qui s'éleva de grand et d'utile dans ces temps barbares, fut l'œuvre d'une religion bienfaisante, dont *le caractère est d'être toujours du siècle qu'elle voit passer, sans passer elle-même* (1).

Les sciences et les lettres concentrées dans le clergé se répandaient peu au dehors, et restaient enchaînées par je ne sais quel malheureux esprit de routine. La philosophie asservie par la double autorité d'Aristote et de la théologie, n'osait s'élever, et semblait frappée de stérilité, comme la pensée humaine elle-même.

Une autre cause de l'impopularité de la science dans le moyen âge et jusqu'au dix-septième siècle, ce fut l'existence de deux langues : l'une savante et exclusive, l'autre populaire et inculte. Les penseurs, tous les hommes instruits écrivaient dans une langue inconnue au reste de la nation; comment leurs idées et leurs études auraient-elles pu

(1) M. de Chateaubriand.

se réaliser pour l'utilité commune? Ils travaillaient entre eux et pour eux, s'inquiétaient peu du peuple et de son amélioration. Il y avait dans un érudit du treizième ou quatorzième siècle quelque chose d'un lettré de la Chine. Delà, la séquestration de la philosophie et des sciences; delà, l'abaissement moral des peuples, la pauvreté et la longue enfance de notre langue; delà surtout, la marche lente de la civilisation (1).

Les grands événements qui remplissent la fin du moyen âge, vinrent lui imprimer une direction nouvelle, et s'ils sont indiqués ici, c'est qu'ils nous paraissent avoir pris leur source dans une sorte de liberté philosophique portée souvent, il faut le dire, jusqu'à la licence. Car telle est la faiblesse de l'homme, que ni le pouvoir ne sait s'arrêter dans ses droits légitimes, ni le sujet dans une juste et sage résistance.

Les abus introduits dans l'église donnèrent naissance à la réforme manifestée d'abord au concile de Bâle et de Constance (2), et soutenue plus tard par le génie inquiet et turbulent de Luther. Cette réaction, juste sans doute dans le principe, et de la part d'une assemblée chargée des intérêts de

(1) M. de Bonstetten. Mélanges.

(2). Fleury. Histoire de l'église.

l'église, se laissa entraîner à de fâcheuses conséquences; et tombée dans les mains d'hommes ambitieux et intrigants, elle remplit l'Europe entière de troubles et de guerres civiles. Ce grand événement eut des conséquences incalculables sur les destinées des nations. Dans un état où le Protestantisme avait fait de grands progrès, il fut facile de s'apercevoir que la révolution politique était une conséquence de la révolution religieuse; car la raison ayant été proclamée souveraine, devait l'être partout et toujours; le principe d'indépendance qui abattait la chaire pontificale du chef de l'église, devait aussi renverser le trône du chef de l'état.

Ces révolutions s'opéraient surtout dans les états du Nord, l'Allemagne et l'Angleterre. Les peuples du midi restaient paisibles sous le pouvoir des papes et des monarchies. La France, sous la main puissante de Louis XIV, toute enivrée de gloire, ne pensait plus à la liberté. Mais si la nation l'oubliait, la philosophie l'introduisait dans la science. Alors paraissait Descartes, esprit hardi et méthodique tout à la fois, qui arrachait le siècle aux traditions vieillies de la Scolastique, et lui imprimait une direction plus libre.

La France élevée si haut par le génie de Louis XIV, tombait dans les mains faibles et énervées de son successeur, et l'antique monarchie, impuis-

sante contre les attaques des novateurs, s'affaissait et croulait de toutes parts, comme un monument ruiné. Des institutions en désaccord avec les idées régnantes, semblaient la cause de ce mal-aise qui se manifestait au dix-huitième siècle dans la société française. Une réforme était vivement désirée; mais ces désirs d'innovation étaient vagues et incertains. La littérature hâtait singulièrement ce mouvement inquiétant des esprits; fatiguée d'elle-même, elle s'était mêlée aux affaires publiques, et remuait avec témérité les graves questions d'ordre social, de gouvernement, d'économie. Un pamphlet de Voltaire, des sophismes de Rousseau, étaient dévorés avec un enthousiasme délirant par cette nation inquiète et frivole. Le talent d'écrire était au dix-huitième siècle une tribune non moins puissante que celle du parlement d'Angleterre, seulement, elle était illégale et dangereuse.

La philosophie n'avait pu rester étrangère à ce subit entraînement de tout un peuple. Oh! combien elle était déchue du caractère sage et religieux que lui avait imprimé le génie de Descartes! Elle aussi avait levé l'étendard de la révolte et s'était mise à l'œuvre de destruction! Au lieu de porter dans l'examen de la religion le respect qui lui est dû, elle l'attaquait avec haine et colère; et pour

n'être point soupçonnée de catholicisme, elle s'était déclarée matérialiste et athée; comme par haine contre la royauté, les politiques de 93, se firent démocrates et niveleurs.

Avec un tel délire, une telle effervescence des esprits, il fallait que le fatal événement s'accomplît; que l'écroulement des anciennes institutions arrivât; et certes, il a éclaté avec tant de fracas, que l'Europe entière en a longtemps retenti. Ni les larmes, ni les crimes, ni le sang n'y ont manqué; il a réuni toutes les passions et toutes les horreurs de la réforme religieuse et de la révolte politique. Ainsi s'est terminé le dix-huitième siècle, par cet orage épouvantable que depuis longues années le monde portait dans son sein.

Ici commence le dix-neuvième siécle, sa date du moins et non son esprit. Longtemps le dix-huitième le tient sous son empire, et le jour est loin encore où il doit prendre vie et caractère distincts. Sansdoute que le germe de sa future destinée était déjà déposé dans son origine; mais c'était un germe faible et inaperçu. Il y était, comme l'avenir d'un héros brille déjà dans son obscure enfance.

Après les saturnales de la révolution, les dissentions et les partis se turent devant le génie d'un homme, dont la main puissante relevait l'édifice social ébranlé jusques dans ses fondements, et

nous consolait de la liberté perdue, à force de gloire et de triomphes. Tel fut Bonaparte. On croira sans peine que sous son despotisme militaire, au milieu du bruit des armes et des cris de victoire, il y eut peu de loisirs pour les études intellectuelles. La philosophie, d'ailleurs, ne convenait pas à son génie exact et actif; il la haïssait comme un germe d'opposition; et lui, quoiqu'esprit élevé et hardi, il s'efforçait de matérialiser la nation pour dominer plus sûrement ces intelligences dégradées.

Il y eut donc peu de développement intellectuel sous le régime du canon et de l'épée. La littérature soumise aux ordres du despote, se traînait sans élan et sans inspiration; on l'avait enrégimentée comme tout le reste. La poésie arrangeait des vers inoffensifs ou flatteurs; l'éloquence à la solde divinisait le héros; comme aux temps des empereurs grecs ou romains, elle était morte-née.

La philosophie en France était restée fidèle aux traditions matérialistes du dix-huitième siècle; elle ne sortait pas du monde physique, où, il faut l'avouer, elle avait fait d'immenses et belles découvertes. Dans ce système incomplet, point d'intelligence qui régit le corps, point de volonté supérieure qui gouverne le monde, point d'âme, point de Dieu. L'homme est indignement mutilé, la plus noble portion de son être est déniée, et l'univers

entier n'est qu'un vil amas de matières (1). On connait assez la morale dégradante de cette philosophie qui révoltait le génie de Rousseau, et que notre siècle repousse et dédaigne. Aussi voyez les fruits qu'elle a portés sous l'empire, et dites les traits de patriotisme et de vertu qu'elle a inspirés? Aucun enthousiasme dans les cœurs, aucune élévation dans les esprits; le Dieu de la guerre était le Dieu du grand nombre; pour les penseurs il n'y en avait plus. Le catéchisme de Volney avait remplacé les préceptes élevés de l'évangile; l'éducation était devenue toute scientifique et matérialiste, et la France ressemblait à une vaste caserne d'où sortait armé un peuple de guerriers. Telles à travers les drapeaux de la victoire, apparaissaient les plaies profondes de la patrie.

Gardons-nous de penser cependant, pour l'honneur de notre pays, que le matérialisme y ait jamais régné absolu et avoué. Même aux jours de sa grande puissance, des voix courageuses s'élevaient de toutes parts et proclamaient hautement les saines doctrines. Certes, elles trouvèrent de nobles et éloquents interprètes dans une femme de génie et un illustre écrivain, la gloire de notre moderne littérature! mais il y avait dans ces protestations franches et énergiques plus de sentiment que de

(1) Voyez Lamétrie, Helvétius, Cabanis, Volney, etc.

calcul; c'était le cri inspiré de la conscience; c'était l'élan de la conviction indignée; c'était le langage du cœur qui parle aux cœurs : mais combien étaient fermés à toute cette poésie que l'on appelle *la conscience, le dévouement, l'enthousiasme*(1)! Combien d'esprits arides et étroits pour qui l'existence de l'auteur de la nature doit être démontrée mathématiquement comme un théorème de géom trie! Malheureux qui restent sourds à l'éloquent langage des cieux et de l'univers! *Cœli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum* (2).

Une autre opposition plus compacte et plus méthodique surgissait du catholicisme. La religion longtemps exilée du sol de notre patrie, y rentrait enfin; les saints autels se relevaient des ruines, et le clergé reprenait chez nous l'influence que lui donnaient, non ses prébendes et ses dîmes, mais ses vertus et ses longues infortunes.

Au sein de cette religion, s'élevait une école de philosophie, illustrée par de grands talents (3), et de nos jours, par le génie éloquent et hardi d'un simple prêtre. Témoin des éternelles aberrations de l'esprit humain, et désespérant de notre raison,

(1) M.me de Staël.

(2) Psal : David.

(3) MM. de Maistre, de Bonald, de Lamennais.

elle se jette comme par découragement sur l'autorité du catholicisme. Cet appui qui fait sa force aux yeux des uns, lui ôte tout crédit près des amis de la science. Ils lui reprochent de manquer au premier caractère de toute philosophie, l'indépendance; d'imposer comme dogme ce qu'il faudrait d'abord prouver comme vérité, et de baser son système sur la foi et la croyance, au lieu de l'établir sur l'évidence et la raison. Voilà la position de l'école dogmatique vis-à-vis les penseurs: voyons son influence sur le monde: sur le monde catholique, elle est grande. Liée par les mêmes doctrines et les mêmes intérêts à la Religion, c'est surtout dans son sein qu'elle doit trouver des partisants, quoique là aussi s'élèvent des dissentions, et qu'une guerre chaleureuse et animée éclate au giron de l'église. Aussi se présente-t-elle avant tout, comme la colonne et le soutien du catholicisme dans la situation délicate où il est placé devant les hardiesses de l'esprit humain. A de nouvelles attaques, elle oppose un nouveau plan de défense. Convaincue que les armes de Descartes et de Bossuet sont trop faibles contre des ennemis plus redoutables, elle cherche à les retremper d'une nouvelle force, et à s'emparer d'une position menaçante. La chaire de St.-Pierre est pour elle cette forteresse; c'est là qu'assise comme sur un rocher inébranlable, elle

semble conjurer tous les efforts humains. L'unité catholique est le but de ses travaux ; l'omnipotence du Pape, sa théorie favorite de pouvoir, et l'univers entier, peuples et rois, s'agenouilleraient de nouveau devant la puissance romaine (1).

Malgré son rigorisme sévère, cette philosophie ne s'oppose point aux progrès des nations. Les lettres et les arts prendraient une heureuse direction sous l'empire de ses doctrines spiritualistes et religieuses. Elle a de nobles pensées sur l'homme et ses devoirs ; sa morale est sublime, c'est celle de l'évangile. Si elle n'est populaire, ni praticable, nul ne lui reprochera d'être servile et adulatrice ; elle n'appelle point les ténèbres, et confiante dans les vérités qu'elle proclame, elle n'en veut le triomphe que par une lutte franche et publique (2).

On comprend assez quelle opposition profonde dut s'élever entre les doctrines froides et sceptiques du matérialisme, et l'accablante rigidité de l'école dogmatique. Ces deux philosophies partaient de principes trop divers, pour pouvoir même se combattre. Etait-ce à des hommes positifs et tout mathématiques qui niaient le monde extérieur et

---

(1) M. de Lamennais. Indifférence en matière de religion, 2e vol.

(2) Le catholique par le Baron d'Ekstein. Les principes de liberté y sont développés à chaque page.

jusqu'à l'existence d'un premier être, qu'il fallait parler de l'autorité catholique et de l'infaillibilité du Pape?

Il y eut donc peu de communication entre la philosophie expérimentale, et celle de l'autorité. Chacune restait dans sa sphère; et si elle jetait un regard sur sa rivale, c'était un regard d'aversion et de mépris. Pour combattre le matérialisme, il fallait une philosophie qui allât le chercher sur son propre terrain; c'était avec ses propres armes qu'il fallait l'attaquer. Cette philosophie longtemps désirée parut, et se montra avec éclat dans l'enseignement. Son premier triomphe fut la défaite du matérialisme, et elle le vainquit avec les données de la science. Comme l'observation est une règle de certitude admise par le matérialiste, elle lui démontra sans peine que les phénomènes de l'âme, la passion, la volonté, la liberté, sont aussi observables que les phénomènes extérieurs (1): et dès lors, elle établit la réalité du moi, un, simple, libre, intelligent, qui n'est autre chose que l'âme, et elle établit avec non moins de certitude son immortalité, l'existence d'un premier être, auteur et conservateur de la nature (2): toutes vérités que

(1) Leçons de M. Royer-Collard publiées en partie par M. Jouffroy.

(2) Fragments de philosophie, M. Cousin.

l'école catholique ne proclame pas avec moins de conviction, mais qu'elle appuie sur une autorité méprisée des uns, et regardée par les autres comme ne pouvant servir de fondement à un système. Celle-ci, au contraire, ne s'avance à la recherche de la vérité qu'à l'aide de l'observation et d'une raison libre et sage; elle ne rejette ni le monde extérieur, ni le monde des esprits; ne repousse ni la religion, ni ses dogmes, ni l'autorité; elle accepte tout, à la condition de tout soumettre à l'examen et au contrôle (1).

Tel est l'éclectisme, fils de toutes les philosophies, né du spiritualisme de Descartes et de Kant, comme du sensualisme de Locke et de Condillac, ne s'attachant à aucun parti, à aucune secte, convaincu que rien n'est absolument vrai, rien absolument faux; *cherchant dans toute opinion le côté de la conscience humaine qu'elle exprime, et les ralliant toutes au sens commun, le point de départ nécessaire* (2); *occupé de relever le côté vrai de tous les systèmes que renferme l'histoire de la philosophie, et de le mettre en harmonie avec le côté vrai de tous les points de vue de l'esprit humain* (3).

---

(1) M. Damiron. Essai sur l'histoire de la philosophie au dix-neuvième siècle.

(2) M. Cousin. Leçons de philosophie.

(3) M. Jouffroy. Préface de l'esquisse de philosophie morale.

Tels sont les trois systèmes qui règnent dans le monde savant au dix-neuvième siècle : le matérialisme, le dogmatisme, l'éclectisme ou autrement la philosophie des sens, de l'autorité de la raison. Leur marche n'a pu qu'être indiquée rapidement dans un sujet qui ne doit pas se borner à de simples *abstractions métaphysiques*, mais qui, avant tout, cherche leur application aux grands intérêts de la Société. Il s'agit ici, bien plutôt de la philosophie vulgaire et facile des gens du monde, que de la science ardue et quelquefois obscure des penseurs. Mais comme les théories des uns, ne sont pas sans influence sur les opinions des autres, il fallait bien remonter à la source, et prendre au moins une connaissance des travaux philosophiques. Il y aurait quelque chose d'incomplet et d'insuffisant dans un point de vue qui s'arrêterait aux mœurs et aux lois d'une époque, et n'y verrait point l'ascendant de quelqu'idée générale. Ce serait une analyse froide et décolorée du siècle, une sorte de registre insignifiant qui tiendrait note des faits, et méconnaîtrait la cause première et vivifiante.

Ainsi l'histoire de la science philosophique a dû être exposée brièvement avec ses théories et ses directions diverses ou contraires. Cette étude, quoique superficielle et rapide, a pu déjà faire

présager la supériorité d'une philosophie libre et modérée, sur des systèmes intolérants et exclusifs. Entre le matérialisme qui s'éteint et disparait, et le dogmatisme que repousse l'opinion publique, s'élève et grandit l'éclectisme, autour duquel se rallient déjà les lettres, les arts et les sciences naturelles, et qui semble destiné à devenir la philosophie générale et puissante du siècle.

SECONDE PARTIE.

Il est loin de notre pensée de vouloir élever le dix-neuvième siècle sur les ruines de ses prédécesseurs. Ce serait tout à la fois sortir des limites de notre sujet, et manquer à cet esprit d'impartialité et d'examen, caractère éminent de notre époque. Gardons-nous d'imiter la haineuse intolérance de quelques écrivains, qui tout préoccupés de leurs idées, mutilaient indignement l'histoire, et rayaient des siècles entiers des annales du monde, comme si l'humanité datait de leur sagesse.

Justice doit donc être rendue à chaque siècle. Chacun a accompli sa destinée; chacun a apporté une pierre à l'édifice du bonheur commun. La féodalité insupportable de nos jours, a été le lien puissant qui unissait les peuples barbares depuis

la hutte du serf, jusqu'au donjon du seigneur, jusqu'au trône du monarque. Qui nierait que dans les temps de désordre et de barbarie, la puissance du chef de l'église, n'ait été souvent le seul frein qui ait pu enchaîner les passions tumultueuses d'hommes rudes et violents? Et l'absolutisme brillant de Louis XIV, tout en brisant les dernières barrières de l'indépendance nationale, n'a-t-il pas été pour la France une ère de gloire et de triomphe? C'est ainsi que dans les desseins admirables de la providence, tout se tient, tout s'enchaîne, tout marche pour le bonheur de l'humanité.

Mais en reconnaissant ce qu'il y eût de grand et d'utile dans l'enfance et la jeunesse des peuples, on ne peut nier que l'âge mûr ne soit plutôt celui de la perfection. Les nations, je le sais, ont aussi la vieillesse et la triste décrépitude. Certes, ce reproche ne saurait être adressé à notre civilisation si progressive; et la France active et puissante, est loin de cette torpeur morale qui minait l'empire chancelant de Rome ou de Bizance.

Nous n'avons donc ni haine, ni aversion contre telle époque, contre telle institution : nous ne voulons effacer de nos annales, ni les souvenirs de la vieille France, ni les merveilles du siècle de Louis XIV, ni les glorieux triomphes de l'empire : mais élevons hardiment et au-dessus du sceptre

éclatant du grand Roi, et au-dessus des drapeaux d'Arcole et de Rivoli, l'image sacrée de nos libertés constitutionnelles. Ce sont elles qui ont commencé pour la France une ère nouvelle, et nous ont rendu des droits longtemps méconnus, aujourd'hui proclamés hautement dans cette charte mémorable (1), bienfait de nos rois, mais sollicitée *par les progrès toujours croissants des lumières, par les rapports nouveaux que ces progrès ont introduits dans la Société, et la direction imprimée aux esprits depuis un demi-siècle.*

Sans doute la révolution a eu pour théâtre la France, mais les nations voisines ne sont point restées étrangères à ce drame sanglant, mais l'Europe entière en a été la spectatrice attentive et émue; elle en a été ébranlée jusque dans ses fondements, et jettée hors de sa sphère antique; et dès lors elle marche dans une autre direction, et dépouillant les usages et les idées des vieux temps, elle semble se revêtir d'un caractère nouveau.

En effet, rien ne ressemble moins à l'Europe du dix-neuvième siècle, que l'Europe du dix-huitième. Qu'est-ce qui dominait alors dans les gouvernements? Évidemment c'était le pouvoir d'un seul. La monarchie régna dans l'Europe du moyen âge

(1) Préambule de la Charte.

et jusqu'au dix-neuvième siècle, comme la république dans l'antiquité civilisée; et de même que le pouvoir de tous se perd dans l'anarchie, le pouvoir d'un seul tombe dans le despotisme. Il était réservé à la sagesse moderne, de combiner entre eux ces deux éléments contraires, et d'en former un gouvernement modéré, qui n'est autre chose que le régime constitutionnel, espèce de compromis entre la liberté républicaine et l'autorité monarchique. Le gouvernement du milieu, comme disent les Anglais, prévaut aujourd'hui dans l'Europe. Plusieurs états s'asseyent et s'affermissent dans ce nouvel ordre de choses; d'autres y tendent visiblement; quelques-uns paraissent fortement attachés à leur immobilité; mais à l'œil scrutateur apparaîtraient peut-être des oscillations et des plaies profondes, qui décéleraient des germes de mort.

Cette tendance des peuples vers les gouvernements modérés est incontestable. La France en est d'abord un grand et mémorable exemple; et malgré l'ambition d'hommes téméraires ou criminels, et les souvenirs craintifs d'esprits *formés au patron d'un autre âge* (1), ne s'affermit-elle pas de jour en jour dans ses habitudes constitutionnelles? Nous n'avons rien à dire de l'Angleterre, si fière

(1) Montaigne.

de son indépendance nationale et de sa vieille liberté, dont les nobles traditions se mêlent à toutes les gloires du pays (1). L'Allemangne, si paisible en apparence, couve une ardeur inquiète des esprits : toute sa jeunesse, initiée à des clubs d'illuminés, y puise des idées démagogiques, et qui effrayeraient, si elles n'étaient tempérées par la sagesse du caractère Allemand. N'a-t-on point vu aussi des désirs de réforme, prématurés sans doute, poindre en Espagne; et les cortès, que sont-ils, sinon les représentants d'une partie du peuple agitée et mécontente? Loin de nous de vouloir excuser la révolte, et imposer à tous les peuples une même forme de gouvernement. Spectateurs des faits et des agitations qui se manifestent du nord au midi, il nous est sans doute permis d'en conclure la marche probable des sociétés humaines, vers un but que leurs vœux ne permettent guère d'ignorer.

La Bavière, la Suède et les Pays-Bas se sont soumis au génie des constitutions modernes, génie puissant et envahisseur, qui, non content de dominer dans l'Europe, étend ses conquêtes dans le nouveau monde, dans la patrie de Wasington, comme dans les anciennes colonies d'Espagne.

---

(1) L'Angleterre reçut la grande Charte du roi Jean, en 1205, Lingard.

C'est donc un des caractères généraux et frappants de notre siècle : l'élément constitutionnel semble y prévaloir. Une semblable innovation n'a pu s'opérer seule, et sans en provoquer bien d'autres. Où est cette vieille Europe travaillée par d'interminables dissentions? Où sont ces luttes sanglantes de peuples qui se ruaient les uns sur les autres? Que sont devenues ces guerres affreuses de religion, et ces guerres civiles plus affreuses encore, suscitées par la fureur révolutionnaire? La civilisation en passant sur les hommes de toutes les races, n'a-t-elle pas comme un niveau, effacé les aspérités du génie indigène? Au nationalisme ombrageux et jaloux, succède un cosmopolisme éclairé et généreux. L'Europe devient plus compacte et plus unie; des idées de justice et de raison se répandent dans tous les pays, et tendent à unir et à rapprocher les membres épars de la grande famille des nations (1).

Soutenir que tous les cabinets de l'Europe marchent d'un pas égal dans la voie des améliorations, et que le sang de l'homme ne doive plus être répandu par le Dieu des combats, serait un rève, et

(1) Le traité de la S.te alliance exprime les vœux d'une philanthropie généreuse, et d'une concorde universelle, appuyés sur la morale élevée du christianisme, et c'est là une innovation remarquable dans les relations diplomatiques et le droit public des nations.

notre imagination incrédule ne se berce point de chimériques illusions. Mais nous demandons si nous en sommes encore aux intrigues d'une cour dépravée, ou, au régime sanglant des clubs révolutionnaires? si la politique d'un Wellington ou d'un Chateaubriand est la même que celle d'un Mazarin ou d'un cardinal d'Albéroni? si les relations de peuple à peuple, livrées à toute la publicité des débats, peuvent ressembler aux intrigues obscures de quelques ministres insidieux? et pour peu qu'on en doute, nous prierons qu'on jette les yeux sur les grands événements qui viennent de s'accomplir de nos jours, la délivrance des Grecs, et l'émancipation des catholiques Irlandais. Pourrait-on ne pas reconnaître que le triomphe de ces deux belles causes ne soit dû à ce sentiment si noble et si chrétien d'humanité, qui fait qu'un peuple n'est plus étranger à un peuple? Oui, la Grèce et l'Irlande ont été délivrées par l'esprit nouveau; c'est lui qui fait disparaître de l'Afrique, l'esclavage, cette grande plaie de l'humanité, et qui sur les hauteurs du Tibet, au milieu des bruyères d'Irlande, comme sur le sol classique de la Grèce, étend et propage les bienfaits de la civilisation.

Un pareil changement n'a pu s'introduire dans les communications des peuples entre eux, sans avoir son principe dans leur développement in-

térieur. Les nations comme les individus, ne paraissent autres au-dehors, que lorsqu'elles ont été changées et remuées dans leur nature intime; et cette amélioration sociale qui entraîne l'Europe dans des voies nouvelles, n'est que l'écho et le contre-coup d'innovations non moins grandes qui se sont opérées dans les sociétés. Ce serait une œuvre utile et curieuse que de suivre les progrès de cet esprit novateur depuis un demi-siècle chez les différents peuples : et non chez les plus hardis et les plus téméraires, mais chez les plus tranquilles et les plus opposés, en apparence, à tout désir de réforme. Cette étude aurait de quoi étonner ceux qui voient le bonheur des hommes dans l'inactivité et une impassible monotonie.

Mais comment se livrer à l'histoire détaillée de l'Europe? N'est-il pas à craindre que l'on perde dans un examen minutieux, le point de vue générale sous lequel tout un siècle veut être envisagé? Aussi nous a-t-il paru préférable d'arrêter nos observations sur un seul gouvernement: et comme parmi les états constitutionnels, il n'en est point à nos yeux de plus influent que la France, c'est surtout sur elle que nous fixerons nos regards. Eh! quelle étude offrait plus d'intérêt à notre curieuse attention que celle de notre glorieuse patrie! D'ailleurs, la connaissance d'un pays, qui par la

gloire de ses armes et la célébrité de sa littérature, a exercé sur l'Europe une dictature si longue et si glorieuse, ne peut nous laisser étrangers au mouvement général des esprits.

A la vue de la France, ce qui nous frappe avant tout, c'est sa marche entraînante dans des voies nouvelles et inconnues jusqu'alors. Reportons-nous à cette époque de bouleversements qui exilait sur un rocher désert le superbe dominateur de l'Europe, et ramenait dans notre patrie la liberté et la légitimité. Après une domination si lourde et si accablante, n'était-ce pas le moment d'accueillir avec transport le retour de la paix et d'un gouvernement modéré ? Et cependant ce bonheur inespéré était à peine compris. Chacun arrivait dans cette France nouvelle avec des vues et des passions diverses. Les uns y apportaient les habitudes serviles du régime impérial ; d'autres préoccupés de leurs vaines théories, songeaient encore à la patrie agitée des Gracques et des Brutus; tandis que d'ardents démocrates, encore tout hideux de crime et de sang, révoient peut-être une autre époque de troubles et de dissentions ! Plusieurs enfin, tout pleins des traditions de la vieille cour et des souvenirs de leurs malheurs, montraient un esprit peu favorable au système nouvellement introduit.

C'était alors 1815.... Certes, nous avons fait quelques progrès dans le régime des libertés consacrées par la charte! Notre position, alors incertaine et vacillante, semble aujourd'hui plus affermie; nos institutions politiques, de jour en jour mieux appréciées, triomphent des préjugés et des passions, et comptent pour partisans les hommes sages et modérés de toutes les opinions.

Le gouvernement constitutionnel, en prenant racine parmi nous, devait exercer une grande influence sur l'homme. Autre est le sujet d'une monarchie absolue, autre est le citoyen d'un état constitutionnel. Dans les anciennes démocraties, la puissance publique est dominatrice, elle s'empare de l'homme tout entier, et l'enchaîne à son service. Le citoyen de Rome ou d'Athènes, appartient à l'état avant d'être à lui-même et à sa famille. Le citoyen écrase l'homme privé. Delà sa carrière publique, éclatante, consumée pour le bien de la patrie : delà l'affaiblissement des sentiments de famille, et cette sauvage vertu d'un Brutus, et d'une Lacédémonienne qui remercie les Dieux de ce que son fils est mort les armes à la main. Ni Brutus, ni cette impassibilité maternelle n'ont existé en France, je dirai même en Europe : et pourquoi? Parce que cet amour exclusif de la patrie n'a point régné chez les peuples modernes. La vie d'un Athénien

était bruyante et agitée ; c'était une lutte continuelle ; c'était un drame violent, qui avait pour théâtre le champ de bataille, les réunions tumultueuses de la cité, la tribune orageuse, et jusques aux fêtes populaires. L'homme était toujours en évidence, toujours exposé aux regards et aux attaques de ses ennemis. C'était souvent au prix de son repos et de son sang qu'il achetait la liberté. Chez nos peuples modernes, au contraire, la famille joue un rôle important : nous sommes tentés de la voir dominer l'état. L'intérêt privé est souvent préféré à l'utilité publique. Tourmentés par de longs malheurs, ou fatigués de leur nullité politique, les hommes cherchèrent dans la vie domestique un bonheur qu'ils ne trouvaient point au-dehors; ils y concentrèrent leurs affections : la famille fut organisée avant l'état ; et c'est ce qui explique la condition de la femme, heureuse et libre chez les peuples civilisés par le christianisme, tandis qu'à Rome, elle n'était qu'une esclave sur laquelle le despotique mari avait droit de vie et de mort (1).

Sans doute le sujet d'une monarchie a aussi des devoirs à remplir : mais outre qu'ils sont moins exigeants que dans les républiques, ils sont d'une nature différente. Certes, il n'y a pas plus de

(1) Jus Romanum.

courage dans les légions romaines, et chez les vainqueurs de Mantinée ou de Marathon, que dans notre ancienne noblesse, si généreuse et si chevaleresque! Alors que Louis XIV, menacé par des puissances victorieuses, jure de s'ensevelir avec les débris de la nation plutôt que de signer un traité ignominieux, et que tous les gentilshommes de France offrant au Roi *leurs corps et leurs biens jusqu'à la mort inclusivement* (1), relèvent le trône chancelant, et soutiennent la gloire de l'antique monarchie, c'est-là un dévouement sublime, et que la bravoure républicaine ne pourrait s'empêcher d'admirer. Le généreux sacrifice d'un Miltiade ou d'un Léonidas était inspiré par l'amour de la patrie, par cette vertu pure, étrangère aux fumées de la gloire et aux calculs de l'intérêt (2). Mais quand la noblesse française se jetait avec ivresse au milieu des dangers, elle combattait sous les yeux de son Roi, devant la cour, devant la France, sous l'influence magique de l'honneur; et peut-être quelque sentiment de vanité se mêlait-il à ces actions éclatantes de courage et d'héroïsme.

L'ancienne monarchie a fait place chez nous au gouvernement constitutionnel; et de même qu'il tient tout à la fois du monarchique et du démocra-

(1) Adresse de la noblesse au Roi.

(2) Montesquieu. Esprit des lois.

tique, ainsi les nouveaux devoirs qu'il nous impose, se ressentiront de cette double influence. Nous sommes loin, et fort heureusement, de cette vie orageuse des anciennes républiques, et du nihilisme politique d'un empire absolu. Le citoyen avili par la parodie ridicule et sanglante des démocrates de 93, et comme enséveli sous la dictature puissante d'un républicain devenu despote, s'est relevé parmi nous et a repris sa dignité. S'il n'est plus agité par les passions du forum ou de l'*agora* antique, il a cessé aussi d'être spectateur oisif des affaires de son pays. N'est-il point appelé à concourir aux élections de sa province? N'est-il pas investi d'une magistrature passagère qui l'établit juge souverain des actions de ses semblales ? Ne peut-il paraître à la tribune nationale, et y protéger les intérêts de ses concitoyens ? Tels sont les devoirs que nous impose notre émancipation politique : devoirs nouveaux, et contraires à nos habitudes et à nos souvenirs. Une régénération complète n'est point l'ouvrage d'un jour; c'est le travail lent des années et de l'expérience; ce sera surtout l'œuvre des générations nouvelles, étrangères aux passions de leurs pères, et qui auront grandi à l'ombre des libertés constitutionnelles.

La réapparition du citoyen dans les affaires, était la conséquence d'un gouvernement libre. La

publicité de la pensée n'en était pas une conséquence moins nécessaire; et dès lors, la force de l'opinion était assurée. Car, dans un pays où rien de ce qui se passe au-dehors, rien de ce qui arrive au-dedans, n'est étranger à l'homme appelé à la participation du pouvoir; où la science politique n'est plus obscure et mystérieuse, mais ouverte à tous les regards, mais entourée des plus vives lumières; où les affaires de l'état sont la matière de tous les entretiens, l'objet de tous les calculs; l'opinion publique, alimentée par la liberté de la pensée, devient une puissance, et quoiqu'illégale et non averée, elle est souvent la plus agissante, et finit par entraîner dans son cours les obstacles qu'on lui oppose.

Il importe donc de reconnaître son caractère. Là surtout apparaîtra le triomphe de l'esprit philosophique. Qu'était-elle dans le siècle dernier? Qu'est-elle devenue dans le dix-neuvième?

Quand nous étudions l'histoire de cette antique monarchie si puissante autrefois, si foible depuis, et périssant de ses propres mains, avant d'être écrasée par la massue révolutionnaire; quand nous jetons les yeux sur ce peuple d'esprits frivoles et novateurs, sur cette réforme entreprise sous les ordres de la littérature et de la philosophie, et que bientôt après, nous voyons la France entière

sortir de son long sommeil, et se réveiller toute émue et toute agitée au bruit de cette assemblée turbulente, dont le destin était de saper les fondements d'un trône, qui, un siècle avant, s'élevait encore le plus ferme et le plus inébranlable parmi les trônes de l'univers ; à la vue de ce drame grandement terrible, nous sommes frappés de l'enivrement avec lequel il a été joué, et comme effrayés du vertige et de l'ivresse des audacieux réformateurs, qui ont jeté bas l'édifice de tant de siècles. Une force aveugle les poussait-elle à la destruction, comme cette furie de l'antiquité qui entraînait les hommes au crime ?

Ce qui distingue éminemment cette réforme sociale, c'est son caractère passionné et chimérique, c'est cette profusion de théories vaines et quelquefois absurdes : elle ne tient compte ni des faits, ni de l'expérience. Pour guérir, elle tue; pour relever, elle abat: et fatiguée du présent, elle se jette à tort et à travers dans des utopies factices que la sagesse réprouve.

Autre sera la conduite de la génération présente. Le ton hardi et insultant de la révolte ne peut ressembler au langage calme de la vérité. Qu'on compare l'opinion publique, telle qu'elle se manifeste aujourd'hui dans nos chambres parlementaires et dans les diverses classes de la société, avec cet

esprit audacieux, qui, d'un bout de la France à l'autre, soufflait des désirs de trouble et de discorde, et alors on pourra comprendre qu'elle distance il y a entre une société asservie et impatiente du joug, et un peuple libre et modéré, que l'idée même de son indépendance élève et ennoblit.

Dégoûtée des théories vaines, la France s'entoure aujourd'hui de prudence et de modération: et si quelques esprits passionnés se laissent emporter à des désirs vagues de changement, la masse de la nation, fatiguée des secousses violentes qui l'ont agitée, repousse de folles utopies pour un bonheur positif et présent. Ce n'est point qu'elle renonce à tout projet d'amélioration : le mouvement est la loi nécessaire de tout ce qui a vie ; et se complaire dans une dédaigneuse inaction, n'est-ce point désespérer de l'avenir, et étouffer ces élans inspirés qui nous poussent vers des idées de bonheur et de perfection ?

Le grand changement qui s'est opéré de nos jours, c'est l'avénement du principe philosophique au gouvernement de la Société. La raison est la reine du siècle. Chaque chose dépouillée de son costume factice et d'emprunt, est ramenée à sa plus simple réalité. Dans les mœurs comme dans les lettres, tout est soumis à la liberté de l'examen: ce qui n'est établi que par l'usage et d'antiques

traditions, et n'est point marqué au coin de la vérité, est impitoyablement rejeté. L'importance même des faits, des monuments, des coutumes, réside toute entière dans l'importance que la raison leur reconnait.

C'est d'après ce principe fécond et rationnel, que se développe la réforme introduite parmi nous, et qui tend à imprimer à des lois et à des traditions diverses ou contraires, un caractère d'ensemble et d'unité. Son œuvre n'est plus comme au siècle dernier, de reconstruire l'édifice social *d'après le besoin bien connu des peuples et les progrès toujours croissants des lumières* (1) : ce devoir a été rempli. Mais l'amélioration intellectuelle et physique de l'homme n'a pas suivi le mouvement qui se manifestait dans la partie extérieure et organisatrice de la Société ; et tandis que la charte proclamait tous les principes de liberté et de justice, que le citoyen reprenait son rang dans la cité et dans l'état, l'homme du peuple, étranger à ces glorieux triomphes de la raison, n'en restait ni moins ignorant, ni moins misérable ; rien chez lui ne se perfectionnait, ni son esprit, ni son bonheur moral et physique, et par l'effet inévitable des troubles et de la licence, les mœurs et les croyances avaient été gravement ébranlés.

(1) Préambule de la Charte.

Cet état d'abrutissement et de complète ignorance dans lequel gémissaient les dernières classes du peuple, devait frapper les esprits. L'arracher à cette dégradation morale, faire descendre les bienfaits de la civilisation jusque sous la cabane du pauvre, éclairer sa raison, alléger sa misère, et renouveler l'homme comme on avait renouvelé l'ordre social : telle est l'œuvre d'une philosophie généreuse, œuvre lente et difficile, qu'elle opère cependant avec une constante activité.

C'est peut-être un des caractères les plus généraux de notre siècle, que ces sentiments d'humanité et de bienfaisante qui agitent tous les hommes éclairés de l'univers. Et ici, nous n'oserions affirmer que la France soit au premier rang : en effet, soit que nous jetions les yeux sur cette Angleterre si industrielle et si habilement créatrice, soit que nous parcourions les immenses travaux de cette Allemagne si enthousiaste au seul nom de liberté, et si souple, cependant, à l'action du pouvoir (1), soit que nous admirions le développement rapide et presque miraculeux d'un jeune peuple à qui la liberté a servi de génie tutélaire ; partout, au-delà du Rhin et de la Manche, comme sur les rives de

(1) Gehorsam bis zur strengsten militærischen subordination, doch warem beim den hamen der freyheit, und werth, sie genisten. Muiller.

l'Ohio, nous sommes étonnés du nombre des académies et des sociétés savantes, qui agitent les hautes questions d'intérêt public et de bonheur social. Les gouvernements ne sont pas restés étrangers à cette préoccupation des esprits, convaincus qu'ils sont, que la nation la plus éclairée est aussi la plus riche et la plus vertueuse. Mais cette instruction donnée sans règle, abandonnée souvent au hasard, et quelquefois à l'esprit de parti, n'a pas encore produit les heureux résultats qu'on en attendait. Nous le dirons même : ces lumières jetées à des hommes grossiers et ignorants, sont devenues peut-être des feux dévorants, parce qu'elles ont répandu parmi le peuple des idées intempestives, parce que l'on a oublié que l'étude de la religion était la première étude de l'homme, et qu'on s'est plus occupé à éclairer l'esprit qu'à former les mœurs de la nation; parce qu'au lieu d'inoculer chez le laboureur et l'artisan, l'amour et la connaissance de leur état, on les a remplis d'une ambition inquiète et malheureuse, source inévitable de vices et d'infortunes, tandis que la véritable éducation, en nous rendant plus fidèles à nos devoirs, fait le bonheur et la prospérité de tous (1).

---

(1) M. de Boustetten. Divers sujets d'utilité publique. Zurich.

Mais s'il importe de cultiver l'esprit de l'homme, il n'est pas moins nécessaire d'améliorer son bien-être physique. La jouissance de la vie est avant tout le but de nos efforts, et le plus souvent elle ne s'acquiert qu'au prix des plus pénibles labeurs.

C'est ici que brille le dévouement de la science moderne, occupée à alléger le fardeau si lourd de la misère, et à répandre chez les peuples la connaissance des arts utiles. Quels immenses services ne leur a-t-elle pas rendus par la hardiesse et l'utilité de ses découvertes, et surtout par cette popularité qu'elle ambitionne de nos jours! N'a-t-elle pas perdu cette fierté dédaigneuse dont elle aimait jadis à s'envelopper, et rougit-elle encore de se mêler à la foule pour l'instruire sur ses plus chers intérêts? Trop longtemps les penseurs et les praticiens s'étaient avancés sans communication entre eux, et aussi sans beaucoup de succès. D'un côté étaient les savants sans expérience, de l'autre les hommes actifs sans idées; les découvertes utiles ne se réalisaient que difficilement pour l'utilité publique. Cette cause d'inertie et de routine commence à disparaître. Les hommes qui pensent et ceux qui font, sont devenus les mêmes: et la science, aidée tout à la fois de la théorie et de la pratique, marche d'un pas rapide vers un but positif et applicable. — Il ne nous appartient point de rendre

compte des immenses travaux des savants : il nous suffisait d'indiquer la marche libre et méthodique des sciences, et de reconnaître la direction que l'esprit philosophique a imprimée jusqu'aux arts les plus mécaniques et les plus matériels.

Passer de l'étude des gouvernements à celle des mœurs, c'est aller de la cause à l'effet; car, selon Montesquieu : *les mœurs d'une nation doivent avoir un grand rapport avec ses lois* (1); et comme il n'est rien que les institutions, la religion, le climat, ne changent et ne modifient plus facilement que les coutumes, des vues trop générales devraient nécessairement manquer d'exactitude. Peut-être le trait le plus saillant des mœurs européennes, est-ce l'influence de l'esprit Français portée au loin par la victoire, et l'irrésistible ascendant de ces bouleversements qui, nés au milieu de nous, ont retenti avec éclat jusqu'aux extrémités de l'univers! C'est donc une raison nouvelle pour n'envisager que la France. Mais ici quel prodigieux changement s'est opéré dans les usages et les habitudes! Quelle barrière insurmontable s'élève comme une autre cordilière, entre la France ancienne et monarchique, et la France constitutionnelle de Louis XVIII! Ne sont-ce point d'autres hommes, d'autres idées, et comme deux peuples dans un même pays? Fut-il

(1) Montesquieu. Esprit des lois.

jamais une époque d'un renouvellement plus rapide et plus complet, et quand les fils ont-ils été plus dissemblables à leurs pères !

Il y a plus d'analogie qu'on ne le penserait d'abord entre les usages d'une nation, et sa situation morale : il suffit de voir les manières des hommes de nos jours, pour comprendre que leurs têtes et leurs pensées ne sont plus ce qu'elles étaient jadis. Mais les temps ont été si orageux, les bouleverments si rapides, que soumise à tant de vicissitudes, une nation spirituelle et frivole s'est surprise avec étonnement, avec des idées sérieuses et des désirs d'intérêt ou d'ambition.

De grands malheurs et de profondes commotions ont pu émousser cette gaîté insouciante et aimable, brillant apanage de l'esprit Français. Mais il faut avant tout, reconnaître ici l'influence d'un gouvernement nouveau. Qui ne s'est aperçu que l'homme, occupé des intérêts de son pays, ne peut apporter dans le commerce du monde, cette sociabilité facile et ingénieuse de nos pères, dont l'Europe suivait les capricieuses lois? Eux n'étaient point tourmentés des agitations de la tribune; n'avaient point de vote à porteraux élections de la cité; pas de candidat à soutenir; pas de parti politique à faire triompher : leurs jours coulaient tranquilles au milieu des charmes de la Société;

exempts de toute préoccupation sérieuse, ils y montraient une amabilité et une fraîcheur d'esprit, qu'il ne faut pas attendre de l'homme public, que de graves intérêts assiègent. *Le gouvernement absolu produit l'oisiveté, et l'oisiveté fait naître la politesse* (1), a dit Montesquieu : au contraire, dans un état constitutionnel, le citoyen agité par l'intérêt ou l'ambition, aura à peine le temps ou le désir de se mêler à nos sociétés. Il les aura presque en dédain, et souvent s'en tiendra à l'écart; ou, s'il y parait, lui sera-t-il possible de ne point jeter, ça et là, quelques indices de ses soucis? Et quand les destinées d'un peuple s'agiteront au sein des assemblées parlementaires, comment ne pas s'occuper d'événements tout palpitants d'intérêt? Alors la politique sera l'âme des conversations; et comme la variété des opinions ressort de la liberté même, les réunions de plaisir se changeront souvent en une arène de discussion; ou, si pour éviter des combats toujours fâcheux, on se retranche dans un silence absolu sur ce qui agite un chacun, ce silence même apportera à la suite la froideur et la désunion.

Ces conséquences, que le génie de Montesquieu tirait d'une monarchie constitutionnelle, paraîtront

(1) Montesquieu. Esprit des lois.

des réalités à qui considérera la froide retenue de nos mœurs, et les goûts ambitieux d'hommes plus occupés d'affaires que de plaisirs. Ce qu'il y a peut-être de plus remarquable dans nos sociétés actuelles, c'est une grande simplicité de mise et de manières, qui, de nos jours, est devenue le cachet du bon ton; c'est cette décence publique, qui, si elle n'empêche les faiblesses, les cache du moins et n'en fait point parade; c'est surtout cette fusion qui tend à s'opérer entre tous les rangs et toutes les opinions, et à effacer les prétentions jadis exagérées de la noblesse, et les haines jalouses contre toute aristocratie puissante.

La peinture des usages n'est qu'une faible partie des mœurs : c'en est le côté extérieur et superficiel. La moralité d'un peuple doit surtout occuper le philosophe : et ici parait l'autorité merveilleuse de la religion, qui vient avec ses promesses et ses menaces soutenir la faiblesse humaine. Les principes d'une philosophie élevée, pourront souvent diriger le sage dans la conduite de la vie, nous en convenons: mais n'est-il point des occasions délicates, des périls imminents, dans lesquels et la voix magique de l'honneur, et le respect pour soi-même et ses semblables, seront étouffés par la violence des passions? Ainsi la religion, lien nécessaire entre Dieu et l'homme, est encore

l'unique fondement de la vertu, et le garant le plus sûr des mœurs publiques.

Dans le siècle dernier, une fausse philosophie, au lieu de se montrer sagement réparatrice des abus, avait soufflé en France la haine de toute idée religieuse, et rêvé follement un avenir impossible d'athéïsme et d'impiété. Ces délirantes doctrines ont porté leur fruit, et je n'ai pas à retracer l'image sacrée de la religion proscrite et ensanglantée. Eh! d'où vint cette mobilité inquiète, qui caractérisait la nation depuis un demi-siècle? Pourquoi tant d'agitations, tant de formes de gouvernement prises et rejetées, et ce mal-aise indéfinissable répandu dans le corps social, si ce n'est à cause de l'absence totale des principes, et de l'instabilité d'un peuple, qui, détaché de ses antiques croyances, se roulait d'erreurs en erreurs, incertain et flottant, et semblable à ces vaisseaux démâtés que la fureur des vents agite et tourmente en tous sens!

Nous sommes échappés à ces temps de désordre et de crime, mais n'ont-ils point laissé des traces profondes? Nous avons dépouillé cette haine colérique et emportée contre tout souvenir religieux, mais sommes-nous sortis d'une coupable indifférence sur les intérêts les plus graves? Combien d'hommes, nés au milieu des troubles, ne peuvent

revenir vers un Dieu que leur enfance n'a pas connu! Combien, qui, étrangers à toute doctrine, laissent errer leur conduite à la merci des événements, et arrivent au terme de la vie sans idées sérieuses et sans principes arrêtés! Misérables jouets des caprices aveugles du sort, que la fortune a heureusement confondus dans la foule, et à qui l'occasion seule a manqué peut-être pour devenir scélérats ou fripons.

Cependant une grande leçon est sortie pour les peuples du sein des malheurs et des tempêtes qui les ont accablés. Les rigueurs de l'adversité ont été pour plusieurs une voix mystérieuse qui les avertissait d'une providence consolatrice. De toutes parts on a senti le besoin de s'arracher à cette torpeur morale, dans laquelle dormaient les intelligences *comme à l'ombre de la mort.* Telle est la tendance d'un siècle, qui à tout prendre, ne peut passer pour religieux, mais qui voudrait le devenir. Il avoue la nécessité de doctrines stables et certaines, et semble envier aux croyants leur foi et leur paisible conviction : car il sait ce qu'il lui en a coûté pour avoir voulu s'en passer. Les sarcasmes d'un scepticisme railleur, ne sont plus de saison, et l'intolérance religieuse, naguère si répandue, n'irrite plus que quelques esprits étroits, incapables d'entrer dans la voix large d'une sage indépendance.

Tout en reconnaissant dans cette heureuse amélioration, l'autorité vénérable d'une religion prêchée aux hommes au nom d'un Dieu de paix, on peut aussi apprécier les mérites d'une philosophie humaine, que des préjugés étroits et des haines injustes n'aveuglent point, et toute occupée à relever sur les bases de la science et de la bonne foi, l'édifice croulé des doctrines. N'est-ce point elle qui a dépopularisé parmi nous ces principes anti-sociaux, pour qui l'intérêt est la seule morale, et le néant la triste divinité; et a su, par l'ascendant du talent, remplacer la frivolité d'une jeunesse passionnée et injuste, par l'amour des études sérieuses, et le respect pour toutes les croyances? Également éloignée d'une crédulité aveugle et d'un froid scepticisme, elle proclame avec enthousiasme les grandes vérités de morale et de religion, et établit avec confiance l'excellence de la raison humaine, sur laquelle elle fonde ses brillantes espérances. Heureuse cette philosophie et d'un si bel avenir, si elle ne méconnait point les limites de cette raison, et si elle ne porte point des regards audacieux dans les incompréhensibles profondeurs de la divinité, et les mystérieuses communications de l'être infini et puissant avec la créature faible et bornée!

Nous avons jusqu'ici cherché les traces de

l'esprit philosophique dans les rapports généraux des nations entre elles, dans leur politique intérieure, leurs mœurs, leur religion, et dans la marche des sciences; et il nous a paru de toutes parts comme empreint d'un caractère d'examen et de conciliation tout à la fois. Peut-être eussions-nous pu abandonner toute cette partie de notre travail, et nous renfermer dans l'étude exclusive de la littérature, parce *qu'elle est l'expression de la Société*(1), et que, comme un miroir fidèle, elle en réfléchit tous les accidents et toutes les nuances. Qu'est-elle autre chose que la pensée révélée d'un peuple, s'appliquant non seulement à des objets d'art ou d'agrément, mais même aux intérêts les plus graves de morale et de politique? De même que l'homme se peint dans ses paroles, ainsi les nations se reproduisent dans leur littérature, et cette image ne peut être trompeuse ni mensongère. Jamais cette vérité ne fut mieux établie que de nos jours: car, en même temps que la Société rejetait le pouvoir absolu, par une conséquence nécessaire, les lettres s'arrachaient au patronage hautain qui les tenait enchaînées.

C'est un caractère saillant dans l'histoire de la littérature française, que sa sujétion continuelle à une autorité puissante et quelquefois tyrannique:

(1) M. de Bonald.

d'abord, autorité de Rome et d'Athènes; et puis autorité du grand siècle. Racine et Fénélon sont d'admirables imitateurs de Sophocle et d'Homère, comme Voltaire l'est de Racine, comme les écrivains postérieurs le furent de Voltaire. On a reproché à nos plus illustres auteurs leur admiration exclusive pour l'antiquité : accoutumés au commerce de Pindare ou d'Horace, et comme élevés sous le ciel enchanteur de la Grèce et de l'Italie, ils ont presque oublié la France et nos mœurs prosaïques. Ils écrivaient sous l'influence des traditions païennes d'un citoyen d'Athènes, plutôt que sous l'inspiration des idées chrétiennes et monarchiques d'un sujet de Louis XIV. Ainsi a grandi cette littérature sublime, copie brillante du siècle de Périclès ou d'Auguste; ainsi s'est perdue en partie cette origine native et gauloise, que l'on voit poindre avec tant d'originalité et de simplesse, dans les naïves poésies des trouvères et des fabliaux (1).

Une direction contraire était imprimée aux peuples du nord, que la puissance romaine n'atteignait pas. C'était comme une race d'hommes à part, avec ses mœurs, ses lois, ses légendes poétiques, ses chants populaires et ses ineffaça-

(1) Tableau historique de la poésie française au seizième siècle, par M. Sainte-Beuve.

bles souvenirs de famille et de religion. Là aussi s'élevait une littérature riche, grandiose, irrégulière d'abord comme tout ce qui tient à l'enfance des sociétés, mais développée depuis, par les progrès de la civilisation et le génie des hommes supérieurs (1).

Le génie classique dédaigna longtemps tout commerce avec les chefs-d'œuvre des Shakespear et des Schiller, et *toute cette roture barbare et de mauvais ton*, pour me servir de son orgueilleux langage. Même au dix-huitième siècle, alors que les lettres tendaient à sortir du nationalisme étroit qui les subjuguait, si Voltaire se faisait d'abord l'enthousiaste d'Hamlet et d'Otello, c'était plutôt par calcul et vanité que par véritable admiration; et le même homme qui élevait le barde anglais à côté du chantre immortel d'Ilion, rougissait de ces singuliers éloges, qu'il travestissait bientôt en injures plus singulières encore, et se vantait avec une sorte d'impudeur, d'avoir *le premier, tiré quelques perles de l'énorme fumier de Shakespear* (2). Mais ces satyres même les plus outrées décélaient une sorte de jalousie inquiète, et de plus en les combattant, elles faisaient connaître des produc-

(1) Dramatische littératur von A. W. Schlegel.

(2) Lettre de Voltaire.

tions que la littérature du grand règne, toute occupée de soi, n'avait point encore soupçonnées.

Par une contradiction singulière, le dix-huitième siècle si audacieux dans ses attaques contre la religion et la royauté, resta courbé sous l'autorité des anciens; et de toutes les innovations qui se sont opérées, la réforme littéraire a été la plus tardive : c'est qu'il fallait que le principe d'indépendance triomphât dans les grands intérêts de la société, pour dominer ensuite dans les lettres. Qu'on compare la littérature mesquine et frivole des dernières années du règne de Louis XV, ou servile et enchaînée sous l'empire, avec le caractère noble et élevé qu'elle a de nos jours, et on comprendra que jamais rien de grand ne survit à l'esclavage de la pensée. Nous n'en sommes plus à cette admiration exclusive de l'antiquité, ou à cette ignorance sottement hautaine des travaux intellectuels de nos voisins. Ces combats obstinés, et parfois si ridicules entre le romantisme et le classique, se sont apaisés sous l'influence d'une philosophie conciliante. Toutes ces rivalités prétentieuses se sont résolues en un esprit de raison et d'impartialité, qui ne rejette point telle production, parce qu'elle vient d'Athènes ou de Rome, et telle autre, parce qu'elle vient de Londres

ou de Weimar, mais accueille avec bienveillance tout ce qui porte le type du beau, et entraîne l'admiration.

Une sorte de gravité est entrée dans nos mœurs; la littérature a suivi ce mouvement des esprits. De frivole et légère qu'elle était autrefois, elle est devenue sérieuse et réservée : elle échappe à la manie des petits vers, et à la coquetterie des boudoirs. Ce n'est plus cette moquerie spirituelle, et cette immoralité du bon ton qui charmait la cour dissolue de Louis XV, et qui faisait la vogue de Voltaire, le génie le plus merveilleusement adapté à ce siècle. Alors les lettres étaient cultivées pour elles-mêmes, et l'agrément qu'on en recueillait. Elles sont devenues, de nos jours, une puissance et un moyen d'action. Nos grands écrivains ne sont plus des hommes à part, ne forment plus une coterie privilégiée et pédante, avec ses manières et ses allures à elle; ils sont mêlés aux devoirs et aux affaires de la vie sociale; et tandis que M. de Montesquieu abandonne la présidence d'un parlement, pour se livrer tout entier à l'étude des lois, le publiciste de nos jours, auteur de son immortel ouvrage, s'en servirait comme de marche-pied pour s'élever au pouvoir.

Nous avons dit que notre siècle était éminemment positif. Fatigués des théories trompeuses, les

esprits ont voulu s'attacher à la connaissance exacte des faits, et bâtir sur quelque chose de plus stable que le sable mouvant des conjectures et des chimères. *Partout on sent la nécessité de prendre les faits pour base et pour règle, on est persuadé qu'ils sont la matière de la science* (1) : et delà, l'importance attachée au genre historique, et sa domination incontestable sur les autres parties de la littérature. Au théâtre, le drame historique a remplacé la tragédie héroïque et le genre sentimental. On a laissé un idéal factice et des héros de convention, pour les souvenirs vivants de l'histoire, et le spectacle des vertus de nos ancêtres. La poésie et la peinture, fatiguées de la gloire de Rome et d'Athènes, puisent à cette source féconde leurs sujets les plus neufs et les plus inspirants. Le roman, autrefois frivole ou éloquent, est devenu l'auxiliaire puissant de l'histoire, et fait agir et mouvoir les peuples et les siècles, dont celle-ci retrace gravement les éternelles vicissitudes (2). De toutes parts on cherche à se frayer des routes nouvelles à travers le labyrinthe mal connu des âges passés. Cet entraînement vers les études historiques est devenu général, et grâce au génie de la mode si puissante sur la mobilité française, des

(1) M. Guizot. Leçons d'histoire.

(2) M. de Barante. Préface des ducs de Bourgogne.

mémoires poudreux jadis, paraissent jusque dans nos salons les plus élégants.

Avec une telle ardeur des esprits, l'histoire dut sortir de la nullité presque complète où elle fut longtemps réduite en France. Elle a cessé d'être une chronique pâle et insignifiante, ou une sorte de nobiliaire à l'usage des princes et des grands seigneurs, où toute la nation disparaissait sous les manteaux des courtisants (1). Elle a déposé ses vieilles habitudes de servilité et de fanatisme républicain; elle n'est plus dissertatrice ou raisonneuse comme sous la plume de Hume ou de Voltaire; elle n'a plus la ridicule prétention de vouloir juger les hommes d'un autre siècle, d'après nos idées constitutionnelles. C'est ainsi, qu'appuyée sur la réalité, et non sur de vaines déclamations, elle sait prendre le caractère d'impartialité qui convient à un témoin désintéressé, et comme nous faire assister à la résurrection des nations ensevelies.

Après avoir esquissé rapidement la situation des idées philosophiques, depuis les hauteurs de la science jusque dans la peinture détaillée des mœurs et des gouvernements, il resterait à rassembler tous ces éléments épars, et à déterminer la marche de l'esprit humain.

(1) M. Thierry. Lettres sur l'histoire de France.

Mais cette marche est loin d'être uniforme. Gardons-nous de penser qu'un siècle s'avance sous l'autorité de telle ou telle philosophie, avec régularité et ensemble, comme une armée sous les ordres de son général. Il s'en faut que la vie des nations soit aussi calme et aussi méthodique, et l'esprit de système a souvent abusé de cet ordre apparent, qui torture et mutile les faits, et tend à imposer à l'histoire tumultueuse des peuples un costume factice et théâtral.

Le dix-neuvième siècle ne peut encore se réduire en cette unité compacte et homogène, facile sans doute pour l'histoire qui la classe, mais insuffisante pour la connaissance des hommes et des événements. Nulle époque peut-être ne fut plus multiple, plus divergente. N'y avait-il point dans notre position, quelque chose de cette incertitude qui se manifestait dans la France antique, quand elle s'établissait péniblement au milieu de races étrangères et ennemies? Une société nouvelle s'est élevée aussi du sein des troubles et des divisions, et malgré les progrès de notre monarchie constitutionnelle, un peuple jeune encore ne peut avoir cette force et cette fixité, que peuvent seuls donner le temps et l'expérience.

Ainsi quand on nous demande quel est l'esprit du siècle, même en 1829, la réponse ne peut être

complète, parce que ses destinées ne sont point remplies, et que son rôle et sa vie ne sont point achevés. Si l'on ne peut sans trop de témérité, soumettre les temps anciens à l'empire exclusif d'une seule philosophie, quelle hardiesse injuste n'y aurait-il pas, à ne voir dans une époque aussi variée que la nôtre, qu'une seule doctrine, qu'on érigerait en cause nécessaire et inévitable de toutes les actions.

Le dix-huitième siècle était un temps de révolte et de désorganisation : son destin était d'en finir avec les âges passés. La mission du dix-neuvième sera de relever une société nouvelle (1). Si pour détruire et bouleverser, il ne faut que désordre et confusion, pour reconstruire et réedifier, la prudence et la sagesse sont nécessaires. Le dix-neuvième siècle dans sa plus grande généralité, sera donc une époque de concorde et de liberté tout à la fois. C'est le caractère essentiel qui ressort de tous les éléments religieux, politiques, littéraires, moraux et scientifiques dont il se compose.

Si après cette étude générale des faits, nous reportons nos regards sur les divers systèmes qui règnent dans la science, et qu'il soit bien établi que les idées des peuples, également étrangères aux

(1) Leçons de philosophie, M. Cousin.

doctrines décréditées du matérialisme, comme à la sévérité dogmatique, se trouvent seulement en harmonie avec la philosophie éclectique, il sera sans doute légitime de conclure qu'elle exerce quelqu'influence sur la direction imprimée au genre humain. L'éclectisme, en effet, marche à la domination du siècle; il tend à calmer les haines, et à rapprocher les factions et les partis, comme il réunit les systèmes et les théories. C'est lui qui, par l'esprit de tolérance appliqué à la religion comme aux lettres, à la politique comme à la philosophie, cherche à concilier le sentiment religieux et l'indépendance de la raison; l'admiration classique de Rome et d'Athènes, et l'enthousiasme romantique pour les littératures modernes; les souvenirs de la France monarchique et la gloire de nos libertés constitutionnelles; présentant tout à la fois à notre impartialité, Sophocle et Shakespear, Louis XIV et Wasington; admettant comme observations tous les systèmes, *glanant partout sans se fixer nulle part, parce que la vérité est partout un peu, mais toute en aucun pays, en aucun temps, chez aucun homme* (1).

Ce sera l'honneur et la fortune de cette philosophie, d'avoir compris les besoins de la civilisation moderne, soit qu'elle lui ait imprimé le mou-

(1) M. Jouffroy. Préface de la traduction de Dugald-Stuwart.

vement, soit plutôt qu'ayant observé sa marche et ses progrès, elle les ait hâtés par le concours de ses propres forces. Jeune encore, elle a déjà fourni une longue carrière ; et triomphant des obstacles, elle étend partout sa libre et bienfaisante domination. Son autorité en France, devient de jour en jour plus puissante ; l'Allemagne savante marche avec gloire sous sa bannière ; elle remporte d'éclatantes victoires en Angleterre, où les idées de réforme et de modération parties des chaires paisibles d'Edimbourg, de Glascow et de St.-André, se répandent et se popularisent ; et là où elle n'est pas connue explicitement, elle est comme devinée par les vœux des peuples, et leurs désirs de paix après tant d'orages et de malheurs. Un brillant avenir lui est offert : et si elle ne dément point son caractère de sagesse et de prudence, il lui est donné peut être, d'assurer le bonheur des sociétés humaines, et de guérir les plaies profondes du grand corps social, affreusement mutilé par la main sanglante des révolutions.

PRISONS.

RAPPORT

Fait par M. Philis, Membre résidant.

La Société Royale d'Arras a demandé, pour son concours de 1829, *quelles sont les améliorations dont serait susceptible le régime actuel des prisons du département du Pas-de-Calais ?*

La commission qu'elle a préposée à l'examen des pièces de ce concours m'a chargé d'en faire le rapport et d'y exprimer son opinion.

Messieurs,

La première loi de l'homme est celle qui l'unit à Dieu. La seconde est celle qui l'unit à son semblable (1).

Il résulte de ces vérités élémentaires et d'une foule de considérations qui s'y rattachent, que la sociabilité est un caractère propre à l'espèce humaine.

(1) Domat.

L'homme ayant reconnu de bonne heure que, pour maintenir l'ordre et l'harmonie nécessaires à l'existence de la société, il devait s'imposer des sacrifices en rapport avec les avantages attachés à cet état, consentit à aliéner en partie les dons qu'il reçut de la bonté de Dieu, pour s'assurer la jouissance paisible de ce qu'il conservait. Le droit n'a pas d'autre origine, la justice distributive n'a pas d'autre source, que cette utilité commune que l'homme retire de sa réunion en société (1). Ainsi, lorsqu'il viole les lois établies, il déroge à sa volonté propre, il se condamne lui-même.

Mais si, par sa nature, l'homme est porté vers l'ordre social, ses passions, cause toujours agissante de bien et de mal, l'entraînent souvent au-delà des règles qu'il s'est lui-même prescrites, et il tombe, par cet écart, sous l'action coërcitive des lois.

Il y a donc, dans toute société bien ordonnée, un système inhérent de répression.

L'homme succombe, non seulement sous ses propres passions; mais il peut devenir la victime des passions des autres. Il a donc fallu, d'une part, armer la répression de tous les moyens propres

(1) Grotius.

à lui faire atteindre son but, et de l'autre user de réserves et de tempéraments tels, que la justice fut à l'abri des excès de la sévérité et des erreurs inséparables de la fragilité de notre espèce. Enfin la loi a dû associer la miséricorde à la justice, la vigilance à l'humanité, si toutefois ces vertus ne sont pas inséparables.

L'action de la justice, dans les matières criminelles, se fait principalement sentir par la privation de la liberté. La liberté, ce bien plus précieux que la vie, ou plutôt sans lequel la vie n'est qu'un lourd et misérable fardeau, est celui que l'homme doit perdre d'abord sous des modifications diverses.

Ici, il faut bien reconnaître, dans cet état de choses, le malheur de notre condition. Car, qu'est-ce que l'homme privé de la liberté? un être déchu, dégradé. Et il est vrai de dire, avec un ancien :

Le jour qui vit un homme libre aux fers, lui ravit la moitié de sa vertu première! (1)

Ce fait reconnu, que les lois pénales atteignent l'homme principalement dans sa liberté, explique le grand intérêt que nous prenons à la bonté des

(1) Plutarque.

prisons et du régime auquel elles doivent être soumises.

En effet, Messieurs, quel sujet plus touchant et plus digne d'occuper vos esprits ! Représentez-vous un malheureux gémissant sous le poids d'une accusation ; jeté en prison au début d'une longue procédure ; séparé de ses affections, de ses habitudes ; privé de ses besoins journaliers ; livré aux élans de son imagination effrayée, et votre cœur se soulevera d'attendrissement. Si cet homme est coupable, vous lui accorderez votre pitié, vous pleurerez sur son malheur. Mais si, par une fatalité, hélas ! moins rare qu'on ne voudrait le croire, cet homme est innocent? Grand Dieu ! dans ce péril extrême, soutient la vertu aux prises avec le malheur ! éclaire son juge de ta lumière divine !...

De tous les temps, Messieurs, le magistrat, l'agent de la loi, a pu se tromper. Mais si l'erreur, lorsqu'il s'agit de la liberté, de l'honneur du citoyen, est un grand mal, l'idée que la volonté ne peut se mettre à la place de la justice repose la pensée et porte à la résignation. C'est le bienfait d'un ordre légal fondé par le besoin et l'expérience.

Avant que cet ordre légal fut établi en France, par la main d'un roi législateur, dont le nom sera

immortel comme la charte qu'il a donnée, nous avions le régime des lettres de cachet, des bastilles, des prisons d'état.

Je vous épargnerai, Messieurs, le tableau des horreurs et des désordres de ce régime. Il me suffira de vous dire : songez au moyen, songez à l'abus, et rendez grâce au ciel que les lumières du siècle nous aient délivré de cet arsénal de l'arbitraire le plus révoltant.

Le haut intérêt qu'inspire le sujet de votre concours, devait vous faire espérer un plus grand nombre de concurrents ; car l'amélioration des prisons est à nos yeux la cause de tous les hommes. Cependant un seul mémoire vous a été adressé ; il porte pour épigraphe ces paroles tirées de St.-Mathieu, chap. XXIII. « La justice et la misé- » ricorde, voilà ce qu'il y a de plus important » dans la loi. »

L'auteur, après avoir rendu hommage à de noms illustres, nous donne le tableau d'une prison et des angoisses d'un prisonnier, qu'il emprunte au roman du *Solitaire*, et que nous, nous trouvons tout entier dans le noble et beau discours de *Servan*, sur l'administration de la justice criminelle, production antérieure au *Solitaire*, et qui restera dans notre littérature et dans

nos cœurs, comme un des monuments de l'éloquence française.

L'auteur du mémoire qui vous a été présenté, a divisé son travail en dix chapitre.

Dans le chapitre IV, en s'élevant contre la petitesse et la hauteur des lucarnes, qui doivent introduire l'air vital dans les prisons, il signale l'effet funeste de cette méthode sur la santé des prisonniers; il nous les représente respirant un air vicié, qui les mines, les suit au-delà des cachots, lorsqu'ils ont le bonheur d'en sortir, et termine leur existence, même au sein de la liberté.

Animé d'une véritable philantropie, il compare à ce sujet le séjour des prisons à celui des caves, sous le rapport de la santé Les habitans du Nord et du Pas-de-Calais peuvent, dit-il, mieux que personne, apprécier l'exactitude de nos allégations. Ils n'ont qu'à jeter les yeux sur les malheureux que la pauvreté réduit à vivre dans ces souterrains. Quel que soit le régime dont ils usent, ils ont la figure blême, décolorée, souvent infiltrée. L'ensemble de leurs traits flétris porte l'empreinte de la plus hideuse misère.

Rendons grâces à l'auteur du mémoire de sa comparaison et saisissons l'occasion qu'il nous présente, de dire combien il est pénible de voir,

au milieu d'une grande ville, d'une population active, favorisée par la richesse du sol et de l'industrie, de nombreuses familles, n'ayant pour habitation que des sépulchres où elles puisent le principe de maladies funestes qu'elles transmettent à leurs enfants, et donnent le spectacle affligeant de hordes de spectres au milieu d'un peuple sain et robuste. Appelons l'attention publique sur cette habitude funeste, et nous aurons encore bien mérité de Dieu et des hommes.

Nous devons nous hâter de le dire, le mémoire dont il s'agit est plein de bonnes idées sur le régime des prisons ; mais nous devons aussi le déclarer, ces idées sont exposées d'une manière trop générale, et l'auteur, en n'en fesant pas d'application à la localité, a perdu tous les avantages de la position dans laquelle il s'était placé.

Arrivé à la fin de son ouvrage, voici comment il s'exprime : ce sont ses propres paroles que nous nous fesons un devoir de citer.

« Ici, dit-il, je terminerai mon travail. Je crois » avoir suffisamment éclairé la question. C'est à » dessein que je me suis abstenu de signaler les » vices dans l'administration de telle ou telle » prison. Ne voulant accuser personne, ni blesser » aucun amour-propre, j'ai dû ne rien particu-

» lariser, et je respecte trop les autorités qui » gouvernent au nom du Roi, pour les inculper » en raison d'un état de choses pour la disparution » desquelles elles ne peuvent, comme nous, que » former des vœux. »

Après avoir entendu cet épilogue, je dois, Messieurs, remettre sous vos yeux les termes de la question proposée. Les voici :

« Quelles sont les améliorations dont serait » susceptible le régime actuel des prisons du » département du Pas-de-Calais ? »

Sans doute, et nous nous plaisons à le répéter, les vues de l'auteur sont saines ; elles sont exprimées en termes convenables ; les moyens qu'il indique pour améliorer les prisons et leur régime sont sages, réfléchis et puisés dans les principes de la plus pure morale. Mais il faut l'avouer, quoiqu'à regret, son ouvrage n'est qu'un de ces tableaux généraux des prisons qu'on rencontre ailleurs.

Ainsi l'auteur a manqué le but auquel il devait viser, et, chose singulière, vous venez de l'entendre, c'est à dessein qu'il s'en est écarté, par des scrupules que vous ne sauriez approuver.

Messieurs, lorsque vous avez mis au concours la question du régime des prisons du département du Pas-de-Calais, vous n'avez eu l'intention de

critiquer personne. Mais la critique des choses devait venir naturellement, s'il y avait sujet de critiquer. Et nous aussi nous respectons les autorités qui gouvernent au nom du Roi, les administrateurs de toutes les classes qui peuvent avoir part à la direction des prisons, médiatement ou immédiatement. Mais ne serait-ce pas leur faire une grave injure que de les croire susceptibles au point de ne pas vouloir entendre la vérité?

L'autorité qui a la haute administration des prisons du département, connaît comme nous leurs défectuosités, leurs vices; elle gémit, comme tous les bons citoyens, de ne pouvoir tout d'un coup remédier a tant de maux. Nous ne saurions douter qu'elle ne s'occupe de les diminuer, de les faire disparaître. Elle doit donc désirer que des discussions publiques s'élèvent sur ce sujet, afin de profiter des lumières qui peuvent en jaillir Car des discussions publiques éclairent bien autrement que des rapports de cabinet.

Telle est notre pensée et telle a été l'intention de la Société en fesant du régime des prisons du Pas-de-Calais un sujet de son concours; nous croyons même superflu de le déclarer.

Ainsi, Messieurs, selon vos vues, l'auteur du mémoire qui vous est soumis aurait dû, après

avoir posé des principes généraux, prendre une à une les prisons du département; faire la description exacte de leur état actuel; en signaler les défauts; faire ressortir surtout ceux qui tiennent trop prochainement à la santé, aux mœurs du prisonnier, les plus intolérables enfin, et les frapper avec force pour appeler plus spécialement sur eux l'attention du magistrat; montrer d'abord les moyens les plus prompts d'y remédier, et si les améliorations étaient impraticables à cause de la localité, indiquer les voies de changement les plus courtes, les plus efficaces et les moins coûteuses.

Telle devait être la marche de l'auteur. Elle se trouvait tracée par la nature même du sujet.

Par ces motifs, votre commission a pensé unanimement que le mémoire qui vous est soumis n'a pas répondu à la question, et qu'en conséquence il n'y a lieu à décerner le prix.

Messieurs, ce non succès de votre premier essai sur les prisons ne doit pas refroidir votre zèle. La sollicitude qu'un pareil sujet excite, ne doit s'arrêter devant aucun obstacle : elle doit veiller jusqu'à ce que le but soit atteint. Et si la vôtre avait besoin d'être soutenue, je vous dirais : regardez l'héritier du trone, ce prince plus grand

encore par ses vertus que par sa naissance; voyez-le entouré, secondé par des personnes illustres, consacrer ses pensées et son temps au soulagement du pauvre prisonnier, à l'amélioration des prisons, de ces gouffres nécessaires des sociétés humaines. Si vous pouviez résister à de pareils exemples, je m'adresserais alors à votre cœur, et je lui dirais avec Servan :

« Jetez les yeux sur ces tristes murailles, où » la liberté humaine est renfermée et où quelquefois » l'innocence est confondue avec le crime. Ap- » prochez : et si le bruit horrible des fers, si des » ténèbres effrayantes, des gémissements sourds » et lointains, en vous glaçant le cœur, ne vous » font reculer d'effroi; entrez dans ce séjour de » douleur; osez descendre un moment dans ces » noirs cachots où la lumière du jour ne pénètre » jamais, et, sous des traits défigurés, contemplez » vos semblables, à demi-couverts de quelques » lambeaux, infectés d'un air qui ne se renouvelle » jamais et semble s'imbiber du souvenir du » crime; entendez-les dans ce long martyre de » tous leurs sens, ils appellent à leur secours » une mort plus douce que leur vie infortunée! »

On pourrait croire que ce que vous venez d'entendre, n'est qu'un tableau fantastique, fruit d'une imagination exaltée. Cependant il n'est que trop

vrai que des hommes, en grand nombre, sont réduits à cet état de détresse.

Et nous, heureux du siècle, nous courons au plaisir sur ce précipice effrayant, que nous semblons ignorer. Pourtant quel est celui qu'un moment de revers peut ne pas y conduire? Si la position sociale, si l'éducation, nous garantissent, pour le plus grand nombre de cas, une erreur, un emportement, une tourmente politique, peuvent nous y faire tomber.

Mais qu'ai-je besoin, Messieurs, d'éveiller le sentiment de votre propre sécurité. Les malheurs d'un homme, le tableau de ses misères intéressent naturellement tous les cœurs. Par quelques moments consacrés à une si noble et si intéressante occupation, vous pouvez rendre les misères de votre semblable moins cruelles, moins désespérantes. Peut-être même votre premier essai, quelque faible, quelqu'infructueux qu'il paraisse, séchera-t-il bien des larmes, allégera-t-il bien des peines morales, plus poignantes que les souffrances physiques, et relevera-t-il le malheur de cet abandon auquel il semble inévitablement condamné.

Voilà, Messieurs, le bien que vous pouvez faire. Vous l'indiquer, n'est-ce pas être certain que vous le ferez?

ÉLOGE HISTORIQUE

DE

FRANÇOIS-ALEXANDRE-FRÉDÉRIC

DUC DE LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT,

PAIR DE FRANCE,

Membre de l'Institut (Académie des Sciences), *Chevalier du St.-Esprit* (1) *et de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, etc., etc.*

Né à Paris, le 11 janvier 1747.
Mort à Paris, le 27 mars 1827 (2).

Par M. J. F. DOUBLET DE BOISTHIBAULT, *avocat à Chartres.*

Il est de ceux dont le Pauvre
a gardé la mémoire.

LE tribut d'éloges, payé à la mémoire d'un grand homme, est souvent taxé de flatterie ou d'exagération. La carrière la mieux fournie n'est

---

(1) Il fut reçu le 30 mai 1784.

(2) Ouvrage qui a obtenu une mention honorable au concours de 1829.

pas à l'abri de quelques fautes ; notre humanité peut-elle s'en garantir? Une âme généreuse ne s'y arrête pas, et si, dans son appréciation, la somme du bien laisse à peine entrevoir quelques faiblesses, elle n'ajourne point l'hommage qu'elle doit à la vertu. Le panégyriste, dans ce cas, ressemble à cet artiste habile qui, sous des beautés d'ensemble, voile de legères incorrections de son ouvrage, elles passent inaperçues..... Mais si l'homme, qui n'est plus, a conquis pendant sa vie la reconnaissance publique; si, entouré de l'estime de tous, alors qu'il existait, cette estime s'est relevée toute entière à sa mort et lui a survécu, l'éloge de cet homme supérieur échappera nécessairement aux traits de la critique la plus sévère; quel qu'il soit il sera toujours au-dessous de son sujet.

Et d'abord, en quoi cet éloge devra-t-il consister? En des louanges frivoles et compassées. La vertu modeste repousse un pareil encens, elle veut être louée par ses actes seuls; les raconter sans effort, c'est les proposer à l'imitation. Tel doit être l'éloge digne du duc de la Rochefoucauld-Liancourt. Caractère plein de bonté, esprit éclairé, expérience profonde, instruction choisie, ambition insatiable d'être utile, telles furent les qualités rares qu'il possédait et dont quelques-unes suffiraient

à l'honneur de l'homme. L'industrie lui dut sa prospérité, les arts une bienveillante protection, le malheur un puissant appui, l'humanité sa conservation. « J'aimerais mieux être Benezet dans » son cercueil, disait un officier américain, que » Georges Washington avec toute sa renommée » il avait raison : Benezet, après avoir charmé les souffrances des esclaves en leur apprenant la culture du tabac, avait porté la canne à sucre chez les nations barbares de l'Afrique, persuadé que la culture d'une plante utile, pouvait y faire naître un jour la liberté. Qui ne préférerait aussi la tombe du duc de la Rochefoucauld-Liancourt, au nom du conquérant le plus illustre !

Issu d'une famille des plus nobles et des plus anciennes de France (1), le duc de la Rochefoucauld chercha de bonne heure à conquérir en propre la gloire la plus pure, la reconnaissance

---

(1) Parmi les membres de cette famille, on compte le duc de la Rochefoucauld, prince de Marsillac, gouverneur du Poitou, auteur des maximes et des mémoires de la régence de la reine Anne d'Autriche.

Le père du duc de la Rochefoucauld-Liancourt, était Louis-François de la Rochefoucauld, duc d'Estissac, chevalier des ordres, grand maître de la garde-robe, brigadier d'infanterie, ci-devant appelé le comte de Marthon. Il devint chef du nom et armes de sa maison par la mort du dernier duc de la Rochefoucauld, son beau-père, arrivée le 4 mars 1762.

du pauvre et celle de l'humanité. Dès sa première jeunesse, il entra au service militaire dans les carabiniers et y fut reçu à la Flèche. Appelé par sa naissance à de hautes fonctions, il remplit une des premières places à la cour, et fut attaché à la personne de Louis XV, comme maître de sa garderobe. Il ne tarda pas à trouver l'occasion de prouver qu'il n'était pas fait pour être courtisan, et ne craignit pas de s'exposer aux traits de l'envie, cette prostituée des cours, a dit le Dante.

Lorsque Louis XV, vaincu par les importunités de l'abbé Terray, du duc d'Aiguillon et du chancelier Maupeou, eut la faiblesse de faire présenter à la cour la comtesse du Barry; le duc du Choiseul traita avec hauteur cette nouvelle favorite et se fit des ennemis. La cause des parlemens qui voulaient la perte des Jésuites se confondit avec celle du ministre qu'on attaquait. On persuada au Roi que le duc de Choiseul les excitait à la résistance, et le 24 décembre 1770, celui-ci reçut la lettre qui lui annonçait sa disgrâce et le reléguait à Chanteloup. Également éloigné de la bassesse et de

---

Le duc d'Estissac épousa, en 1736, la deuxiéme fille du duc de la Rochefoucauld, née en 1718.

On sait que Charles-Quint paya l'hospitalité de la Rochefoucauld par ces paroles : *Jamais maison ne sentit plus noblesse, générosité et prud'hommie.*

l'adulation, le duc de la Rochefoucauld, fut l'un des premiers à suivre le ministre qui, pendant trois ans que dura son exil, reçut les témoignages de la bienveillance générale.

Loin de se laisser abuser par le brillant du monde, le duc de la Rochefoucauld rechercha avec soin ce qui pouvait être utile à son pays. Il étudia les sciences et les arts et ce qui se rapportait au développement de l'industrie. Ses efforts étaient d'autant plus louables qu'à cette époque l'industrie était encore stationnaire; on n'osait pas secouer le joug d'une ancienne routine; le mouvement général qui devait la vaincre ne s'était pas fait sentir. Les travaux du duc en furent le prélude, ses domaines furent le théâtre de ses essais, ce fut dans la dépendance de l'une de ses terres qu'il préférait, qu'il ouvrit un cours de *leçons pratiques d'agriculture* pour tous les habitans voisins.

Cette conduite remarquable tendait à détruire peu à peu ce préjugé, enfant de l'ignorance, que l'édit de Louis XIII (1) n'avait pas déraciné entièrement, que la noblesse dérogeait en s'occupant de la prospérité du commerce. « La dignité du » rang ne perdait rien à ces rapprochements, a

(1) De 1629.

» dit avec raison M. le comte Mollien : M. de la » Rochefoucauld avait su se faire à lui-même » une dignité qui ne pouvait décheoir. »

A la mort de Louis XV, il conserva son service auprès du Roi ; sans jamais en solliciter de grâces, il en obtint les marques d'une bienveillance toute particulière.

Liancourt, Bourg en Beauvoisis (Oise), était devenu le centre du mouvement industriel que dirigeait le duc de la Rochefoucauld ; le travail mettait l'indigence au-dessus du besoin, développait son activité et son intelligence : on ne comptait plus de malheureux à Liancourt. Louis XVI, qui s'intéressait si vivement à ces améliorations, fonda à Liancourt un établissement spécial pour l'éducation des *enfants de l'armée* et le plaça sous la protection du duc de la Rochefoucauld. 250 fils de soldats y recevaient l'entretien et l'instruction nécessaires pour devenir d'excellents ouvriers dans l'armée ou des sous-officiers instruits. Le gouvernement accordait une solde de sept sous par jour à chaque enfant, le reste était aux frais du fondateur. Cette école servit de noyau à celles de Paris, de Léonard-Bourdon et autres qui, durant le règne de la terreur, manquèrent souvent des objets de première nécessité pour la vie. Ainsi Liancourt

fut le berceau de l'école des arts et métiers de Châlons.

Le duc de la Rochefoucauld ne resta point étranger aux recherches intéressantes qui occupèrent bientôt les hommes animés d'un esprit véritablement philantropique. Alors l'état des prisons était loin d'être satisfaisant ; la dépravation des prisonniers favorisée par leur inertie était au comble ; ils puisaient dans les cachots le germe des maladies les plus funestes. Le duc le comprit.... Ses méditations se trouvèrent naturellement dirigées vers l'amélioration des hôpitaux, des maisons de mendicité, des maisons de détention, et vers l'étude du régime qu'il fallait mettre à la place de celui qu'on déplorait. Ses travaux préparèrent ceux de l'assemblée nationale qui, s'occupant en 1790, d'une loi sur le régime sanitaire des prisons, reçut les renseignements tout à la fois les plus précieux et les plus affligeants sur l'état dans lequel elles étaient (1).

Nous arrivons à une époque que les hommes

(1) L'ouvrage qui fit le mieux connaître cet état déplorable fut celui-ci : Mémoire sur la nécessité à établir une réforme dans les prisons et sur les moyens de l'opérer, par M. Doublet, professeur à l'école de médecine de Paris, sous-inspecteur général des hôpitaux civils du Royaume. Paris 1791. Un vol. in-8.°.

éclairés virent arriver avec joie : bien loin de prévoir les sanglantes journées qui devaient suivre les premiers jours de 1789. Une révolution qui paraissait inévitable flatta leurs idées de justice et d'humanité ; ils ne la firent pas, mais ils l'acceptèrent..... Le vertueux Louis XVI avait convoqué les états généraux. Le duc de la Rochefoucauld pouvait-il ignorer que le moment était venu de reconnaître les nombreux services qu'il avait rendus, ceux que l'on attendait de son patriotisme; sa modestie était devenue impuissante pour dérober à ses concitoyens le secret de ses bonnes actions. Fort de sa conscience, mais craignant que ses principes ne contrariassent, sur quelques points, la volonté du Roi, il n'oublie pas qu'il en est le sujet le plus dévoué, et c'est entre ses mains qu'il veut remettre son éligibilité.

Il dépend de moi, lui dit-il, d'être élu député dans plusieurs bailliages, mais attaché à votre personne, je ne désire me faire nommer que de votre consentement; « vous connaissez mes prin-
» cipes, je les soutiendrai, sans aucun doute,
» dans la discussion de toutes les affaires si je
» suis membre des états généraux ; mais comme
» ma présence n'y est pas indispensable et que je
» ne voudrais pas que vous me sachiez un jour
» mauvais gré de mes opinions particulières, je

» puis ne pas les proclamer en restant dans » l'obscurité; siégeant une fois aux états généraux, » je ne voudrai ni ne pourrai me contraindre. » Le Roi fut le premier à l'engager à accepter et lui témoigna le désir de voir des réformes utiles au bonheur de son peuple.

Député par la noblesse du bailliage de Clermont-en-Beauvoisis, le duc de la Rochefoucauld, se présenta à l'assemblée avec des principes qui n'avaient jamais varié. Il ne fut point l'un des premiers à se réunir au tiers-état; mais lorsque le duc de Luxembourg transmit ces paroles du Roi : « dites à la noblesse que je la prie de se » réunir, si ce n'est pas assez de ma prière, » je le lui ordonne ». Le duc de la Rochefoucauld obéit. . . . . .

Suivons-le dans ces temps malheureux : que de fois nous aurons l'occasion d'admirer son dévouement pour son Roi ; il ne le quitta que lorsque l'espoir de le sauver fut perdu.

Lorsque la chambre de la noblesse déclara, sur les propositions de Cazalès et de d'Entraigues, que la délibération par ordre avec le droit de *veto* de chacun d'eux sur leurs décisions respectives, se rattachait aux vrais principes dont la noblesse ne voulait pas se départir, le duc de

la Rochefoucauld crut devoir dans cette circonstance difficile, faire le sacrifice de son opinion à sa fidélité au Roi dont cette déclaration pouvait contrarier les vues pacifiques.

Le 14 juillet avait vu s'écrouler la Bastille; le sang avait coulé; des têtes augustes étaient proscrites; Mirabeau donnait, au nom de l'assemblée, les plus insolentes instructions aux commissaires qui devaient se rendre auprès du Roi. Craignant pour la vie de cet infortuné Monarque, le duc de la Rochefoucauld se rendit auprès de lui et le désabusa de la fatale ignorance dans laquelle ses ministres l'avaient laissé des événements qui venaient de se passer à Paris.

Il le conjura de rappeler M. Necker, qui avait quitté la capitale par ordre du Roi et d'éloigner les troupes cantonnées dans les environs de Paris et de Versailles par le maréchal de Broglie. Affligé par ce récit et craignant moins pour lui-même que pour la France, le Roi s'écriait de temps en temps « *quelle révolte* ! » Ah ! Sire, dites *révolution*, répondit le duc. Le Roi se rendit à Paris, rappela M. Necker au timon des affaires, l'effervescence fut calmée.

Peu de séances importantes se passèrent à l'assemblée où il ne porta la parole. Il proposa

de frapper une médaille pour consacrer le souvenir de la séance de la nuit du 4 août où les ordres du clergé et de la noblesse avaient renoncé à leurs privilèges. Il se prononça sur la nécessité de la sanction royale ou du *veto* absolu à tous actes législatifs que le Roi jugerait contraires à l'intérêt de son peuple et de sa couronne.

S'appuyant sur les instructions que les députés avaient reçues de leurs commettans, il prouva qu'elles tendaient à l'amélioration et non au renversement de la monarchie, d'où il conclu que l'assemblée n'avait pas le droit de la détruire en affranchissant les lois de la sanction royale à laquelle elles n'avaient cessé d'être soumises.

Dans les moments où il y avait quelque danger à se montrer, il ne quitta pas le Roi, l'accompagna, le 6 octobre, avec la famille royale à l'hôtel-de-ville, et fit passer à l'ordre du jour, sur la demande d'un député, des motifs du voyage du duc d'Orléans en Angleterre.

Le chef d'escadre, Albert de Rioms, contre lequel le peuple de Toulon s'était soulevé, trouva dans le duc de la Rochefoucauld, un généreux défenseur. Le duc observa combien la discipline était nécessaire dans un corps tel que celui de la marine, et détermina le décret par lequel

l'assemblée nationale présumant favorablement des motifs qui avaient animé M. Albert de Rioms, les autres officiers de marine impliqués dans l'affaire, les officiers municipaux et la garde nationale de Toulon, déclara qu'il n'y avait lieu à aucune inculpation.

Le 4 juin, M. de la Tour du Pin, avait dit : « le corps militaire n'est qu'un individu devant » le corps politique ; tout est perdu s'il est » abandonné à des passions particulières ; il ne » doit être qu'un instrument, s'il devient un » corps délibérant, le gouvernement dégénerera » en une démocratie militaire. » Cette opinion, vivement combattue par plusieurs membres de l'assemblée, fut soutenue avec force par le duc de la Rochefoucauld qui, s'occupant en tout du salut de la monarchie, apercevait le péril auquel on l'exposait, en autorisant les militaires, en activité de service, à faire partie des assemblées délibérantes, c'est-à-dire des *clubs* qui s'étaient formés dans toutes les villes du royaume sous les auspices de l'assemblée.

Pendant les années 1790 et 1791, le duc de la Rochefoucauld s'occupa de l'amélioration des hôpitaux et de l'extinction de la mendicité, ce fléau si incommode à la population. Nommé président du comité de mendicité, il fit des rapports

sur les moyens de détruire la mendicité (1); sur le système de l'administration des secours (2); sur les ateliers de charité (3); fit décréter l'ouverture des ateliers pour les mendiants valides (4) et pour la formation des ateliers de secours (5); rendit compte de l'état des hôpitaux de Paris (6); obtint l'allocation de 15 millions pour activer, dans tous les départements, les travaux publics en faveur des indigents (7); d'un fonds sur la loterie pour la société de la charité maternelle (8); fit mettre au rang des dépenses de l'état celles occasionnées pour l'entretien des enfants trouvés et pour les dépôts de mendicité (9), et présenta un projet de loi sur l'éducation publique et la création d'un institut national (10).

Quoiqu'avide des réformes, il recula toujours devant celles qui pouvaient compromettre la monarchie.

Il proposa à l'assemblée d'assister aux funérailles

(1) V. Moniteur. Année 1790, n.° 197. — Année 1791, n.° 272.
(2).....Idem..... 1791, n.° 32.
(3).....Idem..... 1791, n.° 168.
(4).....Idem..... 1790, n.° 151.
(5).....Idem..... 1790, n.° 245.
(6).....Idem..... 1790, n.° 289.
(7).....Idem..... 1790, n.° 352 et 361.
(8).....Idem..... 1791, n.° 22.
(9).....Idem..... 1791, n.° 89.
(10).....Idem..... 1791, n.° 270.

de Mirabau ; motivant sa proposition sur la résolution qu'avait prise peu de jours avant sa mort ce grand orateur, de combattre les factieux *quels qu'ils fussent*. Fidèle au serment qu'il avait fait de maintenir la constitution, le duc de la Rochefoucauld réclama contre l'insertion de son nom parmi les signataires d'une déclaration de fidélité aux principaux articles.

Plus le temps avançait, plus les circonstances devenaient alarmantes. Les questions les plus délicates étaient traitées dans l'assemblée, mais l'autorité du Roi n'avait été contestée par qui que ce fut, quand Pétion, à l'occasion du départ du Roi pour Montmédi, voulut distinguer entre l'inviolabilité personnelle du Roi et l'inviolabilité constitutionnelle. Une discussion des plus vives eut lieu, et le duc de la Rochefoucauld foudroya, par l'énergie de ses paroles, la distinction sophistique de Pétion. « Nous avons deux choses » à examiner, s'écria-t-il, dans la conduite du » Roi, sa sortie de Paris et le mémoire qu'il a » laissé. A cet examen se joint la question de » l'inviolabilité sans laquelle la royauté ne serait » ni à vie, ni héréditaire; sans laquelle il y aurait » autant d'interrègnes que d'accusations, et autant » de jugements que de factions diverses dans le » royaume. C'est pour la sûreté de la constitution

» et contre les entreprises des factieux qu'on a
» établi ce dogme; vous avez voulu que la clef de
» la voûte de l'édifice ne put jamais être ébranlée.
» En vain chercherait-on à nous persuader que
» cette prérogative ne s'étend pas aux actions
» privées. Le Roi est-il sorti comme Roi ? Il est
» inviolable. Est-il sorti comme citoyen? Qui doute
» en ce cas qu'il n'en ait le droit. Mais je dois
» attaquer cette distinction de l'inviolabilité
» constitutionnelle et de l'inviolabilité personnelle.
» Il faut le dire, le Roi n'est en ce moment bravé
» que par les factieux, et c'est à la royauté qu'on
» en veut, c'est à cette sorte de tyrannie dont la
» multitude est l'instrument qu'on voudrait nous
» assujétir; c'est par la chute d'un seul que dans
» les calculs de leurs intérêts personnels, les
» factieux espèrent bientôt ne plus trouver d'égaux.
» Mais vous déjouerez leurs projets en maintenant
» une constitution pour laquelle la France a juré
» de mourir (1). »

Ces paroles, où respire tant de franchise et de vérité, devaient bientôt être vérifiées; aussi les legers applaudissements qu'elles occasionnèrent, furent étouffés par de longs murmures. La vérité était déjà une illustre proscrite!

(1) Moniteur du 15 juillet 1791.

Les attentats du 20 juin 1792, leur impunité n'annonçaient que trop que la sûreté du Roi était de plus en plus compromise. Le duc de la Rochefoucauld, l'un des membres les plus actifs de la société constitutionnelle qui se réunissait aux *feuillants*, comptait parmi ceux qui cherchaient à combattre l'influence toujours croissante de la société des jacobins. Après la clôture de la première assemblée nationale, il s'était retiré à Liancourt, d'où il ne tarda pas à être appelé en sa qualité de lieutenant-général à Rouen.

Dans l'état de crise où se trouvait la France, il fit les plus grands efforts dans les départements de la Seine-Inférieure, de l'Eure et de la Somme, pour les maintenir fidèles au gouvernement. Il proposa au roi de quitter Paris et de se retirer avec sa famille en Normandie. Le château de Gaillan, propriété du cardinal de la Rochefoucauld, devait servir de retraite, et Rouen au besoin. En parlant de cette dernière ville n'oublions pas de rapporter un fait qui, parmi tant d'autres, honore le duc de la Rochefoucauld.

Alors la constitution de 1791, violée dans une grande partie de la France, était encore observée à Rouen; le peuple, les autorités tenaient encore pour le Roi. Mais à quel prix le duc de la Roche-

foucauld l'avait-il obtenu ? C'est après avoir acheté par *quatre à cinq cent mille francs* la commission du commandant militaire dont il craignait les liaisons avec les jacobins, et fait d'autres sacrifices de sa fortune pour des dépenses préparatoires. La reine, que le voyage de Varennes avait effrayée, se refusa à l'exécution d'un projet qui pouvait sauver la monarchie! Le Roi, de son côté, se fiait à son peuple..... Le 10 août, fut une triste révélation!

Le duc était placé par ses fonctions trop près du Roi pour ne pas être l'une des premières victimes désignées au poignard des factieux. Une fidélité éprouvée envers le Roi, sa philantropie, sa vertu, c'était trop de titres à la proscription. Aussi après la terrible catastrophe du mois d'août, destitué de son commandement à Rouen, poursuivi par ses ennemis, sa famille déjà veuve de l'un de ses membres (1), trompé dans ses généreux efforts, il se vit forcé de fuir. Sa résistance avait été signalée, lorsqu'il avait obtenu des troupes de ligne et de la garde nationale de Rouen, un nouveau serment de fidélité au Roi et à la

(1) Le duc de la Rochefoucauld-d'Enville, cousin-germain du duc de la Rochefoucauld-Liancourt, avait été assassiné à Gisors, le 14 septembre 1792.

constitution. Il s'embarqua au Hâvre, et s'arrêta quelques jours à Bury, petit bourg d'Angleterre, où résidait un agronome célèbre, dont en France, il avait appliqué les méthodes dans une partie de ses domaines.

Depuis longtemps il désirait passer en Amérique pour y observer une civilisation naissante, un sol presque vierge, une population pleine d'activité. D'une fortune de *six cent mille livres* de rente, il lui restait à peine 150 louis; heureusement quelques secours lui arrivèrent de France, et lui permirent de réaliser ses projets. Ne voulant rien devoir à l'étranger, sans domestique, soignant lui-même son cheval, il vécut avec la plus stricte économie, et visita seul les états de l'union.

Le plaisir de s'instruire le dédommageait des privations que souvent il éprouva. Il étudia tour à tour les arts, le commerce, l'agriculture, les institutions publiques de ce pays; il visita dans le plus grand détail les prisons de Philadelphie; s'initia dans le système suivi pour leur administration; reconnut les améliorations dont ces établissements étaient susceptibles : rien n'échappa à ses curieuses investigations. Il voyagea ainsi, et parcourut les États-Unis d'Amérique, depuis 1795 jusques en 1798. Ce fut vers la fin de cette année

qu'il revint en Europe; visita la Hollande, le nord de l'Allemagne et le Danemarck, puis retourna en Angleterre, où les travaux récents de deux hommes de bien, allaient éveiller son active sollicitude pour le bien de l'humanité.

Le premier, fils d'un honnête tapissier de Hackney, avait profité de l'indépendance dans laquelle le plaçait la fortune que lui laissait son père pour acquérir de l'instruction. Désirant voir Lisbonne, après l'horrible bouleversement qu'éprouva cette ville, il s'était embarqué en 1756 sur la frégate l'*Hanovre;* Mais cette frégate ayant été capturée par un bâtiment français, il fut détenu en France. Les désagréments dont il eut à se plaindre pendant sa captivité, provoquèrent sa pitié pour les pauvres prisonniers. Cet homme, c'était John Howard. Les ouvrages qu'il a publiés de 1777 à 1789 sur les prisons étrangères et sur celles d'Angleterre et du pays de Galles, avaient amené une réforme bien nécessaire (1).

(1) Voici ce qu'a publié Howard :

1.° Etat des prisons en Angleterre et dans le pays de Galles avec des observations préliminaires et un tableau de quelques prisons étrangères. 1777, in-4.°, trad. en français, 1778, 2 vol. in-8.°

2.° Supplément à l'ouvrage précédent, avec le récit du voyage de l'auteur en Italie en 1780, réimprimé en 1784, avec ses voyages en d'autres pays.

Le second, Étienne Jenner, né à Berkeley, le 17 mai 1749, avait publié en 1798 la découverte de la vaccine; ses recherches sur les causes et les effets de la variole, avaient été connues au mois de juin de cette année (1).

Les ouvrages de ces deux philantropes furent l'objet des méditations et des études du duc de la Rochefoucauld; il suivit avec persévérance les expériences de Jenner (2), la France devait un

---

3.° Histoire des principaux lazarets de l'Europe, avec divers écrits relatifs à la peste, des observations nouvelles sur quelques prisons et hôpitaux étrangers, et des remarques additionnelles sur l'état actuel de la Grande Bretagne et de l'Irlande. 1789. Trad. en français par T. P. Bertin. 1801, in-8.°

(1) Le principal ouvrage de Jenner est celui-ci :

An inquiry into the causes and effects of the Variolæ vaccinæ, a disease discovered in some of the Western countries of England, particulary Gloucestershire and KnoWn by the name of the coW-pox.

Recherches sur les causes et les effets de la variole, maladie découverte dans quelques contrées de l'Angleterre occidentale, particulièrement dans le comté de Gloucester et connue sous le nom de Picotte des vaches. Juin 1798.

(2) Un superbe mausolée a été élevé à Jenner à Westminster en Angleterre. Il est à l'entrée de la porte de l'ouest. Nous l'avons vu le 9 septembre 1827. Le nom de ce grand homme fut le premier qui nous frappa. L'épigraphe porte :

Sui temporis historiam meditanti,
paulatim obrepens febris, operis
simul et vitæ filum abrupit.

jour en profiter. « Les années de son exil ne furent » pas perdues pour elle » (1).

Le 18 brumaire an 9 lui permit de revoir sa patrie; son cœur palpita de plaisir en touchant cette terre qu'il avait abandonnée à une si triste époque! Heureux de pouvoir encore servir son pays; l'une des première victimes de la révolution, il ne vit que l'avantage des réformes qu'elle avait amenées. A sa rentrée en France, il obtint la radiation de son nom de la liste des émigrés. Sa fortune..... engloutie dans le gouffre commun, il en trouva quelques débris, grâce à un divorce qu'avait simulé Mme la duchesse de la Rochefoucauld(2). Une partie de son château *de Liancourt*, avait échappé au Vandalisme révolutionnaire; il en fit son habitation, y établit une filature et une fabrique de toiles de coton dont l'accroissement fut sensible.

Mais qu'étaient les ressources pécuniaires de cet homme de bien? Nulles: si l'on consulte le besoin qu'il avait d'être utile. La providence permet-elle que le duc de la Rochefoucauld devienne

(1) Le comte Mollien.

(2) Elle était fille aînée du comte de Lannion, qui fut gouverneur de Minorque et épousa le duc de Liancourt en août 1764.

l'objet des libéralités d'un citoyen généreux. Placé dans cette alternative ou d'accepter un bienfait.... pour le donner aux malheureux, ou de le refuser pour ne pas dépouiller les héritiers de la loi, voyons les inspirations de son cœur.

Nous avons vu, qu'en quittant la France, le duc de la Rochefoucauld s'était arrêté en Angleterre, à Bury, pour y revoir un homme d'un grand mérite. Son nom, ses infortunes lui concilièrent l'estime et l'admiration de tous ceux qui le virent. Une vieille et riche D^me^ Anglaise, de ce comté, le connut assez pour apprécier toute la bonté de son cœur.... A sa mort, elle songea à l'indemniser des pertes de la fortune, et lui légua quelques centaines de *mille francs.* Ce fut la première nouvelle que reçut le duc à son arrivée en France, il n'eut rien de plus pressé que de faire rechercher les héritiers naturels de cette dame, et les ayant trouvés, leur remit ce qu'il avait reçu moins un schelling! Que pourraient nos éloges à côté d'un désintéressement aussi beau! Le cœur l'a senti.

C'est à *Liancourt*, que la révolution l'avait surpris, occupé à fonder les établissments les plus utiles, c'est à *Liancourt* qu'il conçut le projet de les réaliser.

L'activité qu'il mit à établir des manufactures

fut telle, leur prospérité si rapide, qu'en 1800, ce village qui ne contenait pas une population de plus de 900 individus, en offrait une en 1827 de 1500. Il retira des hôpitaux les enfants trouvés, pensant avec raison que le spectacle qu'ils avaient à chaque instant sous les yeux de la misère et de la douleur, ne pouvait leur inspirer que du dégoût pour le travail. L'industrie se développa ainsi par degrés dans le département de l'Oise, et le mouvement qui lui fut imprimé partit de Liancourt.

Fondateur des écoles des arts et métiers de Compiègne, de Châlons et d'Angers, il présida à la création du conservatoire des arts et métiers de Paris. Arrêtons-nous un instant sur l'établissement de l'école de Châlons. C'est là qu'une génération toute nouvelle vint étudier la pratique des arts et de l'industrie; c'est là que se formèrent d'excellents ouvriers qui, plus tard, ont été d'excellents maîtres, et dont plusieurs sont devenus les chefs de nos principales manufactures. Rien n'avait été omis dans ces utiles établissements; il y avait des ateliers de toute nature, pour tous les genres de travail, et dans une école spéciale, on enseignait à la classe ouvrière l'application des sciences exactes à l'industrie. Avec quels transports on accueillait le vénérable fondateur de l'école! ce n'était pas seulement un protecteur que l'on saluait par

des acclamations d'allégresse, mais un père, un ami ! « Souvenez-vous, mes enfants, disait-il, aux » jeunes élèves, que lorsque vous saurez un métier, » votre fortune sera faite. » Jamais il n'abandonna ses pauvres enfants, et si un jour la justice doit accuser quelques-uns d'entre eux, égarés plutôt que coupables, le duc de la Rochefoucauld veillera sur ces malheureux ; à sa recommandation touchante, l'homme de bien sera chargé de présenter leur défense devant leurs juges, ils seront rendus à la liberté..... Mais il faudra que leur bienfaiteur n'existe plus pour que la publicité revèle aux élèves de Châlons un nouveau bienfait du vénérable duc (1).

Il lui était réservé d'attacher son nom à la propagation d'une découverte bien précieuse pour l'humanité.

Jenner avait constaté par des expériences suivies l'efficacité de la vaccine. Le duc de la Rochefoucauld rapporta en France le spécifique des

(1) On se rappelle que quelques désordres eurent lieu dans l'école de Châlons. La justice instruisit contre plusieurs élèves et par suite les traduisit devant la cour d'assises de Rheims. M.e Claveau fut chargé, par M. le duc de la Rochefoucauld, d'aller les défendre. Il obtint un acquittement complet. A la mort du duc il crut pouvoir faire connaître ce nouveau trait de sa vie, qu'il ne lui avait pas été permis de révéler auparavant. Vertu modeste !

documents si exacts, des résultats si positifs qu'il ne fût plus possible de douter des succès qu'obtiendrait cette utile découverte. Il ouvrit à Paris une souscription pour l'établissement d'un comité central de vaccine, chargé de répandre et favoriser cette institution bienfaisante. De nombreux souscripteurs répondirent à l'appel, et du château de Liancourt, la vaccine se répandit dans toute la France. Les succès que les hommes de l'art et les philantropes obtinrent, déracinèrent petit à petit ces habitudes et ces préjugés de famille, parfois si difficiles à vaincre : le nom du duc de la Rochefoucauld inspira la confiance. L'esprit de routine a combattu, pendant quelque temps, cette heureuse découverte, mais le flambeau de l'expérience a fini par éclairer ses adversaires ; l'insouciance et l'indifférence peuvent ne pas en profiter, on compte ceux qui la condamneraient. Depuis cette époque, *seize millions de Français* ont été vaccinés ; le huitième eut été enlevé par la petite vérole ; deux millions d'hommes ont donc été sauvés, par le duc de la Rochefoucauld, de la mort, et trois millions de la difformité(1). Qu'on se rappelle par quelles libéralités le parlement

(1) M. le baron Charles Dupin, discours prononcé lors de la mort du duc.

d'Angleterre reconnut la découverte de Jenner (1); si l'on avait dû récompenser le zèle du duc de la Rochefoucauld à la propager, on eut pu dire à l'exemple de l'illustre fils de lord Chatam. « La » reconnaissance publique peut voter pour lui telle » récompense qu'elle jugera convenable, elle re- » cevra l'approbation unanime, parce qu'elle a » pour objet la plus grande ou l'une des impor- » tantes découvertes que la société ait faite depuis » la création du monde. » Quels autels l'antiquité n'eut pas élevés à un tel homme, elle qui décernait des couronnes à celui qui sauvait un seul citoyen!

Ce fut peu de temps après..., dans les premiers mois de son retour qu'il consentit à publier quelques résultats de ses observations lointaines. On recueillit avec empressement sa *notice sur la taxe des terres en Angleterre*. Il y faisait connaître qu'en ce pays (*plus encore que partout ailleurs*) les discussions publiques avaient d'abord opéré de grandes inégalités dans l'assiette de cette taxe, et que loin d'amettre au dégrèvement ceux qui avaient éprouvé des surtaxes, la législation avait déclaré la première fixation invariable; mais il indiquait en même temps que dans le partage des successions et autres mutations de propriété,

(1) On lui accorda d'abord 10,000 livres Sterling, le Roi 500, et en 1807 on ajouta 20,000 livres; au total 762,000 fr.

l'effet de la surtaxe avait été de faire réduire successivement la valeur estimative des terres qui en avaient été frappées ; et qu'ainsi le temps et la fixité de la taxe avaient seuls suffi pour corriger les premiers vices de la répartition qui, plus tard, ne laissaient plus de traces. Il y avait alors de l'à-propos dans cette citation qui n'avaient cependant pas la prétention d'un conseil, et on n'y chercha pas l'intention d'une censure indirecte.

Un écrit qui n'inspira pas moins d'intérêt, fut celui dans lequel le duc de la Rochefoucauld développait *le régime des routes anglaises de toute nature* et les diverses combinaisons pour lesquelles on économise plus et mieux les forces et la résistance, conséquemment les frais et le temps dans le mouvement continuel de transports qui s'opèrent dans ce pays sous toutes les formes. Plusieurs hôtes indiquaient comment il se fait qu'avec une main-d'œuvre individuellement plus coûteuse en Angleterre, les chemins de fer s'y établissent, les canaux s'y creusent, les ateliers et les machines s'y construisent à un prix habituellement moins élevé qu'en France (1).

Cette école des enfants de l'armée que Louis XVI avait fondée à Liancourt sous les auspices

(1) M. le comte Mollien à la chambre des pairs.

du duc de la Rochefoncauld avait été pendant son émigration reléguée dans une des ailes de son château. Pendant la révolution cet établissement était devenu un prytannée, et cette destination préserva les bâtiments et le parc d'être compris dans les ventes nationales qui se faisaient alors ou d'être détruits. Le duc rentra dans sa propriété, et renouvelant ses anciens essais, il y établit des ateliers de construction, une fabrique de cardes, tréfilage du fil de fer, une corroyerie, etc. L'école des arts et métiers ayant été ensuite transférée à Compiègne, puis à Châlons, Bonaparte demanda au noble duc d'en reprendre la haute surveillance. Il accepta, mais à condition que ses services demeureraient libres et gratuits. Ce n'était pas chez lui dédain de ce que l'on appelle les faveurs du pouvoir, l'indépendance de son caractère ne lui permettait pas de rien accepter qui pût l'obliger à quelques sacrifices, et les services multipliés qu'il rendit sous le gouvernement de cette époque, ne lui firent accorder que la croix de la légion d'honneur.

La restauration lui rendit des princes pour lesquels son dévouement était connu, aussi en fut-il reçu avec transport. A son arrivée, le Roi le nomma pair de France avec le titre *de duc de la Rochefoucauld* qui lui était dévolu par la mort

du duc de la Rochefoucauld-d'Enville, son cousin-germain. L'empereur de Russie lui adressa une lettre dans laquelle il se plut à rendre hommage à la conduite qu'il avait constamment tenue. Pendant *les cent jours*, nommé député à la chambre des représentants par le collége d'arrondissement de Clermont, il accepta dans l'espérance de servir encore son pays.

Au second retour du Roi, de nouveau admis à la chambre des pairs, ses principes ne varièrent pas. Il vota avec toute l'énergie de la jeunesse contre les opérations de la chambre des députés de 1815, *dite introuvable*, dont l'ordonnance du 5 septembre prononça la dissolution. En 1816, il se réunit à la majorité qui vota pour les ministres. Ami d'une sage liberté autant qu'il était ennemi de la licence; il s'opposa de toutes ses forces à la restriction de la liberté de la presse; combatit en décembre 1817 le dernier projet de loi sur les journaux, et vota pour appeler l'attention du ministère sur l'exécution des lois de l'Etat contre les jésuites.

Partisan des méthodes qui favorisent le développement des lumières, le premier il fit connaître en France l'enseignement mutuel. Dès 1815, il avait traduit la méthode de Lancastre, et fait l'essai de cette méthode à Liancourt. Le succès fut

au-delà de ses espérances. En l'annonçant à la société élémentaire, dont il était alors le président, il dit : « Les esprits forts de la contrée, ont été » vaincus, et les enfants eux-mêmes sont devenus » les avocats de leur institution (1). » Par ses soins furent établies les deux sociétés, l'une *pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire* (2), l'autre *pour l'application de la morale chrétienne aux relations de la vie sociale*. Il créa cette *caisse*

---

(1) L'un des anciens moniteurs de l'école d'enseignement mutuel de Liancourt, M. Epinay, s'est distingué par un trait que nous ne pouvons passer sous silence. Son zèle le conduisit en Afrique pour propager l'instruction parmi les nègres. Il vit à St-Louis un nègre instruit et doux qui, fait prisonnier dans une guerre, vendu comme esclave, traînait ses fers chez un maître barbare. Ce malheureux n'était pas vêtu, M. Epinay le vêtit. Bientôt sa mère vient pour le racheter, elle était veuve, elle ne put fournir la somme nécessaire. Le captif fut libre, le jeune instituteur avait completé la somme exigée par le maître, il s'offrit à lui-même son esclave. L'instituteur refusa, mais offrit de le garder quelques temps libre pour l'exercer au travail. Peu de temps après la mère du nègre vint pour le chercher. Le Roi de Layor, dont celui-ci était le sujet, ayant appris cette belle action, envoya à St.-Louis un ambassadeur pour obtenir que le libérateur du nègre vint le visiter. Il le reçut dans sa maison, le fit asseoir à ses côtés et l'engagea à rester dans sa résidence.

(2) Le conseil d'administration de cette société a placé, dans le lieu ordinaire de ses séances, le buste du duc de la Rochefoucauld. L'éloge de cet homme de bien a été prononcé par l'un des membres du bureau.

d'épargnes et de prévoyance, qui devint en peu de temps une institution si importante, et qui fut imitée dans les grandes villes du Royaume. Dans la seule année 1826, cette caisse reçut 81,199 dépôts, composant une somme de 3,625.985 fr., placés fructueusement et réservés pour les besoins à venir de ceux qui les avaient sagement économisés. Dans les chambres, dans les conseils supérieurs dont il fut membre, dans la société d'encouragement pour l'industrie nationale, et surtout à Liancourt, il servit puissamment l'industrie : on peut apprécier le soin qu'il apportait dans toutes ses recherches par le petit ouvrage qu'il a publié sous le voile de l'anonyme, ayant pour titre la *statistique du canton de Creil;* on y fait connaître les accroissements qu'à reçu l'agriculture, la prospérité des manufactures, l'état de l'instruction primaire, dans cette partie de la France où le duc de la Rochefoucauld résidait habituellement, c'est comme le testament de ce grand homme!

Une foule de fonctions gratuites occupaient tous ses moments, partout où il était, il y avait des bienfaits répandus..... C'était sa vie; membre du *conseil des prisons*, il contribuait avec la plus grande libéralité au soulagement des malheureux. « On voyait avec admiration, a dit M. Alexandre » Delaborde, le vénérable duc de la Rochefou-

» cauld, le patriarche de l'industrie et de la bien-
» faisance en France, revenir deux fois par semaine
» de sa terre, dans le département de la l'Oise,
» pour visiter les prisonniers de St.-Lazare, qu'il
» connaissait presque tous par leurs noms, dont
» il avait organisé les travaux, et qui le regardaient
» comme leur père. »

Vers la fin de juin 1823, quelques membres du conseil des prisons signalèrent les traitemens rigoureux dont quelques prisonniers avaient été l'objet; un homme de lettres (1) en était un; l'administration toléra ces plaintes et même y fit droit en partie. Mais quinze jours après parut une ordonnance qui supprima le *conseil spécial des prisons*, et changea entièrement la matière et la composition du conseil général. Le duc de la Rochefoucauld, l'un de ses membres s'en démit aussitôt que l'ordonnance lui fut connue. « Il y a
» longtemps, écrivit-il au préfet de police, que
» je m'attendais à la supression de ce conseil,
» dont l'activité et la surveillance pouvaient gêner
» les vues secrètes et les actes arbitraires de l'ad-
» ministration auxquels la création lui imposait
» le devoir de s'opposer de toutes ses forces;
» l'inutilité évidente, pour moi de ce fantôme de

(1) M. Magallon.

» nouveau conseil, me détermine de vous prier » d'accepter ma démission et de ne plus me » compter au nombre de ses membres. »

Le lendemain, le ministre de l'intérieur lui apprit que le Roi lui avait retiré ses fonctions *d'inspecteur général du conservatoire des arts et métiers, de membres du conseil général des prisons, du conseil général des manufactures, du conseil général des hospices de Paris et du conseil général du département de l'Oise.* Ce n'était pas assez..... Une ordonnance rendue au mois d'août suivant, ayant changé le comité établi pour la propagation de la vaccine, dont le duc de la Rochefoucauld était le *président perpétuel*, il cessa d'en faire partie.

Hommes cruels! Ah! que vous connaissiez peu son âme! Que vous saviez peu apprécier sa sensibilité! Lui dont le cœur battait de plaisir quand il s'agissait de faire une bonne action! lui le père des malheureux! lui le protecteur de toutes les infortunes! lui qui ne cumulait huit places dans l'administration, que parce qu'elles étaient gratuites et lui imposaient les mêmes devoirs que si elles eussent été rétribuées! lui serviteur fidèle et ami de Louis XVI (1), vous lui avez interdit l'exercice

(1) Au moment de la révolution, lorsque lui-même était en péril, il envoya au Roi une somme de 150,000 francs qu'il avait mise en réserve pour son propre salut.

de ces pieux devoirs en un seul jour !... Ah ! combien vous avez attristé son âme et quel courage il lui a fallu pour renoncer à ces privilèges de bon citoyen ! « On pourrait dire de M. le duc de la » Rochefoucauld qu'il a succombé au chagrin de » n'avoir plus autant de bien à faire (1). »

Réduit à ne s'occuper que de ses propres affaires, on le vit assister quelquefois à la chambre des pairs pendant la session de 1827, et ces années de tristesse, les dernières de sa vie, ne furent adoucies que par les témoignages universels qu'il reçut de l'estime de ses concitoyens, auxquels se mêlèrent ceux d'une auguste princesse qui voulut voir par elle-même *son petit royaume de Liancourt* (2).

Ses forces cédèrent à une inflammation de poitrine à laquelle il succomba, entouré de toute sa famille, le 27 mars 1827, à quatre heures moins un quart. Il était âgé de 80 ans.

Ses funérailles eurent lieu le 30 à l'église de l'Assomption ; devons-nous rappeler de si tristes souvenirs !..... Dirons-nous que lorsque la reconnaissance publique rendait les derniers devoirs à cet homme de bien, en présence de l'élite de

(1) M. le comte Mollien. Ut supr.

(2) Madame la Dauphine.

toutes les classes de la société, le cercueil d'un pair de France *roula*..... Je m'arrête..... Mille cris s'élevèrent contre une telle profanation ; l'indignation et la stupeur s'emparent de tous les esprits, et l'on se demande quels sont les auteurs d'une lutte aussi sacrilège!.... L'opinion publique en a fait justice ; le nom du duc de la Rochefoucauld n'en a été que plus vénéré (1) ; confions s'il se peut à l'oubli un pareil outrage (2) !

---

(1) « L'hommage populaire, si honorable pour celui qui l'a mérité, a été rendu dès que la volonté de le rendre a été manifestée. » Lettre du comte Gaétan de la Rochefoucauld. (Journal des débats du 31 mars 1827).

(2) Dans sa séance du 31 mars 1827, la chambre des pairs, sur la proposition du duc de Choiseul et après avoir entendu le baron Pasquier, le marquis de Sémonville et le duc de Praslin, chargea M. le Grand Référendaire de prendre des renseignements sur la cause des désordres qui avaient eu lieu aux obsèques du duc. Le rapport fut fait le 2 avril. Il en résulta que la législation n'autorisait pas à porter à bras les cercueils, malgré qu'on l'eut toléré lors de la mort de l'abbé de Lille, du docteur Béclard, du général Foy, du comte de Girardin, etc. La chambre entendit successivement le duc de Doudeauville, le baron Pasquier, le Ministre de l'Intérieur, le marquis de Lally, le duc de Praslin, le duc de Broglie, le comte de St.-Roman, le Ministre de la Guerre et le vicomte Lainé. Celui-ci proposa de remercier M. le Grand Référendaire des renseignements qu'il avait recueillis et d'attendre le résultat de l'instruction judiciaire commencée, proposition qui fut acceptée par la chambre. Le résultat de l'instruction n'a rien fait connaître jusqu'ici.

Terminons cet éloge par le récit d'un simple pasteur, dont le langage touchant est au-dessus de nos paroles.

Dès qu'on apprit à Liancourt la mort du duc de la Rochefoucauld, spontanément les maisons, sans exception, furent pavoisées de drapeaux noirs; les ateliers, les boutiques furent fermées ; les travaux suspendus. « Le corps est arrivée à Liancourt le » vendredi, 9 heures du soir. On fut à sa rencon- » tre à la distance d'un quart de lieue; cent dix » hommes étaient sous les armes ; une foule con- » sidérable suivait; à l'instant où le corbillard » parut, des cris douloureux se firent entendre, » auxquels succéda un morne silence. Le temps » étoit affreux, l'obscurité profonde, la pluie » tombait par torrens, et cependant personne » ne précipita le pas, ni n'interrompit la marche; » l'ordre régnait dans tous les rangs; c'est dans » cette disposition que le corps fut conduit à » l'église et déposé sur une estrade. Quoiqu'on » fut trempé d'eau, tous voulaient passer la nuit. » Je laissai la liberté d'approcher des restes véné- » rables de l'homme de bien. Vers onze heures, » j'invitai les assistans à se retirer, parce qu'il fail- » lait rétablir le cercueil qui avait été brissé dans » sa chûte à Paris. Le lendemain, dès cinq heures » du matin, l'église était occupée. Les obsèques

» ont eu lieu samedi à dix heures ; la foule était
» immense ; le même ordre que celui de la veille
» a été observé. Le recueillement religieux n'était
» interrompu que par les sanglots et les gémisse-
» ments. Après les obsèques, le corps a été porté
» à sa dernière demeure qui est dans le parc :
» Les habitants avaient demandé à sa famille,
» pour dernière consolation, que le convoi
» traversât le village. Cette faveur n'a pas été
» refusée, c'est ainsi que s'est passé cette lugubre
» cérémonie : depuis la déposition du corps dans
» le tombeau, on ne cesse de le visiter encore.
» Dimanche soir j'ai prononcé l'oraison funèbre ;
» les larmes et les gémissements ont repris leur
» cours ; on peut dire que jamais cérémonie funèbre
» n'offrit un caractère plus imposant ni plus triste.
» Quoiqu'en disent certaines gens pour lesquelles
» la vertu est une censure, la mémoire de M. le
» duc est ineffaçable dans le souvenir de nos
» habitants, et sa mort a causé un coup funeste à
» mon bonheur (1). »

---

(1) Lettre de M. Ferry, curé de Liancourt, du 2 avril 1827.

— A la barrière de Clichy, près Paris, où le corps fut déposé sur une voiture pour être transporté à Liancourt, M. Charles Dupin, membre de l'académie des sciences, prononça un discours touchant.

M. le duc de la Rochefoucauld a publié les ouvrages dont voici l'indication :

1.° Plan du travail du comité pour l'extinction de la mendicité présenté à l'assemblée nationale en conformité de son décret du 21 janvier 1790, in-4.° (1);

2.° Travail des comités de mendicité, 1790, in-8°;

3.° Opinions prononcées à l'assemblée nationale en 1789, 1790 et 1791, in-4°;

4.° Des prisons de Philadelphie, 1796, in-8.°(2);

5.° Voyage dans les Etats-Unis d'Amérique, fait en 1795, 1796, 1797 et 1798, Paris 1800, 8 vol. in-8.° (3);

---

(1) En sa qualité de président du *comité de mendicité*, le duc de la Rochefoucauld examina avec soin l'administration des hôpitaux de Paris. Il reconnut que des *cinq millions* de revenus dont jouissaient ces hôpitaux, *un million* seulement était employé à l'entretien et à la nourriture des pauvres; grâces à lui, des cachots mal-sains, où périssaient une multitude d'accusés, furent comblés.

(2) « Puisse le nouveau continent, disait l'auteur, accoutumé à recevoir de l'Europe les lumières dont sa jeunesse et son inexpérience lui font éprouver le besoin, servir à son tour de modèle pour la réforme de la jurisprudence criminelle, et pour l'établissement dans l'ancien monde d'un nouveau système de prisons sévère et terrible, mais juste et humain. »

(3) Cet ouvrage présente le tableau le plus complet des états unis d'Amérique, de leur territoire; il offre des détails

6.° Etat des pauvres, ou histoire des classes travaillantes de la Société en Angleterre, depuis la conquête jusqu'à l'époque actuelle, extrait de l'ouvrage publié en Angleterre, par Morton, 1800, in-8.°;

7.° Note sur la législation anglaise des chemins, 1800, in-8.°,

8.° Recueil de mémoires sur les établissements d'humanité, traduits de l'Anglais;

9.° Système anglais d'instruction, ou recueil complet des améliorations et inventions mises en pratique aux écoles royales d'Angleterre, par Joseph Lancastre, 1815, in-8.°;

10.° Réflexions sur la translation à Toulouse de l'école royale d'arts et métiers de Châlons, 1823, in-8.°;

11.° Discours, rapports et comptes rendus à l'école de Châlons, à la société de la morale chrétienne, à la caisse d'épargnes, et autres établissements de bienfaisance, depuis 1800 jusqu'en 1823;

12.° Opinions prononcées à la chambre des pairs depuis 1814 jusqu'en 1826;

---

curieux sur le climat, les mœurs, la culture, le commerce, la marine, les finances, les constitutions, le gouvernement et les institutions civiles et militaires de ce pays; on y trouve aussi une description exacte du Canada.

13.° Statistique industrielle des environs de Creil, Senlis, 1826, in-8.° (*Anonyme*).

En outre, M. le duc de la Rochefoucauld composa et publia quelques petits ouvrages in-32 pour l'amusement du peuple, entr'autres le *dialogue d'Alexandre et Benoît, sur la caisse d'épargnes.*

RAPPORT

SUR LES PIÈCES DE POÉSIE

ENVOYÉES AU CONCOURS DE 1829,

Par M. SAUVAGE, *Membre résidant.*

MESSIEURS,

LA commission que vous avez choisie pour vous rendre compte des pièces de poésie envoyées au concours de 1829, ayant fini son travail, m'a chargé d'en faire le rapport à la Société ; et je m'en acquitte avec d'autant plus de plaisir que, s'il est parfois pénible de remplir les fonctions rigoureuses de censeur, cette peine est aujourd'hui plus que compensée par la satisfaction d'avoir à distribuer des éloges.

Dix concurrents ont essayé leurs talents poétiques contre la loterie. Tous ont attaqué ce fléau avec des armes inégales, tous lui ont fait des

playes plus ou moins profondes ; mais aucun ne l'a frappé au cœur. En général ce sujet n'a inspiré ni prosopopées hardies, ni écarts heureux d'imagination ; mais une poésie saine, sévère, énergique, qui, armée des traits de la morale et de la philosophie, combat l'erreur et ses prestiges, démasque le vice et l'expose aux yeux dans toute sa difformité. Votre commission a pensé que cette espèce de poésie avait aussi son mérite, et qu'elle n'était pas indigne de votre approbation.

Passons à l'examen des poèmes.

N.° 1.er Il a pour épigraphe : *Si le Roi le savait !* Cette pièce a un mérite réel, qu'on ne peut lui contester, celui de pouvoir être imprimée sans en retrancher un mot. Le sujet est traité avec ordre, sagesse et netteté. Le style en est simple et noble, naturel et soutenu, facile et correct. Les pensées, en général bien choisies, sont plutôt fortes que brillantes, distribuées avec art et développées avec goût. Citons au hasard quelques morceaux pour justifier ces éloges, et voyons d'abord comment l'auteur entre en matière. Il serait difficile, je pense, de trouver un début plus naturel et plus heureux.

« Quel sujet réunit cette foule importune ?
» Serait-ce un malfaiteur par la garde arrêté,
» Un meurtre, un incendie, ou quelqu'autre infortune,

» Ou le brillant convoi d'un mort de qualité?
» Non. Des cris d'allégresse ont frappé mon oreille.
» De la foule, à grand bruit, sort un grouppe aviné,
» Qu'un artisan précède avec une bouteille,
» Chamaré de rubans et de fleurs couronné.
» L'heureux triomphateur, à figure fleurie,
» Guide vers le faubourg son cortège joyeux :
» Sur un riche écusson je porte enfin les yeux.
» J'y lis en lettres d'or : *bureau de Loterie.*
» Un avis est plus bas. Je lis encor ; j'apprends
» Que cet homme s'éloigne avec six mille francs. »

Un pareil exemple peut être contagieux pour ceux qui en sont témoins, aussi l'orateur se hâte-t-il d'ajouter :

« Hélas ! le pauvre hère,
» A trop gagné le *lot* qui trouble sa raison ;
» Son *terne* était payé par six ans de misère :
» Il a vu les records ; il a vu la prison ;
» Ses enfants sont tout nus ; ses meubles sont en gage...
» Heureux d'avoir souffert, s'il fut devenu sage !

Mais un joueur peut-il le devenir ?

. . . . . « L'homme au futur *quaterne*,
» De tirage en tirage a suivi ses projets,
» Et mécontent du sort, de taverne en taverne,
» Il promène sa soif, ses plans et ses billets....
» Son trésor cependant s'allège chaque jour,

» Grâce aux vides profonds qu'y laissent tour-à-tour
» Les mises et le vin et la douce paresse ;
» Car depuis qu'il est riche, il ne travaille plus ;
» Il s'entoure d'amis qu'il régale sans cesse,
» Et dans ses jeux les francs ont fait place aux écus.
» Déjà, dans son faubourg, sur sa détresse on glose :
» Bientôt, de tous côtés, on le voit s'endettant,
» Hors chez le receveur, qui tient sa porte close,...
» On peut boire à crédit ; mais on joue au comptant.
» Peut-être avant deux mois, du jeu triste victime,
» Sa femme ira dans l'ombre apprendre à mendier,
» Peut-être on les verra sur le chemin du crime...
» Tel est pourtant, hélas ! dans le même quartier,
» Tel est le sort bravé par deux cents misérables.
» Tous n'ont que trop connu l'abîme aux rêves d'or ;
» Tous l'ont maudit cent fois, et rêveurs incurables,
» Au dernier sou réduits, l'y jetteraient encor, »

Il n'y a pas un mot de déclamation, d'exagération dans ce morceau : tout y est vrai ; ce n'est pas seulement l'ouvrage d'un poète ; mais celui d'un bon observateur. — Le tableau du riche qui croit pouvoir assujétir les chances de la loterie à la science des calculs, n'est pas tracé avec moins de vérité que de précision.

« Le riche de calculs charge en vain son bureau :
» Rien ne lui réussit, la fortune brutale :

» Peu docile aux arrêts d'un si docte cerveau,
» De coups inattendus frappe la *martingale.* »

Ce morceau est terminé par ces quatre vers admirables :

« C'est ainsi qu'approchant du fatal précipice,
» Il fait pour s'arrêter un effort impuissant ;
» Sur la pente rapide il faut qu'en s'élançant,
» Il franchisse le gouffre ou bien qu'il y périsse. »

Suivons encore notre poète dans les maisons de prêts :

« O que d'infortunés, pour un secours précaire,
» Au jour de la clôture humblement imploré,
» A la banque pieuse en secret ont livré
» Ceux-ci leur superflu, ceux-là leur nécessaire !
» Parcourez avec moi ces vastes galetas,
» De vêtements grossiers remplis du haut en bas :
» Voilà le bien du pauvre ; Avec plus de mystère,
» La dépouille du riche est mise sous la clé ;
» Mais on vend : rien n'échappe à la loi de l'enchère ;
» Le malheur des salons est aussi révélé.
» Voyez cette vaisselle, aux armes effacées,
» Ces bijous, ces tissus importés à grand prix,
» De maint hôtel en pleurs magnifiques débris,
» Et témoins indiscrets de leurs splendeurs passées... »

Que de beaux vers nous aurions encore à citer, si nous avions le temps de descendre avec l'auteur

dans les prisons. — Toutefois nous dirons pour faire la part de la critique, que le vol de l'écrain ne nous pas a paru bien amené, qu'il nuit, plus qu'il ne contribue, à l'intérêt de la pièce, dont il trouble la marche. L'auteur aurait encore bien fait de réserver un peu plus de verve et de chaleur pour sa péroraison. La pièce n'y eut rien perdu.

N.° 2. Avec cette épigraphe : *Même péril pour tous*, etc.

Cette pièce est écrite sans ordre et sans plan ; le style en est commun. L'auteur n'a fait qu'entrevoir le but qu'il fallait atteindre.

N.° 3. Avec cette épigraphe : *Ce jeu corrompt, dégrade, avilit, déshonore.*

Cette pièce se recommande par une poésie noble, élevée, brillante. On y trouve des pensées fortes et rendues avec précision; une diction riche, élégante et soutenue, du coloris, de la chaleur et du mouvement. Aussi votre commission a-t-elle cru devoir la signaler la première à vos suffrages, quoique le n.° 1.^er^ ait bien des titres pour lui disputer cette supériorité; même sagesse, même goût dans la composition ; même netteté dans les idées; même pureté dans la diction entre les deux auteurs. L'un est plus poéte, l'autre plus philosophe. Dans le n.° 3, Edmond est une malheureuse victime de

la loterie, qui réunit en lui seul une partie des maux dont elle est coupable envers la Société. Le n.° 1 ^{er}, au contraire, nous présente la loterie exerçant ses ravages parmi les pauvres et les riches, c'est-à-dire, sur la société entière. Lequel des deux plans est plus propre à remplir l'objet que vous vous êtes proposé? Le début du n.° 3 n'est pas à beaucoup près aussi heureux que celui du n.° 1.^{er}; sa péroraison est plus animée, plus intéressante. Tous deux ont beaucoup de mérite. mais il s'agit d'un poème, et la poésie du n.° 3 l'emporte sur celle du n.° 1er.

Nous ne citerons de ce poème, qui va vous être lu en entier, que quelques pensées qui méritent d'être remarquées par leur grande force et leur grande simplicité.

« Prêcher l'erreur, c'est nuire à la société,
» Et tromper le malheur est une impiété. »

—

« Quel spectacle de voir, l'un à l'autre contraires,
» Des frères s'efforcer de ruiner leurs frères. »

—

« Dût triompher l'État des clameurs qu'il affronte,
» Qui propage le crime en partage la honte. »

—

« De croire à la vertu les peuples ont besoin. »

N.° 4. Avec cette épigraphe : *Il ne travaille plus,* etc.

Le plan de cette composition n'est pas heureux. L'auteur retrace dans la personne de Thomas, un jeune homme détourné de ses occupations habituelles par l'envie de s'enrichir. Il choisit pour moyen les jeux de hasard, et parmi ceux-ci la loterie. Il débute par un *quaterne*. Thomas gagne. Mais les quatre numéros portés sur son billet ont été mal transcrits au talon du regître. Le buraliste refuse de payer. Thomas plaide, perd son procès, et corrigé par un désappointement, qui devait l'encourager, non seulement il renonce au jeu, mais encore il quitte sa place, la capitale, et revient jouir au sein de sa famille du bonheur qui l'attend à la campagne. Sa conduite est sans doute fort sage ; mais Thomas n'a rien du caractère d'un joueur, et son exemple est peu propre à faire ressortir tous les dangers de la loterie. Un autre reproche qui n'est pas moins fondé que le premier, c'est que l'auteur a employé cent soixante vers, pour nous dire ce qu'il pouvait nous apprendre en dix. Du reste, on rencontre dans cette pièce quelques bons vers, des idées bien rendues, des détails même intéressants ; le style a de la correction ; mais il est faible et ne s'élève guère au-dessus du commun.

Cette définition de la loterie n'est pas mauvaise.

« Piège où l'on voit tomber tous les joueurs honteux...
» Gouffre où vont s'entasser les *sous* de la misère,
» Les épargnes du pauvre et l'or de l'opulent ;
» Source impure de maux, qui, par un poison lent,
» Mine, corrompt, détruit les mœurs et l'industrie,
» Peste publique enfin qu'on nomme *Loterie*, etc. »

On verra également avec plaisir l'expression de la joie de Thomas, en lisant les quatre numéros inscrits sur son billet, et sa triste déconvenue.

« Thomas de son billet va toucher le montant.
» Il n'a qu'à le montrer, on paie argent comptant...
» Comme le cœur lui bat ! pour lui quel jour de fête !
» Non. Il ne rêve pas ! et sa fortune est faite.
» Il peut, sans se gêner, enrichir ses parents,
» Car son *quaterne* vaut quatre cent mille francs.
» Quatre cent mille francs !... Voilà la récompense
» De ce qu'on appelait une folle dépense.
» Pour quelque peu d'argent, quelle quantité d'or....

Mais quelle est sa surprise !

» Les quatre numéros qu'il déclare avoir pris,
» Sur le fatal regître on les a mal transcrits.
» C'est une erreur, sans doute.... Une erreur manifeste :
» Et Thomas peut prouver ; (car son billet l'atteste),
» Qu'un pareil changement s'est fait sans son aveu...
« Cependant il perd tout, c'est la règle du jeu, »

N.° 5. Avec cette épigraphe : *Auri sacra fames*, etc.

Après un début convenable, l'auteur attaque assez bien son sujet. Sa marche est rapide et variée. Il a du feu, de l'élévation, de la vigueur; mais son feu n'est pas assez nourri, son élévation assez soutenue, sa vigueur toujours égale. Ses tableaux ont du coloris, du mouvement. On y voudrait plus de contrastes, plus de précision. On est fâché de trouver, dans une pièce correctement écrite, quelques négligences de versification; l'auteur se corrigera facilement de ces légers défauts, s'il veut revenir sur ses écrits avec cette lime savante qui en fait disparaître jusqu'aux moindres imperfections. Ces conseils suivants d'un père à son fils méritent d'être cités.

Un père de son fils a cultivé le cœur:
Des plus sages leçons nourrissant son enfance,
Il lui prêchait l'honneur, la vertu, l'innocence.
Son exemple surtout, auguste autorité,
Lui fesait du devoir sentir la dignité.
« Au hasard, disait-il, garde-toi de te rendre.
» Le hasard n'est qu'un mot que l'on ne peut comprendre;
» C'est un son de l'oreille agitant les ressorts;
» Et ses jeux prétendus n'enfantent que remords.
» Aux insensés, mon fils, laisse la loterie:
» Vis par la probité, vis par ton industrie;

» D'un esprit généreux fais valoir les talents ,
» Ou du moins que tes bras ne soient pas *impuissants*.
» Le courage jamais n'a connu la misère,
» Conserve ces leçons, ce sont celles d'un père ,
» Qui t'aime tendrement, et qui veut ton bonheur. »

Il n'y a dans cette tirade qu'un seul vers à reprendre. Plus bas, c'est un joueur qui, dans son désespoir, a mis fin à son existence.

« La nuit a disparu ; la lumière à son tour
» Sur le globe pour nous a ramené le jour ;
» Et le soleil enfin retirant sa lumière ,
» A déjà plusieurs fois terminé sa carrière.
» Une famille en deuil redemande à grands cris
» Celui qu'elle a perdu... Pleurez , malheureux fils !
» Je partage avec vous vos terribles alarmes ,
» Témoin de vos douleurs , arrosé de vos larmes ,
» Déjà ce vil grabat ne vous appartient plus....
» Ces meubles à l'encan demain seront vendus...
» Vous ignorez encor toute votre misère...,
» A la morgue il faudra réclamer votre père... »

Ces vers ont quelque chose de sombre, de terrible. Comme le dernier trait surtout est déchirant !

N.° 6. Avec cette épigraphe : *Pour un qui s'enloûra, dix mille s'en plaindront.*

Le plan de cette pièce promettait quelque chose de mieux. Le style en est faible et s'élève peu au-dessus du commun. Nous désirons qu'un autre concours soit plus favorable à l'auteur.

N.° 7. Avec cette épigraphe : *Difficile est propriè, etc.*

Cette pièce n'a aucune des qualités essentielles pour entrer en concurrence avec les autres.

N.° 8. Avec cette épigraphe : *Jusques à quand, trompeuse idole, etc.*

Cette pièce est supérieure aux deux précédentes. Le plan en est assez bien conçu. La prudence y donne de bons avis qu'on écouterait avec plus de plaisir, si les vers étaient plus doux, plus coulants; le style plus naturel; s'il y avait plus de liaison, moins d'exagération dans les idées, que l'auteur n'a pas assez teintes des couleurs spéciales du sujet. Des trois tableaux qui composent ce poème, le premier seul peut être appliqué au sujet, les deux autres sont beaucoup moins applicables à la loterie qu'aux maisons de jeu. Quelques morceaux suffiront pour prouver que l'auteur n'est point étranger à la langue des muses. Voici comme il définit le temple de la loterie.

« Là, tout est perfidie; et de trompeuses fleurs
» Ne doivent leur éclat qu'à des torrents de pleurs :

» Leur dangereux parfum y rappelle sans cesse
» L'imprudent qu'a séduit l'appât de la richesse..
» Là, toujours on rencontre, amorcés par le gain,
» La débauche, partout sans pudeur et sans frein ;
» L'envie, à l'œil oblique, au teint pâle et livide ;
» L'avarice, *au corps maigre, au visage cupide ;*
» L'égoïsme, au cœur froid, aux yeux indifférents ;
» Le crime, au front d'airain, aux regards menaçants,
» Tels seront, si tu veux, les brillants acolytes
» Qui vont te recevoir parmi leurs néophytes. »

Le tableau du père mourant empoisonné, et cherchant de la main ses fils parricides pour les bénir, est d'une expression tout à la fois douce, mâle et touchante :

« Il implore le ciel, il recherche des yeux
» Ses fils pour les bénir dans ses derniers adieux.
» Il croit les retrouver et sa main incertaine,
» Prodigue à leur image une caresse vaine ;
» Trompé par sa tendresse, égaré par ses sens,
» Il pense dans ses bras presser tous ses enfants ;
» Et près de n'être plus, sa bouche paternelle
» Leur prescrit en mourant l'union fraternelle.
» Brillante de vertus et d'immortalité,
» Son âme se dévoile en cette extrémité,
» Et du côté des cieux, lui montre après la tombe,
» La palme destinée au juste qui succombe.

» On dirait que plus vif, au moment de finir,
» Le flambeau de la vie éclaire l'avenir,
» Et que près de s'éteindre en la nuit éternelle,
» Il reçoive des cieux sa dernière étincelle, etc. »

N.° 9. Avec cette épigraphe : *Si l'Aigle altier, captif*, etc.

Cette pièce, en général assez bien écrite et même assez bien conduite, a quelque chose de séduisant à une première lecture. Un style doux, facile et coulant prévient en sa faveur; mais le charme cesse à mesure qu'on avance, et ces qualités, toutes précieuses qu'elles sont, ne satisfont pas entièrement l'esprit. Avec plus d'attention, on s'aperçoit que son début est faible, que la marche de la pièce est lente et compassée, que la division en est symétrique et ressemble trop à un sermon.

L'auteur ne s'échauffe presque jamais. Delà, point d'écarts d'imagination, point de défauts choquants, mais aussi point de vers d'inspiration, point d'étincelles de génie, point de grandes beautés.

Une chose qui est toute à l'avantage de l'auteur, c'est qu'il a pénétré plus avant que les autres dans son sujet, et que son poème contient deux ou trois morceaux dont un seul mériterait une

mention honorable. Tel est l'établissement d'un bureau de loterie dans une ville de province.

Ainsi vivaient jadis non loin de Vaucouleurs,
Oubliés du *loto*, d'heureux cultivateurs :
En ce riant vallon, la royale régie
N'avait pas préparé d'embûche à la folie ;
Ses écrits mensongers, vendus par des crieurs,
En faussant les esprits, n'égaraient pas les cœurs.

Un jour dans le hameau parut la loterie.
Le fatal bureau s'ouvre ; et chacun étudie,
Explique et croit saisir un art ingénieux.
On s'arrête, en jetant un regard curieux,
Sur le cadre où l'on voit la corne d'abondance,
Et l'aveugle fortune et les armes de France.

Le Curé vénérable aperçoit l'écriteau,
Il sait tous les malheurs que cause le *loto*.
Il voit en soupirant qu'une secrète entrée
Pourra lui dérober la brébis égarée :
Ces mots sortent enfin de son cœur déchiré ;
« Heureux, qui de sagesse est sans cesse altéré !
» Qui cherche ses plaisirs dans la simple nature,
» Et discerne de loin les fruits de l'imposture !
» Ces numéros dorés et tout cet attirail
» Promettent le repos et le pain sans travail ;

» Comme si vos vergers, vos champs, vos métairies,
» Le fruit de vos labeurs, vos riantes prairies,
» Devaient appartenir à qui n'a rien semé.
» Le paresseux d'abord en doit être charmé.
» S'il croit qu'en un moment on gagne cent journées,
» Pourquoi se fatiguer et dix et vingt années ?
» Le hoyau prend la rouille et le bras s'engourdit...
» Bientôt le plus timide à ce jeu s'enhardit....
» D'un nombre qu'il croit sûr, pour suivre la chimère,
» Il touche au bien d'autrui d'une main téméraire :
» Cette maison fatale est la perte de tous,
» Et me semble du ciel annoncer le courroux.
» Le souci prendra place auprès de l'innocence;
» De vos foyers heureux s'enfuira l'espérance;
» Vous n'aurez plus pour moi vos égards confiants;
» Vous deviendrez jaloux, avides, mécontents;
» Fermant au voyageur la porte hospitalière;
» Ecoutant sans pitié la voix de la misère;
» Vous n'attendrez plus rien des bontés du Seigneur :
» Vivant dans les regrets, mourant dans la douleur,
» Si la flâme immortelle en votre âme est éteinte,
» Que pourra le *loto* contre pareille atteinte!
» Quand la mort au tombeau m'aura précipité,
» Que dirai-je à mon Dieu, si vous l'avez quitté?
« Ah! tremblez, mes enfants, d'entrer dans ce répaire.
» Jurez que douze mois vous croirez votre père.

» Je ferai dans ce temps parler la vérité ;
» Pour fixer à jamais votre tranquillité,
» De ce jeu déloyal vous saurez l'artifice ;
» Et pourrez entrevoir quel est son bénéfice.
» Pour l'instant qu'un seul mot vous tienne prémunis :
» Quatre-vingt-dix billets semblent seuls réunis ;
» Mais leur combinaison est un très grand mystère.
» Haute de quatre pieds l'urne qui les enserre,
» Vous parait contenir de faciles hasards :
» Mais ! bon dieu; quelle erreur ! Pour offrir aux regards
» Les billets effectifs, qui donnent éspérance ;
» Ceux où les choix divers peuvent chercher la chance,
» L'urne devrait avoir plus de vingt mille pieds.
» C'est plus que le Mont-Blanc ! Eh ! bien oui ; souriez.
» N'allez pas vous heurter à cette énorme roue.
» Chez moi sur un livret, vous verrez comme on joue.
» Des noix au lieu de francs en nombres redoublés,
» Permettront sans péril des essais simulés.
» Le résultat produit du *loto* véritable,
» Prouvera mieux que moi son gain inévitable. »

Cependant l'an s'écoule et l'effet est produit :
Le curé de ses soins va recueillir le fruit.
Les numéros tentés avec persévérance,
Le *terne*, le *quaterne* et toute leur engeance,

Les essais et les vœux de nos bons villageois,
Leurs calculs, lentement faits et refaits cent fois;
N'ont donné du profit qu'au bureau de la cure.
De chacun des livrets on donne la lecture.
Un seul avait couvert les mises par le gain,
Les autres du *loto* dévoilaient le larcin,
Le pasteur démontra par cet heureux exemple
Que de noix en dix jours on remplirait le temple.
Le hameau quelque temps au torrent résista.
Mais le curé mourut, le piège subsista.

Tout ce morceau est du plus grand intérêt et respire une douce sensibilité.

N.° 10. Avec cette épigraphe : *A peine un noble vœu, etc.*

Cette pièce n'est autre chose que l'entretien d'un mari avec son épouse, sur les dangers de la loterie. Cette espèce de causerie conjugale sur un sujet aussi sérieux, peut-être supportable et même avoir son à-propos dans un tête à tête, au coin du feu. Mais nous n'avons pas cru qu'elle put obtenir grâce devant le public qui, comme on le sait, *est né malin.*

Ici finit l'examen des pièces de poésie. D'après le rapport présenté par la commission à l'approbation de la Société, considérant que les meilleu-

res pièces du concours, avec un mérite réel, laissent encore beaucoup de choses à désirer; qu'elles n'ont pas l'une sur l'autre une supériorité tellement établie, qu'on puisse les placer sur la ligne des récompenses à une grande distance l'une de l'autre; la commission a proposé et la Société a décidé que le prix de poésie ne serait pas décerné cette année; qu'il serait seulement accordé une médaille d'or du prix de cent francs au n.° 3 et une mention honorable *ex æquo* aux n.os 1.er et 9.

EDMOND,

OU

LES DANGERS DE LA LOTERIE.

POÈME (1)

QUI A OBTENU UNE MÉDAILLE D'OR,

Par M. Auguste Moufle, *homme de Lettres, à Paris.*

Ce jeu corrompt, dégrade,
avilit, déshonore.
Vers du poème.

Non loin des bords rians que baigne et fertilise
L'Eure, faible ruisseau dans sa course indécise,
Vivait naguère, exempt de soins ambitieux,
Sous le toît protecteur où s'ouvrirent ses yeux,
Le jeune Edmond, espoir d'une famille heureuse :
On vantait son esprit, son âme généreuse.
Dans les murs d'Orléans, à la sagesse instruit, (2)
Du savoir, dès l'enfance, il savoura le fruit :

Edmond s'y distingua par plus d'une conquête ;
Les palmes du Lycée avaient orné sa tête ;
Et moi, qui sur son sort viens gémir aujourd'hui,
Souvent, dans ces combats, je fus vaincu par lui.
Parents, fortune, amis, tout semblait lui sourire ;
L'amour même à ses vœux s'empressait de souscrire ;
Et l'hymen, quelquefois bizarre et soupçonneux,
Vint bientôt pour Edmond former les plus doux nœuds.
Si le bonheur, hélas ! n'est pas une chimère,
Un mot, un vain prestige, une fleur éphémère
Qu'effeuille des Autans le souffle vaporeux,
Au sein de sa famille, Edmond était heureux.
Adoré d'une épouse à lui plaire empressée,
L'aimer, lui plaire était son unique pensée :
Ses fortunés moments, respectés du chagrin,
Près d'elle s'écoulaient purs comme un jour sérein.
Jamais en vain le pauvre, au sein de son asile,
N'implorait sa bonté, sa charité facile :
De la vieillesse, en proie à d'amères douleurs,
Sa main compâtissante allait sécher les pleurs.
Il couvrait ses bienfaits des voiles du mystère :
C'est en doubler le prix que de savoir les taire.
De tous les malheureux son nom était béni :
De ses chastes foyers le sot orgueil banni
N'enchaînait pas du cœur ces élans de franchise,
Où de soins, d'intérêt l'amitié rivalise.

Chez lui régnait la paix, fille des bonnes mœurs :
Son âme était fermée à ces vagues rumeurs,
A ces bruits scandaleux, enfants de l'indécence,
Que propage en riant la noire médisance,
Mais que l'homme de bien, de l'honneur seul épris,
Dans sa juste fierté repousse avec mépris.
Enfin, dans les plaisirs d'une innocente vie,
Il goûtait ce bonheur que tout mortel envie.
De la blonde Cérès pratiquant les leçons, (3)
Il voyait dans ses champs d'abondantes moissons,
Courbant sous les zéphirs leur cîme jaunissante,
Payer de ses travaux l'activité puissante ;
Et, quand le sombre hiver, hérissé de frimats,
De sa robe glacée étreignait nos climats,
Fuyant d'un long repos la molesse énervante,
Il faisait de nos lois une étude savante, (4)
Ou, saisissant la lyre aux suaves concerts,
Poète, il méditait l'art sublime des vers. (5)
Ainsi coulait sa vie et tranquille et prospère.
Le ciel l'avait paré du doux titre de père :
Il jouissait à voir, comme de jeunes faons,
Bondir autour de lui ses folâtres enfans :
De ses vœux les plus chers ils comblaient la mesure ;
Il guidera leurs pas dans une route sûre....
Que dis-je ? Ah ! puisse-t-il avoir longtemps pour eux
Et cet amour si tendre et ces soins généreux !

Déjà l'on célébrait la sixième journée,
Anniversaire heureux de ce doux hyménée :
Au banquet conjugal était alors admis
Et les parents d'Edmond et ses jeunes amis.
Les joyeux à-propos et les ripostes vives
Circulent, au dessert, entre les gais convives ;
Et la sainte amitié, dans ce jour solennel,
Réunit tous les cœurs par un nœud fraternel ;
Elle anime d'Edmond l'hilarité décente.
Tout-à-coup d'un crieur la voix aigre et perçante,
Du festin qui s'achève interrompant les ris,
Fait entendre ces mots : *Tirage de Paris !...*
A ce cri, nos amis ont déserté la table.
« Messieurs, ce jeu sans doute est un jeu détestable,
» Dit un des conviés, et c'est avec raison
» Que tout homme prudent évite son poison ;
» Mais, sans croire aux faveurs qu'il semble nous promettre,
» Une fois en passant on peut se le permettre.
» Que savons-nous ? Souvent, au milieu d'un festin,
» Une inspiration a fixé le destin,
» Et, bien que des humains la fortune se joue,
» Un bon billet pour nous peut sortir de sa roue :
» Sur quatre numéros combinés avec art,
» Ma main du sort jaloux va tenter le hasard. »
Du redoutable seuil il franchit la limite ;
D'abord on le plaisante, et bientôt on l'imite :

Edmond, qui n'eut jamais l'ardente soif de l'or,
S'abandonne lui-même à ce coupable essor,
Et, du scrupule éteint osant bannir le reste,
D'un indiscret ami suit l'exemple funeste.
Simple, et non pas guidé par la fureur du jeu,
Pour la première fois il entre dans ce lieu,
Où tant d'infortunés qu'égare l'ignorance
Vont chaque jour, bercés d'une folle espérance,
Jeter, dans leur détresse, au monstre dévorant,
Le pain qu'un jeune fils leur demande en pleurant.
Arrête, cher Edmond, il en est temps encore!
Ce jeu corrompt, dégrade, avilit, déshonore:
Combien de malheureux, par ses calculs trompés,
Ont vu leurs songes vains tristement dissipés,
Et, déchirant leur sein que le regret ulcère,
Ont par leur suicide achevé leur misère!
Tremble qu'un premier pas vers ce fatal séjour
Dans un gouffre sans fond ne te conduise un jour!
Mais de l'agent du fisc la main officieuse
A bientôt satisfait la troupe ambitieuse;
Et sur chaque billet les numéros notés
Sont au livre infernal exactement portés.
Déjà du cœur d'Edmond un fol espoir s'empare:
Puisse-t-il échapper aux maux qu'il se prépare,
Et, repoussant l'effort d'un terrible ascendant,
Ne maudire jamais cet écart imprudent!

Avant qu'à ses regards le destin se revèle,
Les fleurs doivent sourire à l'aurore nouvelle,
Et, par elle éveillés, les oiseaux matineux
Saluer de leurs chants ses rayons lumineux.
Un soin vague l'oppresse, et son âme attristée
Semble d'un noir présage en secret tourmentée.
En vain, pour se distraire, il vole à ses travaux;
Il est comme accablé de vingt pensers nouveaux.
Le souci qui l'obsède en tout lieu l'accompagne:
Enfin, la liste arrive.... ô malheur! Edmond gagne. (6)

Du sort capricieux le sourire vainqueur
N'a que trop bien trouvé le chemin de son cœur;
Et de l'aveugle dieu cette faveur première
Doit troubler pour jamais la paix de la chaumière.
A son égarement Edmond abandonné
Accueille avec transport ce hasard fortuné;
Et, tandis que, livrée à l'effroi qui l'assiège,
Sa famille pour lui redoute quelque piège,
D'un succès que l'erreur vient lui faire entrevoir
Il caresse tout bas le chimérique espoir.

Oh! quand un vil penchant n'a point flétri son âme;
Lorsque sa passion, faible et naissante flamme,
Voyez ces malheureux, victimes de leurs rêves,
Que le fleuve indigné rejette sur ses grèves!

Dans son rapide essor n'a pas encore atteint
Cette brûlante ardeur qui jamais ne s'éteint,
Quelle voix, quelle main secourable et propice
Arrêtera ses pas au bord du précipice?
Quel généreux ami, touché de ses erreurs,
Des victimes du jeu lui peindra les fureurs,
Les maux, le désespoir, le dégoût de la vie,
Et cet opprobre enfin dont leur mort est suivie?
Mais de l'infortuné, que l'honneur inspirait,
Sans doute un Dieu terrible a prononcé l'arrêt;
Et la fatalité qui l'enchaîne et l'opprime
Semble d'un bras vengeur le pousser dans l'abîme.
La raison parle en vain à son cœur mutiné.
Déjà dix fois le sort, à sa perte acharné,
A trahi son espoir et trompé son attente;
Mais il prétend fixer sa faveur inconstante.
Un adage imposteur a frappé son esprit:
« A l'homme audacieux la fortune sourit, » (7)
Dit-il; et trop séduit par des amorces vaines,
Il cède au feu brûlant qui circule en ses veines.
Son agreste labeur ne le captive plus;
Tout le jour il s'épuise en efforts superflus,
Et la nuit, s'il s'endort, c'est pour qu'un heureux songe
Vienne de ses calculs affermir le mensonge.
Qu'ose-t-il espérer? Ne voit-il pas enfin
De sa funeste erreur quelle sera la fin?

Ah! ces combinaisons que sa folie invente,
Pour lui, pour ses enfants, me glacent d'épouvante!...
Le produit d'une année, avec peine amassé,
Dans cet antre immoral en deux mois a passé;
Mais, loin de reculer devant le gouffre immense,
Sans réserve il se livre à sa triste démence,
Avance, avance encore, hélas! et ne voit pas
Les abîmes profonds qui s'ouvrent sous ses pas;
Et, suivant du plaisir les lois désordonnées,
Du vice il foule en paix les fleurs empoisonnées. (8)
Son esprit qui s'égare au sein des voluptés
Bientôt de sa famille enfreint les volontés :
Sa folle passion lui semble légitime;
Sans effort il renonce à la publique estime :
Il est perdu..... Quiconque ose abjurer l'honneur
Dans les perversités cherche en vain le bonheur :
Les regrets, les remords deviennent son partage,
Les jeux ont englouti son modeste héritage.
De ses amis trompés l'appui lui manque enfin; (9)
Le pain de la pitié vient assouvir sa faim;
Il souffre; et du malheur le redoutable asile
N'offre encore à ses maux qu'un accès difficile.
Sa perte est consommée, et le prestige a fui;
A ses yeux dessilés un jour affreux à lui :
Il brûle incessamment d'un feu que rien n'apaise;
De sa famille en pleurs la présence lui pèse :

A sa tremblante épouse, à ses fils gémissants,
Il craint de prodiguer ses baisers caressants.
Dans son cœur endurci par sa fatale ivresse
Il cherche vainement sa mourante tendresse :
Tant d'un jeu corrupteur le vice impétueux
Eteint du sentiment les élans vertueux !
Un salutaire avis excite sa colère :
Parents, épouse, enfants, amitié tutélaire,
Rien sur le sol natal ne peut le retenir ;
Et loin d'eux, pour jamais, il ose se bannir.
Toujours plein de l'espoir où son erreur se fonde,
Il porte dans Paris sa misère profonde :
Paris, dans tous les temps, accueillit dans ses murs
Des joueurs effrénés les bataillons impurs.
C'est là qu'un soir Edmond, avec indifférence,
S'offrit à mes regards, pâli par la souffrance (10).
C'était, je m'en souviens, aux jours froids et brumeux
Où le fleuve gonflé dans son lit écumeux
Roule ses flots pressés dans leur course rapide :
Les veilles ont flétri son œil cave et livide.
Un léger vêtement que la fange a noirci
Couvre à peine son corps par les frimats transi ;
Et le vice odieux qui le mine et le joue
D'une ride précoce a sillonné sa joue.
Mais de l'abjection le tableau dégradant
N'a pu détruire en lui ce funeste ascendant :

Dans le fond de son cœur sa passion nourrie
Absorbe encor le gain d'une vile industrie ; (11)
Et, lorsqu'en traits de feu sur son visage empreint,
L'aiguillon du besoin le tourmente et l'étreint,
Il le dompte, et d'un pas que l'espoir accélère,
De huit jours, en un seul, va perdre le salaire.

La main de la misère a pesé sur son front ;
De ses coups, sans rougir, il dévore l'affront ;
Et son âme à l'opprobre, à la honte enchaînée,
S'abandonne, sans frein, à sa pente obstinée.
Sourd à la voix d'un père, insensible au mépris,
De sa triste famille il dédaigne les cris :
Jamais le souvenir d'une épouse plaintive
N'arracha de ses yeux une larme furtive ;
Et peut-être à ses fils, qu'il ravit au bonheur,
Va-t-il, par son trépas, léguer le déshonneur ;
Car l'homme, que le vice entraîne dans l'abîme,
N'a plus, pour en sortir, que la porte du crime.

Cependant, vers le nord, à l'aspect du printemps,
Fuyaient, d'un vol fougueux, les rapides Autans ;
Et du fleuve azuré les rives réjouies
Se tapissaient au loin de fleurs épanouies ;
Aux baisers du zéphir la rose ouvrait son sein.
De jeunes écoliers un sémillant essaim,

Suivant des verts coteaux les longs amphithéâtres,
Se livrait, sur ces bords, à ses plaisirs folâtres.
L'un, d'un ballon dans l'air avec force lancé
Suit d'un œil attentif le mouvement pressé,
L'autre, de l'hameçon dont sa ligne est armée,
Jette l'appât trompeur à l'ablette affamée :
Quelques-uns, partagés en légers bataillons,
Disputent de vitesse à travers les sillons;
D'autres, s'abandonnant à des goûts moins frivoles,
Analysent des fleurs les brillantes corolles :
Tous, enfin, au milieu de leurs jeux innocents,
Savouraient du plaisir les charmes ravissants,
Quand, pâle de terreur et saisi d'épouvante,
Perçant les rangs serrés de la foule mouvante,
Un jeune enfant accourt, et raconte, éperdu,
Qu'il a vu près du fleuve un cadavre étendu
Que des flots limoneux la lame fugitive
A, parmi les roseaux, déposé sur la rive.
Ses amis qu'il appelle ont entendu sa voix;
Tout le groupe étonné l'interroge à la fois.
On rassure l'enfant qui, vers la plage humide,
Guide ses compagnons d'un pas faible et timide.
Je vole sur leur trace, entraîné malgré moi,
Par un pressentiment qui me glace d'effroi;
Un trouble involontaire en mon âme s'élève:
Je vois de loin ce corps alongé sur la grève;

J'approche en frémissant, et d'un doigt curieux,
Du front de l'inconnu j'écarte les cheveux :
O terreur ! quel tableau, quelle scène imprévue,
En cet affreux instant, vient s'offrir à ma vue !
C'est Edmond ! m'écriai-je.... et, navré de douleurs,
Je détourne, en tremblant, mes yeux baignés de pleurs.
C'était lui, la misère, à son comble arrivée,
Souffla le désespoir dans son âme énervée ;
Et, par un dernier crime, il avait, dans la mort,
Cherché l'oubli des maux qui naissent du remord. (12)
Ainsi finit, d'Edmond, la déplorable vie,
Par le jeu dès longtemps au malheur asservie ;
Ainsi, d'un vain espoir follement enivrés,
Tôt ou tard périront, de regrets dévorés,
Tous ceux qui, tourmentés d'une soif insensée,
De cet infâme jeu nourriront leur pensée.
A son poison mortel nul ne peut échapper :
Là, tout est calculé pour séduire et tromper
L'homme, qu'en ses écarts ce noir penchant domine :
Chaque pas qu'il y fait le mène à sa ruine.
Vainement prétend-il enchaîner le destin ;
Sa perte est assurée et son malheur certain.
De son cœur abusé l'illusion mourante
Retire par degrés sa flamme délirante ;
Ses yeux s'ouvrent enfin ; il voit avec horreur
Les terribles effets de sa funeste erreur :

Sa tête s'affaiblit, son âme s'exaspère;
La mort est désormais le seul bien qu'il espère;
Et, d'opprobre couvert, souffrant et désolé,
Sous le mépris public il gémit accablé,
Jusqu'à l'heure où, poussant de longs accens de joie,
Le vautour du remords viendra saisir sa proie.

Ah! quand, de toutes parts, de généreuses voix
Contre ce jeu fatal s'élèvent à-la-fois; (13)
Quand les mœurs qu'il corrompt, la raison qu'il effraie
Sont près de succomber sous cette horrible plaie,
Ne verrons-nous jamais le bras du Souverain
Courber ce monstre affreux sous cent chaînes d'airain,
Et, vengeant d'un seul coup la vertu qu'il outrage,
Désarmer pour toujours son impuissante rage?
N'est-il pas temps, enfin, d'affranchir les Français
De ces jeux immoraux, source de tant d'excès?
Ces pièges imposteurs tendus à l'ignorance
Aux yeux de l'étranger déshonorent la France:
Prêcher l'erreur, c'est nuire à la société;
Et tromper le malheur est une impiété.
Quel spectacle de voir, l'un à l'autre contraires,
Des frères s'efforcer de ruiner leurs frères;
Et tant de citoyens dépouillés aujourd'hui
Par l'état qui devait leur prêter son appui!
C'est pour punir le crime et venger l'innocence
Que des rois ici bas Dieu fonda la puissance,

Et non pour égarer, loin des sentiers divins,
Leurs sujets aveuglés par des prestiges vains.
Dût triompher l'état des clameurs qu'il affronte,
Qui propage le vice en partage la honte :
De croire à la vertu les peuples ont besoin :
Le pouvoir sur leurs maux doit veiller avec soin ;
Et, quand par le mensonge ils se laissent conduire,
Il faut les éclairer et non pas les séduire.

Oh ! quel beau jour pour nous, quand une auguste main
Bannira de nos cœurs ce prestige inhumain !
Les vœux de la patrie accueillis par le trône
Releveraient encor l'éclat qui l'environne ;
Et le peuple affranchi d'un abus détesté
Du monarque à jamais bénirait la bonté.
De ses maux il est temps que l'abîme se ferme :
Ministres, c'est à vous d'en provoquer le terme ;
C'est à vous, conseillers du plus juste des rois,
Vous gardiens révérés des vertus et des lois,
D'enchaîner désormais sous un joug nécessaire
Cet odieux impôt levé sur la misère !
Déjà votre prudence a borné son essor ; (14)
Mais ce n'est point assez : osez frapper encor !
Portez à l'hydre impure une atteinte nouvelle !
Par des forfaits toujours sa fureur se révèle.
Est-il un crime, hélas ! que ce jeu n'ait produit ?
A la honte, à la mort, l'homme est par lui conduit.

C'est ce jeu suborneur, c'est lui dont le poison
Égara leur esprit, enivra leur raison ;
Lui qui, d'amers chagrins menaçant leur vieillesse,
Au suicide impie entraîna leur faiblesse.
Dans l'asile au malheur ouvert par la pitié,
De leurs jours dont sa rage absorba la moitié,
Combien plus, ruinés par ce penchant funeste,
Vont, pâles et mourants, ensevelir le reste !....
Auprès d'un roi pieux intercédez pour nous !
Contre un fléau terrible éveillez son courroux :
Que du sol de la France un juste arrêt l'exile !
Le bien, sous un tel roi, n'est jamais difficile.
Fera-t-il moins pour nous qu'il ne fait chaque jour
Pour cent peuples lointains, objet de son amour ?
Et, lorsque de la Grèce embrassant la querelle,
Son bras victorieux vient de s'armer pour elle ;
Quand nos braves guerriers, veillant à son repos,
Sur Corinthe affranchie ont planté leurs drapeaux,
Et, rabaissant l'orgueil du tyran qu'elle abhore,
Repoussé l'Ottoman jusqu'au fond du Bosphore,
Verrait-il aujourd'hui, d'un œil indifférent,
Son peuple infortuné sous ses yeux expirant ?
Non ! pour un roi si bon ce doute et une offense :
De ses enfants trompés il prendra la défense ;

Et, toujours accessible aux pleurs des malheureux,
Proscrira de ce jeu les calculs dangereux.
Sa constante bonté m'en est un sûr présage :
On doit tout espérer d'un monarque si sage.
De cette belle France, asile de l'honneur,
Naguère il a juré de faire le bonheur :
Ce généreux serment ne sera pas frivole ;
Car les Bourbons jamais n'ont trahi leur parole.

NOTES.

(1) L'épisode qui domine ce poème n'est point de pure invention. L'individu, à qui l'on donne ici le nom d'Edmond, fut longtemps l'ami de l'auteur. Il avait 8,000 francs de rente à l'époque où la passion de la loterie vint le saisir : il s'est ruiné en moins de deux ans; et il n'y a pas plus de dix-huit mois qu'il est mort. Le récit qui le concerne est, on peut le dire, d'une exactitude vraiment historique.

(2) Dans les murs d'Orléans, à la sagesse instruit,
Du savoir, dès l'enfance, il savoura le fruit.

Il avait fait ses études au Lycée d'Orléans, où il remporta le prix d'honneur de Réthorique.

(3) De la blonde Cérès pratiquant les leçons.

Il faisait valoir une propriété de plus de 100,000 francs, dans l'exploitation de laquelle il avait heureusement introduit les nouveaux procédés appliqués à l'agriculture.

(4) Il faisait de nos lois une étude savante.

Il avait fait son droit et se destinait à la profession d'avocat, lorsqu'un mariage d'inclination et des exigences de famille l'obligèrent de renoncer à cette vocation.

(5) Ou, saisissant la lyre aux suaves concerts,
Poète, il méditait l'art sublime des vers.

L'auteur a entre les mains des vers élégiaques d'Edmond, que ne désavoueraient pas les muses les plus exercées de notre époque.

(6) Enfin, la liste arrive.... ô malheur! Edmond gagne.

Que de personnes, qui d'abord n'avaient mis à la loterie que par excitation ou par désœuvrement, se sont laissé prendre aux amorces d'un premier gain! C'est pour cela que les Italiens, à qui nous devons cette peste, employent, pour maudire quelqu'un, une imprécation qui est une critique réfléchie des loteries, et qui montre le danger même d'y gagner de faibles lots : *ohe tu posci guadagnar'un ambeto!* (Puisses-tu gagner un petit ambe!)

(7) A l'homme audacieux la fortune sourit.

J'ai vu écrit à la porte de plus d'un buraliste cet hémistiche du poète latin : *Audaces fortuna juvat.*

(8) Du vice il foule en paix les fleurs empoisonnées.

Quand un homme a perdu au jeu la plus grande partie de sa fortune, il est rare que, pour s'endormir sur ses adversités, il ne se livre pas au vin et à la débauche : ces passions ne vont jamais l'une sans l'autre : c'est précisément ce qui est arrivé à Edmond.

(9) De ses amis trompés, l'appui lui manque enfin.

Il devait, à l'époque de sa mort, plus de 25,000 francs à divers amis, qui furent remboursés de cette somme par un de ses oncles.

(10) C'est là qu'un soir Edmond, avec indifférence.
S'offrit à mes regrets, pâli par la souffrance.

Ce passage est de la plus exacte vérité : Edmond croupissait dans le dernier degré d'abjection, sans paraître sentir toute l'étendue de sa misère. Il vint chez moi, au mois de décembre 1827, pour solliciter quelque secours; il était dans le dénuement le plus absolu, le vêtement le plus nécessaire lui manquait : nous l'habillâmes, quelques amis et moi; et, deux jours après, il avait vendu tous ses effets pour mettre à la loterie.

(11) Dans le fond de son cœur sa passion nourrie
Absorbe encor le gain d'une vile industrie.

Il s'était fait porteur de journaux.

(12) Et, par un dernier crime, il avait, dans la mort,
Cherché l'oubli des maux qui naissent du remord.

Il s'est jeté à la Seine au mois de janvier 1828.

(13) Ah! quand, de toutes parts, de généreuses voix
Contre ce jeu fatal s'élèvent à la fois.

On ne conçoit pas pourquoi le gouvernement s'obstine à laisser subsister la loterie, contre laquelle s'élèvent chaque année les chambres législatives. Une pareille institution est une honte, à une époque surtout où l'on parle tant de morale. La décence et les mœurs ne pourraient que gagner à sa suppression. Sept ou huit millions sont peu de chose dans un budget d'un milliard ; et il nous semble que la France a assez de maux intestins à combattre sans celui-là

(14) Déjà votre prudence a borné son essor.

Une ordonnance, en date du 22 février 1829, a supprimé la loterie dans vingt-huit départements; mais, il faut bien le dire, le gouvernement n'a pas fait là un grand sacrifice; car il est prouvé que, dans la plupart de ces localités, les produits ne couvraient qu'à peine les frais d'administration. Quoi qu'il en soit, c'est un premier pas de fait dans la voie des améliorations, un bienfait que la France a reçu avec reconnaissance, et qui nous donne l'espoir d'une suppression totale.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT.

La lecture des ouvrages étant terminée, M. le Président s'est levé et a dit :

MESSIEURS,

Mon prédécesseur exprimait l'année dernière ses regrets que le cours de Géométrie appliquée aux arts et métiers et dont la ville est redevable à une administration bienveillante et éclairée, ne fut pas plus suivi par la classe ouvrière. La Société Royale, en accordant des médailles d'encouragement à ceux des élèves qui s'étaient fait le plus remarquer par leur application, devait former l'espoir que ces récompenses flatteuses, décernées dans une occasion aussi solennelle, auraient le double effet de stimuler le zèle des élèves et l'empressement des parents à faire profiter leurs enfants des avantages qui résultent d'une étude aussi utile, et sans laquelle, les génies les plus favorisés de la nature ne produisent que des ouvrages imparfaits. Je regrette de dire que ses espérances ne se sont point réalisées sur ce dernier point. Le cours compte à peine vingt élèves.

Quelques-uns d'entr'eux ont du moins mis leur habile professeur à même de nous présenter quelques pièces, produits de leurs connaissances en géométrie et de leur industrie. La Société Royale a cru devoir accorder des médailles d'encouragement aux élèves Gilquain, Adry et François. Puissent ces témoignages honorables de sa satisfaction produire le double avantage qu'elle en attend !

PROGRAMME

DES

SUJETS DE PRIX A DISTRIBUER EN 1830.

UTILITÉ PUBLIQUE.

Quelles sont les améliorations dont sont susceptibles les prisons du département du Pas-de-Calais?

Les concurrents devront s'attacher particulièrement à décrire chacune de ces prisons et indiquer les changements qu'il faudrait y apporter, pour la mettre plus en rapport avec le double objet de leur destination, c'est-à-dire, satisfaire à la loi qui n'ordonne que la privation de la liberté, à la religion et à l'humanité qui veulent la conservation de la santé et des mœurs des détenus.

Prix : Une médaille d'or de 200 fr.

ÉCONOMIE RURALE.

Quels seraient, dans le département du Pas-de-

Calais, les avantages et les inconvénients de la substitution du bœuf au cheval pour le labourage?

Prix : Une médaille d'or de 200 fr.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

De Paris, de son influence sur les sciences, les arts et les mœurs en France; du système de centralisation, de ses effets sur la civilisation et la prospérité du Royaume.

Prix : Une médaille d'or de 200 fr.

MORALE.

Sous le régime des institutions modernes, quelle serait la meilleure manière d'écrire l'histoire?

Discours sur ce sujet.

Prix : Une médaille d'or de 200 fr.

SCIENCES.

Quelle a été l'influence des ouvrages de Charles de l'Ecluse, né à Arras, sur les diverses branches de l'histoire naturelle?

Chaque mémoire, essai ou dissertation sur cette question devra être terminé par une notice historique sur cet auteur.

Prix : Une médaille d'or de 200 fr.

POÉSIE.

Le sujet de poésie est laissé au choix des concurrents.

Prix : Une médaille d'or de 200 fr.

La Société prévient qu'elle ne recevra aucune pièce qui renfermerait des vers contre le gouvernement, la morale ou la religion.

CONDITIONS GÉNÉRALES.

Les ouvrages envoyés au concours pour 1830 devront être adressés, *franc de port*, à M. le secrétaire perpétuel, et être parvenus avant le 1.er octobre 1830, terme de rigueur.

Les concurrents ne se feront connaître ni directement ni indirectement : ils joindront à leurs ouvrages un billet cacheté qui contiendra leurs noms, prénoms, qualité et domicile, et indiquera extérieurement l'épigraphe mise en tête de l'ouvrage envoyé au concours, afin d'éviter toute erreur.

Aux termes du réglement de la Société, on ne fera l'ouverture que des billets applicables aux ouvrages couronnés ou mentionnés honorable-

ment et elle aura lieu en séance publique; les autres billets seront brûlés sans être ouverts.

Les Membres résidants et honoraires sont seules exclus du concours.

De Missy, *Président.*

Leducq, *Secrétaire-adjoint.*

MENDICITÉ.

OBSERVATIONS

DE LA

COMMISSION NOMMÉE DANS LA SÉANCE DU 3 AVRIL 1829.

Sur l'objet de la lettre de M. le Préfet du département du Pas-de-Calais, en date du 28 mars dernier, relative aux frais d'établissemens de colonies agricoles d'indigens.

Par M. LEDUCQ, Secrétaire-adjoint.

PAR sa lettre du 28 mars dernier, M. le Préfet vous a proposé une série de questions relatives aux frais et dépenses de premier établissement de colonies agricoles d'indigents dans le but de détruire ou de diminuer la mendicité.

Cette lettre présuppose que le système de colonisation, tel à peu près qu'il est suivi en Belgique, est déjà adopté comme moyen de supprimer ou de réduire la mendicité dans le département du Pas-de-Calais, puisque toutes les questions proposées ont ponr objet l'évaluation des frais d'exécution.

Cependant, comme il n'existe jusqu'à présent aucune décision administrative, il est encore permis d'examiner si l'application de ce système au Pas-de-Calais est convenable, et si l'on ne pourrait pas, par des moyens plus simples, d'une exécution plus facile et moins dispendieuse, y supprimer entièrement la mendicité.

Au surplus, il serait bon de savoir si c'est dans le département que l'on se propose d'établir ces colonies, et, dans le cas de l'affirmative, quelles sont les masses de terreins incultes qui en offrent les premiers moyens ? La lettre de M. le Préfet ne spécifie rien à cet égard, et comme les prix des terreins incultes, comme ceux des subsistances et ceux des matériaux et de la main-d'œuvre varient suivant les localités et suivant la nature et la qualité des terres, il serait impossible de faire des réponses bien exactes à ces questions.

Le département du Pas-de-Calais est l'un des plus fertiles de la France ; il ne s'y trouve ni landes, ni bruyères, et sur une superficie de plus de 600,000 hectares, il ne se trouve que 9,000 hectares de terreins incultes, dont 4,300 dans l'arrondissement de Boulogne, et 2,500 dans celui de Montreuil, encore est-il présumable que les dunes et les terreins des fortifications sont compris dans ces quantités.

Ce ne pourrait donc être que dans ces deux arrondissements que l'on pourrait trouver des terreins incultes assez étendus pour y établir des colonies ; mais pour déterminer la valeur vénale ou locative de ces terreins, il faudrait savoir dans quels cantons et dans quelles communes ils sont situés. Il serait alors également facile de connaître, par des devis et détails estimatifs, la valeur des dépenses de construction, et, par des moyens aussi simples, l'évaluation exacte des autres dépenses.

Si l'on projetait d'organiser de petites colonies dans la plaine de Lens, sur les hauteurs incultes du canton d'Houdain, et sur celles de l'arrondissement de St.-Omer, ce serait de même dans ces localités qu'il faudrait recueillir les renseignemens nécessaires.

Mais, si l'excellent système de former des colonies agricoles d'indigents était adopté en France, ce ne serait probablement pas dans notre département que seraient établies les premières colonies, mais bien dans ceux où se trouvent de grandes superficies de landes, de bruyères et autres terreins incultes. Ce système pourrait et devrait même être rattaché aux vastes projets *de la société de fructification*, et l'Artois serait une des dernières provinces sur lesquelles cette société aurait à opérer.

Ainsi, avant qu'il pût être question d'établir dans le Pas-de-Calais des colonies agricoles d'indigents, on en aurait probablement couvert vingt autres départements.

La colonisation, telle du moins que nous la concevons, est un moyen dont les résultats avantageux nous paraissent immenses : elle peut rendre à la production un million d'arpents de terres actuellement incultes ; elle peut sauver de la dépravation, de l'abrutissement un pareil nombre de Français ; elle peut diminuer sensiblement la masse des prolétaires, augmenter celle des citoyens utiles, épurer les mœurs et la morale publique ; elle doit enfin, de concert avec une bonne administration des secours publics, amener la suppression totale de la mendicité, ce chancre rongeur qui finit par épuiser le corps social qui en est attaqué.

On ne peut donc nous accuser de n'être pas partisans du système de colonisation.

Mais nous devons d'abord concentrer notre sollicitude sur notre département, et c'est ce qui nous conduit à examiner, nous le répétons, si la mendicité ne pourrait pas être exclue par des moyens d'une exécution facile.

Ce département, comme on l'a déjà dit, est l'un des plus fertiles du royaume, ses seuls

produits agricoles excèdent sa consommation, il peut donc se suffire à lui-même, d'où l'on peut conclure que la misère et la mendicité n'y sont que factice, ou qu'elles sont les conséquences d'un vice essentiel qu'il faudrait d'abord rechercher, afin d'attaquer le mal dans sa source.

Le Pas-de-Calais n'est pas seulement agricole, ses ressources, ses produits industriels et commerciaux sont encore considérables.

De là, des fortunes élevées en grand nombre et une aisance presque générale; de là, l'existence de beaucoup de superflu à distribuer, de beaucoup de moyens d'aumônes, d'où il suit que la mendicité n'y est pas stérile, qu'elle est lucrative, plus lucrative souvent que le travail, assez lucrative enfin pour être considérée comme une profession dont il suffit d'essayer pour y prendre goût.

Aussi voit-on que dans les années où le bled est à un prix trop élevé, telles que 1817, et même cette année, nombre d'ouvriers et de journaliers, que le besoin momentané conduit à mendier, ne veulent plus retourner au travail, parce qu'ils trouvent plus d'avantages dans la mendicité. Ce sont des hommes perdus pour la classe utile, qui vont grossir celle des vagabonds, celle des êtres

parasites qui, non-seulement, consomment sans produire, mais qui vivent aux dépens de la société dont ils sont les fléaux et les ennemis; et à l'appui de cette assertion, nous citerons que cette année, notre collègue, M. Crespel a vu de ses ouvriers, à 1 franc par jour, quitter le travail pour se livrer à la mendicité, et que parmi les mendiants valides qui se disent sans travail, il n'a pu recruter un seul ouvrier au salaire ci-dessus indiqué.

Il ne faut donc pas être alarmiste pour craindre que si la mendicité continuait à être tolérée, ou à n'être pas réprimée dans ce département, le nombre de mendiants continuerait à augmenter dans une proportion peu rassurante, et qu'ils se livreraient bientôt impunément à tous les excès. Car, qu'on ne s'y trompe pas, les vagabonds confondus dans la classe des mendiants, sont bien moins à la quête d'un morceau de pain ou d'une pièce de monnaie, qu'à l'affut d'une occasion de voler.

Il faut donc y remédier par des moyens efficaces à un aussi grand mal.

Mais quels sont les moyens d'y parvenir ? Votre commission a pensé que telle était la véritable question à examiner; et nous prouverons ci-après,

que depuis longtemps le gouvernement et l'administration attachent une grande importance à sa solution ; nous croyons donc leur être agréable et en même tems travailler dans l'intérêt de la société entière, en l'abordant franchement, et en cherchant les moyens d'aplanir les difficultés qui ont jusqu'à ce jour paralisé les efforts de l'autorité.

Déjà, la Société a fourni à l'administration d'utiles renseignemens sur ce point : peut-être le moment est-il favorable pour revenir à la charge.

Quel est le résultat immédiat et avoué de la mendicité? C'est, sans contredit, de faire passer de la main de celui qui donne dans la main de celui qui reçoit. Pouvons-nous supposer que le gouvernement et l'administration auraient moins d'influence que les mendiants, sur la classe de ceux qui donnent, tandis qu'au contraire les mendiants, par leur immoralité, leur abrutissement et leur dégoûtante livrée, semblent avoir reçu la mission d'éteindre la pitié et de faire avorter ou d'étouffer la bienfaisance.

Le donneur n'accorde donc en général qu'à l'importunité, l'aumône dont il pressent le mauvais emploi, tandis que, par un esprit de bienfaisance éclairé et bien dirigé, il donnerait le double, s'il avait certitude que la destination fut conforme à

ses intentions charitables, et cette certitude, cette douce confiance, il l'aurait, si ses dons étaient recueillis par l'administration.

Ainsi les pères, les tuteurs, les patrons des pauvres, les administrations charitables enfin, pourraient certainement recueillir autant d'aumônes que les mendiants, pouvu que ces derniers ne soient plus là pour prélever de leur côté et par double emploi; cependant c'est une vérité incontestable qu'avec la moitié de ce que recueillent les mendiants, l'administration pourvoirait à domicile aux besoins des indigens; nous reviendrons sur cette idée ou plutôt sur cette vérité.

Et quels avantages n'en résulterait-il pas?

1.° La bienfaisance, comme on vient de le dire, fournit aux mendiants le double, et le triple, et quelquefois le décuple de leurs besoins; mais en admettant seulement le double pour terme moyen, ceux qui donnent gagneraient moitié à ne plus donner directement aux pauvres;

2. Le mendiant encore valide qui perd tout son tems à recueillir les aumônes, pourrait consacrer ce tems au travail et aux soins de sa famille..... L'enfant, l'adolescent, enrégimentés dans cette affreuse légion, pourraient consacrer un quart de leur temps, à recevoir l'instruction élémentaire

qu'il est si important de distribuer à toutes les classes, à tous les Français; un autre quart de leur temps, pourrait être consacré à un petit cours de morale et de religion et le surplus au travail, à l'apprentissage d'un métier;

3.° Le superflu des aumônes, dépensé journellement dans les cabarets et en débauche, resterait dans la bourse des contribuables pour recevoir une meilleure destination.

Ainsi, la morale, la religion, l'instruction du peuple, la société entière y gagneraient.

Nous sommes loin de vouloir indiquer, comme moyen, la taxe des pauvres telle qu'elle existe en Angleterre; cette mesure désastreuse est peut-être nécessaire dans un pays écrasé et ruiné par une aristocratie qui envahit et possède plus des 3/4 des richesses de l'empire. Dans un tel pays, la masse deshéritée est trop nombreuse pour n'être pas menaçante; il faut donc la maintenir dans le calme en pourvoyant à ses besoins, et la taxe des pauvres a obtenu la préférence sur tous autres moyens; mais cette mesure, vivement attaquée et peut-être avec raison, n'est nullement nécessaire en France, et moins dans notre département que partout ailleurs : les propriétés y sont plus divisées et mieux réparties que chez

nos voisins ; dès-lors il y a un plus grand nombre de familles qui ont les moyens de faire travailler l'artisan, d'alimenter le commerce et l'industrie, et de faire ainsi circuler l'argent et les moyens de subsistances que l'on peut assimiler à la sève d'un arbre dont une branche gourmande ne peut absorber la majeure partie sans que les autres branches languissent et que l'arbre lui-même dépérisse. Par suite de cette répartition et de cette salutaire circulation des ressources, il existe moins de prolétaires et moins d'indigents.

Tandis que les lois favoriseront la division des richesses, elles travailleront à augmenter la prospérité publique. Le gouvernement, l'administration, la loi enfin doivent tendre continuellement à disséminer le bonheur et les jouissances comme l'instruction et la morale. Ils doivent les semer de manière que tous y aient part: il s'établira assez d'inégalités dans les lots par la seule force des choses; et l'on n'aura jamais à craindre de voir s'anéantir, ni même affaiblir sensiblement l'aristocratie intermédiaire, l'aristocratie bourgeoise ou nationale, celle qui se compose des Français payant le cens nécessaire pour être électeurs ou éligibles, et certes cette aristocratie ne céderait à aucune autre classe le privilège et l'honneur de soutenir et de défendre au besoin la monarchie.

Je reviens à mon sujet.

Dans un département à grandes ressources, comme le Pas-de-Calais, l'administration peut procéder du simple au composé pour extirper la mendicité.

Les moyens les plus directs, les plus prompts peuvent donc y être d'abord employés ou essayés, et ils auront infailliblement de grands résultats. Les petits inconvéniens, les difficultés peu nombreuses, les faibles obstacles, se montreront, se développeront dans l'exécution, et des mesures secondaires viendront y remédier et pourvoir aux besoins que l'expérience aura signalés.

Il faut d'abord être bien pénétré des inconvéniens, des vices, des malheureux résultats de la mendicité, et considérer sa répression comme une loi de nécessité et de salut public.

Alors, comme on ne marchande pas avec le besoin, avec la nécessité, on débutera directement et de prime abord par la prohibition absolue de mendier ; puis on pourvoira par la voie la plus simple, d'un côté, au moyen de secourir les indigents, et de l'autre, à la répression des contraventions; puis ultérieurement, à loisir, et en consultant l'expérience et les ressources; on avisera à l'établissement des colonies agricoles, d'ateliers de

travail, de maisons ou dépôts de mendicité, de maisons de refuge ou hospices pour les infirmes, etc., des moyens d'instruction, enfin petit à petit élever l'édifice complet.

Les graves inconvénients de la mendicité ont été signalés de tout temps, même par l'autorité. Dans les motifs de la déclaration du 18 juillet 1724, répressive de la mendicité, on lit ce qui suit :

« Nous avons toujours vu avec une peine ex-
» trême, depuis notre avénement à la couronne,
» la quantité de mendiants répandus dans les
» villes et autres lieux du royaume, et dont le
» nombre augmente tous les jours ; notre attention,
» pour l'ordre public et le bien général de notre
» royaume, nous engage à empêcher, par des
» réglements sévères, que ceux qui sont en état de
» subsister par leur travail, mendient par pure
» fainéantise, et parce qu'ils trouvent une res-
» source plus sûre et plus abondante dans les
» aumônes de personnes charitables, que dans ce
» qu'ils pourraient gagner en travaillant ; ils sont
» en cela d'autant plus punissables, qu'ils volent
» le pain des véritables pauvres, en s'attribuant
» les charités qui leur seraient distribuées ; et
» l'ordre public y est d'autant plus intéressé, que
» l'oisiveté criminelle dans laquelle ils vivent,
» prive les villes et les campagnes d'une infinité

» d'ouvriers nécessaires pour la culture des terres » et pour les manufactures, et que la dissolution » et la débauche, qui sont la suite de cette même » oisiveté, les portent insensiblement aux plus » grands crimes. »

Le ministre de la police, dans une lettre aux préfets, de 1801, disait :

« Un autre fléau nous reste encore à détruire : » c'est la mendicité. L'abolition de la mendicité » est un service non moins important à rendre » à la nation, que la destruction du brigandage. » La mendicité et le brigandage ont plus d'un » rapport ensemble. Le brigandage se recrute et » se cache dans la mendicité, etc. »

Admettant donc comme reconnue la nécessité rigoureuse de réprimer ou plutôt de supprimer la mendicité, votre commission a cherché quels seraient les moyens les plus convenables à notre département pour atteindre ce but, et elle a pensé que ceux que je vais vous indiquer, seraient efficaces et suffisants.

1.° Proscrire la mendicité. On pourrait adopter les modifications suivantes :

La mendicité serait prohibée de suite dans les villes.

A l'égard des habitants des campagnes, il leur

serait défendu de mendier hors de leurs communes. Les maires seraient chargés de se concerter avec les conseils municipaux et bureaux de bienfaisance pour aviser aux moyens de faire cesser la mendicité dans leurs communes, dans un delai donné.

2.° Déclarer en principe ou plutôt rappeler le principe que chaque commune est tenue de pourvoir aux besoins de ses pauvres.

3.° Centraliser l'administration des secours. En conséquence faire verser à la caisse du bureau de bienfaisance les produits des quêtes publiques de toute espèce, même de celles faites dans les églises ou ailleurs, au profit des pauvres, et ceux des offrandes et souscriptions que les bureaux de bienfaisance seraient chargés de provoquer et de solliciter.

Un arrêté du 11 janvier 1818, met au nombre des ressources, à la disposition des bureaux de bienfaisance, les *produits des quêtes et aumônes de tous genres.*

La direction des deniers provenant de toute espèce de quêtes publiques ou d'aumônes recueillies dans des troncs, rentre nécessairement, aux termes des lois, dans les attributions du bureau de bienfaisance, seule administration instituée

pour cet objet. C'est dans le bureau de bienfaisance seul que sont les pères, les patrons, les administrateurs, les tuteurs des pauvres ; c'est-là que doivent aboutir toutes les aumônes, tous les dons de la bienfaisance ; c'est donc là aussi que MM. les ecclésiastiques doivent verser les leurs, faute de quoi, et s'il existait plusieurs sources de distributions de secours, les indigents les plus hardis recevraient de plusieurs mains.

MM. les curés trouveraient encore assez de ressources pour soulager quelques infortunes secrètes placées hors du cercle de l'administration des secours publics ; la bienfaisance inépuisable de quelques personnes pieuses leur suffirait pour cet objet ; mais on le répète, le produit de toutes quêtes, de toutes collectes faites pour les pauvres, appartient de droit aux bureaux de bienfaisance, et rien de plus important que l'unité dans l'administration des secours.

Ces mesures préliminaires offriraient dans l'exécution moins d'obstacles que l'on ne pense en général.

On pourrait avancer avec confiance que si l'on offrait à tous les mendiants 50 centimes par jour pour renoncer à la mendicité, ils repousseraient tous cette offre avec dédain, d'où l'on pourrait

conclure qu'ils se sont livrés à cet infâme métier, plutôt par calcul que par besoin.

Ces mêmes mendiants, secourus à domicile, coûteraient beaucoup moins, car un secours de 50 centimes par jour serait suffisant pour les vieillards et les infirmes incapables de travailler, et 25 centimes, pendant une partie de l'année, pour les valides privés du travail.

Cependant ils recueillent chacun au moins un franc par jour, terme moyen, dont la majeure partie est dépensée en boissons et en débauches.

Ce mode d'exécution ne peut amener aucun embarras dans les finances, puisque chaque commune se trouverait chargée de la dépense occasionnée par ses pauvres.

Et toutes les communes y applaudiraient, car celle qui a 50 pauvres à secourir dans son sein, distribue chaque semaine du pain à plus de cent pauvres étrangers, et la moitié de ces distributions faites aux mendiants suffiraient en général pour secourir suffisamment à domicile les indigents de la commune.

L'expérience ferait connaître probablement une vingtaine de communes du département qui se trouvent dans l'impossibilité de subvenir aux besoins de leurs pauvres. On pourrait par la suite

accorder des allocations à ces communes sur le budget départemental, ou aviser à tout autre moyen de les aider.

Nous nous sommes abstenu de parler des moyens de répression à employer contre les récalcitrants : l'administration saurait bien employer ou provoquer ceux qu'elle jugerait nécessaires. Nous n'avons pas dû entrer dans les détails d'exécution.

L'établissement d'ateliers de travail, de maisons de correction, de colonies agricoles, etc., viendrait, comme on l'a dit par la suite et successivement, compléter le système d'administration des secours et de suppression de la mendicité.

Mais ce qu'il importe surtout, c'est d'éviter avec soin les grands frais d'administration et de personnel dont se trouvaient viciés les plans de dépôt de mendicité, lesquels par ce seul motif, n'ont pu être mis à exécution.

La maison des vieillards d'Arras est un modèle à suivre, et dans tous les établissements de ce genre, la direction, la grande et la petite surveillance doivent être exercées activement et gratuitement par l'autorité locale, par les membres des commissions d'hospices et des bureaux de bienfaisance et par les commissaires des pauvres.

La ville d'Arras, où pullulent maintenant les mendiants, a été complétement délivrée de cette calamité pendant un assez long espace de temps, pour que l'on pût considérer comme effacée l'habitude de la mendicité. Il n'avait fallu, pour parvenir à ce résultat, qu'un arrêté du préfet et quelques dispositions locales. Il suffisait de maintenir cette prohibition et cet état de choses pour ne plus y voir reparaître la mendicité.

Le décret du 5 juillet 1808, disposait que la mendicité serait défendue dans tout le territoire de la France, et que les mendiants seraient arrêtés et traduits dans les dépôts de mendicité; mais comme les dépôts de mendicité n'ont pas été organisés, la prohibition demandée n'a pas reçue alors son exécution, parce qu'on a pensé que, sans dépôt de mendicité de ce genre, la mendicité ne pouvait être supprimée. Nous pensons que c'est une erreur, du moins pour le Pas-de-Calais et pour tous les pays à grandes ressources, et comme nous venons de le rappeler, la ville d'Arras n'a pas attendu l'établissement du dépôt pour supprimer la mendicité, et la première tentative a été couronné d'un plein succès, et les mêmes résultats seront encore obtenus quand on le voudra.

Et comment n'en serait-il pas ainsi dans une

ville comme Arras, lorsqu'à Bordeaux et à Paris, l'autorité locale trouve moyen d'abolir la mendicité, ce qui présentait, dans ces deux grandes villes, dix fois plus de difficultés qu'ici.

On se persuadait généralement que, pour supprimer la mendicité, il fallait préparer *préalablement* des ateliers de travail, et du travail à domicile pour les valides, des hospices pour les invalides et des maisons de répression pour les récalcitrants, nous croyons que c'est une grave erreur.

Le vieillard et l'infirme coûteraient, dans des hospices, environ 75 centimes par jour; qu'on leur en donne 50 à domicile, et ils seront convenablement secourus, et l'on aura économisé un tiers sur cet article.

Des ateliers de travail seraient fort utiles, mais l'on sera longtemps arrêté par l'excès de la dépense..... lorsqu'il y aura possibilité de procurer dans leurs communes du travail aux indigens valides, les bureaux de bienfaisance n'en laisseront pas échapper l'occasion, et l'on peut se reposer sur eux de ce soin.

Les valides sans travail seront secourus à domicile, et trouveront toujours bien moyen de s'occuper à quelque chose, de sorte qu'un secours

de 25 centimes par jour pendant le temps où ils seront privés de leur travail ordinaire, du travail de leur profession, leur suffira, car il ne s'agit pas de défrayer, mais bien d'aider les pauvres; il ne s'agit pas de les débarrasser du besoin de travailler, mais bien de suppléer à l'insuffisance reconnue de leur travail.

Les pauvres honteux, ou pour mieux dire les pauvres honnêtes, succombent à la peine sans scandale, en quelque sorte sans inconvéniens pour la société. Les indigents, dont nous nous occupons, ne seront jamais réduits à cet excès de malheur, car ils se feront inscrire à la table des pauvres, c'est-à-dire, sur les tableaux et les registres du bureau de bienfaisance, et, par suite, ils recevront des secours plus ou moins considérables, mais toujours suffisants pour les premiers besoins dans un pays où les objets de première nécessité sont généralement à bas prix.

Votre commission, pénétrée de sollicitude pour tout ce qui tend à l'extinction de la mendicité; pénétrée, comme vous, du désir ardent de seconder les vœux et les efforts de l'autorité pour arriver à ce but si désiré, et appercevant les mêmes intentions et les mêmes vœux dans la lettre de M. le préfet, a pensé que vous deviez fournir

à cette autorité de plus amples renseignements que ceux indiqués dans les questions proposées; tels sont les motifs qui l'ont déterminée à entrer dans les détails qui précèdent, lesquels, quoiqu'en apparence étrangers aux questions qui vous sont soumises, rentrent cependant directement dans les intentions de l'autorité qui propose ces questions, puisque la lettre de M. le Préfet annonce qu'elles sont présentées dans la vue d'extirper ou diminuer la mendicité.

Ce n'est pas par oubli, Messieurs, que dans l'énumération des moyens de secours en faveur de l'indigence et des moyens d'attaque contre la mendicité, nous avons omis de parler de l'instruction élémentaire et de l'instruction morale qu'il convient d'organiser en faveur des classes ouvrières et indigentes, afin de les améliorer : c'est parce que ce sujet est mixte et tient plus essentiellement à l'instruction et à la morale publique, qu'à la mendicité, et que nous ne pouvions l'encadrer dans ce rapport déjà trop long, sans l'alonger encore.

« Tous les gouvernements savent punir, dit le » Ministre de la police, dans sa lettre déjà citée, » les bons gouvernements sont les seuls qui sa- » chent rendre les hommes meilleurs et corriger » les vices, etc. »

Or, on ne rend les hommes meilleurs que par l'instruction, aussi pensons-nous que, quand il existera partout des moyens d'instruction, les bureaux de bienfaisance devront exiger de tout père ou de toute mère de famille admis à la participation des secours, la preuve que leurs enfants suivent les cours d'instruction primaire de morale et de religion, organisés pour la classe populaire.

Malgré les puissants motifs qui ont déterminé votre commission à entrer dans les considérations et dans les détails ci-dessus, elle s'est néanmoins occupée spécialement des questions proposées, et les réponses qu'elle a cru pouvoir faire à celles qui ont paru susceptibles d'être répondues, termineront ce rapport.

QUESTIONS PROPOSÉES.

D. 1.° *Quel est le prix moyen d'un hectare de terres incultes ou landes ?*

R. Dans la plaine de Lens, le prix d'un hectare loué 7 fr. doit être de 400 fr., une lande coûterait la moitié.

D. 2.° *Quel produit peut-on tirer de la culture de ces terres ?*

R. Question subordonnée à l'espèce de terre.

D. *Dépense de* 1.er *établissement pour un ménage composé de mari, femme et deux enfants.*

D. 1.° *Pour la construction d'une maison ?*

R. La construction d'une chaumière couverte en paille, composée de deux pièces avec cave, four, cheminée et accompagnée d'une étable. Le tout bâti en moilon, ou en bois et torchis, ou en terre battue, doit coûter. . . . . 800 »

D. 2.° *Pour les meubles et instruments aratoires ?*

R. Meubles de toute espèce compris les fournitures de lits, ci. . . . . 180 »

Instruments aratoires. . . . . 30 »

D. 3.° *Les vêtements à l'usage du pays pour mari, femme et deux enfants ?*

R. Habillements pour homme. . . . . 80 »

Idem pour femme. . . . . 75 »

Idem pour chaque enfant, 45 fr.. . 90 »

D. 4.° *Pour deux vaches ?*

R. Le prix d'une bonne vache est communément de 110 fr., ci . . . . . 220 «

D. 5.° *Pour la semaille de la* 1.re *année et la mise en valeur des terres* (*indiquer de quoi elles se composent*) ?

R. Premier labour de 4 hectares. . . . . 100 »

Prix du grain pour la semaille, quelle que soit la nature du terrain, ci. . . . . 75 »

D. 6.° *Pour avances en vivres pour la* 1.re *année* (*indiquer de quoi elles se composent*)?

R. 15 Hectolitres de bled à 15 fr. 225 »
10 Hectolitres de pommes de terre à 2 fr. 50 c. . . . . 25 »
25 Kilog. de riz à un fr. . . . 25 »
Un porc demi-gras. . . . . 40 »
Légumes secs, un hect . . 25 » } 340 »

Nourriture des deux vaches pendant huit mois :

400 Gerbées de paille à 8 c. . . 32 »
400 Bottes de foin à 18 c. . . . 72 »
20 Hect. de pommes de terre à 1 fr, 50 c. . . . . 30 » } 134 »

D. 7.° *Pour avances de différentes natures ?*

R. Chauffage, 12,000 tourbes à 3 fr. 36 »
Eclairage à l'huile. . . . . 10 »
Avances pour dépenses imprévues. 30 » } 76 »

D. 8.° *Pour lin et laine à filer et à tisser ?*

R. 20 Bottes de lin à 1 fr. 50 c. . . 30 »
20 Livres de laine brute à 1 fr. . 20 » } 50 »

D. 9.° *Pour 4 arpents de terres incultes ?*

RÉDUCTION

DES

DROITS PERÇUS PAR LE TRÉSOR

SUR LES SUCRES ÉTRANGERS.

Depuis longtemps la Société Royale d'Arras a fixé son attention sur la fabrication du sucre indigène; un rapport provoqué par elle en 1818 (1) sur la fabrique élevée à Arras, et dirigée par M. Crespel-Dellisse, lui a fait entrevoir les avantages immenses que l'agriculture pouvait retirer de ce genre d'industrie. Pour détruire les préjugés qui s'opposaient à son développement, elle a proposé, en 1825, un prix à décerner à l'auteur *du mémoire qui ferait connaître les avantages que l'on pouvait retirer de la culture de la betterave, tant sous le rapport de la propriété, que sous celui de l'agriculture, de l'industrie et*

(1) Ce rapport est inséré dans les mémoires de la Société, tome 1er, page 125.

du commerce (1). Elle s'est applaudie d'avoir ouvert un concours qui lui a produit des renseignements positifs. Les préjugés ont bientôt disparu, et la Société a vu depuis s'élever autour d'elle une foule de fabriques qui, en améliorant l'agriculture, ont porté l'aisance et le bonheur dans les campagnes.

La Société Royale d'Arras, placée de manière à juger de l'importance et des progrès de cette industrie qu'elle a été la première à encourager, et pouvant, par sa position et ses rapports, en apprécier les bienfaits, croit devoir encore suivre avec intérêt la discussion grave et vitale qui s'agite devant une commission d'enquête sur un projet de réduction des droits sur les sucres étrangers. Il lui semble qu'elle aurait à se faire le reproche d'avoir manqué à l'esprit de son institution, si elle ne prenait le moyen de jeter, autant qu'il dépend d'elle, sur la question, les lumières propres à éclairer les personnes appelées à la décider. Elle se trouvera heureuse, si le rapport qu'elle présente pour prévenir ce qui tendrait à

(1) Le programme de ce sujet de prix se trouve dans le tome imprimé en 1826, page 188. — Le rapport qui a été fait sur les mémoires envoyés au concours ainsi que l'extrait de ces mémoires sont insérés dans le volume suivant, page 30 et suiv., page 139 et suiv.

arrêter les efforts d'une activité agricole et industrielle dont la France doit espérer les résultats les plus avantageux.

RÉFLEXIONS

Sur le projet de réduction des droits sur les sucres étrangers, et sur les conséquences qui en résulteraient pour les fabriques de sucre indigène et pour l'agriculture.

Par M. Harbaville, Membre résidant.

Messieurs,

La question de la réduction des droits sur les sucres étrangers ayant motivé les justes réclamations de MM. les fabricants de sucre indigène, vous avez pensé que de la solution de cette question importante dépendait l'existence d'une branche d'industrie déjà si féconde en heureux résultats, et qui promet de nous affranchir, dans un temps qui paraît peu éloigné, des tributs que le besoin d'une denrée, devenue nécessaire, nous force de payer à des nations rivales. L'étroite

affinité qui existe entre cette précieuse industrie et la culture d'une plante qui est destinée à opérer, dans le système agricole de la France, une révolution que l'on espérait en vain des théories, des expériences et des encouragements, a surtout excité votre sollicitude.

La commission que vous avez chargée de vous faire un rapport sur cette question, après avoir pris connaissance des observations présentées à la commission d'enquête commerciale, par MM. les fabricants, s'est d'abord pénétrée de la solidité des raisonnements par lesquels ils repoussent une mesure intempestive qui ne tournerait qu'au profit des raffineurs de sucre, et qui, pour quelques centimes de diminution sur le prix du kilogramme de sucre, anéantirait sans retour une industrie naissante qui a eu tant de peine à se naturaliser parmi nous, et qui, après avoir lutté pendant plus de dix ans contre tous les genres de préjugés, a encore besoin, pour se soutenir et pour s'étendre, des encouragements et de la protection spéciale d'un gouvernement éclairé. Que l'on considère, Messieurs, si le moment est opportun pour l'adoption d'une mesure qui paralyserait cette branche d'industrie, conquête des temps modernes, qui tient le rang le plus élevé parmi les inventions humaines. Est-ce lorsque cette

industrie tend à s'accroître dans une proportion relative à notre population et à nos besoins, lorsque les bénéfices qu'on a ridiculement exagérés n'ont pas même encore produit partout l'intérêt des mises de fonds énormes qu'exigent les fabriques, qu'il faut, par un acte impolitique et dont l'effet serait désastreux et irrémédiable, arrêter l'essor que doit naturellement prendre la fabrication du sucre indigène? L'alarme, que l'annonce seule de cette mesure a répandue, ne justifie que trop la réalité du danger, et beaucoup de personnes, vu cet état de crise, hésitent de livrer à des entreprises de ce genre les nombreux capitaux qu'elles leur destinaient.

Non, Messieurs, le moment n'est pas convenable pour l'innovation dont il s'agit. La perfection en tout est l'ouvrage du temps; et, comme l'homme, l'industrie avant d'arriver à la maturité, se traîne péniblement au milieu des fautes et des erreurs qu'une persévérance d'application peut seule faire reconnaître. Aussi des perfectionnements sont recherchés, attendus, et permettront un jour aux fabricants de livrer, à la consommation, des sucres à un prix moins élevé. Alors seulement, le gouvernement pourra peut-être sans danger abandonner le sucre indigène aux épreuves de la concurrence. Mais, si maintenant une fausse

mesure venait frapper au cœur sa fabrication, que deviendrait la France dans le cas d'un événement d'une guerre maritime ? Ce qu'elle était lors du blocus continental ; et il serait trop tard de déplorer une erreur sans remède : car comme le dit un des économistes les plus distingués, dont la France s'honore, M. J. B. Say. (*Traité d'économie politique, tome* 2.) « Quand les circons-
» tances politiques interrompent les relations
» extérieures, une nation ressent la privation de
» quelques marchandises exotiques et de quelques
» profits qui naissaient du commerce extérieur,
» *mais elle n'en reçoit pas des coups aussi profonds,*
» *aussi sensibles, que des lois et des événements*
» *qui portent atteinte à son industrie intérieure.*

Mais laissant à part les considérations commerciales qui ont été développées *ex professo* par MM. les fabricants, votre commission croit devoir spécialement attirer votre attention sur les fâcheux résultats qu'entraînerait pour l'agriculture toute mesure qui porterait atteinte à la prospérité des sucreries indigènes.

On cherchait depuis longtemps une plante non épuisante, d'un emploi général et d'un débit certain, que l'on put introduire dans l'assolement raisonné, comme culture *intercalaire sarclée,* afin

de diminuer l'étendue des jachères, et procurer à la longue l'abandon de ce système vicieux et improductif. La betterave a rempli toutes les conditions de ce problème difficile. Considérée comme plante saccharine, sa propriété appliquée en grand à notre économie intérieure, est une de ces révolutions heureuses et rares que l'on n'apprécie pas assez, mais qui, par ses résultats, trouvera la place qui lui est due comme créatrice d'une nouvelle source de richesses. Considérée comme objet de culture, comme fourrage-racine, la betterave est encore appelée à opérer une amélioration complète dans le système des assolements à avancer les méthodes agronomiques, à détruire enfin l'empire de la routine et des préjugés qui retient depuis tant de siècles l'agriculture française dans une honteuse inertie, dans un état presque stationnaire. Car il ne faut pas se le dissimuler, notre agriculture n'est pas aussi avancée qu'on pourrait le croire. Les bonnes méthodes se propagent lentement; et à l'exception de quelques terres bien cultivées qui avoisinent les villes, presque toute la France est encore soumise aux lois routinières et aveugles de l'assolement triennal. Et même dans ce département qui commence à devenir l'émule de la Belgique et de la Grande-Bretagne, la jachère laisse encore inculte plus d'un cinquième de

nos champs. Les procédés nouveaux, si recommandables par leurs étonnants succès et par les avantages immenses qu'ils procurent, ne sont même connus et pratiqués que dans quelques localités, qui sont comme des oasis de lumière, au milieu d'un océan de ténèbres.

La culture en grand de la betterave a déjà produit des effets prodigieux dans les cantons ou l'industrie l'a introduite. Les préjugés absurdes qui la supposaient contraire à la production des céréales, ont déjà cédé à la force de l'évidence: et les belles récoltes de bled qui ont été obtenues après la betterave, dans des terres qui jusque-là n'en avaient donné que de très-faibles, ont répondu victorieusement à ces injustes préventions, et viennent corroborer, de tout le poids de l'expérience, le raisonnement par lequel on doit se rendre compte du mode de végétation et de culture propre à cette racine. En effet, la betterave, plante bisannuelle, se nourrit en partie des gaz de l'atmosphère qu'elle absorbe par ses larges feuilles; et sa racine pivotante prend, à une grande profondeur, le reste de la substance qui lui est nécessaire, en y puisant des sucs qui enrichissent le domaine de la végétation, et que l'analyse a prouvé être tout différens de ceux qui constituent la substance des graminés. Son épais feuillage

abrite le terrein, le tient constamment frais, et empêche qu'il ne soit effrité par les rayons solaires. Les nombreux sarclages que sa culture exige, et le défoncement produit par sa longue racine et par son extraction qui fait l'effet d'un labour profond, ameublissent la terre, la purgent de toutes les herbes parasites et la tiennent dans la plus grande netteté. Le chevelu de ses racines, les feuilles avec le collet laissé sur le champ lors de la récolte, rendent, par leur riche détritus, un engrais qui équivaut à une demi-fumure, et font plus que compenser la dépertition de sucs qu'elle s'approprie; parce que lors du premier sarclage cette plante est espacée communément à dix-huit pouces en tous sens. D'où il suit, que plus des trois quarts de la superficie du terrein, bien loin de fournir à la nourriture de la betterave, profite de son abri, de l'engrais qu'on a répandu généralement, ainsi que des débris dont nous venons de parler; outre qu'une partie des résidus provenant de la fabrication du sucre, qui constituent un engrais des plus actifs, est encore restituée à la terre.

Nous ne nous attacherons pas à démontrer combien est palpable l'erreur populaire qui tend à faire croire que la culture de la betterave diminuant l'espace consacré à celle des céréales,

doit par là diminuer la quantité de ce dernier produit. Le fait est entièrement inverse. Il est certain que le pays produira plus de bled, et de meilleur bled, quand on y cultivera la betterave, parce qu'elle remplacera la jachère, et rendra vulgaire la pratique de l'assolement alterne, ou succession alternative d'une récolte sarclée et d'une céréale. Elle tendra en outre à la multiplication des bestiaux, qui trouvent dans cette racine et dans les résidus ou marcs du sucre, un moyen précieux d'engrais. Or l'accroissement des troupeaux est le gage assuré des progrès de l'agriculture.

Vous n'ignorez pas, Messieurs, combien les établissements sucriers ont déjà, et en si peu d'années, produit d'améliorations notables sur la culture des terres de notre département; chaque fabrique est, en quelque sorte, une ferme expérimentale dirigée par des hommes instruits, dont l'exemple est bien plus propre à porter la conviction dans l'esprit des cultivateurs, que les théories les plus savantes et les plus accréditées que la plupart d'entre eux repoussent avec dédain. Des cultures plus soignées, des produits plus abondants, l'augmentation sensible de la valeur vénale et locative des propriétés, tels sont les résultats qui proclament l'influence bienfaisante qu'exercent ces établissements sur toutes les classes de la société.

Peut-on oublier de mettre en ligne de compte parmi les bienfaits qui recommandent la fabrication du sucre indigène à la solicitude paternelle du gouvernement, l'aisance que les fabriques répandent dans la classe ouvrière? Outre que la culture en grand de la betterave met et mettra toujours en œuvre un très-grand nombre de bras, quelque soient d'ailleurs les perfectionnements que l'expérience y apportera, c'est surtout l'hiver, lorsque la plupart des pauvres habitants des campagnes sont inoccupés, qu'ils trouvent dans les sucreries un asile contre le besoin, en utilisant des bras que ces usines exigent. Ainsi les fabriques répandent autour d'elles le bien être par le travail; leur influence morale est inapréciable, en rendant industrieuse, une population qui, sans leur existence, serait livrée à l'oisiveté, voué à la misère, inspiratrice des habitudes dangereuses, et quelquefois criminelles.

Et combien d'arts et d'industries sont favorisés par ces fabriques! Est-il besoin de les énumérer: la mécanique ne leur doit-elle pas une partie de ses merveilleux développements; la chimie, les plus heureuses applications! Cette réaction d'effets, cette circulation d'espèces, ces échanges, tout cela, Messieurs, n'est-il pas le commerce?

Si, par suite des mesures impolitiques dont il

est question, les établissements sucriers, atteints dans l'endroit le plus sensible, languissaient ou tombaient, comme tout porte à le croire; qu'on ne pense pas que la culture de la betterave pût se soutenir isolément. Privé de cet auxiliaire vital, elle cesserait bientôt et se réduirait à la stricte quantité de terrein nécessaire dans chaque exploitation, pour aider à nourrir, pendant l'hiver, le petit nombre accoutumé de bestiaux indispensables à leur service. Oui, nous osons l'assurer, toute culture en grand de cette racine serait à jamais anéantie. Avec elle, tout espoir d'améliorations notables dans les assolements se trouverait indéfiniment reculé, et cette importante industrie déchue, se présenterait désormais à la mémoire des hommes, comme le souvenir de ces conceptions du génie dont le nom seul est parvenu jusqu'à nous.

Cet exposé vous démontrera suffisamment, Messieurs, que le projet de réduction des droits sur les sucres étrangers paraît à votre commission une dérogation aux principes d'une sage économie politique, dont l'exécution, en froissant l'intérêt privé des fabricants de sucre indigène, porterait une atteinte mortelle aux intérêts généraux de notre patrie, et compromettrait l'avenir de son agriculture, et d'une des branches les plus floris-

santes de son industrie intérieure. La France industrielle attend avec anxiété la décision de cette haute question, mais avec ce calme qui naît de la confiance qu'inspire un gouvernement protecteur de tout ce qui est utile, et qui, jaloux de concilier tous les intérêts, parce qu'il sait entendre l'expression de tous les besoins, s'éclairera. Nous devons l'espérer de la masse de lumières et de vérités qui jaillit des nombreuses réclamations des fabriçants pour dissiper, par le maintien du tarif, les alarmes que le projet de modification a soulevées.

Par ces motifs, votre commission a l'honneur de vous proposer, Messieurs, d'adresser au nom de la Société Royale, copie du présent rapport à leurs Exc. les Ministres de l'intérieur et du commerce, ainsi qu'à la commission d'enquête, et d'en ordonner, vu l'urgence, l'insertion dans le plus prochain volume de vos mémoires, afin de constater aux yeux de nos concitoyens le vif intérêt que vous avez porté à une question qui touche de si près à tous les élémens de la prospérité publique.

Adopté en séance, le 13 *février* 1829.

PHILOSOPHIE.

ANALYSE D'UN RAPPORT

FAIT DANS LA SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1829,

SUR L'OUVRAGE

de M. Léonce Maurin, *Avocat à Nîmes*,

Par M. Billet, Avocat, Membre résidant.

Messieurs,

Vous vous rappellez qu'en 1828 vous avez mis au concours cette question :

Situation des idées philosophiques au dix-neuvième siècle ?

Un seul ouvrage vous est parvenu dans le délai par vous accordé aux concurrents.

C'est à M. d'Anstaing, avocat à la cour royale de Douai, que vous avez accordé le prix par vous proposé.

Pendant ce concours, M. Léonce Maurin, avocat à Nîmes, vous adressait aussi un discours sur la même matière, et c'est par une circonstance indépandante de sa volonté, qu'il vous est parvenu trop tard.

Ce retard malheureux pour l'auteur ne pouvait être un motif pour ne pas nous occuper de son ouvrage : aussi, après en avoir entendu la lecture, vous en avez renvoyé l'examen à une commission spéciale composée de MM. Herbet, Thellier de Sars, Harbaville, Leducq, Philis et Billet.

Rapporteur de cette commission, je viens aujourd'hui vous transmettre le jugement qu'elle a porté sur l'ouvrage de M. Léonce Maurin, avec les conclusions qu'elle a crue aussi devoir vous soumettre.

L'ouvrage de M. Léonce Maurin est d'un esprit juste et méthodique.

L'auteur cherche l'esprit philosophique dans les mœurs, les lois, les lettres et les sciences.

Il fait, à cette occasion, des classifications dont quelques-unes nous ont paru manquer de précision. Il divise trop une influence qui s'exerce sur un vaste ensemble.

Presque toutes ses pensées sont vraies et sages, mais n'ont rien de bien saillant; il n'y a point là

de type original; toutefois l'auteur parait nourri des saines doctrines philosophiques et appartenir à l'école de M. Royer-Collard.

Son style est généralement pur et correct, néanmoins nous devons dire qu'il manque quelquefois de force.

La force cependant était ici nécessaire. L'auteur embrassant beaucoup d'objets et étant obligé de les résumer, une concision énergique était de mise.

M. Léonce Maurin, littérateur distingué, passe trop légèrement, selon nous, sur la littérature, qui est l'expression de l'esprit d'une société.

Il nous parait qu'il aurait dû parler de cette littérature périodique, de cette polémique de la presse, cet écho journalier des besoins intellectuels d'un peuple, c'est-là cependant un des caractères distinctifs de notre siècle.

Il y a de la vérité et de l'érudition dans ce qu'il dit de l'esprit d'observation qui règne de nos jours et qui a introduit la philosophie dans les sciences.

L'auteur ne nous a pas paru entrer aussi profondément qu'il aurait pu le faire dans son sujet, lorsqu'il vient à parler des divers systèmes de philosophie. Il a craint d'être trop

dogmatique, et, en s'efforçant de rester académique, il ne frappe pas assez fortement l'esprit.

En remontant à la cause principale du mouvement philosophique au dix-neuvième siècle, M. Maurin a parfaitement traité son sujet, néanmoins nous ne pouvons nous expliquer comment il a passé entièrement sous silence le dix-huitième siècle où se trouve cependant une mine profonde et les éléments de notre ordre politique et moral.

Rien de plus juste que ce qu'il dit sur l'influence des lettres et de la philosophie sur nos nouvelles institutions politiques. Nous devons lui savoir gré d'avoir su nous intéresser, en traitant cette matière qui a déjà exercée des hommes supérieurs.

L'auteur termine par des considérations sur la progression de la civilisation qui nous ont paru parfaitement tracées.

En résumé, ce mémoire atteste de la sagesse et de la justesse dans les vues. On y trouve d'excellentes réflexions, il n'a pas envisagé son sujet du même œil que M. d'Anstaing; son style n'est même pas aussi brillant : cependant sa lecture inspire un grand intérêt; il contient une foule de vérités utiles, bien déduites, présentées avec beaucoup de clarté, et vous savez, Messieurs, que la clarté est une chose essentielle, nous dirons

même indispensable, quand on traite les matières philosophiques.

Votre commission a pensé que l'impression de l'ouvrage de M. Léonce Maurin, dans les mémoires de la Société, aurait une utilité marquée ; toutefois un résumé placé par l'auteur au milieu de son discours résumé, dans lequel il présente en abrégé l'influence des idées philosophiques au dix-neuvième siècle sur les sciences, les lettres et les arts, a paru à votre commission une répétition de ce qui se trouve dans la première partie de l'ouvrage. Ce résumé ne sera donc pas imprimé.

DISCOURS

SUR CETTE QUESTION :

SITUATION DES IDÉES PHILOSOPHIQUES AU 19me SIÈCLE,

Par M. Léonce MAURIN, *Avocat à Nîmes.*

Repetit quod nuper omisit.
HOR. *Ep. L.* 1.

L'HOMME, pour qui le mouvement des sociétés n'est pas un vain spectacle, est frappé au premier coup-d'œil qu'il jette sur une époque du caractère spécial et distinctif qu'elle présente, et qui se produit tout à la fois dans les mœurs et les lois, les lettres et les sciences, en un mot dans tout ce que comprend et embrasse la sphère de la vie sociale.

C'est là ce qu'on entend par esprit philosophique, vous l'avez ainsi défini, Messieurs, avec autant de justesse que de précision.

Porter ses regards sur tout ce que l'activité humaine parcourt dans son rapide et vaste essor ;

saisir au milieu de l'inépuisable variété des faits l'unité fixe et permanente qui s'y trouve, et quand une fois on est maître de la pensée dominante, chercher le rapport nécessaire qui la constitue, telle est, Messieurs, la seule méthode qu'il nous paraisse convenable de suivre en recherchant quel est l'esprit philosophique de notre siècle, et quelle est la source dont il émane.

Mais avant d'entrer en matière, il importe de circonscrire notre horison, afin que notre vue, plus ferme et plus nette, arrive plus surement au but qu'elle veut atteindre. Dans nos investigations sur l'esprit philosophique du dix-neuvième, c'est principalement en France que nous arrêterons nos regards, non qu'il soit particuliers à notre pays, mais du moins il est là dans un état plus complet et plus libre de développement; les autres nations ne le veulent que d'une manière imparfaite et par fragments pour ainsi dire; quelques unes même sont tout à fait étrangères à son mouvement; ce ne sera donc qu'accidentellement que nous parlerons d'elles, c'est de la France surtout dont nous nous occuperons, de la France, en tout, Messieurs, elle a droit à nos hommages.

Hâtons-nous donc de voir ce qu'elle va révéler à nos recherches, hâtons-nous de voir ce que

l'analyse va nous découvrir dans cette masse compliquée de mœurs et de lois, de lettres et de sciences, que comprend son organisation sociale; et trop heureux si notre zèle à acquitter la tâche que nous nous sommes imposée, nous permet de la remplir de manière à satisfaire aux intentions de la Société éclairée, à qui nous venons en offrir le tribut.

Le premier fait, Messieurs, que nous rencontrions sous nos pas dans l'examen auquel nous allons prétendre, ce sont *les mœurs de l'époque actuelle.*

Les mœurs sont susceptibles d'être envisagées sous plusieurs points de vue ; mais il y a lieu au moins à les réduire à trois principaux qui renferment tous les autres ; *goûts*, *sentiments* et *morale.* Parcourez en effet les divers éléments que peut offrir l'histoire d'un peuple sous le rapport des mœurs, ils viendront nécessairement se ranger sous l'une de ces trois catégories.

Ce qui frappe le plus en regardant *les goûts* de notre Société actuelle, c'est l'amour de nos Français pour la liberté, mais non pas pour une liberté licencieuse qui ne se nourrirait que d'écarts et de troubles. Il fut un temps, il est vrai, où les esprits, excités par une soif immodérée d'indépendance, ne vivaient que des inno-

vations sans bornes, un temps où l'on se précipitait aveuglement dans un torrent de passions révolutionnaires avec une ardeur sans mesure et sans frein. Nous ne le rappelons que pour montrer combien ces dispositions sont étrangères à notre époque; conserver ce qui est, et non la détruire pour réédifier sur nouveaux fondements, voilà ce qui la caractérise éminemment. Ainsi nous voyons partout se manifester cette opinion de la France nouvelle : ainsi nous la voyons croître, grandir et étreindre de ses nœuds puissants les jeunes générations qui entrent en participation du mouvement politique. Si quelques avantages de liberté sont réclamés; si l'on conçoit que quelques changements soient encore nécessaires, ce ne sont plus des modifications radicales et subversives qui entraînent la rénovation du corps social, mais de ces réformes sages et salutaires qui sont de toute nécessité pour mettre en harmonie des institutions sans cela disparâtes.

Certes, Messieurs, pour appuyer de telles assertions nous n'avons pas besoin de nous étayer sur une démonstration logique ; l'évidence ne se démontre pas, sans doute, pour quelques personnes, ce n'est pas là de l'évidence, mais nous plaindrons plus que nous n'accuserons des

hommes assez malheureux, pour ne pas voir que la liberté est à jamais inséparable dans nos esprits des garanties d'ordre et de modération; que c'est là ce qui distingue essentiellement notre période politique, l'esprit vainqueur en France, si je puis m'exprimer ainsi, l'esprit qui va se propageant et se développant dans tous les rangs de la société.

Si, de la vie politique nous passons à l'examen de la vie privée, nous reconnaîtrons que là aussi éclate une influence puissante, qu'il n'est pas moins bon de signaler; c'est un penchant terminé pour les choses d'utilité, un amour du travail pratique, si je puis ainsi parler, que domine et pousse toutes les classes d'une égale émulation. La spéculation est aujourd'hui dédaignée quand elle n'a pas pour but des travaux positifs, quand elle n'aspire pas à payer son tribut d'utilité sociale, et se concentre uniquement dans un cercle de combinaisons stériles.

Nous ne parcourrons pas, Messieurs, toutes les professions industrielles et scientifiques, pour vous prouver par mille spécialités combien cette assertion est vraie; nous vous citerons seulement certains faits qui, par leur clarté et leur importance, sont de nature à jeter une vive lueur dans l'esprit de ceux à qui elle pourrait encore

paraître obscure, et d'abord nous vous dirons les progrès immenses qu'ont fait parmi nous, il n'y a pas déjà si longtemps, les applications des sciences et arts et métiers; sans doute ce mouvement n'est pas né d'hier; c'est dans un autre siècle qu'il faut placer l'anneau primitif de la chaîne à laquelle il se rattache; mais convenons du moins de sa réalité féconde dans le nôtre, convenons enfin que si la voie a été ouverte dans un autre temps, le siècle auquel nous appartenons a prodigieusement travaillé à l'aggrandir.

Vous rappelerons-nous les perfectionnements de tous genres, que la *mécanique* a apportés dans nos grands ateliers de manufacture ? Vous rappelerons-nous les heureuses applications aux arts de la *chaleur* et de la *vapeur* ? Aurons-nous besoin de vous dire combien la *chimie* a enrichi d'industries par ses théories appliquées, et nous serait-il possible d'oublier dans cette exposition l'*histoire naturelle* qui, étudiée avec plus d'ardeur et de zèle sous le rapport pratique, a livré à son tour aux arts dans les trois genres qu'elle embrasse, une foule de ressources naguères encore méconnues.

En voilà sans doute assez pour vous démontrer combien est vivante parmi nous cette influence

de l'esprit-pratique, cet amour du travail utile. Nous ajouterons qu'en dépit de toutes prétentions de rang et de fortune on ne rougit plus de s'associer à des entreprises d'utilité comme on l'eût fait jadis. Nos notabilités sociales ne croient pas se dégrader en se livrant à des opérations de ce genre, et nous pourrions désigner tels hommes revêtus de dignités et de titres, qui n'ont pas dédaigné d'adjoindre à leurs nobles travaux les spéculations d'une honorable industrie.

Qu'il nous soit encore permis de remarquer l'éclatante manifestation de ce goût pour les choses utiles dans le tableau que nous présentent les sociétés savantes qui jadis consumaient trop souvent leurs loisirs studieux dans de frivoles occupations, et que l'on voit aujourd'hui, animées d'une généreuse rivalité, apporter à l'envie dans leurs concours académiques la noble pensée d'accélérer les développements de la civilisation générale.

Tels sont, Messieurs, les goûts dominants de notre temps, amour de la liberté, mais tempérée par des garanties d'ordre et de modération, et penchant prononcé pour les travaux utiles et pratiques.

Passons maintenant au second élément que nous avons reconnu co-exister dans les mœurs

et tâchons de déterminer ce qu'il est à son tour par rapport à nous.

De prime abord, Messieurs, ce qui domine le plus aujourd'hui dans cet ordre de choses, c'est l'amour de l'humanité que l'on connaît mieux sous le nom de philantropie. Mais gardons-nous de confondre avec elle ce sentiment mal ordonné de bienfaisance qui ne s'exhale qu'en plaintes amères et exagérées sur les maux de l'homme ou en moyens d'y obvier, vagues et trompeurs. C'est par des traits plus nets et plus complets qu'elle se dessine à nos regards ; éclairer pour améliorer la condition morale, mais ne pas s'occuper exclusivement d'elle seule et songer que les besoins de l'existence doivent aussi trouver leur satisfaction, tel est le double point de vue que doit embrasser une véritable philantropie, et telle elle nous apparait aujourd'hui.

C'est là ce que nous attestent ces sociétés éclairées fondées sous la condition de propager la morale par l'instruction; ce que nous attestent ces établissements où l'homme du peuple, qui se voue aux professions mécaniques, reçoit une éducation qui le met à même de fournir aux nécessités de la vie ; et dans un autre sens, mais

toujours dans le même esprit, les pieuses fondations des caisses d'épargnes que l'on s'empresse d'adopter partout ; les prix Monthyon, digne legs d'un homme de bien, pénétré des sentiments de son temps; ces souscriptions diverses qui ont pour but de soulager le malheur et au nombre desquelles il faut citer au premier rang celle qui se propose l'extinction de la mendicité, enfin mille autres institutions où brille une active et intelligente philantropie.

A la vue d'un amour de l'humanité si bien entendu, à la vue de ses bienfaisants ouvrages, quel avenir, Messieurs, se déroule à nos regards? Quelle suite de prospérités n'est-il pas permis de prophétiser à notre patrie, alors que de toutes parts et d'une émulation commune se manifeste la généreuse pensée d'arracher le peuple au double fléau de la misère et de son ignorance.

S'il nous est donné d'espérer qu'un tel dessein ne saurait périr; que plus le siècle avancera et plus il avancera à son tour ; sans doute nous pouvons attendre qu'avec l'accroissement des lumières et du bien être du pauvre, ils deviendront de plus en plus rares les crimes dont nos tribunaux nous offrent encore de trop fréquents exemples, et si nous ne croyons pas possible de les extirper pour toujours, quel succès s'ils ne

souillaient plus notre société que par quelques points perdus sur sa vaste surface.

Ainsi, Messieurs, nous l'avons dit un peu briévement, mais peut-être avec assez d'exactitude, le *sentiment* qui occupe, d'une manière un peu remarquable, la scène des mœurs de notre époque, c'est la philantropie avec les vrais caractères qui lui sont propres et que nous avons déterminés.

Au surplus, en établissant qu'au nombre de ces caractères se trouvait la pensée éclairée d'améliorer le peuple, nous sommes implicitement entrés dans la question de morale, dernier fait que nous ayons à décrire par rapport au point de vue que nous traitons en ce moment.

Pour constater la présence véritable de l'élément moral dans nos mœurs, nous pourrions bien en vérité nous servir des mêmes faits dont nous venons de vous entretenir: de cela seul en effet que l'on cherche à répandre dans le peuple les croyances morales, il est à croire qu'elles sont le partage sincère de ceux qui les propagent; et si ces derniers expriment l'opinion du siècle, l'opinion du siècle reconnait donc la sanction morale par une conséquence naturelle et nécessaire.

Mais si nous pénétrons plus avant serons-nous

moins frappés des résultats qui se dévoileront à nos regards ?

Voyez, Messieurs, la considération légitime qui environne les hommes purs et intègres qui n'ont jamais dévié, dans leur carrière politique, de la ligne de leurs devoirs, et leur ont sacrifié tous les avantages d'une élévation assurée. Voyez, au contraire, de quelle réprobation l'opinion flétrit ceux qui, au mépris de leurs serments, tour-à-tour trahissent ou respectent par intérêt ce qu'ils devraient toujours respecter par devoir.

Les hommes consciencieux, quelque soit le drapeau auquel ils appartiennent, quand c'est la conviction qui les anime, et non un bas et vil intérêt qui les pousse, obtiennent l'estime générale; et disons-le en toute franchise, avec eux il n'est pas d'acception de parti. Que d'exemples pourrions-nous citer d'indépendance courageuse et de désintéressement pur et loyal, qui n'ont pas été provoqués par l'appât d'une vaine renommée, comme voudraient le faire croire des détracteurs intéressés, mais par le seul amour du bien; car c'est obscurement qu'ils ont été donnés, et si la publicité est venue leur donner un digne et honorable renom, c'est pour ainsi dire malgré le désir de ceux qui devaient le plus y gagner.

La vie privée à son tour n'est-elle pas plus pure que dans le siècle passé? J'en appelle à la statistique quotidienne des débats judiciaires qui, en portant le flambeau dans les désordres des mœurs privées, nous proclame de jour en jour que les conduites scandaleuses sont devenues bien plus rares. J'en appelle encore au spectacle de la société qui, sous un autre rapport, suffit pour nous convaincre que les frivolités de corruption du dix-huitième siècle sont déjà loin de nous.

La religion, quoiqu'en disent d'implacables ennemis de notre temps, n'obtient-elle pas plus de respect et plus de véritables hommages? Qui voudrait aujourd'hui attacher son nom à ces libelles impurs, dont des génies du premier ordre ne s'abstenaient pas à cette époque?

Sans doute toutes les opinions religieuses et philosophiques sont libres; les temps de persécution et d'intolérance sont passés; mais tout en marchant sous des bannières opposées, ce n'est pas avec de sales et grossières injures, ce n'est pas avec des pamphlets dégoûtants de fiel que les hommes, qui sont les vrais représentants de notre siècle, combattent les doctrines qui leur sont opposées. L'intolérance philosophique n'est pas plus reçue que l'intolérance religieuse, et si quelques individus, étrangers à cet esprit, croient toutefois

avec des armes bien émoussées, devoir renouveler cette polémique vieillie d'outrages, ils ne trouvent guères parmi leurs contemporains ni échos, ni apologistes.

Cet esprit de tolérance se fait appercevoir jusqu'au milieu des dissidences d'opinions politiques; elles ont mutuellement plus d'égards les unes pour les autres, et l'on ne se croît plus ennemi parce qu'on ne partage pas les mêmes idées.

Sans doute, ici comme ailleurs, il y a des hommes qui ne sont pas de l'opinion de leur siècle; qui cherchent à lutter contre elle; mais c'est en vain. Plus forte qu'eux, elle les emporte dans son mouvement rapide, c'est un fleuve dont les flots impétueux entraînent tout sur leur passage, et ceux qui descendent son cours et ceux qui le remontent.

Telle est, Messieurs, l'esquisse dans laquelle nous nous sommes efforcés, autant que nous l'avons pu, de réproduire les traits principaux de la physionomie morale du dix-neuvième siècle.

Après les mœurs doit venir la littérature qui a trop de rapport avec elles pour que nous ne nous en occupions pas immédiatement.

Qu'a-t-elle donc a offrir à nos observations?

Il est difficile de ne pas être frappé de la révolution qui s'est opérée depuis quelques années dans les lettres. On se souvient de la longue et trop vieille stérilité de la poésie parmi nous. Sans doute la fin du dix-huitième et le commencement du dix-neuvième ont bien produit quelques poètes estimables, il y aurait une injustice systématique à le nier. Néanmoins avouons-le, sauf le genre descriptif qui jette beaucoup d'éclat dans cette période, les autres ne se distinguent ni par l'originalité, ni par la vérité. La tragédie fut déclamatoire et vide; la comédie fut plus ingénieuse que vraie; le reste reproduisit à peu près les mêmes défauts; nous n'en exceptons pas un poète qui dans l'élégie a joui et jouit encore d'une réputation méritée à quelques égards, mais qui nous a toujours paru avoir trop d'esprit dans sa grâce et trop d'étudié dans ses sentiments.

Un seul homme peut-être, quoiqu'il ait écrit en prose, nous semble à bon droit avoir mérité la couronne du poète. Sortant des routes vulgaires et battues, il a donné une direction nouvelle à la poésie, en l'associant à nos croyances religieuses et en répandant sur elles des beautés de couleurs, inspirées par ses voyages dans l'Amérique du nord. Cette nature si puissante pour

une grande imagination, ces forêts vierges, où l'on peut voir encore la main du créateur, il ne les peint pas seulement en descripteur exact et harmonieux, il ne les peint pas en coloriste brillant et vague, mais c'est avec des traits de pinceau aussi neufs que le sujet sur lesquels il les trace, avec un sentiment profond qui se mêle à tout ce qu'il décrit, qu'il dessine des proportions et des contours si vastes et si variés. Nul n'avait avant lui creusé dans cette peinture intérieure de l'ame religieuse avec autant de bonheur. Nul n'avait songé à développer si profondément cette lutte de la foi contre les passions et ce vague rêveur qu'elles entraînent toujours avec elles. Avec une telle poésie d'images et de sentiments, le succès devait être grand, et il le fut, Messieurs, mais tel qu'il fut, cependant il n'excita pas nos auteurs à suivre ses traces; généralement ils furent plus frappés de quelques misérables tâches d'affectation Que des beautés sans nombre qui brillaient de toutes parts dans ses écrits, et l'éclat de ses triomphes fut par eux longtemps attribué à l'esprit de parti. Toutes ces puérilités ont disparu aujourd'hui, et justice pleine et entière est enfin rendue à l'illustre auteur d'*Atala* et des *Martyrs*. On s'accorde à trouver, au milieu de quelques irrégularités de peu d'im-

portance, une foule de beautés de tous genres, et l'influence qu'il exerce sur une partie de notre littérature nous révèle que c'est surtout avec notre siècle qu'il sympathise profondément.

Après lui, il faut sauter à pieds joints, qu'on nous pardonne la familiarité de l'expression, et venir tout droit aux années qui se sont écoulées depuis la restauration.

Notre poésie, à dater de cette époque, est devenue plus large et plus franche; plus féconde, elle aspire à créer pour nous de nouvelles sources d'impression.

Le genre lyrique surtout est cultivé avec un succès très-remarquable. Notre gloire militaire et nos revers ont admirablement servi un de nos poètes qui, sous un cadre leger, a déployé dans mille sujets divers une vigueur de pensées et d'images qui l'ont à bon droit placé au premier rang de nos lyriques modernes. (1) Un autre avec moins peut-être de cette simplicité forte, cachet du génie, n'a pas moins été habile à revêtir l'élégie nationale des couleurs d'une poésie riche de sentiments et d'harmonie. (2)

---

(1) M. P.-J. de Béranger.

(2) M. Casimir Delavigne.

Marchant dans des voies différentes, deux jeunes poètes ont cherché, l'un à renouer pour nous la chaîne des pensers religieux, interrompue depuis quelques temps en poésie ; l'autre à réveiller en nous ces souvenirs du moyen âge, qui ne sont pas sans quelqu'attrait pour notre imagination, s'ils le sont tout à fait pour notre raison. De plus son talent fécond et hardi ne s'est pas borné là, et une foule de sujets d'une originale variété, explorés avec bonheur, attestent la souplesse et l'étendue de sa verve poétique. Un peu de vague est le défaut du premier, un peu de bizarrerie celui du second. En résultat total il y a de la vérité dans l'un comme dans l'autre, non de cette vérité vulgaire qui est de tous les temps et de tous les lieux, mais de cette haute vérité qui annonce l'étude des ressources variées que recèle en son sein la nature humaine. (1)

Moins heureuse, peut-être, la poésie tragique n'a pas encore acquis le caractère prononcé qu'elle doit avoir, mais il est bon d'observer l'esprit qui anime ses essais.

Plus de liberté dans les formes, moins d'asservissement aux règles impérieuses de l'unité de temps et de lieu ; mais non pas une licence sans frein, le mélange des tons quand l'un sert

(1) MM. Dalamartine et Victor Hugo.

de progression à l'autre, mais avec des limites restrictives; plus de franchise et de naturel dans le dialogue, mais non une simplicité triviale, enfin la peinture de l'histoire, mais avec les tempéraments que nécessitent nos goûts et les convenances de l'art dramatique, voilà la secrète pensée qui dirige nos écrivains dont les veilles sont consacrées à notre scène tragique.

De son côté, la comédie réclame la peinture des mœurs de notre époque, et l'on sait, dieu merci, que ce n'est pas la variété des sujets comiques qui lui manque. Un seul auteur néanmoins à jusqu'ici marché en ce sens d'une manière un peu remarquable, mais ses pièces même sont plutôt de spirituelles esquisses que des comédies véritables. (1) Espérons qu'avec la liberté prochaine du théâtre, cet esprit, qui déjà s'est fait jour, mais a été gêné dans ses développements, pourra prendre alors l'essor qui lui est propre.

Les romans ressentent la même influence que l'art dramatique; ils obéissent à ce goût de l'imitation historique que nous avons signalée plus haut. *Walter-Scott* en Ecosse, et *Manzoni* en Italie sont les représentants les plus distingués

(1) M. Scribe.

de cet esprit qui s'est propagé aussi parmi nos romanciers français, l'illustre auteur d'*Ivanhoé* et des *Puritains*, l'écrivain plein de génie qui, aux belles tragédies d'*Adelghi* et de *Carmagnola*, vient de joindre le roman historique des *Sposi promessi*, sont trop connus sous ce rapport pour que nous ayons besoin d'insister là-dessus.

L'histoire, au milieu de l'ébranlement qui a agité et renouvelé la surface des autres branches de la littérature, n'est pas restée étrangère aux changements qui se sont opérés autour d'elle ; à son tour elle a modifié sa manière de composer.

On sait combien était vicieuse la méthode de de nos historiens du dernier siècle : ce n'était pas pour chercher la vérité qu'ils écrivaient et pour lui élever un monument solide et durable, c'était pour la démonstration de leurs principes philosophiques La conséquence d'un pareil système est facile à déduire ; l'histoire en se mettant au service des théories abdiqua son véritable caractère, qui est la recherche et la mise en lumière du vrai.

Cette méthode, grâces à Dieu, n'est plus la nôtre. Une impartialité loyale pour le passé anime nos historiens; et si tous ne professent pas le même esprit, nous pouvons, sans crainte d'être

démenti, affirmer que ceux qui le repoussent sont tout à fait en dehors de notre siècle.

Une vue nouvelle préside d'ailleurs à leurs travaux. Ils n'envisagent pas l'histoire comme une filière d'événements qui n'ont entre eux qu'un simple rapport de co-existence et de succession irrationnelle; à l'étude complette des faits ils joignent la non moins curieuse et non moins réelle étude du rapport de génération qui les unit pour le but dernier du plus grand perfectionnement individuel et social.

La critique s'est élevée à la hauteur de ces travaux divers. Elle a abdiqué l'empire de l'autorité pour n'obéir qu'aux lois seules dont toutes choses doivent relever, aux lois rationnelles. Déjà sous la plume d'une femme célèbre, elle avait acquis un type de profondeur dont l'exemple n'a pas été perdu pour notre temps, mais un peu peut-être pour le sien. Sans doute elle n'est pas restée sans action sur les grands changements littéraires que nous venons d'énumérer; et si elle n'a pas fixé leur caractère réel, elle a du moins contribué à l'aggrandir et à le populariser, c'est encore une assez belle part d'influence.

Les beaux arts, et parmi eux nous citerons spécialement la peinture, ont subi des modifi-

cations tellement analogues à ceux dont nous venons de parler, que nous suivons pour ainsi dire la même chaîne d'idées en caractérisant le mouvement qui les anime aujourd'hui.

Le génie de *David* exerça longtemps, comme on sait, un despotisme sans égal sur la peinture. Nul ne dessina le nud comme lui, nul n'eut l'art de ressusciter pour nous les belles formes de l'antiquité comme ce grand artiste ; et tel fut l'enthousiasme qu'il excita, que bientôt s'élancèrent sur ses traces une foule d'imitateurs, qui tous à l'envie, et chacun dans sa sphère particulière, reproduisirent avec plus ou moins de talent le caractère du maître. Le résultat nécessaire d'un tel système fut la transformation de la peinture en l'art du statuaire ; c'est à dire l'annihilation de son individualité. (3)

Mais un jeune peintre, s'appercevant combien la nature et l'histoire qui n'est que sa contre-épreuve, s'interdisaient par là de ressources, rompit en visière, il n'y a pas déjà bien longtemps, avec l'idéal des formes et de l'expression. Son exemple n'a pas été perdu, et il s'est créé de nos jours une nouvelle école qui tend à plus de naturel et de variété dans le dessin et à plus de simplicité dans l'ordonnance, laquelle chez David et ses élèves montre trop de pré-

tention à l'arrangement, à plus de vérité dans le coloris, qui est assez négligé par eux ; elle aspire surtout à reproduire l'histoire sans l'étouffer sous le costume antique, l'histoire qui sous les pinceaux de leurs devanciers était sacrifiée au grandiôse des formes et de l'expression.

Ainsi la peinture est devenue plus vraie, plus historique; comme nous l'avons dit il y a évidemment entre elle et la poésie une analogie évidente de caractère, une parenté d'origine très-remarquable.

Si delà nous passons aux sciences politiques, nous reconnaîtrons que parmi elles aussi une notable modification se fait éprouver.

L'économie politique, science négligée, dédaignée dans le siècle dernier s'est popularisée dans le notre. Les problèmes qu'elle agite sont devenus presque des trivialités rebattues, et l'esprit investigateur de notre temps a su les environner d'un cortège de faits propres à en applanir la solution. L'importance de ses théories et leur liaison avec nos besoins actuels est unamement reconnue, et elles commencent à agir sur les gouvernements, dont la mission est de les consacrer dans l'intérêt de leurs sujets.

La législation politique a passé par bien des

variations, mais nous croyons que personne ne doute aujourd'hui qu'elle n'ait atteint le véritable état qu'elle doit avoir de notre temps. Après bien des essais, nous sommes enfin arrivés à la meilleure forme de gouvernement dont nous puissions jouir. Nos droits et nos libertés nous sont à jamais garanties par de sages institutions, où l'alliance du pouvoir monarchique et du pouvoir démocratique est admirablement combinée pour remplir ce but. Ainsi, avec elles, nous n'avons à redouter ni l'établissement d'une aristocratie tyrannique, ni celui d'une démocratie effrénée, ni enfin celui du despotisme d'un seul; la limite respective de ces divers pouvoirs est une garantie de leur indépendance réciproque Quelle différence de cette constitution politique d'avec celle d'Angleterre, quoique cette dernière nous en ait fourni les bases premières; comme les intérêts populaires sont dans la nôtre répartis sur une échelle bien plus vaste et par suite bien plus raisonnable !

La législation privée n'a pas été moins soumise à cette loi de perfectionnement qui s'est étendue à tout. Nous voyons, depuis quelque temps, s'élever avec force et se faire écouter quelques publicistes pleins d'ardeur et d'énergie pour l'amélioration de nos lois criminelles; et déjà l'esprit public, le gouvernement lui-même répondent à leur appel.

Ils sollicitent l'abolition de la peine de mort et des peines infâmantes, ainsi que l'adoption du *système pénitentiaire*. Sans doute l'opinion de la suppression de la peine capitale et des peines infâmantes n'est pas nouvelle. *Beccaria* et d'autres avec lui avaient, dans le dernier siècle, plaidé cette noble cause. Mais qu'il y a loin de la manière dont ils l'ont défendue d'avec celle dont on le fait aujourd'hui ! Ce n'est plus comme alors une aveugle inspiration d'humanité, c'est une pensée tout-à-fait rationnelle qui préside à la pensée de nos généreux écrivains ; ils examinent nos lois pénales sous le double point de vue de *moral* et de l'*utile*, séparant deux ordres de choses de nature essentiellement distinctes, ils s'emparent des faits nombreux que nous révèle chaque jour la publicité judiciaire, et c'est les pièces en main qu'ils sapent les fondements d'un système de pénalité que repousse notre civilisation, en attendant l'initiative de fait du pouvoir.

Voilà, Messieurs, les modifications fondamentales qu'une observation rapide, jetée sur l'état actuel des sciences politiques, nous a permis de reconnaître.

Les sciences *physiques* et *naturelles* ont-elles continué à suivre le mouvement que leur imprima

le dix-hitième siècle, ou se distinguent-elles par une direction toute particulière ?

On sait les accroissements qu'elles prirent à la fin de cette époque. Dans la chimie, les noms de *Lavoisin, de Guyton de Morveau* et d'autres encore sont présents à tous les esprits. Dans l'histoire naturelle des noms également célèbres n'ont pas besoin d'être cités.

Le dix-neuvième siècle, dans la courte carrière qu'il a déjà parcourue, n'est pas resté en arrière de son devancier. La *chimie* a vu agrandir son domaine par une meilleure et plus exacte analyse; la *minéralogie*, déjà vérifiée par les théories d'*Haüy*, s'est enrichie de toutes les applications nouvelles de la *chimie*; la *botanique* a vu augmenter l'immense champ de ses découvertes, et sa méthode, grâces à une étude plus approfondie de la *physiologie* végétale, est entrée dans des voies tout-à-fait philosophiques; la *zoologie* a pris aussi un essor très-remarquable, sous le rapport de la connaissance des êtres et de la classification naturelle, par la popularité de la science et les grands travaux d'anatomie comparée d'un habile naturaliste (1); enfin, la *géologie*, si longtemps le jouet des hypothèses chimériques, s'aidant des

(1) M. Cuvier.

conquêtes de la minéralogie, s'est assise sur des bases dont tout semble nous garantir la solidité scientifique.

Au milieu de ces progrès, il est bon d'observer une tendance qui mérite d'être remarquée. Les méthodes d'observation sont sans doute le meilleur moyen pour hâter l'avancement d'une science, et c'est à l'influence qu'elles exercent, que l'on doit attribuer la plus grande part des découvertes qui se sont accomplies et s'accomplissent tous les jours; mais il ne faut pas d'une observation étroite et exclusive, car on s'exposerait alors à voir se limiter le champ des connaissances qu'il est donné à l'homme de parcourir. L'aspect des choses extérieures peut inspirer deux sortes d'études : l'une qui s'exerce sur le spectacle de la nature et l'analyse de ses divers éléments ; l'autre sur la vue intérieure de leurs rapports d'enchaînement. En chimie, par exemple, il y a des corps simples à fixer : de plus, il y a à étudier les lois de la force qui maintient l'union intime, l'harmonie entre leurs diverses molécules. En minéralogie, qu'un crystal soit exposé à nos yeux, nous observons les différences du noyau et des formes secondaires. Une fois ce fait déterminé, passant à leur rapport, à leur loi, comme on le dit communément, on le trouvera dans le décroissement des lames. En

zoologie, en botanique, après avoir observé un végétal, un être vivant par les caractères extérieurs ou intérieurs qu'il nous présente, on veut étudier leurs rapports fondamentaux, et on les reconnait dans le lien des organes principaux aux organes accessoires. En physiologie, après avoir fait l'énumération des faits multipliés dont l'ensemble compose la vie, on recherche les lois vitales, et si l'état de la science ne nous permet pas d'atteindre au nœud primordial, on pénétrera, du moins jusqu'aux lois particulières, à chacune des grandes fonctions de l'existence.

Quelles que soient enfin les théories scientifiques que nous parcourions, nous arriverons toujours au même résultat, partout les faits et leur rapport nécessaire ; il n'y a rien de plus, rien de moins à étudier.

Maintenant tous les siècles voient-ils dominer également ce triple ordre d'études ?

Le dix-huitième montra-t-il une prédilection pour l'une d'elles ?

Qu'en est-il du dix-neuvième ?

Il n'est pas douteux que tour-à-tour on a incliné de l'une à l'autre. Le dix-huitième siècle fut surtout l'époque de l'observation immédiate, de la constatation des faits naturels ; c'est dans sa dernière

moitié que la chimie vit s'augmenter le nombre des corps simples, et que beaucoup de substances rebelles jusques-là à l'analyse, vinrent s'y soumettre. Quant à la science des rapports fondamentaux, elle ne fut pas aussi heureuse. Néanmoins il faut le dire, en botanique dès dix-sept cent quatre-vingt-neuf, les grands rapports d'organisation, mieux étudiés, servaient déjà aux mains de l'immortel *Jussieu*, à la classification naturelle; mais ce n'est guère que plus tard que cette méthode a obtenu dans le monde scientifique le rang qu'elle doit y occuper, et d'illustres botanistes dans notre siècle n'ont pas peu contribué à l'y placer en la complétant en zoologie; en physiologie, on est parvenu, par une analyse et une observation plus approfondie, à une connaissance plus étendue des individus et de leurs fonctions organiques, mais on n'avait pas déterminé, avec autant de précision, la marche que suit la nature dans ses combinaisons variées.

C'est de notre temps que, sans cesser d'être expérimentales, les sciences physiques et naturelles sont entrées plus profondément dans les voies rationnelles. La loi des affinités si bien déterminée par *Bertholet* dans son grand ouvrage de statique-chymique (1801); les lois de la dilatation des liquides par M. *Gay-Lussac* ; la théorie

des proportions chymiques de M. *Berzelius* ; les lois de l'électricité galvanique que le chymiste *Davy* a fixées dans un ouvrage que l'institut a couronné en 1807, sont de grands faits qui appartiennent spécialement au dix-neuvième siècle. En botanique, M. *de Candolle* a fort habillement développé la méthode de Jussieu, fondée comme on le sait sur la subordination des organes; de plus et entr'autres choses il a découvert cette grande loi de physiologie végétale que les propriétes des plantes dépendent des sucs ainsi que de leurs autres produits, et ceux-ci de la forme des organes sécrétoires. D'autres hommes non moins célèbres ont suivi ou suivent cette même marche, mais en citant leurs noms, nous ne rendrions pas plus sensible la vérité que nous nous sommes proposé d'établir. (4)

M. *Cuvier* qui, quoiqu'il ait préludé à ses grands travaux à la fin du dix-huitième siècle, nous appartient plus particulièrement par l'étendue qu'il leur a donnée dans le nôtre, M. Cuvier dis-je, au milieu des désordres des divisions zoologiques qui regnait avant lui, malgré tout ce qu'avaient fait *Linné* et *Fabricius* a su établir un noyau de classification régulière, en prenant pour base des résultats de rapports physiologiques et anatomiques. C'est ainsi qu'il s'est servi

de cette grande loi dont la découverte lui est personnelle, que par rapport aux animaux vertébrés, la quantité respective de leur respiration est la raison de leur quantité de mouvement et par conséquent de l'esprit de ces mouvements; que ceux-ci motivent les formes de leurs squelettes et de leurs muscles, enfin que l'énergie des sens et la force de leur digestion en sont une dernière dépendance; et quant à ce qui concerne les animaux invertébrés, que des rapports identiques existent entre les mêmes organes. (*)

Au moment de terminer cette portion de notre travail, nous répétons que les découvertes de fait n'ont pas été moins nombreuses dans cette période.

La philosophie est le commencement de l'édifice, après avoir parcouru ses divers étages, c'est de lui maintenant dont nous devons nous occuper.

(*) Ce serait une grande absurdité que de croire que les révolutions morales, qui se font d'un siècle à l'autre ont lieu à l'époque précise du renouvellement du siècle, ni avant ni après, ce n'est pas notre idée et nous pensons même qu'avant la fin du dix-huitième déjà se manifestait la tendance que nous avons reconnue dans les sciences, et comme elle tranche évidemment avec ce qui s'était passé jusqu'alors et qu'elle a pris d'ailleurs ses grands accroissements dans le nôtre, nous avons cru pouvoir la lui attribuer.

La philosophie a été longtemps soumise à un flux d'opinions contradictoires. L'idéalisme et le sensualisme se sont, l'un après l'autre et sous diverses enseignes, partagés l'empire du monde intellectuel; tour-à-tour ils se sont succédés comme s'engendrant réciproquement. Frappé de cette périodicité de révolution dont les anciens comme les modernes nous ont donné l'exemple, nos philosophes du temps présent essayent la conciliation des deux doctrines, pensant avec juste raison que la cause de leur chûte a été dans leur côté exclusif et celle de leur retour dans le côté vrai qu'elles possèdent. C'est là cette philosophie que l'on désigne sous le nom d'*ecclectisme*; elle enseigne que l'homme, en outre des sens, a une faculté qui constitue sa personnalité: la volonté est de plus une faculté qui en est entièrement distincte que l'on nomme *raison*, *intelligence*. De plus elle prétend qu'indépendamment des pensées qui dérivent des sens, il est des principes qui se révèlent à l'homme, à l'occasion des faits sensibles; ce sont des lois inhérentes à notre nature morale qui dirigent notre esprit, comme les lois dont est pourvu notre corps en gouvernent *les mouvements*. Elle proclame du reste la méthode d'observation comme la seule dont on puisse accepter le joug

dans l'état actuel de la science, mais non la méthode d'une observation exclusive qui ne s'adresserait qu'à une seule classe de faits, mais bien celle d'une observation qui s'exerce sur le double théâtre de la nature et de la conscience, ou de l'intérieur et de l'extérieur.

Voilà, Messieurs, autant qu'il nous a été possible de le dire, dans une brève analyse, l'état de la philosophie actuelle.

Nous avons épuisé la matière historique, s'il nous est permis de parler ainsi; nous avons présenté d'une manière un peu ressérée, mais peut-être complette, et c'est à quoi nous tenons surtout, la situation des lettres et des arts, des mœurs et des lois, des sciences physiques et naturelles, enfin de la philosophie.

Vous excuserez les formes un peu dogmatiques qui dominent dans ce tableau, en songeant que nous avons été forcés de ne présenter que les sommités, les résultats derniers. Vous voudrez bien remarquer que si je me suis étendu sur quelques parties et si j'ai passé rapidement sur d'autres, j'ai dû en cela considérer tantôt l'importance du sujet qui méritait plus de développement, tantôt l'obscurité d'un fait qui avait plus particulièrement besoin d'être mis en saillie.

En politique, nous avons vu enfin, après de vains et dangereux essais, surgir le *gouvernement constitutionnel*, où tous les intérêts sont représentés et où leur variété vient se confondre dans une admirable unité. On ne peut mieux en exprimer l'heureux équilibre que de le comparer à un cercle de la circonférence duquel partent mille rayons, qui viennent tous aboutir au même centre.

Nous n'avons pas omis les réformes que de nobles esprits réclament avec un zèle que n'arrête aucun obstacle. C'est au nom des principes sacrés du juste et de l'utile tout à la fois, que l'on demande l'abolition d'une peine qui, à chaque instant, court le risque d'être illégitime; et l'adoption d'un système pénal qui agirait moins par la terreur, remède souvent injuste et inefficace dans son application, que par voie de réformation morale. Nous avons remarqué que dans une telle combinaison, on n'oubliait pas plus les droits de l'individu que les intérêts de la société.

C'est là, Messieurs, la conciliation du moral et de l'utile, conciliation longtemps regardée comme un rêve de philantropie, et que notre siècle réalise.

A leur tour les sciences physiques et naturelles

nous ont paru présenter l'alliance des sens qui expérimentent et de la raison qui conçoit, alliance faiblement prononcée dans le siècle passé, où l'autorité de l'expérience sensible dominait essentiellement.

Enfin, Messieurs, la philosophie nous a offert le traité de paix du *sensualisme* et de l'*idéalisme*. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que le dix-huitième ne nous avait pas donné l'exemple de la concorde entre ces deux systèmes.

Au fond de tous ces résultats domine évidemment le même esprit : *utilité* et *morale*, *réalité* et *idéal*, *unité* et *variété*, *expérience sensible* et *expérience rationnelle*, sous ces applications et dénomiuations diverses réside l'accomplissement d'un grand fait : l'*union harmonique* de principes que l'on avait cru jusqu'aujourd'hui s'exclure l'un pour l'autre.

Tel est, Messieurs, l'esprit philosophique de notre époque, c'est la *compréhension* de tous les éléments divers dont se compose l'humanité; c'est un esprit nullement partial qui ne hait et ne repousse aucune idée, aucun principe, si ce n'est les idées et les principes exclusifs.

Nous avons fait un grand pas. Nous avons parcouru l'entière sphère des choses humaines. Nous

avons observé quel était le caractère le plus général qui leur fut commun. Que nous reste-t-il donc maintenant à faire, si ce n'est à rechercher où a commencé à se montrer cet esprit ; où s'est-il répandu le plutôt? Delà à suivre cette chaîne d'actions réciproques : et une fois arrivés à une analyse complette et définitive de ce faisceau d'influence, à chercher quelle est la cause dernière et fondamentale.

Nous ne venons pas prétendre, Messieurs, que ce soit la philosophie qui ait commencé à paraître sur la scène pour imprimer son mouvement à tout le reste. La philosophie est bien l'expression la plus haute de la science, *son dernier mot*, comme l'a dit un de ses plus éloquents interprêtes : et dès lors, quoi de plus naturel qu'elle influe sur l'ensemble de la société. Mais l'esprit philosophique en est essentiellement distinct, cet esprit peut se faire jour à travers les détails variés et immenses de la vie humaine et ne pas se manifester encore en philosophie.

Ainsi, Messieurs, nous n'hésitons pas à le dire, la philosophie n'a pas la première réagi contre le mouvement de dix-huitième siècle; elle s'est fait place bien vîte, elle n'est pas restée en arrière bien longtemps, mais l'ordre de priorité d'influence ne lui est pas dévolu.

Après les excès de la révolution et sous le régime d'un homme, dont le despotisme nous fit beaucoup plus de mal que son génie ne nous fit de bien, la littérature, réveillée par les inspirations d'un écrivain dont le talent est contemporain de notre âge, commença, comme nous l'avons déjà dit, à manifester quelques symptômes d'un esprit nouveau ; la religion, longtemps battue des vents dans le cours de nos tourmentes révolutionnaires, trouva en lui un éloquent interprête des bienfaits qu'elle a de tout temps répandus sur la terre, les lettres, un génie destiné à vivifier leur domaine. Plus tard, une femme célèbre (1) montra, dans quelques ouvrages de critique, une élévation et une originalité de vues qui frappèrent par leur nouveauté hardie. Elle nous fit connaître l'Allemagne, cette terre classique de l'idéalisme poétique, et ses peintures portent l'empreinte d'un sentiment qui n'était pas familier à la France d'alors. A peu près à la même époque parut modestement, dans une chaire de philosophie, un homme prédestiné à des honneurs plus grands (2), qui vint attaquer corps à corps le sensualisme, que déjà même en Écosse et Kant en Allemagne, avaient si rudement

(1) Mme de Staël.

(2) M. Royer-Collard.

traité dans des buts tout à fait divers. Ce furent les trois premiers grands faits de réaction contre le dix-huitième siècle et ses doctrines, qui se manifestèrent parmi nous. Toutefois il faut ajouter que la sympathie spontanée que les écrivains que nous avons désignés excitèrent parmi une nombreuse classe du public, ne fut pas seulement un résultat de leur talent, mais encore de leur propre sympathie avec les mœurs nouvelles, qui se recomposaient dans le calme qui commençait à renaître après nos troubles civils.

Courbés sous le joug de Napoléon, nous ne pressentions pas encore l'avenir politique qui nous était destiné. Longtemps éblouis par la gloire d'un chef militaire, nous commençions cependant à nous réveiller d'une longue léthargie au bruit de ses revers; mais la liberté, dont la perte de la gloire faisait sentir vivement le besoin, ne nous apparaissait encore que comme un sentiment un peu vague et qui trouvait en nous presqu'un adversaire à cause des souvenirs d'une sanglante révolution. Tout-à-coup la restauration arriva par la charte, ce beau don de Louis XVIII, où le pouvoir populaire et le pouvoir monarchique se trouvent admirablement conciliés, non pas dans l'intérêt de l'un et de l'autre, mais dans l'intérêt de la nation; car il faut se désabuser, la monarchie

n'est pas *une vieille idole que l'on encense par habitude*, mais c'est une nécessité, une garantie du bonheur commun.

Serait-ce un paradoxe de dire que cet esprit qui déjà s'était trahi parmi nous isolément, mais qui s'était trahi dans quelques écrits et dans une chaire publique, est le véritable promoteur d'une constitution qui ne repousse pas la liberté, parce qu'elle a commis des excès, ni l'ordre, parce qu'il peut conduire à la tyrannie, considérant l'un et l'autre comme deux besoins essentiels de toute société bien organisée.

L'identité de caractère combinée avec l'ordre chronologique semblent, au premier abord, nous autoriser à poser ce rapport nécessaire des lettres et de la philosophie avec les institutions qui nous régissent, mais il y a plus que cela.

Une vérité générale, susceptible d'un grand nombre d'applications, dès l'instant où elle s'agite dans quelques têtes actives et se fait jour par l'intermédiaire animé d'une voix éloquente, quel que soit le mode dont elle use, acquiert une intensité bien plus grande que quand elle est obligée de travailler sourdement à se communiquer par la seule force des choses, et c'est un des avantages les plus grands de notre civilisation que cette rapide propagation de la lumière

par toute voie de publicité. Or ici dès l'instant où l'esprit philosophique du siècle s'est manifesté par les lettres et la philosophie, centre fécond d'influences, il se répand d'une manière bien plus vive et bien plus profonde que s'il eut marché isolément d'un fait à un autre, pour arriver laborieusement jusqu'à nos institutions politiques. S'il était besoin d'un exemple pour confirmer ces raisonnements, nous dirions s'il n'est pas vrai que les lettres et la philosophie aient grandement contribué aux événements qui terminèrent le dix-huitième, est-il quelqu'un qui nie aujourd'hui l'évidence de ce rapport?

Serons-nous contredits si nous proclamons que l'action de cet esprit, sous les formes constitutionnelles, a dû être très-grande à son tour?

Dans l'espace de quelques années, de riches sillons ont été ouverts pour l'esprit humain. C'est alors que l'influence de M. de Chateaubriant, de M.me de Staël et de M. Royer-Collard, restreinte dans son essor, a pris des développements dont la grandeur frappe la vue la moins attentive; c'est alors que nous avons vu paraître et la poésie religieuse et la poésie historique avec leur riche variété de sentiments et d'images; c'est alors que nous avons vu paraître nos historiens avec leurs études bien plus complètes de faits et de rapports.

La hiérarchie des temps qui nous conduit par l'appréciation du principe que nous posons en ce moment serait-elle un mauvais guide, Messieurs, et serait-il vrai que nous eussions besoin, bornés que nous le sommes par la nature de notre sujet, de pénétrer plus avant pour en démontrer la réalité ? Nous savons déjà qu'il y a identité entre l'esprit qui a dirigé et dirige encore notre situation politique et celui qui pousse les lettres et la philosophie. Il nous est infiniment facile de prouver qu'il n'y a pas seulement co-existence entre ces deux mouvements, ou pour mieux dire qu'ils ne dérivent pas seulement du même tronc, mais encore que l'un a pu immédiatement agir sur l'autre.

Que dis-je, n'est-ce pas un lieu commun que de chercher des preuves à un tel rapport ? L'influence du gouvernement sur tout le reste de la société est-elle un fait si obscur, si nouveau qu'il soit nécessaire de l'asseoir sur les fondements d'une démonstration régulière ? Non, Messieurs, nous n'en sommes pas là C'est une vérité de tous les temps et de tous les lieux que cette influence existe; c'est une vérité à laquelle le consentement de tous les peuples a unanimement adhéré. Les annales de toutes les nations proclament encore qu'à

la suite d'un changement politique donné, telle modification dans le même sens, s'est également déclarée dans les lettres, les mœurs et les lois. Enfin une vue supérieure de la question montre qu'il est de conséquence rigoureuse et naturelle qu'une direction, une fois imprimée dans un des rayons de la vie sociale, elle se transmette successivement dans tous les autres, tant le besoin de l'unité est puissant et impérieux chez l'homme!

Ravivée par une révolution aussi forte et aussi paisible en même temps, la philosophie a pris des développements dont l'importance et l'étendue sont appréciées plus que jamais. Cette philosophie spiritualiste, d'abord si timide et presque inaperçu, a grandi peu à peu en silence et est venue hardiment supplanter son adversaire, reduite aujourd'hui au rôle d'une opposition bien affaiblie. Elle ne s'est pas contentée de ce seul triomphe, elle est sortie de sa sphère individuelle pour exercer une vaste part d'influence universelle. Qui pouvait mieux qu'elle remplir ce but? N'est-elle pas le résumé dernier de toutes les autres sciences ? n'est-elle pas la source dont elles émanent toutes ? Et s'il est permis de calculer tous ses avantages, par ce qu'elle a produit dans le sens exclusif de l'*idéalisme* ou du *matérialisme*, aurons-nous à nous plaindre du vide de

ses résultats, si elle apparait sur la scène non plus avec un caractère d'hostilité envers sa devancière, mais comme une messagère de paix, chargée de conclure une alliance entre des opinions longtemps divisées.

Cet esprit d'impartialité et de tolérance pour les siècles écoulés, qui est dans l'historien de nos jours ; cet esprit de sagacité et de raison qui dans la succession des temps lui fait voir non pas une suite incohérente de faits et de choses, mais un ordre raisonnable, une légitime progression, et par lequel il considère la civilisation comme le résultat de l'élaboration des divers éléments de l'humanité, ne seraient-ils pas une preuve de l'influence directe de la philosophie sur l'histoire? On sait que c'est là la base des travaux philosophiques de notre époque. Il nous semble, Messieurs, que ce rapport parle à la raison par son évidence; il est beaucoup plus clair qu'aucun autre; nous pourrions en dire autant de la poésie. La philosophie à son tour est venue la vivifier par la fécondité interne de ses principes, par l'alliance des diverses sources d'impression qu'elle a consacrée.

N'a-t-elle pas aussi inspiré les vues d'amélioration de nos lois criminelles que méditent nos publicistes?

Il est difficile sans doute d'analyser avec une justesse et une précision géométriques, entre plusieurs causes qui tendent à produire les mêmes effets et qui ont agi concurrement, quelle est celle qui a été la première en ordre de date ou en ordre d'étendue. Néanmoins il est possible de porter quelque clarté dans ce monde qu'il est donnée à la seule raison de pénétrer, en observant attentivement dans la fixation d'un rapport, l'importance du fait primitif. Nul doute à ce titre que des divers principes que nous venons d'énumérer, aucun n'ait plus que la philosophie exercé une action forte et étendue. Ce n'est que par induction que les autres pouvaient agir, tandis qu'elle agit par voie de conséquence immédiate.

Ainsi notre législation pénale si empreinte d'un esprit de matérialisme par l'illégitime proportion des peines et des délits, par la profusion des peines brutales et féroces, si elle est attaquée aujourd'hui avec tant de vigueur et d'espérance de succès, c'est elle qui en est l'honorable cause : c'est la philosophie qui ramène à côté de l'utilité sociale un principe qui en est distinct, le principe du juste, un peu trop souvent méconnu dans notre code pénal; c'est-elle qui proclame que l'expiation, dans le but de l'intérêt général, doit être le fondement d'un bon système de pénalité, et

dès lors que les peines ne doivent jamais porter que sur des délits véritablement moraux et dangereux pour la société tout à la fois et dans la juste proportion de la moralité et du danger, que l'on ne doit pas user de peines qui, si elles permettent au délinquant de rentrer dans le monde, le rendent incapable de faire le bien, et si elles lui enlèvent les moyens de faire le mal en lui otant la vie, ne donnent pas le pouvoir de réparer une erreur si facile aux jugements humains.

Au milieu de la complication de faits et d'actions réciproques, au milieu du mouvement continu que présente la société du dix-neuvième siècle, il est facile de s'appercevoir que si les sciences physiques et naturelles ont quelque chose de l'esprit commun, c'est plutôt par l'effet d'un penchant naturel à l'homme de sortir des voies de l'incomplet par l'effet de la puissance active de l'intelligence, que parce qu'elles ont subi des influences extérieures. Au dix-huitième siècle la philosophie influa beaucoup sur elles, et l'on se rappelle les paroles de *Lavoisier* qui dans son traité de chymie attribue à Condillac la plus grande partie de ses découvertes. Mais au dix-neuvième siècle encore, nul rapport d'alliance ne se manifeste entre les sciences physiques et naturelles d'une part, et les lettres, la philosophie, les mœurs et les lois de

l'autre. Sans doute un jour ces membres divisés d'une même famille se rejoindront, car les chosse humaines ne sont pas destinées à marcher dans les mêmes voies pour rester séparées : mais jusqu'à présent l'observation la plus exacte, tout en reconnaissant qu'une même tendance parait présider à leurs développements simultanés, ne peut reconnaître les moindres vestiges de l'influence immédiate de l'un sur l'autre.

Qui peut prévoir où cet ensemble d'actions et de réactions peut mener notre beau pays ? Qui peut prévoir tout ce que la philosophie, les lettres, les sciences, et les arts vont devoir à l'ordre social, et l'ordre social aux sciences, lettres et arts, et surtout à la philosophie ? Sans doute nous ne sommes pas au terme de cette glorieuse carrière, elle s'ouvre à peine à nous, c'est le commencement d'une ère qui s'avance; mais par ce qui brille déjà sur notre horizon, que de magnifiques espérances ne nous est-il pas permis de concevoir pour l'avenir ! Messieurs, devons-nous borner là nos recherches ? C'est l'esprit humain qui, sous des formes multipliées et variées, se produit toujours à nous dans l'état où nous venons de le décrire. Quelle est la cause de l'essor qu'il a pris ? Quelle est cette loi puissante qui l'entraîne vers cette apogée de grandeur et de gloire ? C'est dans sa nature

progressive qu'il faut la chercher, au-delà tout n'est que mystère et obscurité pour nous.

La loi de progression qui règle les mouvements de l'humanité est un fait, dont l'existence ne peut pas être contestée.

Quand on examine de près la nature générale de l'homme il est impossible de ne pas reconnaître ce caractère fondamental en elle. Qu'on le prenne en effet dans toutes les conditions sociales, c'est un fait irrévocable que l'homme n'est pas stationnaire et qu'il va toujours croissant et se développant. Ne doit-il pas en être de même des nations qui ne sont que des collections d'individus, qui se transmettent d'âge en âge le dépôt sacré de la civilisation ? Il est vrai qu'arrivé à une certaine période de sa vie, l'homme décroit et par une détérioration successive tend à descendre jusqu'à la décrépitude. Mais les nations ont ce que n'ont pas les individus, elles ont en elles un principe de vitalité qui les soustrait à la rapidité mortifère de ses déclinaisons morales. C'est chez elles l'âge viril qui exerce l'empire de la civilisation; c'est l'âge viril qui gouverne leur marche ; et chez quelques hommes cet âge se prolonge assez loin. Or ce n'est pas là l'époque où l'esprit s'arrête immobile ou dégénère, c'est celle au contraire du progrès du perfectionnement; celle où

l'on ne pense qu'à accroître ses ressources, ses lumières et où l'on se sent d'ailleurs la noble ambition de faire quelque chose pour l'humanité. A la différence donc de l'individu, les nations doivent avancer dans la carrière de la perfectibilité, à moins qu'une force étrangère ne vienne contrarier leur marche.

Ainsi, Messieurs, c'est une vérité reconnue que, considérées dans leur nature propre, les nations sont essentiellement progressives.

L'histoire au besoin confirmerait ces résultats. Qui est-ce qui doute que nous ne soyons plus civilisés que nous ne l'étions sous *Hugues-Capet?* Quand on examine ce qui se passait à cette époque, même à travers les travestissements historiques de *Velly*, personne, si peu familier que l'on soit avec l'histoire. Mais, dira-t-on, on ne nie pas que la France, du temps présent, ne soit certainement meilleure, sous le rapport intellectuel et social que la France du moyen âge; ce n'est pas là l'objet du moindre doute. Mais comment concevoir que la Grèce, au temps de *Périclès*, et Rome, au siècle d'*Auguste*, ne valussent pas mieux que la France au temps que nous venons de citer? Le contraire cependant doit résulter d'un système de perfectibilité progressive. A dieu ne plaise, Messieurs, que nous soutenions une opinion qui

serait aussi singulièrement absurde. Sans doute, notre civilisation, tant sous le rapport de l'ordre social que sous celui de l'ordre intellectuel, est de beaucoup préférable à celle de l'antiquité, mais nous ne mettons aucun doute à ce que celle-ci ne fut à son tour infiniment supérieure à celle du moyen âge. Cette fatalité rationnelle qui pousse les peuples dans les voies d'une amélioration progressive, ne fut pas un cours invariable; elle est sujette à des perturbations, à des oscillations continues, qui dépendent d'une foule de circonstances internes et externes, qu'il ne nous est pas permis de prédéterminer. Notre foi en un système de perfectionnement, calculé d'aprés les développements de l'esprit humain, ne va pas jusqu'à nier l'influence que le hasard et la volonté individuelle ont aux événements pour leur imprimer un mouvement rétrograde, ou pour les arrêter dans leur marche. Nous croyons seulement que si une société dure, si elle n'est pas soumise à un cours de décomposition et de récomposition continues, comme cela est arrivé et peut arriver souvent dans la succession des âges, elle doit finir par suivre les voies que nous avons indiquées, et l'histoire nous sert encore à prouver cette vérité.

Messieurs, ce que nous avons déduit de la

le en effet dans ces croyances instinctives qui sont sa philosophie à lui. Elles nous donnent comme un fait positif, hors de doute, que l'esprit humain est progressif. Sans doute le principe n'est pas aussi nettement posé pour lui que pour l'homme instruit; sans doute ses conséquences n'ont pas la même ampleur ni la même profondeur, mais du moins il est aussi certain pour l'un que pour l'autre.

Telle est, Messieurs, dans une courte et rapide esquisse, l'analyse dernière de la loi de progression, que nous avons d'autant moins songé à étayer d'arguments plus nombreux, que c'est une vérité fort peu contestée aujourd'hui.

En résultat définitif, nous avons tracé un tableau des faits, tel qu'un premier examen le livre à l'attention. Appliquant à ces faits une observation plus profonde, nous en avons déduit le caractère général qui s'y trouve; nous les avons ramené à leur source la plus simplifiée et la plus réduite. Delà passant à leurs causes réciproques, nous les avons déterminées avec autant de précision qu'il nous a été possible. Enfin, nous avons terminé par rechercher leur origine dernière et nous l'avons nature de l'homme et de l'histoire, le bon sens du peuple nous l'eut également fourni. Consultons-

trouvée dans la nature progressive de l'esprit humain.

Voilà, Messieurs, les résultats auxquels nous avons été conduits. Il nous a paru que l'esprit philosophique de notre siècle était l'union et la conciliation des principes, qui ont tour-à tour isolément et exclusivement pré-existé dans la civilisation des époques qui l'ont précédé.

Sans doute l'alliance de ces éléments divers n'est pas intime et complète, sans doute il n'y a pas une tendance unanime vers ce mouvement philosophique; mais toutefois il se fait sentir avec assez de force et d'étendue pour que nous puissions affirmer *que c'est le caractère distinctif et fondamental de notre temps que cette haute et libre acception de toutes choses,* et telle est la foi que nous avons en ses destins à venir, que nous croyons d'hors et déjà pouvoir prédire, que le siècle ne s'achevera pas, sans que la domination ne lui reste pleine et entière. On le conçoit, alors que ses adversaires disparaissent de jour en jour pour faire place à des hommes, nouveaux défenseurs nés des nouvelles doctrines.

Messieurs, il n'y a là rien d'offensant pour personne, pour aucune génération. Nous l'avons dit, les choses et les hommes font leur cours;

chaque siècle vient en passant poser une pierre de l'édifice de l'humanité. Le dix-huitième a fait sa tache, nous avons fait une partie de la nôtre, nous l'acheverons.

Mais espérons que nos fils n'auront plus à l'avenir de ces révolutions perturbatrices et rénovatrices tout à la fois, telles que les siècles écoulés nous en offrent de trop fréquents exemples. Les grandes bases sont posées, et si des causes que la prévoyance humaine ne peut atteindre, ne viennent pas déranger leurs progrès, nos successeurs ne sont destinés, dans la suite des âges, qu'à une aurore de perfectionnement et d'amélioration. C'est là leur lot dernier, leur partage définitif dans la division du travail commun.

Pour nous, Messieurs, avoir été les témoins d'une si glorieuse révolution, avoir vu ses premiers bienfaits, c'est le seul but qu'il soit donné d'atteindre à nos légitimes espérances; la vie de l'humanité est trop longue et celle d'une génération trop courte, pour que nous puissions en attendre davantage.

NOTES.

(1) Entr'autres faits particuliers que l'on peut citer ; nous pouvons choisir les procédés que la physique a fournis pour l'économie de combustible et l'art de conduire le feu qui ont produit de si notables améliorations dans les distilleries ; les moyens de perfectionner la qualité du vin que M. *Chaptal* a fait connaître dans son *art de faire le vin* (1807. 1re Ed.), et qui se sont si heureusement propagés parmi nos agriculteurs ; les filtres de charbon, dont *Barry* est l'inventeur (1814) ; la théorie du tannage, de M. *Seguin ;* l'emploi si avantageux de l'acide sulfurique pour clarifier les huiles les plus troubles et entr'autres celle de colsa et de l'acide oxalique pour enlever à volonté l'oxide de fer, celui de l'acide muriatique pour nuancer les couleurs, et celui de muriates d'étain, de fer et de bismuth comme mordans; l'art de la teinture en rouge, ramené à des règles sûres ; le blanchiment à la vapeur, dont la découverte est due à M. *Chaptal ;* les nouvelles couleurs que la chimie a fournies à la peinture à l'huile et à la peinture en émail, comme le bleu de Lobalt, le rouge et le vert de chrome ; le rouissage du chanvre par des moyens chimiques ; les améliorations de la docimasie et de la métallurgie ; la fabrication des cristaux si perfectionnée ; la carbonisation de la tourbe et la purification du cok.

(2) On trouvera peut-être que nous sommes bien sévères envers nos poètes de la fin du dix-huitième siècle et ceux qui ont préludé au début du dix-neuvième. Mais pour éviter toute récrimination, il convient de s'expliquer sur la portée de nos assertions. Il est vrai que des hommes, d'un talent très-remarquable, ont brillé sur l'horison littéraire pendant ces deux périodes, et nous citerons parmi eux que *Chénier* et *Ducis*, pour ne pas nous mettre en presence de quelques réputations contemporaines. Loin de nous la pensée de nier qu'il n'y ait dans leurs ouvrages de très-beaux vers et même des conceptions de détails louables sous plus d'un rapport. Mais nous avons dû nous tenir aux vues d'ensemble par la nature de ce travail: et c'est un fait bien positif que sous ce rapport général, les combinaisons originales, la simplicité vraie sont un peu étrangères à leurs compositions. *Delille*, seul dans la poésie descriptive, même après St.-Lambert, nous paraît être original et vrai. Mais rien ne prouve mieux à notre avis combien son genre l'est peu que le refus, assez général, qu'on lui fait aujourd'hui du titre de poète, en le classant dans la nomenclature peu flatteuse des versificateurs. Jamais poète ne déroula plus de luxe, d'images et d'harmonie. Sa poésie ressemble à un riche et moilleux tapis d'Asie où la diversité et l'éclat des couleurs le disputent aux tissus d'or et d'argent qui en décorent les contours.

(3) Notre opinion sur l'école de David mériterait quelques développements : car elle est un peu sèchement exprimée. Néanmoins elle n'est pas neuve. Avant même les brillants essais du jeune et malheureux Géricault, elle s'était déjà produite, dans un journal assez remarquable

qui se publiait en 1812, à l'occasion, à ce que nous croyons, d'un tableau de Paulin Guésin. Nous citerons, à l'appui de nos assertions, un article plus récent qui se trouve dans le premier numéro du meilleur de nos recueils périodiques, *la revue française*.

(4) Jussieu, en établissant pour base de la méthode, la subordination des caractères, avait créé les vraies lois de la nomenclature végétale. Mais chez lui et ses élèves les *phanérogames* présentaient deux divisions entièrement séparées; la réproduction formait la première et la nutrition la seconde. Desfontaines établit l'enchaînement de ces deux ordres de faits, en montrant que les différences dans la structure des tiges concordent avec celles de l'embryon.

M. de Candosle a exposé, dans sa théorie élémentaire de la botanique, les moyens d'obvier aux obstacles qui en naissant de la soudure, de l'avortement et de la dégénérescence dans les plantes, empêchent de saisir la vraie nature de leur organisation. Il a donné des règles aussi ingénieuses que sûres pour un esprit judicieux à l'effet de reconnaître l'harmonie des lois naturelles au milieu d'un apparent désordre.

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Pages.

1.° Discours d'ouverture, par M. De Missy, président 1

2.° Rapport sur les travaux de la Société 1827 à 1829, par M. Leducq, secrétaire-adjoint. . . . . 12.

3.° Rapport par M. Charles Buissart, membre résidant, sur les questions suivantes d'économie rurale, mises au concours de 1829. . . .

Expliquer par les lois de la physique et de la chimie, l'action des engrais sur les plantes et de celles-ci sur les engrais dans la végétation. Établir d'après les faits et l'obser-

vation, si les compots ou mélanges de différents engrais combinés ensemble et soumis à la fermentation, produisent sur les terres, en développant les principes nouveaux, un effet plus marqué, que chacun de leurs composants, employés séparément et qui puissent dédommager des frais qu'ils occasionnent. . . . . . 34.

4.° Mémoire qui a obtenu une médaille d'or sur les questions qui précèdent, par M. Everts, médecin-vétérinaire à Arras. . . . . 50.

5.° Rapport sur cette question mise au concours. « *Situation des idées philosophiques au* 19.^me *siècle.* » par M. Billet, avocat, membre résidant. . . . . 117.

6.° Discours qui a obtenu le prix sur la *situation des idées philosophiques au* 19.^me *siècle*, par M. Idesbald d'Anstaing, avocat à Douai. . . . . 143.

7.° Rapport sur un mémoire adressé à la Société sur cette question :

quelles sont les améliorations dont serait susceptible le régime des prisons du département du Pas-de-Calais, par M. Philis, membre résidant. . . . . 204.

8.° Éloge historique de M. le duc de *Larochefoucauld-Liancourt*, par M. Doublet de Boisthibault, avocat à Chartres. . . . . 216.

Ouvrage mentionné honorablement.

9.° Rapport sur les pièces de poésies envoyées au concours de 1829, par M. Sauvage, membre résidant. . . . . 256.

10.° *Edmond, ou les dangers de la loterie*, poëme qui a obtenu le prix, par M. Auguste Moufle, homme de lettres à Paris. . . . . 275.

11.° Allocution de M. De Missy, président de la Société, en distribuant des médailles aux elèves qui suivent à Arras *le cours de géométrie appliqué aux arts d'après la méthode de M. le baron Charles Dupin*. . . . . 295.

12.° Programme des sujets de prix à distribuer en 1830. . . . . 297.

13.° *Mendicité.* — Observations de la commission nommée par la Société, le 3 avril 1829, par M. Leducq, membre résidant, et secrétaire-adjoint . . . . . 301.

14.° Réflexions sur le projet de réduire les droits perçus par le trésor sur les *sucres étrangers*, par M. Harbaville, membre résidant . . 325.

15.° Philosophie. — Analyse du rapport fait à la Société, dans sa séance du 11 décembre 1829, sur l'ouvrage de M. Léonce Maurin, par M. Billet, avocat, membre résidant . . . . . 338.

16.° Discours sur cette question. « *Situation des idées philosophiques au* 19.^me *siècle* » par M. Léonce Maurin, avocat à Nismes. . . . 343.

FIN.

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00697 7900